



Nations Unies  
Commission économique pour l'Afrique



**RÉUSSIR L'IMPORT-SUBSTITUTION EN  
AFRIQUE CENTRALE EN EMBRASSANT LA  
QUALITÉ : ENJEU CRUCIAL POUR LA SÉCURITÉ  
ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE**





**REUSSIR L'IMPORT-SUBSTITUTION EN AFRIQUE  
CENTRALE EN EMBRASSANT LA QUALITE :  
ENJEU CRUCIAL POUR LA SECURITE  
ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE**

**SOMMAIRE**

SIGLES ET ABBREVIATIONS.....	iii
LISTE DES FIGURES .....	v
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES ENCADRES .....	v
RESUME EXECUTIF.....	vi
INTRODUCTION GENERALE.....	1
<b>Partie 1 – Cadrage des principaux enjeux et défis des produits de grande consommation agricole pour au service de l’économie de transformation desdits produits .....</b>	<b>4</b>
<b>CHAPITRE 1 : UN OBJECTIF COMMUN POUR DEUX MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE.....</b>	<b>5</b>
I. Un objectif commun.....	5
II. Des défis prioritaires de l’union africaine.....	5
III. Objectifs spécifiques .....	6
IV. Facteurs déterminants pour la croissance et le développement.....	6
<b>CHAPITRE 2 : PRINCIPAUX DÉFIS À RELEVER POUR DÉVELOPPER LES QUATRE PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION.....</b>	<b>10</b>
I. Dimension perceptive et de mise en œuvre des stratégies spécifiques .....	10
II. Prise en compte des orientations des acteurs clés de l’agriculture mondiale et de l’Afrique .....	10
<b>Partie II : État des lieux des quatre produits de grande consommation en vue de l’économie de transformation industrielle dans les deux communautés de l’étude .....</b>	<b>13</b>
<b>Chapitre 3 : De la présentation des défis prioritaires a valeur d’objectifs .....</b>	<b>14</b>
I. Rappel des tendances économiques agricoles des communautés visées par l’étude.....	14
II. Présentation générale des défis (objectifs prioritaires identifiés).....	14
<b>Chapitre 4 : Principales modalités de déploiement stratégique en Afrique Centrale et en Afrique de l’Est.....</b>	<b>18</b>
I. Afrique centrale et l’import de substitution .....	18
II. Afrique de l’est et sa stratégie d’alignement par adaptation aux objectifs de l’agenda 2063 .....	20
III. Une exception à la pêche : le programme de modernisation de l’exploitation et du développement de la pêche (PMEDP) .....	21
<b>Chapitre 5 : État des lieux par analyse des produits de grande consommation .....</b>	<b>23</b>
I. L’Afrique centrale et la stratégie d’import de substitution.....	23
II. l’afrique de l’est et la strategie adaptee a l’agenda 2063 aux produits de grande consommation .....	30
III. Spécificités du maïs en tant que culture atypique aux demandes de l’industrialisation .....	32
<b>Chapitre 6 : Etat des lieux de positionnement agricole des quatre produits de grande consommation dans le monde .....</b>	<b>33</b>
I. État des lieux par analyse des d’importations jusqu’à la période covid-19 .....	33
II. État des lieux par analyse des exportations jusqu’à la période covid-19.....	34
III. Etat des lieux par examen de la balance commerciale jusqu’à la période covid-19.....	34
IV. Par examen des produits potentiellement exploitables en chaine de valeur .....	36

<b>Chapitre 7 : État des lieux de l’infrastructure qualité dédiée a la transformation des produits agricoles de grande consommation .....</b>	<b>41</b>
I. État des lieux de l’infrastructure qualité en agriculture .....	41
II. ETAT DES LIEUX DE L'ECONOMIE DE TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES DE GRANDE CONSOMMATION A LA CEEAC ET A LA CAE.....	46
 <b>Partie 3 : solution de mise en œuvre d’un système de transformation des produits agricoles de grande consommation dans la CEEAC et la CAE .....</b>	<b>55</b>
 <b>Chapitre 8 : Solutions potentielles pour la transformation agro-industrielle des produits de grande consommation dans la CEEAC et la CAE .....</b>	<b>56</b>
I. solutions potentielles .....	56
 <b>Chapitre 9 : Principales recommandations de l’étude .....</b>	<b>77</b>
I. Recommandations générales.....	77
II. Des propositions liées a la transformation de troisième génération .....	88
ANNEXE 1. Approche méthodologique .....	90
ANNEXES 2 : Sur les points de facilitation de mise en œuvre de l’étude .....	91
 Annexe 2.1 : Feuilles de route indicative .....	<b>91</b>
 Annexe 2.2. : plan qualité et attractivité par rapport aux exigences de normalisation et de certification des produits de grande consommation.....	<b>93</b>
 Annexe 2.3. : Système d’alerte régional pour la surveillance des marchés .....	<b>94</b>
 Annexe 2.4 : Recommandation pratique de coopération .....	<b>95</b>
ENCADRES : PORTANT LA PRISE EN COMPTE DES RESULTATS DES TRAVAUX DE LA CONFERENCE REGIONALE SUR LE PROCESSUS DE REVISION DE LA PAC-CEEAC.....	96
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	97
QUELQUES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	98
Index.....	105
TABLE DES MATIERES .....	106

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

Sigle	Explication
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain
AFRAC	Coopération africaine en matière d'accréditation
AFRIMETS	Système intra-africaine de métrologie
AFSEC	Commission électronique africaine de normalisation
ASEAN	Association des Nations de l'Asie du Sud Est
AMS	Assemblée mondiale de la Santé
ANSI	American National Standard Institut
ARSO	Organisation africaine de normalisation
BSI	British Standard Institution
BIS	Bureau of Indian Standards
CAADP	Programme de Développement Agricole Intégré et Durable en Afrique
CAC	Codex Alimentarius Commission
CORAF	Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et Le Développement Agricoles
COMESA	Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
DIN	Institut Allemand de Normalisation
IDE	Investissements Directs Etrangers
IGAD	Autorité Intergouvernementale pour le Développement
ILAC	Coopération internationale sur l'agrément des laboratoires
IQ	Infrastructure de Qualité
ISO	Organisation internationale de normalisation
CAE (EAC)	Communauté Economique de l'Afrique de l'Est
CEA	Communauté Economique des Nations Unies pour l'Afrique
CUA	Commission de l'Union Africaine
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CEMAC	Commission Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CEI	Commission Electrique Internationale
CER	Communauté Economique Régionale
EAX	East African Exchange
ECX	Ethiopian Comodity Exchange
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
HACCP	Hazard Analysis and Critical Control Point
OCDE	Organisation de coopération et de développement
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUUDI	Organisation des Nations Unies pour l'Organisation Industrielle
OSC	Organisation Internationale de Normalisation
PAC	Politique Agricole Commune
PAQI	Infrastructure Panafricaine de qualité
PIB	Production Intérieure Brute
PNIASA	Programme National d'Investissement et de Sécurité Alimentaire
PRASAC	Pôle Régional de Recherche Appliquée au Développement des Systèmes Agricoles Afrique
PRIASAN	Programme Régional d'Investissement Agricole de Sécurité Alimentaire e et Nutri.
OTC	Obstacles techniques au commerce

RDC	République Démocratique du Congo
RSA	République Sud-Africaine (Afrique du Sud)
SAC	Standardization Administration of China
SADC	Communauté de Développement de l'Afrique Australe
SPS	Mesures sanitaires et phytosanitaires (Sanitary and Phytosanitary Measures)
UA	Union Africaine
UNCTAD	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
USA	United State of America
USD	United State Dollar
MERCOSUR	Marché commun du Sud
SA	Société Anonyme
SAARC	Communauté Economique de l'Asie du Sud Est
TCAC	Taux de Croissance Annuelle Composé
TDR	Termes de Références
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
ZES	Zone Economique Spéciale
ZLECAf	Zone de libre-échange continentale africaine

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Principaux axes de l'étude par rapport à la problématique.....	vi
Figure 2: Développement des quatre produits de grande consommation et principaux défis à relever .....	11
Figure 3: Cadre de la chaîne de valeur alimentaire durable.....	66
Figure 4 : Principes pour développer les CVAD.....	67
Figure 5 : Image descriptive d'infrastructure industrielle aux exigences ONUDI .....	68

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Indicateurs des contributions du secteur agricole de la CEEAC .....	18
Tableau 2 : Place de l'Afrique dans le commerce mondial par ses importations .....	33
Tableau 3 : Place de l'Afrique dans le commerce mondial par ses exportations .....	34
Tableau 4 : Balance commerciale de l'Afrique avec analyse des deux communautés.....	35
Tableau 5 : Indicateurs d'état des lieux viande et poisson (en millier de tonnes) .....	36
Tableau 6 : Indicateurs d'état des lieux riz et maïs (en millier de tonnes).....	37
Tableau 7 : Indicateurs d'état des lieux riz des effectifs et rendements agricoles .....	38
Tableau 8 : Echanges agricoles (en million des \$ USD).....	39
Tableau 9: Evaluation comparée en emplois directs Afrique/Pays Hors Afrique.....	52
Tableau 10. Enseignements généraux et enseignements spécifiques pour les quatre étapes du développement des ZES .....	53
Tableau 11 : Nombre de contrats à terme sur les produits de base en zone CEMAC (en 2022) .....	63
Tableau 12 : Esquisse de mise en œuvre des activités générales.....	79

## LISTE DES ENCADRES

Encadré 1 : synthèse de l'état des lieux sur la question de la sécurité alimentaire .....	96
Encadré 2: les causes explicatives de ce bilan.....	96
Encadré 3 : principales recommandations .....	96

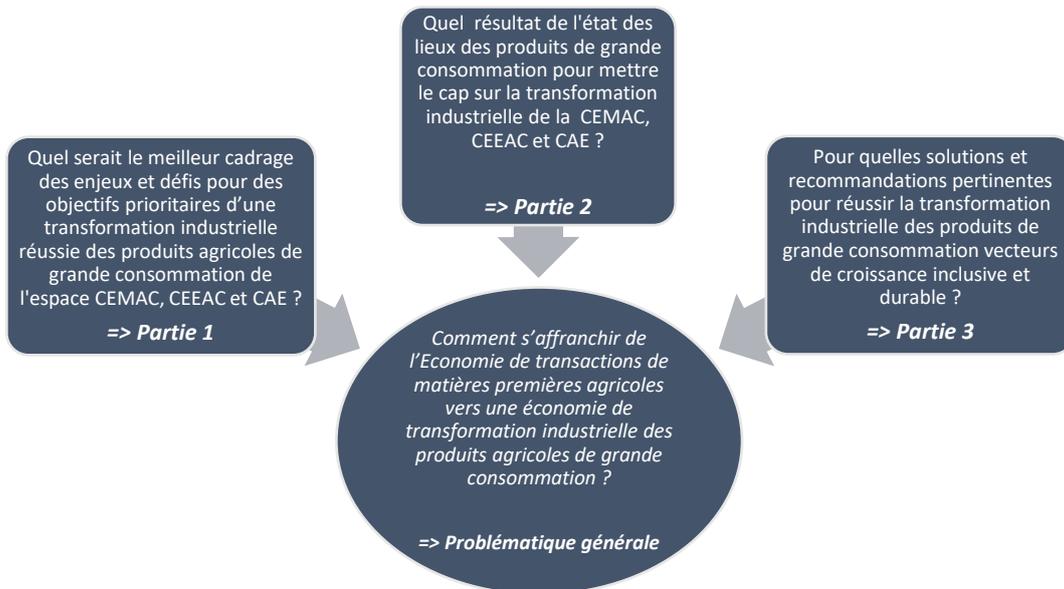
## RESUME EXECUTIF

Cette étude prescrite par l'UNECA pour concrétiser la perspective du marché commun africain et ayant pour principales cibles la CEMAC, la CEEAC et la CAE, a été réalisée sur la base d'une vue globale, s'inscrivant dans l'approche holistique. Pour cela, elle s'est appuyée sur le foisonnement de littératures existantes et en particulier, sur les principaux référentiels en matière d'agriculture, références produites par l'Union Africaine, la FAO, l'OCDE, l'UNCTAD, la Banque mondiale, l'Union Européenne et notamment sur l'agriculture de grande consommation.

En rappel, la justification de cette étude s'inscrit en droite ligne de la déclaration des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine, qui, à l'issue de leur sommet extraordinaire du 25 novembre 2022 à Niamey, au Niger ont appelé à une accélération de l'industrialisation basée sur les produits de base comme moteur de croissance, de création d'emplois productifs et de diversification économique grâce aux chaînes de valeur régionales, aux zones économiques spéciales et plans d'infrastructure qualité et industries de soutien du continent.

Cette étude a donc permis de mettre en évidence les questionnements qui gravitent autour avec une problématique principale (Figure 1).

**Figure 1 :** Principaux axes de l'étude par rapport à la problématique



Source : Auteur

## AXE 1 : CADRAGE DES ENJEUX ET DEFIS COMME OBJECTIFS DE L'AGRO-TRANSFORMATION INDUSTRIELLE AGRICOLE

La vision des produits agricoles de grande consommation est de fournir des produits alimentaires sains, de haute qualité et abordables à la population. Ces produits doivent être produits de manière durable, en tenant compte des aspects environnementaux, sociaux et économiques de l'agriculture.

La stratégie agricole joue un rôle clé dans la réalisation de cette vision en encourageant les agriculteurs à adopter des pratiques agricoles durables, telles que l'agriculture biologique, la conservation des ressources naturelles et la réduction de l'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques. Elle vise également à promouvoir l'utilisation de technologies modernes dans l'agriculture, telles que l'irrigation intelligente et les drones agricoles, pour augmenter la productivité et l'efficacité des exploitations agricoles.

L'infrastructure qualité est l'élément essentiel pour atteindre la vision des produits agricoles de grande consommation. Elle comprend la mise en place de normes et de réglementations de qualité des produits agricoles, ainsi que la création de mécanismes de contrôle et de certification pour garantir que les produits alimentaires répondent à des critères de qualité élevés. L'objectif est de renforcer la confiance des consommateurs dans les produits agricoles et de promouvoir la différenciation des produits sur le marché.

La sécurité alimentaire est également une préoccupation majeure dans la vision des produits agricoles de grande consommation. Il est essentiel de garantir l'accès à une alimentation adéquate, sûre et nutritive pour tous, en

particulier pour les populations vulnérables. Cela implique la promotion de la production alimentaire locale, la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires, ainsi que la mise en place de mécanismes de gestion des risques pour faire face aux catastrophes naturelles et aux crises alimentaires.

Enfin, les exigences de transformation, notamment la chaîne de valeur et les zones économiques spéciales (ZES), jouent un rôle important dans la vision des produits agricoles de grande consommation. La mise en place de systèmes de transformation efficaces et intégrés, ainsi que le renforcement des infrastructures logistiques, permettent de valoriser les produits agricoles locaux et de les rendre plus compétitifs sur le marché régional et international. Les ZES permettent également de stimuler les investissements dans le secteur agricole et de favoriser la création d'emplois dans les zones rurales.

Sur cet axe 1 de l'étude, la vision des produits agricoles de grande consommation vise à fournir des produits alimentaires sains, de haute qualité et abordables, tout en promouvant la durabilité, la sécurité alimentaire et la compétitivité du secteur agricole. Cela nécessite la mise en œuvre de stratégies agricoles, le renforcement de l'infrastructure qualité, la promotion de la sécurité alimentaire et la satisfaction des exigences de transformation, conditions suffisantes pour qu'ils servent à la stabilité alimentaire et à la croissance. Une base étant servi pour un état des lieux.

## AXE 2 : PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ETAT DES LIEUX DE L'AFRIQUE SUR LES QUATRES PRODUITS PAR RAPPORT AUX ENJEUX DE L'AXE 1

L'Afrique occupe un rang dérisoire en matière de productivité, de rendement, des échanges... agricoles dans le monde, pourtant elle joue un rôle important dans la consommation des produits agricoles de grande consommation à l'échelle mondiale. Cependant, sa situation varie considérablement d'un pays à l'autre sur le continent et que celle des pays visés dans l'étude est encore plus sombre.

**Productivité et rendement :** L'étude démontre que la productivité agricole en Afrique est en dessous de celle d'autres régions du monde. Cependant, certaines régions d'Afrique, telles que l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe, ont connu des progrès significatifs en matière de productivité grâce à l'adoption de pratiques agricoles améliorées, à l'utilisation de semences de meilleure qualité et aux investissements dans l'irrigation et les infrastructures rurales.

La compétitivité des produits agricoles africains sur le marché mondial varie en fonction des produits spécifiques. Si certains produits, tels que le café, le cacao, les fruits tropicaux, les noix de cajou et les produits horticoles, jouissent d'une bonne réputation sur les marchés internationaux en termes de qualité, de goût et de durabilité. Cependant, produits de grande consommation comme les céréales, les huiles végétales et les produits laitiers, le poisson et la viande sont confrontés à des défis de compétitivité dus à son incapacité à mieux répondre aux objectifs du premier axe.

**Importations et exportations :** L'Afrique est un importateur net de produits agricoles de grande consommation. Cela est

dû à la fois à la dépendance de nombreux pays africains vis-à-vis des importations et à la demande croissante de produits alimentaires due à l'augmentation de la population urbaine et à la croissance économique.

Cependant, certains pays africains, tels que l'Afrique du Sud, le Kenya, l'Éthiopie, et le Nigeria sont également d'importants exportateurs de produits agricoles. Ces pays profitent de leurs avantages comparatifs, de leur accès aux marchés régionaux et internationaux, ainsi que de politiques favorables à l'exportation pour développer leurs industries agricoles.

En conséquence, la balance commerciale agricole de l'Afrique est généralement déficitaire, ce qui signifie que ses importations de produits agricoles dépassent ses exportations. Cela peut être dû à la fois aux problèmes de productivité mentionnés précédemment et à la dépendance à l'égard des importations pour satisfaire la demande intérieure.

Cependant, l'étude démontre que certaines régions et certains pays africains ont réussi à enregistrer des excédents commerciaux dans le secteur agricole en augmentant leur production et en exportant leurs produits sur les marchés internationaux. Ces pays bénéficient souvent de politiques agricoles favorables, d'investissements publics et privés dans les infrastructures, d'accords commerciaux favorables, une meilleure infrastructure qualité des produits agricoles et une politique économique agro-industrielle souvent audacieuse.

### AXE 3 : SOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS PERTINENTES POUR LA TRANSFORMATION AGRICOLE INDUSTRIELLE A SUCCES

Pour réussir en Afrique la transformation industrielle des produits de grande consommation vecteurs de croissance inclusive et durable, certaines solutions et recommandations pertinentes sont proposées dans l'étude notamment :

- Import-substitution de la CEMAC et la CEEAC : Encourager les industries locales à produire des biens de consommation afin de réduire la dépendance aux importations. Cela peut être réalisé en accordant des incitations fiscales et en facilitant l'accès au financement pour les entrepreneurs locaux.
- Agenda de l'Union Africaine pour la CAE : Mettre en œuvre les objectifs et les initiatives de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, qui vise à accélérer l'industrialisation du continent. Cela implique de créer un environnement favorable aux entreprises, de renforcer les infrastructures et de promouvoir l'intégration régionale.
- Respect des normes OCT et SPS : Veiller au respect des normes sanitaires, phytosanitaires et de qualité (OCT et SPS) dans la production et la transformation des produits de grande consommation. Cela permettra d'améliorer la compétitivité des produits africains sur le marché régional et international.
- Chaîne de valeur : Développer des chaînes de valeur intégrées en encourageant la collaboration entre les différents acteurs de la production, de la transformation, de la distribution et de la commercialisation des produits. Cela favorisera la création d'emplois et la valeur ajoutée locale.
- Zones économiques spéciales (ZES) : Mise en place de zones économiques spéciales pour promouvoir l'investissement et l'industrialisation. Ces zones offrent des incitations fiscales, des infrastructures de qualité et des facilités administratives pour attirer les investisseurs et stimuler la production locale.

En mettant en œuvre ces solutions et recommandations, l'Afrique en général, la CEEAC et la CAE peuvent réussir la transformation industrielle de ses produits de grande consommation, stimulant ainsi une croissance inclusive et durable sur le continent.

## INTRODUCTION GENERALE

« Ériger ensemble l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Est en origines de qualité et en destinations d'investissements de choix des quatre produits ... », cette ambition trouve sa justification dans la déclaration des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine, qui, à l'issue de leur sommet extraordinaire de novembre 2022 à Niamey au Niger ont appelé à une accélération de l'industrialisation basée sur les produits de base comme moteur de croissance, de création d'emplois productifs et de diversification économique grâce aux chaînes de valeur régionales des ressources naturelles du continent.

A cet égard, il serait tentant de penser que la transformation des produits de grande consommation tels que la viande, le poisson, le riz et le maïs est de première importance, pour jouer un rôle essentiel dans l'industrialisation et la diversification économique des communautés en général, et en Afrique centrale et de l'Est en particulier, tout en renforçant la sécurité alimentaire. Pour le faire, beaucoup d'intelligences et programmes économiques des Etats ont procédé à satisfaire à plusieurs conditions importantes qui pourraient être qualifiés de déterminants à savoir :

- Infrastructures et logistique : Il est essentiel de disposer d'infrastructures de transport et de logistique modernes pour faciliter le mouvement des matières premières et des produits finis. Des routes, des ports, des aéroports et des entrepôts bien entretenus sont nécessaires pour permettre un commerce fluide et efficace ;
- Main-d'œuvre qualifiée : Pour développer une industrie alimentaire prospère, il est nécessaire de former une main-d'œuvre qualifiée dans les domaines de la transformation, de la gestion et de la distribution ;
- Normes de qualité et de sécurité alimentaire : La conformité aux normes de qualité internationales est cruciale pour assurer la compétitivité sur les marchés internationaux. Les gouvernements devraient mettre en place des réglementations et des mécanismes de contrôle pour garantir la sécurité alimentaire et la qualité des produits ;
- Promotion de l'entreprenariat : Encourager les entrepreneurs locaux à investir dans l'industrie alimentaire en fournissant un environnement

favorable aux affaires, des incitations fiscales et des mesures de soutien à la création d'entreprises ;

- Sensibilisation des consommateurs : Éduquer les consommateurs sur les avantages des produits locaux et promouvoir l'achat de produits fabriqués localement peut stimuler la demande intérieure.

En raison des difficultés d'accès au financement de ces programmes titanesques, qui se sont heurtés à la réalité des besoins en ressources des entrepreneurs locaux la nécessité des sources de financement abordables pour développer leurs activités industrielles. Même les démarches d'inclure des prêts bancaires, des investissements directs étrangers (IDE), des subventions gouvernementales ou des mécanismes de financement alternatifs se sont parfois avérées vaines, se heurtant à une demande de régionalisme où un Etat ne saurait plus se développer de manière solidaire.

A cet égard, le besoin de durabilité environnementale contextualisé commande à s'engager dans des pratiques agricoles durables et respectueuses de l'environnement, ce qui est crucial pour préserver les ressources naturelles à long terme, et requière une coordination régionale du développement sous le socle de l'intégration. En effet, une coordination efficace entre les pays de la région est nécessaire pour garantir les efforts de développement et harmoniser les synergies afin d'exploiter au mieux les ressources.

C'est là la nouvelle vision de développement de l'Afrique, que l'Union africaine a inscrit dans son agenda 2063 visant à faire de l'Afrique un marché commun où les Communautés à l'instar de celle de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Est doivent prendre en main leur destin en assumant la responsabilité qui leur incombe.

A cet égard durabilité et intégration font appel dans leur vision à la recherche et au développement car, investir dans la recherche et le développement de nouvelles technologies et pratiques agricoles peut améliorer la productivité, la qualité et la durabilité de la production alimentaire. Et l'intégration économique sous-entend une mise en exergue de la culture de accords commerciaux régionaux sur les sujets d'intérêt au développement afin que ces accords

commerciaux régionaux favorisent l'intégration économique et boostent la croissance inclusive.

« Eriger ensemble l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Est en origines de qualité et en destinations d'investissements de choix pour accélérer l'industrialisation et la diversification économique, et renforcer la sécurité alimentaire ». Cela revêt alors toute son importance et s'inscrit dans la vision d'un premier plan de réalisation du programme économique de l'Afrique.

A première vue on pourrait dans une vision simpliste dire alors que pour ériger les communautés de l'Afrique centrale et de celle de l'Est en destinations d'investissements de choix pour l'industrialisation et la diversification économique dans le secteur alimentaire, il faut investir dans l'infrastructure, la formation, la réglementation, la recherche et le développement, ainsi que la promotion de l'entrepreneuriat. Une coopération régionale et des accords commerciaux favorables sont également essentiels pour maximiser les avantages économiques.

Selon le rapport intitulé *Situation et perspectives de l'économie mondiale 2024*, publié par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, soulignait « une croissance plus forte que prévu du PIB l'année 2023 a masqué des risques à court terme et des vulnérabilités structurelles. « Cette croissance économique mondiale devrait ralentir, passant d'un taux estimé à 2,7% en 2023 à 2,4% en 2024, soit une tendance inférieure au taux de croissance de 3% enregistré avant la pandémie, selon un rapport publié jeudi par l'ONU ».

L'agriculture joue un rôle crucial dans les économies africaines, employant plus de la moitié de la population et contribuant à hauteur de 63 % aux revenus des ménages et en moyenne à 25 % du PIB du continent. Cependant, ce secteur est confronté à des défis majeurs en Afrique centrale et en Afrique de l'Est. Voici quelques enjeux d'un développement agricole durable qui sont au cœur de cette thématique et emporte quelques spécificités :

- **Pauvreté des revenus agricoles :** Les faibles revenus agricoles ont un impact direct sur la pauvreté des populations. Il est essentiel de trouver des moyens d'améliorer la rentabilité des exploitations agricoles ;
- **Prix élevés des denrées alimentaires :** Les prix élevés des aliments peuvent entraîner une

insécurité alimentaire pour de nombreuses communautés. Il est crucial de promouvoir des pratiques agricoles durables pour garantir un approvisionnement alimentaire abordable ;

- **Contribution réduite de l'agriculture au PIB :** Malgré une croissance annuelle moyenne de 6 % du PIB général en Afrique, le PIB agricole n'a augmenté que de 3,4 %. Il est essentiel de renforcer le secteur agricole pour stimuler la croissance économique ;
- **Contraintes structurelles et organisationnelles :** Les précédentes éditions de l'Africa Agri Forum ont souligné les obstacles structurels et organisationnels qui entravent le développement du secteur agricole africain. Il est nécessaire de trouver des solutions pour surmonter ces défis ;
- **Technologie et innovation :** L'adoption de technologies agricoles modernes et d'innovations est essentielle pour améliorer la productivité et la durabilité du secteur.

Au bout du compte, l'épidémie de covid-19 a eu de graves répercussions sur la production et le commerce de plusieurs produits de base sur le marché mondial, en particulier en Afrique, les rendant fortement tributaires des importations, ce qui entraîne un manque d'autosuffisance.

A titre d'exemple sur l'échantillon des produits de cette étude :

- En 2022, les 5 plus grands pays exportateurs africains de viande sont le Nigeria, l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Angola et l'Égypte. Ces exportateurs africains au rang desquels figure un seul pays de l'Afrique centrale dans le top 5. Ces pays ont généré 53,4 % de l'ensemble des exportations de viande du continent en valeur, contre 55,7 % enregistrée un an plus tôt en 2022 (Central Intelligence Agency, 2023). Certes la consommation de viande est plus faible avec une moyenne de 15 kg par habitant, comparée à 35 kg au niveau mondial, mais, Arcadia (2019) entrevoyait une croissance de 6% de cette consommation dans les dix prochaines années. Malgré cette demande en perspective de croissance, l'Afrique peine à la satisfaire, car, elle ne produit actuellement que 18 millions de tonnes de viande, et fait recours à près de 20% aux importations, d'où le paradoxe selon lequel, les

deux principaux pays producteurs de viande sont également les deux principaux importateurs (L'Afrique du Sud et l'Égypte) ;

- L'Afrique est entourée par les océans et dispose d'une grande capacité hydraulique, cependant, sa production en poisson reste relativement faible et tributaire de ses moyens de production rudimentaires. L'Afrique dispose cependant d'un grand potentiel du fait de ses capacités naturelles<sup>1</sup>, car, la pêche dans le monde est de 171 millions de tonnes de produits aquatiques récoltés. Autrement dit, chaque seconde, c'est plus de 5400 kg de poissons et produits de la mer (compteur) qui sont extraits des océans et en aquaculture, avec environ 4,6 millions de navires de pêche. L'industrie de la pêche dans le monde représente un chiffre d'affaires de 362 milliards d'euros dont 232 milliards pour l'aquaculture<sup>2</sup>, le premier producteur mondial étant la Chine était à 47,5 millions de tonnes et premier exportateur mondial également ;
- La plupart des pays africains sont fortement tributaires des importations pour satisfaire la demande croissante de riz des consommateurs. L'introduction de restrictions commerciales a perturbé l'approvisionnement en riz en provenance des pays du marché mondial. Pour l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le volume de la production de riz en Afrique est passé de 32,9 millions de tonnes métriques à 37,9 millions de tonnes métriques entre 2017 et 2020. La taille du marché du riz en Afrique devrait passer de 13,29 milliards USD en 2023 à 15,72 milliards USD d'ici 2028, à un TCAC de 3,41% au cours de la période de prévision (2023-2028)<sup>3</sup>.
- Pour ce qui est du maïs, les importations en provenance d'Afrique ont augmenté de 10 % en valeur entre 2017 et 2021 et ont atteint 5,17 millions USD, soit 8,6% de la valeur totale des importations de maïs dans le monde, selon les données commerciales de l'ITC. Avec une consolation cependant, la taille du marché du maïs en Afrique

devrait passer de 38,80 milliards USD en 2023 à 53,66 milliards USD d'ici 2028, à un TCAC de 6,70% au cours de la période de prévision (2023-2028)<sup>4</sup>.

« Eriger ensemble l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Est en origines de qualité et en destinations d'investissements de choix dans quatre produits (viande, poisson, riz et maïs), pour accélérer l'industrialisation et la diversification économique, et renforcer la sécurité alimentaire ».

Ce rapport, dans sa vocation abordera globalement cette thématique de manière holistique, par une approche benchmarking structurée en trois grandes articulations, sous forme de parties intégrées, permettant de comprendre les visions et leur mise en œuvre, l'enjeu incontournable de la qualité, les niveaux de production et le besoin de transformation à travers les chaînes de valeur et de zones économiques spéciales pour ce faire, un état des lieux de ces produits de grande consommation est indispensable pour déterminer les gaps par rapport à la vision de développement de l'Afrique et de donner au final, une esquisse de solution en réponse aux TDRs qui sous-tendent cette étude.

<sup>1</sup> Le commerce du poisson est réservé essentiellement au genre féminin les bases des statistiques nationales, donnent les éléments suivants : le **Nigéria** (15 000 tonnes par an), la **Zambie** (4 800 tonnes), l'**Afrique du Sud** (4 000 tonnes), le **Kenya** (1 500 tonnes), le **Zimbabwe** (1 250 tonnes) et la **Côte d'Ivoire** (1 000 tonnes)

<sup>2</sup> [https://www. Planetoscope - Statistiques : Pêche et prises mondiales de poissons](https://www.Planetoscope - Statistiques : Pêche et prises mondiales de poissons)

<sup>3</sup> <https://www.mordorintelligence.com/fr/industry-reports/african-maize-market>

<sup>4</sup> <https://www.mordorintelligence.com/fr/industry-reports/africa-rice-market>

## Partie 1 – Cadrage des principaux enjeux et défis des produits de grande consommation agricole pour au service de l'économie de transformation desdits produits

Les assises du CIE de Bujumbura avaient au menu principal la question de l'infrastructure qualité et ont établi, un état des lieux des problématiques principales de cette importante question. Ses recommandations s'ouvraient à des intérêts spécifiques prioritaires dont celui de recherche de la stabilité alimentaire, par la qualité et le développement agricole en Afrique centrale et en Afrique de l'Est des produits agricoles de grande consommation : la viande, le poisson, le riz et le maïs. Cette recommandation survient alors comme étant un besoin de mise en œuvre spécifique de ces recommandations dans le secteur agricole.

Cela n'apparaît pas comme un fait isolé, mais comme une réalité contextuelle née de la crise covid-19 et de la guerre ukrainienne. Loin de le faire de manière isolée, les TDRs ont prévu d'aborder d'autres questions prioritaires, comme celle de la ressource bois et du cuir, en marge de cette autre étude centrée sur les ressources forestières et du cuir, on peut à juste titre estimer que ces TDRs constituent une sorte d'alignement à l'approfondissement de la grande problématique du développement durable des communautés de l'Union Africaine, en l'occurrence celles de l'Afrique du Centre et de l'Est à travers les quatre produits retenus, pour évaluer :

- La vision stratégique partagée du développement ;
- La dimension qualité mise en œuvre des stratégies et politiques de transformation des produits ;
- La question de la stabilité alimentaire ;
- La mise en œuvre des chaînes de valeur comme première dimension de la transformation de ces produits ;
- La mise en œuvre des Zones économiques spéciales en tant que seconde dimension qui impacte positivement le développement desdits produits.

En d'autres termes, il s'agit de répondre à la question principale suivante : Quel serait le meilleur cadrage des enjeux et défis du futur marché communautaire africain permettant d'aboutir aux objectifs prioritaires d'une transformation industrielle des produits agricoles de grande consommation dans l'espace CEMAC, CEEAC et CAE ?

Cette importante question sera abordée en s'appuyant sur le fondement des références qui fournissent une perspective approfondie sur la vision économique du développement de l'Union africaine à savoir : (African Union Commission, (2000) ; African Union Commission, (2000) ; Finch, J., (2016) ; à la dimension de mise en œuvre se rapportant aux stratégies spécifiques d'agro-transformation en vigueur dans l'espace CEMAC, CEEAC et CAE (EAC Secretariat, (2012) ; CEEAC, (2007), CEMAC (Rapports PREF CEMAC, 2018-2024). Par ailleurs des aspects non moins importants soulevés à l'instar : de la productivité agricole (Pingali, P. L., (2012) ; Santika, W. G., et al., (2016) ; Poussin, J. C., et al., (2017) ; Barbier, B., (2016) ; FAO, (2018) ; Lomba, A., et al., (2019) ; de la Politique Agricole Commune dans le cadre du débat de Rome depuis 1957, sous la plume de divers auteurs, par Charilaos Christofis et Jacques Sedano ; François Faure et Vincent Chatellier ; Patrick Mundler et Yves Petit, (2017) ; Frédéric Courleux et Vincent Chriqui ; Frédéric Lhermie et Guillaume Périssol ; Laura Pérez Bescós et Raymonde Bessede. Divers rapports non moins importants explorent la compétitivité au travers des produits cibles et rendus public par l'OCDE. Au sujet des principales références sur les mesures de stratégies à prendre pour stimuler l'industrialisation des produits du cru on peut noter entre autres : UEMOA, (2014) ; Keïta, M., & Golitin, K. (2014) ; Badolo, F., & Clay, E. (2017) ; COPAX (2018) ; CEEAC (2018) ; CEEAC (2018) ; World Bank Group (2019).

C'est sur cette base que la première partie du rapport commence par le premier chapitre consacré à rappeler la vision de l'Union africaine, sur cette question du développement agricole, alors que le second chapitre sera réservé à clarifier l'option de mise en œuvre des politiques dans l'espace dynamique des stratégies à partir des produits de grande consommation, car, ce sont là les conditions nécessaires à la compréhension de l'état des lieux de la deuxième partie. En un mot, ces deux communautés ont opté pour l'agenda de l'Union africaine, et il convient de comprendre au mieux, les points clés sur le plan économique de cet agenda.

# CHAPITRE 1 : UN OBJECTIF COMMUN POUR DEUX MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Cela vaut la peine de ne pas trahir la vision et les options pratiques prises sur le terrain, tant au niveau de ce qu'il conviendrait d'appeler objectif de développement commun pour l'Afrique, pour mieux comprendre les défis à la base des objectifs spécifiques qui sous-tendent le modèle de développement de l'Afrique, d'une part, et de mieux cibler les facteurs déterminants à prendre en compte dans la mise en œuvre de cette vision d'autre part. Le but de ce chapitre consiste à ne pas s'écarter de l'approche intégrative de développement durable retenue par l'Union Africaine en ce qui concerne l'état des lieux agricoles des quatre grands produits de consommation courante.

## I. Un objectif commun

L'importance de l'objectif de l'Union africaine ne saurait se comprendre sans le rapprocher avec les objectifs respectifs des grandes communautés mondiales.

### 1. Approche benchmarking pour comprendre l'objectif de l'UA

L'Union africaine (UA) est une organisation continentale qui vise à promouvoir l'intégration, le développement économique et la coopération entre les pays africains. Son agenda économique est axé sur la réalisation de l'Agenda 2063 dont l'objectif est de « promouvoir et atteindre le Développement pour un marché de près de 1,3 milliards de consommateurs ». Cet objectif repose sur une vision. L'étude reposant sur l'approche benchmarking, il est important de passer en revue les autres communautés afin de percevoir les principales différences d'un marché à l'autre.

Les principaux objectifs de marché<sup>5</sup> de l'Union Africaine, l'Union Européenne, l'Asie et les Amériques diffèrent en fonction de leurs contextes politiques, économiques et sociaux. Voici quelques-aspects qui les caractérisent quant aux objectifs :

- *Union Africaine* : L'objectif principal de l'Union Africaine est de promouvoir l'intégration régionale et le développement économique sur le continent.

L'Union Africaine cherche à créer un marché unique africain en éliminant les obstacles au commerce et en favorisant l'intégration économique entre les pays membres. Son objectif est également de renforcer la compétitivité économique de l'Afrique sur le marché mondial.

- *Union Européenne* : L'objectif principal de l'Union Européenne est de créer un marché unique intégré de 27 pays membres. L'Union Européenne vise à promouvoir la libre circulation des biens, des services, des personnes et des capitaux entre ses pays membres. Elle cherche également à promouvoir la cohésion économique et sociale entre les États membres et à renforcer leur compétitivité mondiale.
- *Asie* : L'objectif principal de l'Asie varie en fonction des différentes organisations régionales telles que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et la Communauté économique de l'Asie du Sud (SAARC). L'ASEAN cherche à créer un marché unique de biens, de services, de main-d'œuvre et d'investissements entre ses membres. L'objectif principal de la SAARC est de promouvoir la coopération économique et l'intégration régionale entre les pays d'Asie du Sud.
- *Amériques* : Les objectifs des différents accords commerciaux en Amérique, tels que l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et le Marché commun du Sud (MERCOSUR), diffèrent également. L'ALENA vise à créer un marché intégré entre les États-Unis, le Canada et le Mexique, en éliminant les barrières commerciales, et en facilitant les échanges. Le MERCOSUR cherche à promouvoir l'intégration économique et politique entre les pays d'Amérique du Sud, en encourageant le commerce et les investissements régionaux.

## II. Des défis prioritaires de l'Union Africaine

La transformation économique et structurelle, l'industrialisation, le commerce intra-africain, l'intégration régionale, les infrastructures, la gouvernance économique,

<sup>5</sup> Il convient de noter que ces objectifs ne sont pas figés, ils peuvent évoluer et sont susceptibles d'être influencés par les politiques nationales et les dynamiques internationales.

l'autonomisation des femmes et des jeunes, l'innovation et le développement des capacités.

### III. Objectifs spécifiques

Il est important de comprendre l'inscription de chaque communauté à la politique de développement de l'Union africaine.

#### 1. Des modalités stratégiques différentes en Afrique centrale et en Afrique de l'est

Nous partons de la réalité selon laquelle les communautés respectives d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Est ont chacune sa propre stratégie et sa vision spécifique pour le développement économique de leurs régions, et ce, en alignement à celle commune de l'Agenda 2063 de l'UA, car, ces communautés travaillent en collaboration avec l'UA pour promouvoir l'intégration régionale et le développement économique du continent.

#### 2. CEEAC et CEMAC (Afrique centrale)

La Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) ont développé diverses stratégies de portée régionale pour consolider l'intégration économique et le développement durable en Afrique centrale. Ces stratégies mettent l'accent sur des domaines tels que l'intégration économique régionale, le développement des infrastructures, le commerce frontalier, l'industrialisation, l'énergie, l'agriculture durable et l'environnement.

#### 3. CAE (Afrique de l'Est)

La CAE, quant à elle, a mis en place sa vision économique commune pour les États membres de l'Afrique de l'Est. Elle est principalement axée sur la promotion de l'intégration économique régionale. Sa stratégie de développement régional vise à accélérer la croissance économique, à promouvoir l'industrialisation, le commerce, les infrastructures régionales et les investissements. Elle met également l'accent sur son implication au marché commun, à la facilitation du commerce transfrontalier et à la coordination des politiques économiques entre les pays de sa région.

## IV. Facteurs déterminants pour la croissance et le développement

Parce qu'ils ont fait leurs preuves ailleurs, quatre principaux facteurs sont retenus dans le cadre de cette étude : la politique Agricole commune (PAC) ; la productivité agricole dans le cadre de la stratégie des volumes ; l'industrialisation agricole pour la transformation des matières ; la compétitivité fondée sur l'avantage concurrentielle des produits.

### 1. La politique agricole commune

La PAC doit trouver un équilibre entre la production agricole, la protection de l'environnement, la sécurité alimentaire, la gestion des risques, l'équité sociale et la diversification économique pour répondre aux défis actuels et futurs de l'agriculture européenne. Ses principaux facteurs sont :

- *Évolution de la demande alimentaire* : La population mondiale augmente constamment, ce qui entraîne une demande croissante de produits agricoles. Cela crée des opportunités pour les agriculteurs, mais aussi des défis en termes de sécurité alimentaire et de durabilité. Ce qui ira exponentiellement par rapport au rythme de croissance de l'Afrique ;
- *Pressions environnementales* : L'agriculture est souvent associée à des problèmes environnementaux tels que la pollution de l'eau, la déforestation et la perte de biodiversité. L'état des lieux de la PAC doit prendre en compte ces problématiques et proposer des mesures pour promouvoir une agriculture plus respectueuse de l'environnement ;
- *Évolution des marchés internationaux* : La libéralisation du commerce agricole entraîne des répercussions sur les producteurs européens, en particulier dans les secteurs où ils sont confrontés à une concurrence intense de la part de pays tiers. L'état des lieux de la PAC doit prendre en compte cette réalité pour maintenir la compétitivité de l'agriculture européenne.
- *Volatilité des prix et des revenus agricoles* : Les agriculteurs sont souvent exposés à des variations des prix des produits agricoles et des revenus agricoles, ce qui peut créer des difficultés financières. L'état des lieux de la PAC doit trouver des

moyens d'atténuer cette volatilité et de soutenir les agriculteurs dans la gestion des risques ;

- *La diversification économique* : La dépendance croissante de nombreux agriculteurs à une seule culture ou à un seul élevage peut les rendre vulnérables aux chocs économiques. La PAC doit promouvoir la diversification des exploitations agricoles pour garantir leur viabilité économique à long terme ;
- *La gestion des risques* : Les agriculteurs font face à de nombreux risques tels que les fluctuations des prix des produits agricoles, les catastrophes naturelles et les maladies animales. La PAC doit offrir des instruments de gestion des risques pour aider les agriculteurs à faire face à ces défis.

Les perspectives de la PAC sont influencées par les déterminants mentionnés précédemment, ainsi que par d'autres facteurs de prospective tels que :

- *Transition vers une agriculture durable* : Il y a une demande croissante de la société en faveur d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement et du bien-être animal. Les perspectives de la PAC doivent donc inclure ces exigences et des mesures pour soutenir cette transition vers une agriculture durable ;
- *Innovation et numérisation* : L'agriculture est de plus en plus soutenue par des technologies et des pratiques innovantes, telles que l'agriculture de précision et la blockchain. Les perspectives de la PAC doivent encourager l'adoption de ces technologies pour améliorer l'efficacité et la durabilité de l'agriculture européenne ;
- *Politiques* : La PAC est liée à d'autres politiques de développement telles que la politique commerciale, la politique environnementale et la politique de développement rural. Les perspectives de la PAC doivent prendre en compte ces interactions pour favoriser une cohérence entre les politiques ;
- *Participation des parties prenantes* : Les perspectives de la PAC doivent être élaborées en collaboration avec les parties prenantes, y compris les agriculteurs, les organisations environnementales et les consommateurs. Il est important de prendre en compte leurs besoins et leurs préoccupations pour assurer le succès de la politique agricole commune.

## 2. Productivité agricole et stratégie des volumes

*La productivité agricole* est une mesure d'efficacité de la production agricole, c'est-à-dire la quantité de nourriture produite par unité de terre, de main-d'œuvre ou de capital investi. Une productivité agricole élevée est cruciale pour répondre à la demande croissante de produits alimentaires dans le monde.

En ce qui concerne *la stratégie des volumes de viande, de poisson, de riz et de maïs*, cela concerne les décisions prises par les agriculteurs et les acteurs de l'industrie agricole pour augmenter la production de ces produits spécifiques :

- Pour *la viande*, la stratégie des volumes concerne l'élevage intensif pour augmenter la production de viande bovine, porcine, caprine ou avicole. Cela pourrait inclure des pratiques telles que l'utilisation de l'alimentation animale améliorée, la gestion génétique et l'optimisation des conditions d'élevage pour obtenir des rendements plus élevés ;
- Pour *le poisson*, la stratégie des volumes comporte l'aquaculture intensive, c'est-à-dire l'élevage de poissons et d'autres animaux aquatiques dans des conditions contrôlées. L'objectif serait d'augmenter la production de poissons d'élevage pour répondre à la demande croissante de produits de la mer ;
- En ce qui concerne *le riz et le maïs*, la stratégie des volumes inclut l'utilisation de technologies de pointe telles que les semences génétiquement modifiées ou l'irrigation améliorée pour augmenter les rendements agricoles. Cela pourrait également impliquer des programmes de formation et d'éducation des agriculteurs pour améliorer leurs pratiques agricoles et leur utilisation des intrants agricoles.

## 3. La transformation par l'industrialisation agricole

### 3.1. Prise en compte de la vision de l'agenda 2063

Il convient de rappeler que l'Agenda 2063 est une vision stratégique à long terme pour l'Afrique, elle a été élaborée par l'Union africaine pour accélérer le développement du continent à travers quatre principales priorités thématiques, parmi lesquelles l'axe d'implémentation des Économies transformées, inclusives et durables qui, entre autres comportent :

- La fabrication à forte intensité de main-d'œuvre, soutenue par la valeur ajoutée aux produits de

base et le doublement de la productivité totale des facteurs agricoles, sera atteinte d'ici 2023 ;

- Les débuts de l'économie bleue à valeur ajoutée : pêche, tourisme côtier respectueux de l'environnement, produits de la biotechnologie marine et opérations portuaires vont émerger ;
- *Des centres d'industrialisation régionaux liés aux chaînes de valeur mondiales et aux bourses de produits seront en place d'ici 2023 ;*
- Au moins 17% des eaux terrestres et intérieures et 10% des zones côtières et marines auraient été préservés et 30% des agriculteurs, des pêcheurs et des pasteurs pratiquent des systèmes de production résilients au climat.

### 3.2. Conditions préalables de mise en œuvre et agro industrialisation

Ces quatre objectifs ici retenus sont en droite ligne avec la stratégie de l'UA visant à stimuler l'industrialisation des quatre produits (viandes, poisson, riz et maïs) impliquerait les mesures suivantes dont il convient de prendre en compte pour l'évaluation :

- *Investir dans les infrastructures* : Mettre en place des infrastructures adéquates telles que des abattoirs, des usines de transformation des produits de la mer, des installations de transformation du riz et du maïs. Cela permettra d'améliorer la capacité de transformation locale et de réduire la dépendance aux importations ;
- *Soutenir l'agriculture locale* : Encourager les petits agriculteurs à se spécialiser dans la production locale de viande, de poisson, de riz et de maïs en leur fournissant des formations techniques, des semences de qualité et un accès au crédit. Promouvoir l'utilisation de techniques agricoles durables pour augmenter la productivité et minimiser l'impact sur l'environnement ;
- *Favoriser la recherche et le développement* : Encourager la recherche et le développement dans le domaine de la production de viande, de poisson, de riz et de maïs afin d'améliorer les variétés, les techniques de culture et de transformation. Soutenir les institutions de recherche agricole et faciliter le

transfert de technologie entre les pays de la Communauté économique ;

- *Créer des incitations fiscales* : Mettre en place des incitations fiscales telles que des exemptions ou des réductions d'impôts pour les industries qui investissent dans la production locale de viande, de poisson, de riz et de maïs. Cela encouragera les investissements et favorisera la croissance de ces secteurs ;
- *Renforcer les capacités de commercialisation* : Mettre en place des mécanismes de commercialisation et de distribution efficaces pour promouvoir les produits locaux. Mettre en réseau les producteurs, les transformateurs et les distributeurs pour faciliter le commerce intrarégional et international. Promouvoir les certifications de qualité et garantir le respect des normes sanitaires pour favoriser l'exportation.

S'agissant de l'agro-industrialisation des produits de grande consommation, chaque Communauté Économique des États de l'Afrique a pour objectif de promouvoir l'intégration régionale et le développement économique des pays membres. Dans le domaine de l'agro industrialisation, chaque communauté économique inscrite à la production de viande, de poisson, de riz et de maïs devra :

- Pour ce qui est de la viande, encourager le développement de l'élevage intensif et de la transformation de la viande dans la région. Il s'agit de promouvoir la production d'animaux de qualité et de soutenir l'industrie de la transformation de la viande pour répondre à la demande croissante en produits carnés ;
- En ce qui concerne le poisson, mettre l'accent sur la pêche durable et la pisciculture. Il s'agit de développer des pratiques de pêche responsables et de promouvoir l'aquaculture pour augmenter la production de poisson dans la région ;
- En ce qui concerne le riz, susciter la production locale et réduire les importations le cas échéant. Des mesures seront prises pour améliorer les rendements et la productivité des cultures de riz

dans la région, ainsi que pour promouvoir la transformation du riz pour augmenter sa valeur ajoutée ;

- Quant au maïs, encourager la production et la transformation de cette céréale fondamentale dans l'alimentation de la région. Des efforts seront faits pour améliorer les rendements et la qualité du maïs, ainsi que pour promouvoir la transformation du maïs en farine, semoule, etc. ;
- En soutenant l'agro-industrialisation de la viande, du poisson, du riz et du maïs, la communauté visera à assurer la sécurité alimentaire, à réduire les importations et à promouvoir le développement économique des pays membres de l'Afrique centrale ;
- Sensibiliser les consommateurs locaux : Mettre en place des campagnes de sensibilisation pour encourager les consommateurs locaux à préférer les produits locaux de viande, de poisson, de riz et de maïs. Mettre en valeur les avantages de consommer des produits locaux tels que la fraîcheur, la traçabilité et le soutien à l'économie locale.

En mettant en œuvre des stratégies pertinentes, il sera possible de stimuler l'industrialisation des produits de viande, de poisson, de riz et de maïs dans la Communauté et de réduire la dépendance aux importations le cas échéant. Cela favorisera la croissance économique, la création d'emplois locaux et renforcera la sécurité alimentaire dans la région.

#### 4. Compétitivité fondée sur l'avantage concurrentiel des produits

Plusieurs facteurs expliquent l'absence de compétitivité des pays de la Communauté économique des États de l'Afrique pour les produits tels que la viande, le poisson, le riz et le maïs et il faudrait les prendre en compte pour un état des lieux :

- En abordant ces problèmes, les économies de l'espace CEMAC, CEEAC et CAE pourraient améliorer leur compétitivité dans les secteurs de la viande, du poisson, du riz et du maïs, ce qui pourrait favoriser le développement économique régional.
- Infrastructure déficiente : Les économies de l'espace CEMAC, CEEAC et CAE souffrent généralement

d'infrastructures de transport et de logistique insuffisantes, notamment des routes, des ports et des aéroports, ce qui entraîne des coûts élevés et des retards dans la livraison des produits agricoles.

- Faible productivité agricole : Les économies de l'espace CEMAC, CEEAC et CAE ont souvent une faible productivité agricole en raison de l'utilisation limitée de techniques modernes, de l'accès limité aux intrants agricoles et aux technologies, ainsi que de la fragmentation des terres agricoles.
- Insuffisance des investissements agricoles : Les gouvernements des économies de l'espace CEMAC, CEEAC et CAE ont souvent alloué un faible budget à l'agriculture, entraînant un manque d'investissements dans les infrastructures agricoles, la recherche et le développement, ainsi que dans la formation et l'éducation des agriculteurs.
- Dépendance aux importations : Les économies de l'espace CEMAC, CEEAC et CAE dépendent souvent des importations de produits agricoles, ce qui rend leurs productions domestiques moins compétitives en termes de prix. Les importations à bas prix subventionnées provenant d'autres pays peuvent également entraver la compétitivité des produits locaux.
- Barrières commerciales et réglementaires : Des barrières commerciales et réglementaires, telles que les droits de douane élevés, les quotas d'importation et les obstacles non tarifaires, peuvent limiter les exportations de produits agricoles de l'espace CEMAC, CEEAC et CAE vers d'autres régions, rendant ainsi les produits moins compétitifs.
- Manque de coordination régionale : La coordination régionale dans le secteur agricole est souvent faible dans l'espace CEMAC, CEEAC et CAE, ce qui limite les possibilités de collaboration et de mise en commun des ressources, et nuit à la compétitivité régionale.
- Faible chaîne de valeur agricole : Les économies de l'espace CEMAC, CEEAC et CAE ont souvent des chaînes de valeur agricoles peu développées, avec une absence de transformation locale des produits agricoles en produits à plus forte valeur ajoutée. Cela limite la compétitivité des produits agricoles régionaux sur le marché international.

Au terme de ce premier chapitre visant à délimiter le champ du sujet sur l'évaluation de l'état des lieux, le second chapitre mettra en relief les stratégies mises en œuvre pour ces produits de grande consommation.

# CHAPITRE 2 : PRINCIPAUX DÉFIS À RELEVER POUR DÉVELOPPER LES QUATRE PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION

Dans les faits, l'agriculture constitue le vecteur de stabilité alimentaire partagée par les deux communautés, cependant les modalités de mise en œuvre diffèrent d'une communauté à l'autre, d'où l'importance de cerner la dimension perceptive de chaque communauté.

## I. Dimension perceptive et de mise en œuvre des stratégies spécifiques

Sur certains aspects, la dimension perceptive est commune à chaque stratégie communautaire, fit-elle spécifique, c'est dans cette optique que certaines contributions ont été retenues dans le cadre de ces travaux. Aussi, certains auteurs ont-ils travaillé sur les points communs (Produits de grande consommation agricole, facteurs clés d'évaluation des politiques économiques de croissance inclusive, orientation d'importance mondiale données par des acteurs clés en matière agricole...). C'est le cas de la Banque Mondiale. (2011); World Trade Organization, (2013); United Nations. (2014) ; Sanogo, V. (2013) ; Amani, L., (2014) ; Addis Ababa University, (2015) ; FAO. (2016) ; Gbetibouo, G. A. (2010) ; Ouedraogo, F., & Agboh-Noameshie, A. (2012) dont les apports sont retenus dans ce cadre.

### 1. De l'enjeu des produits de grande consommation

Au-delà de la volonté politique des Chefs d'Etat à répondre aux ODD et à la recherche de la stabilité alimentaire. En effet, la vision collective partagée des dirigeants en Afrique en ce qui concerne les produits de grande consommation tels que la viande, le poisson, le riz et le maïs est axée sur la sécurité alimentaire, l'autonomie agricole, la promotion des produits locaux, la valorisation et la transformation des matières premières agricoles, ainsi que la durabilité environnementale. Toutefois, dans la perspective d'un état des lieux, il est important d'identifier les facteurs clés d'évaluation ainsi que les principales orientations des politiques mises en œuvre par les acteurs clés.

### 2. Des facteurs clés pour évaluer une politique économique de croissance inclusive des produits de consommation de base (viande, poisson, riz, maïs)

Parmi les facteurs à retenir il convient de reposer toute évaluation sur ces aspects macroéconomiques et sociaux

d'importance que devraient retenir l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Est à savoir :

- Accès équitable aux ressources par tous les acteurs ;
- Investissement dans les infrastructures : routes, les entrepôts de stockage et les réseaux de distribution sont essentiels pour garantir que les produits de consommation de base atteignent efficacement les consommateurs, en particulier ceux vivant dans les zones rurales ;
- Les politiques économiques de croissance inclusive doivent viser à réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire en garantissant l'accès de ces populations à des produits de qualité à des prix abordables
- La croissance économique doit être réalisée de manière durable en préservant les ressources naturelles sur lesquelles ces produits de consommation de base dépendent – la prise en compte les besoins des groupes marginalisés et vulnérables..

## II. Prise en compte des orientations des acteurs clés de l'agriculture mondiale et de l'Afrique

Les acteurs clés jouent un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs du CAADP<sup>6</sup>, tels que la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire, la création d'emplois et le développement durable en Afrique et ce rôle doit être pris en compte dans la conception et la mise en œuvre des stratégies agricoles des produits de grande consommation. Ces acteurs sont principalement :

- *Les gouvernements* : De chaque pays africain qui doivent jouer un rôle central dans la mise en œuvre

<sup>6</sup> Le Programme de Développement Agricole Intégré et Durable en Afrique (CAADP) est le cadre politique de l'Afrique pour la transformation agricole, la

création de richesse, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la croissance économique et la prospérité pour tous.

du CAADP. Ils sont responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques agricoles nationales, de l'allocation des ressources et de la coordination des initiatives agricoles au niveau national ;

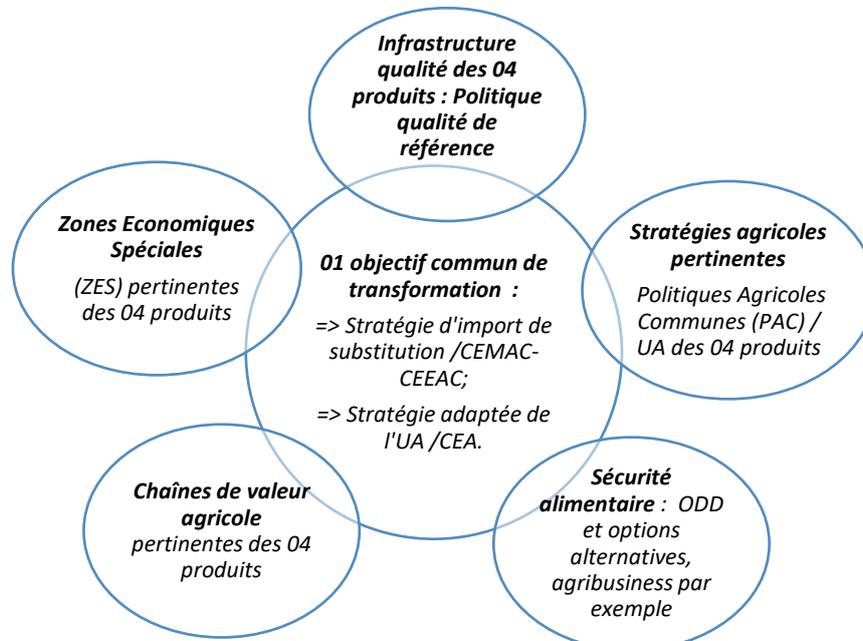
- *Les organisations régionales* telles que la Commission de l'Union africaine et ses partenaires de développement, jouent un rôle de coordination et d'appui dans la mise en œuvre du CAADP au niveau régional. Elles facilitent la collaboration entre les pays, la mobilisation des ressources et l'échange de bonnes pratiques agricoles ;
- *Les organisations de la société civile* y compris les ONG et les groupes d'agriculteurs, jouent un rôle de plaidoyer en faveur de politiques agricoles inclusives et durables. Elles représentent les intérêts des agriculteurs et des communautés rurales, et contribuent à la mise en œuvre et à la surveillance du CAADP ;
- *Le secteur privé* (coopératives et investisseurs), joue un rôle important dans la transformation de l'agriculture africaine. Il apporte des capitaux, des technologies, des compétences et des marchés, et

contribue ainsi à la croissance économique et à la création d'emplois dans le secteur agricole ;

- *Les partenaires de développement* (institutions financières internationales, agences de développement, bailleurs de fonds), soutiennent la mise en œuvre du CAADP en fournissant des financements, une expertise technique et une assistance technique. Ils aident également à mobiliser des ressources supplémentaires pour l'agriculture africaine ;
- *Les Marchés de capitaux* (Marché monétaires, Bourses de valeurs, Bourses de marchandises et de produits), jouent un rôle pour le financement durable des projets et au respect de la qualité des produits pour les bourses de produits.

Cette première partie visait donc à ressortir ces différents défis à valeur d'objectifs principaux de dressage de l'état des lieux, afin de les mettre en harmonie avec le programme économique de l'Union africaine dans les deux communautés d'étude. La figure 2 qui suit a mis en exergue ces différents éléments sur lesquels la deuxième partie de cette étude en fera une évaluation globale de manière à ressortir les différents gaps qui serviront à la troisième partie.

Figure 2: Développement des quatre produits de grande consommation et principaux défis à relever



En conclusion, le premier bilan des prérequis dans le secteur agricole des produits de grande consommation depuis la déclaration des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine en novembre 2022 a été donné, avec un constat des progrès significatifs dans la volonté de réussir le pari de l'agro-transformation, mais les défis modélisés en objectifs persistent sous réserves des défis indirects en l'occurrence

celui de l'industrialisation et du financement des investissements liés. Une collaboration continue entre les pays africains et avec les partenaires pour donner une lecture complète sur ces principales attentes par rapports aux quatre produits et ce, tant en Afrique centrale qu'en Afrique de l'est.

## **Partie II : État des lieux des quatre produits de grande consommation en vue de l'économie de transformation industrielle dans les deux communautés de l'étude**

Cette deuxième partie de l'étude vise à répondre à la principale question suivante : *Quel état des lieux peut-on dresser en vue de prendre des décisions pertinentes permettant de mettre le cap sur une meilleure solution pour l'économie de transformation de la viande, du poisson, du riz et du maïs dans l'espace CEMAC, CEEAC et CAE?*

Pour y parvenir, elle s'appuiera sur le cadrage des enjeux et défis prioritaires à valeur d'objectifs, esquissés dans la première partie de cette étude. Pour cela cette deuxième partie procèdera par les principaux points suivants :

- De la présentation des défis prioritaires à valeur d'objectifs ;
- Des modalités spécifiques de déploiement ;
- A l'état des lieux sur la base de quatre produits agricoles de grande consommation.

## Chapitre 3 : De la présentation des défis prioritaires a valeur d'objectifs

### I. Rappel des tendances économiques agricoles des communautés visées par l'étude

Nonobstant une analyse statistique approfondie de l'ensemble, les principaux indicateurs statistiques historiques (Importations, exportations, balance commerciale...) de l'agriculture de grande consommation, il convient de donner un aperçu des tendances économiques générales des produits (Viande, Poisson, Riz et Maïs), à travers chaque communauté de l'étude :

Pour l'Afrique centrale, ces indicateurs sont caractérisés par les tendances suivantes :

- Les importations de viande, poisson, riz et maïs en Afrique centrale ont augmenté au fil des années, en raison de la demande croissante de la population et de la limitation de la production locale. La tendance générale permet de mettre en relief le fait que les pays de la région importent souvent ces produits alimentaires pour combler leurs déficits de production ;
- Pour cela, il est à relever que les pays d'Afrique centrale ont généralement une faible capacité d'exportation dans le secteur de l'agriculture de grande consommation. Cependant, certains pays, comme le Cameroun, exportent une quantité limitée de produits agricoles vers d'autres pays de la région ;
- En raison des importations plus importantes que les exportations, la conséquence est que la balance commerciale dans le domaine de l'agriculture de grande consommation en Afrique centrale est généralement négative. Cela signifie que la région dépend fortement des importations pour répondre à la demande interne ;
- Malgré cette dépendance vis-à-vis des importations, certains pays de la région, comme le Cameroun, le Gabon et la République du Congo, ont une production locale significative de viande, poisson, riz et maïs. Cependant, cette production est souvent insuffisante pour répondre à la demande intérieure croissante et à l'impératif de la stabilité alimentaire.

Pour l'Afrique de l'Est cependant, on note également avec peu de variante, une tendance quasi-similaire

aux tendances de l'Afrique centrale avec une certaine démarcation de certains pays :

- La région de l'Afrique de l'Est importe une quantité significative de viande, de poisson, de riz et de maïs pour répondre à la demande intérieure. Cependant, il n'y a pas de données précises sur les importations agricoles spécifiques à chaque pays ;
- L'Afrique de l'Est a une capacité limitée d'exportation de viande, de poisson, de riz et de maïs en raison de contraintes de production et d'infrastructures. Cependant, certains pays tels que le Kenya et la Tanzanie exportent une quantité limitée de viande et de poisson vers d'autres pays de la région ;
- La balance commerciale agricole (différence entre les exportations et les importations) de la région de l'Afrique de l'Est est généralement déficitaire, en raison de la dépendance aux importations de ces produits de grande consommation. Cette dépendance est principalement due à une infrastructure de production agricole insuffisante pour répondre à la demande croissante de la population.

### II. Présentation générale des principaux défis (objectifs prioritaires identifiés)

Cette présentation se rapporte aux points principaux de notre figure 2 qui précède, à savoir : l'infrastructure qualité – la vision de la politique agricole – la sécurité alimentaire – la voie prioritaire et accordé aux chaînes de valeur en tant qu'approche opérationnelle industrielle la plus efficace – l'organisation en Zones Economiques Spéciales de nouvelle génération (ZES). Ces éléments seront présentés dans cet ordre de leur énumération.

#### 1. Infrastructure qualité de soutien à l'agriculture comme déterminant principal de l'agro-transformation

L'infrastructure de qualité spécifique à la transformation industrielle des produits agricoles comprend différents

éléments nécessaires pour garantir, la récolte, la transformation et la conservation des produits agricoles de manière sûre et efficace. L'infrastructure qualité indispensable à la transformation industrielle efficace des produits agricoles de grande consommation présente plusieurs spécificités essentielles. En voici quelques-unes :

- Contrôle de la matière première : Pour assurer une transformation efficace des produits agricoles, il est indispensable de mettre en place des contrôles rigoureux sur la qualité de la matière première. Cela implique des normes et des protocoles stricts pour garantir que les produits agricoles répondent aux critères de qualité requis ;
- Traçabilité : La traçabilité est un aspect crucial de l'infrastructure qualité dans la transformation des produits agricoles. Il est important de pouvoir retracer l'origine des produits, les étapes de production et les conditions de transport, afin de garantir la sécurité alimentaire et de pouvoir gérer d'éventuelles rappels de produits ;
- Normes de sécurité alimentaire : La transformation des produits agricoles implique des processus de transformation et de stockage qui doivent respecter des normes strictes en matière de sécurité alimentaire. Cela inclut des procédures de nettoyage et de désinfection, le respect des températures de stockage appropriées et la gestion des allergènes potentiellement présents dans les produits ;
- Contrôle qualité en continu : Une infrastructure qualité efficace implique la mise en place de procédures de contrôle qualité tout au long du processus de transformation. Cela peut inclure des tests microbiologiques, chimiques et physiques pour vérifier la conformité des produits aux normes de qualité définies ;
- Certification et agréments : De nombreux pays et organismes de régulation ont mis en place des certifications et des agréments spécifiques pour garantir la qualité et la sécurité des produits agricoles transformés. Les entreprises doivent s'engager à respecter ces normes et obtenir les certifications nécessaires pour pouvoir commercialiser leurs produits ;
- Gestion des déchets : La transformation industrielle des produits agricoles génère souvent des déchets qu'il est essentiel de gérer de manière appropriée. Cela peut inclure le recyclage des matériaux, la mise en place de procédures de traitement des déchets et

la réduction de la quantité de déchets générés par le processus de transformation.

En résumé, l'infrastructure qualité essentielle à la transformation industrielle efficace des produits agricoles de grande consommation doit garantir des contrôles rigoureux sur la matière première, assurer la traçabilité des produits, respecter les normes de sécurité alimentaire, mettre en place des procédures de contrôle qualité en continu, obtenir les certifications nécessaires et gérer de manière appropriée les déchets générés par le processus de transformation.

## 2. De la politique agricole commune

La politique agricole commune de l'Union Africaine est un ensemble de mesures et de principes adoptés par les pays membres de l'Union Africaine pour promouvoir le développement agricole en Afrique. Cette politique vise à renforcer la sécurité alimentaire, à améliorer les revenus des agriculteurs, à promouvoir le commerce agricole intra-africain et à stimuler la croissance économique du continent.

## 3. De la sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire de l'Union Africaine se réfère à la capacité de chaque pays membre de l'Union Africaine à assurer la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation adéquate des denrées alimentaires pour tous les individus de manière régulière. Cela implique également l'élimination de la faim, de la malnutrition et de la sous-nutrition dans la région.

Pour atteindre cet objectif, l'Union Africaine met en place des politiques et des programmes visant à renforcer la production agricole, à améliorer les infrastructures et les technologies agricoles, à promouvoir l'éducation et la formation dans le domaine agricole, à soutenir les petits exploitants agricoles et à faciliter l'accès aux marchés pour les produits alimentaires.

La sécurité alimentaire de l'Union Africaine vise également à renforcer la résilience des communautés face aux chocs et aux crises, telles que les conflits, les catastrophes naturelles et les pandémies. Elle encourage également la diversification des sources de revenus des agriculteurs et promeut des pratiques agricoles durables pour préserver l'environnement. En assurant la sécurité alimentaire, l'Union Africaine contribue à la réalisation de nombreux objectifs de développement durable, tels que l'élimination de la pauvreté,

la promotion de la santé et du bien-être, l'éducation de qualité, l'égalité des sexes, la réduction des inégalités et la protection de l'environnement.

#### 4. L'approche chaînes de valeur agricole

Les chaînes de valeur agricoles retenues par l'Union Africaine concernent des secteurs de production agricole qui ont été identifiés comme étant stratégiques pour le développement économique et social du continent africain. Ces chaînes de valeur visent à améliorer la productivité agricole, à promouvoir la transformation des produits agricoles et à favoriser l'accès aux marchés locaux et internationaux.

Les chaînes de valeur agricoles retenues par l'Union Africaine peuvent varier d'un pays à l'autre, en fonction des ressources naturelles disponibles, des besoins locaux et des avantages compétitifs de chaque pays. Cependant, certaines chaînes de valeur sont communément retenues à travers le continent, telles que :

- La chaîne de valeur du cacao : l'Afrique est l'un des principaux producteurs mondiaux de cacao. La transformation du cacao en produits finis comme le chocolat offre des opportunités de valeur ajoutée et de création d'emplois ;
- La chaîne de valeur du café : de nombreux pays africains produisent du café de haute qualité. La promotion de la qualité, la transformation et la commercialisation du café africain sur le marché international peuvent stimuler la croissance économique ;
- La chaîne de valeur du coton : l'Afrique est également un important producteur de coton. La transformation du coton en produits finis tels que les textiles et les vêtements peut soutenir le développement industriel et favoriser la création d'emplois dans le secteur manufacturier ;
- La chaîne de valeur des fruits et légumes : l'Afrique dispose d'une grande variété de fruits et légumes qui ont un fort potentiel pour l'exportation vers les marchés internationaux. La promotion de la transformation et de la commercialisation de ces produits peut stimuler les revenus des agriculteurs et soutenir la sécurité alimentaire ;
- La chaîne de valeur de l'élevage : l'élevage est une activité économique importante dans de nombreux pays africains. L'amélioration de la productivité de l'élevage, la transformation des produits de l'élevage tels que la viande et le lait, et l'accès aux

marchés locaux et régionaux peuvent contribuer à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté.

L'Union Africaine encourage les États membres à investir dans ces chaînes de valeur agricoles pour promouvoir le développement agricole durable, la sécurité alimentaire et la création d'emplois.

#### 5. Des zones économiques spéciales spécifiques adaptées à l'environnement de micro-exploitation de transformation

Les Zones Économiques Spéciales (ZES) retenues par l'Union Africaine sont des zones désignées à l'intérieur d'un pays pour promouvoir l'investissement, renforcer la compétitivité économique et stimuler le développement industriel sur la base des chaînes de valeur. Ces zones offrent un environnement réglementaire et fiscal favorable, des infrastructures de qualité et des incitations économiques attractives pour attirer les investisseurs nationaux et étrangers.

Ces ZES contribuent à dynamiser le commerce intrarégional, attirer les investissements directs étrangers, créer des emplois et stimuler la croissance économique. Elles jouent un rôle essentiel à la promotion d'un développement économique durable et inclusif sur le continent africain. Il existe des aspects spécifiques à relever dans les zones économiques spéciales (ZES) qui varient en fonction de leur localisation géographique et de leurs objectifs spécifiques. Voici quelques-uns des aspects les plus courants :

- Les ZES offrent généralement des incitations fiscales pour attirer les investisseurs. Cela peut inclure des réductions d'impôts, des exonérations fiscales, des droits de douane réduits ou même des zones franches totalement exemptes de taxes ;
- Les ZES peuvent être soumises à des réglementations assouplies, ce qui facilite les procédures administratives et permet une plus grande flexibilité commerciale. Cela peut inclure des réglementations du travail moins strictes, une réglementation environnementale plus souple ou des régimes d'immigration simplifiés ;
- Les ZES sont souvent dotées d'infrastructures modernes et de qualité, telles que des ports, des aéroports, des parcs industriels, des zones logistiques, des réseaux de transport efficaces,

- des centres de recherche et des zones résidentielles pour les travailleurs ;
- Les ZES sont souvent situées dans des régions où la main-d'œuvre est à la fois qualifiée et moins chère. Cela peut aider les entreprises à réduire leurs coûts de production tout en bénéficiant d'une main-d'œuvre qualifiée et formée ;
  - Les ZES peuvent bénéficier de régimes douaniers spéciaux qui facilitent les importations et les exportations. Cela peut inclure des procédures douanières simplifiées, des entrepôts de stockage, des zones franches pour le traitement des marchandises ou même des accords de libre-échange avec d'autres pays ;
  - Les ZES peuvent être situées dans des régions à proximité de marchés importants, offrant ainsi aux entreprises un accès facile à une clientèle plus large. Cela peut faciliter l'exportation de produits et services vers d'autres pays ou régions ;
  - Certaines ZES ont pour objectif de favoriser l'innovation et la recherche. Ils peuvent offrir des incitations spéciales pour encourager la recherche et le développement technologique, l'établissement de centres de recherche et de développement, ainsi que la collaboration entre les universités, les entreprises et les institutions gouvernementales ;
  - Les ZES sont généralement soutenues par des politiques stables et prévisibles, avec des règles claires et une protection des droits de propriété intellectuelle. Cela offre un environnement commercial favorable et sécurisé pour les investisseurs étrangers.

Ces aspects spécifiques contribuent à créer un environnement propice aux affaires et à attirer les investissements étrangers dans les ZES. Cela peut stimuler la croissance économique, l'emploi et les échanges commerciaux dans ces régions.

# Chapitre 4 : Principales modalités de déploiement stratégique en Afrique Centrale et en Afrique de l'Est

Ce troisième chapitre vise à présenter les principaux aspects de mise en œuvre de la stratégie dans chaque communauté de l'étude (Afrique centrale et Afrique de l'Est).

## I. Afrique centrale et l'import-substitution

### 1. De la politique agricole commune de la ceeac

#### 1.1. Présentation contextuelle de la PAC

La Politique Agricole Commune (PAC) adoptée en 2015 vient d'être révisée au niveau de la CEEAC, (2024)<sup>7</sup>. Cette révision, selon son président de la Commission devait prendre en compte les changements climatiques et thématiques émergentes découlant des ODD des Nations Unies, de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, de la Zone de Libre Echange Africaine (ZLECAF), et les orientations résolument tournées vers la promotion de la souveraineté alimentaire, issues du Sommet sur la Sécurité Alimentaire en Afrique, Dakar 2, en 2023, et ce, selon le Programme Régional d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRIASAN).

#### 1.2. Indicateurs bilan de l'agriculture de grande consommation

Ces indicateurs sont extraits de l'analyse des performances internes du rapport de synthèse du processus de révision de la PAC lors des dernières assises de Yaoundé précitées. Le tableau 01 donne les éléments principaux en lien avec cette étude.

**Tableau 1: Indicateurs des contributions du secteur agricole de la CEEAC**

Indicateurs	Evaluation	Observation
<b>A. CONTRIBUTIONS ECONOMIQUES</b>		
• Secteur agrosylvopastoral	21%	Du PIB soit 50% Pop active
• Cultures vivrières	45%	Du PIB
• Cultures industrielles	25%	Du PIB
• Foresterie	20%	Du PIB
• Elevage et pêche	15%	Du PIB
<b>B. PRODUCTION CEREALIERE</b>	14,84	Millions de tonnes
• Maïs	58%	Première céréale
• Riz	16,6%	Deuxième céréale
• Sorgho	16,21%	Troisième céréale
• Cameroun leader	26,60%	Cameroun
<b>C. PRODUCTION BETAIL</b>	188,49	Millions de têtes en 2021
• Tchad/leader en têtes ruminants	50%	Grandes variations de +45,10%
<b>D. PRODUCTION HALIEUTIQUE</b>	1006180t	En 2020, augmentation 27%
• STP / leader	150,54%	Plus grandes variations
• Rwanda	89,01%	Variations positives
• Angola	64,61%	Variations positives
• Cameroun	26,62%	Variations positives

<sup>7</sup> Dans le cadre de la Conférence régionale sur le processus de révision de la Politique Agricole Commune et du Programme Régional d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de la CEEAC (PAC) Yaoundé, République du Cameroun, du 16 au 18 janvier 2024.

<p>E. RENDEMENTS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Cause principale</li> </ul>	<p>Faible Engrais</p>	<p>Productivité très faible Faible utilisation des engrais</p>
<p>F. DYNAMIQUE COMMERCIALE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Marchandises</li> <li>● Produits agricoles alimentaires</li> <li>● Intrarégionale agricole</li> <li>● Importations intra Afrique-centrale des produits alimentaires</li> <li>● Exportations intra Afrique-centrale des produits alimentaires</li> <li>● Balance commerciale CEEAC / reste du monde</li> <li>● Importations Extra, CEEAC / Afrique</li> <li>● Exportations interafricaines</li> <li>● Importations interafricaines</li> </ul>	<p>Excédentaire Déficitaires 217,473 M/USD  13,77%  12,48%  Déficitaires  Excédentaires  1,85 Mds USD 1,211Mds USD</p>	<p>CEEAC À 216 % CEEAC En 2020, intrarégionale africaine : 8,71% Valeur maximale : 15,59% en 2017  Valeur maximale : 11,27% en 2021 3,85 Mds USD en 2021  1,89 Mds USD Avec une tendance haussière depuis 1995 Tendance baissière faible 1995</p>

Source : Données extraites du rapport de synthèse Conférence régionale sur le processus de révision de la PAC-CEEAC, (2024).

## 2. De la modalité d'import-substitution

Il est annoté que la modalité principale retenue au niveau de la CEEAC par les pays du bloc CEMAC repose sur l'import de substitution. Six principes retenus dans la nouvelle politique agricole commune (PAC) de la CEEAC plaident valablement pour cette cause et donc principalement les principes de régionalité<sup>8</sup>, proportionnalité<sup>9</sup>, Subsidiarité<sup>10</sup>, complémentarité<sup>11</sup>, progressivité<sup>12</sup>, partenariat et souveraineté<sup>13</sup>..., au-delà de ces principes observés, la littérature économique souligne les apports de cette politique dans l'une et l'autre communauté.

Une littérature pertinente dénote de l'importance de la stratégie d'import de substitution :

- Sarah G. Kinyanjui (2008), avait examiné en son temps, les efforts de substitution des importations

dans la Communauté d'Afrique de l'Est en proposant des stratégies pour transformer le secteur des produits de grande consommation en une industrie locale dynamique ;

- Ephraïm Chirwa, Andrew Dorward (2012), ont pu explorer cette stratégie dans le cadre d'une recherche de la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne. Ces auteurs avaient mis l'accent sur l'amélioration de la productivité des petits exploitants agricoles, en y proposant des mesures adaptées à la substitution des importations dans le secteur des produits de grande consommation ;
- Laura German, Mary-Jane Keleher, Carla Roncoli, et al. (2017) l'avaient préconisé également dans le cadre d'une analyse approfondie des problèmes de sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne en y mettant en lumière sur la nécessité d'une stratégie

<sup>8</sup> La CEEAC ne traite que des questions qui concernent au moins deux États membres et 06 États sont concernés par l'import de Substitution.

<sup>9</sup> L'action de la Communauté ne doit pas excéder ce qui est nécessaire pour atteindre les objectifs du traité. Son application doit permettre, entre autres, d'éviter d'imposer à un pays membre, à des réseaux régionaux d'acteurs du secteur agroalimentaire des règles trop contraignantes ou des efforts trop élevés par rapport à ce qui serait raisonnable ou efficace, ce qui est loin de violer ce principe dans le cadre de l'import de substitution.

<sup>10</sup> On ne traite au niveau régional que ce qui ne peut pas être mieux traité au niveau inférieur, national ou local. Ce principe ne met pas en cause la pertinence ou la priorité d'une intervention, mais les modalités et le

niveau de son application, c'est le cas de l'import de substitution dont l'option stratégique a été traité au niveau de la CEMAC.

<sup>11</sup> En raison de l'orientation volontariste de chaque Etat dans cette vision stratégique de l'import-de substitution.

<sup>12</sup> Dans une approche graduelle, permettant de tenir compte des situations nationales, des intérêts des groupes d'acteurs en présence dans le développement des orientations, et ce, de façon à tester et expérimenter les processus et les innovations avant d'envisager leur généralisation à l'échelle de la région. Ce qui en est bien le cas dans cette stratégie.

<sup>13</sup> En tant que sorte d'autonomie visant à la recherche de la sécurité et de la souveraineté alimentaire qui constituent les objectifs clairement indiqués de cette stratégie.

d'import de substitution pour promouvoir la production locale de produits de grande consommation ;

- African Development Bank Group (2021) l'a également suggéré au titre d'une analyse détaillée des perspectives économiques de l'Afrique pour mettre en relief de son importance à promouvoir la production locale par la substitution des importations, voir stimuler la croissance économique dans la région de l'Afrique centrale.

Cette stratégie permet de mieux répondre à divers centres d'intérêt de la mise en œuvre de cette modalité de manière pertinente au sujet :

- Des objectifs de la stratégie d'import de substitution ;
- Des produits importés à substituer par des produits locaux ;
- Des avantages et inconvénients de la substitution des importations de ces produits ;
- Des Etats qui disposent des ressources et des capacités nécessaires pour mettre en place la substitution de ces produits d'importations ;
- De la connaissance de la demande actuelle des produits importés permettant de savoir si la demande des produits locaux est-elle suffisante pour justifier la substitution des importations actuelles ;
- De la situation concurrentielle sur le marché de ces produits locaux afin de savoir quel est l'avantage compétitif par rapport des concurrents locaux ;
- Des partenariats et les alliances possibles pour soutenir la stratégie d'import de substitution ainsi que des collaborations avec d'autres acteurs locaux et les bénéfices potentiels à tirer ;
- De la réglementation en vigueur en ce qui concerne l'importation et la substitution des importations dans le pays et la capacité des acteurs à s'inscrire à cette réglementation ;
- Des implications financières et opérationnelles de la substitution des importations et la capacité de chaque Etat de la communauté à asseoir une culture de changement de ses acteurs pour accompagner la transition ;
- De la capacité de la Communauté à mettre sur pied une évaluation des résultats de la stratégie d'import de substitution avec des indicateurs clés de performance pour évaluer le succès de cette stratégie.

## II. Afrique de l'est et sa stratégie d'alignement par adaptation aux objectifs de l'agenda 2063

### 1. Éléments de littérature sur la politique agricole (PAC) de l'union européenne

Pour ce qui est de l'Afrique de l'Est, elle se trouve quasiment dans une stratégie adaptée à la politique agricole de l'Union Africaine. On note dans ce cadre quelques contributions significatives, il s'agit notamment :

- Du rapport d'African Development Bank (2018), qui fournit une analyse détaillée de l'intégration régionale en Afrique, y compris dans la région de l'Afrique de l'Est, et propose des recommandations politiques pour améliorer l'intégration économique et commerciale ;
- Sur cette veine, African Union Commission (2020) met en évidence l'importance de l'intégration maritime pour le développement économique de l'Afrique et présente des opportunités pour le secteur des produits de grande consommation ;
- EAC Secretariat (2019) a produit le document de la stratégie de l'East African Community (EAC) pour promouvoir l'industrialisation de la région, y compris dans le secteur des produits de grande consommation, et offre des orientations pour une meilleure intégration régionale.
- McKinsey & Company (2019) a dressé son rapport d'analyse des opportunités et les défis du marché des produits de grande consommation en Afrique, en mettant l'accent sur les principaux facteurs de réussite pour les entreprises souhaitant développer leurs activités dans la région ;
- UNCTAD (2020), s'est penché pour examiner les problèmes liés au commerce illicite en Afrique et propose des recommandations politiques pour améliorer la compétitivité des entreprises africaines sur le marché mondial.

### 2. Démarche à suivre dans la PAC

Ces étapes clés à suivre :

- *Analyse de la situation actuelle* par approche d'évaluation de la situation actuelle de l'industrie des produits de grande consommation en Afrique de l'Est. Examen des tendances du marché, la

concurrence, les forces et les faiblesses du secteur ;

- *Connaissance des réglementations* commerciales de l'Union africaine pour comprendre les opportunités et les contraintes associées à l'accès au marché commun ;
- *Identification des opportunités de croissance offertes par le marché commun de l'Union africaine.* Recherchez pour cela les segments de marché les plus prometteurs, les tendances émergentes et les besoins spécifiques des consommateurs ;
- *Analyse de la concurrence*, locale et régionale, ainsi que les stratégies des acteurs clés pour comprendre les forces concurrentielles et à développer des avantages concurrentiels différents ;
- *Développement d'une proposition de valeur unique* afin d'identifier les caractéristiques, les avantages ou les services uniques à proposer aux consommateurs. Cela pourrait inclure des facteurs tels que la qualité, la durabilité, le prix, l'innovation, ou l'adaptation aux besoins spécifiques des consommateurs ;
- *Élaboration d'une stratégie marketing ciblée par le développement* pour atteindre efficacement les consommateurs ;
- *Mise en place d'une chaîne d'approvisionnement efficace* garantissant une chaîne d'approvisionnement solide pour le transport, le stockage et la distribution des produits aux consommateurs et la bonne pratique des flux du « juste à temps » ;
- *Formation et développement des compétences* en investissant dans la formation et le développement des compétences des équipes pour soutenir la nouvelle stratégie de développement des produits. Cela inclut la formation en marketing, en ventes, en gestion de la chaîne d'approvisionnement et en relations commerciales internationales ;
- *Suivi et évaluation régulière* avec la mise en place des mécanismes de suivi et d'évaluation réguliers pour mesurer l'efficacité du plan de changement de stratégie. Et adapter cette approche si nécessaire en fonction des résultats obtenus en guise de système d'amélioration continue.

### III. Une exception à la pêche : le programme de modernisation de l'exploitation et du développement de la pêche (PMEDP)

#### 1. Espace CEMAC-CEEAC

La pêche en Afrique centrale présente à la fois des opportunités et des défis. On pourrait dresser un bilan de sa situation actuelle :

- Opportunités :
  - Ressources halieutiques abondantes : les eaux côtières et intérieures de l'Afrique centrale regorgent de poissons et d'autres espèces marines, offrant ainsi des possibilités de pêche lucrative ;
  - Moyens de subsistance pour les communautés locales : la pêche constitue une source de nourriture et de revenus essentielle pour de nombreuses populations locales. Elle contribue également à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté dans la région ;
  - Potentiel d'exportation : les produits de la pêche en Afrique centrale ont un marché potentiel tant au niveau régional que mondial. L'industrie peut donc soutenir la croissance économique en favorisant les échanges commerciaux.
- Défis :
  - Surpêche : la demande croissante de poisson, tant au niveau local qu'international, a entraîné une surpêche dans certaines zones, épuisant les stocks de poissons et menaçant la durabilité des ressources halieutiques ;
  - Pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN) : l'absence de réglementation adéquate et le manque de surveillance dans certaines régions facilitent la pêche INN, qui nuit considérablement à la durabilité des stocks de poissons ;
  - Manque d'infrastructures et de capacités : les infrastructures portuaires, les outils de pêche et les techniques de transformation dans la région sont souvent déficients, ce qui limite le potentiel de développement de l'industrie de la pêche.
  - Impact environnemental : la pêche abusive, l'utilisation de techniques non sélectives et la pollution des eaux entraînent des conséquences

néfastes sur les écosystèmes marins et côtiers de la région.

Pour faire face à ces défis et optimiser les opportunités, il est essentiel de renforcer la gouvernance de la pêche en promouvant une gestion responsable des ressources, en renforçant les mesures de conservation et en mettant en place des cadres juridiques et des politiques de pêche efficaces. De plus, il est nécessaire d'investir dans des infrastructures de qualité, de renforcer les capacités locales et d'encourager une pêche durable qui tienne compte des considérations environnementales et socio-économiques.

## 2. CAE

Le bilan de la pêche en Afrique de l'Est est mitigé. D'une part, la région dispose d'une vaste étendue d'eaux riches en ressources halieutiques, ce qui en fait une importante zone de pêche. Les pays côtiers tels que le Kenya, la Tanzanie, l'Ouganda et la Somalie dépendent en grande partie de la pêche pour leur sécurité alimentaire et leur économie.

Cependant, il existe de nombreux défis qui entravent le développement durable de la pêche dans la région. La surpêche est l'un des problèmes les plus graves, avec une pression excessive sur les ressources halieutiques due à la surcapacité de pêche et à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Cela entraîne une diminution des stocks de poissons, mettant en péril la durabilité de la pêche à long terme.

Des questions telles que la pollution marine, la destruction des habitats côtiers, le changement climatique et la perte de biodiversité affectent également la pêche en Afrique de l'Est. Ces facteurs contribuent à la diminution des rendements de pêche et à la détérioration des écosystèmes marins.

En outre, la gestion des pêches dans la région est souvent défailante, avec un manque de coordination entre les pays, des politiques inadéquates et une application insuffisante de la réglementation. Cela crée des conflits entre les pêcheurs locaux et les pêcheurs étrangers, ainsi qu'entre les gouvernements et les communautés côtières.

Pour améliorer le bilan de la pêche en Afrique de l'Est, il est essentiel de renforcer la gestion des pêches, y compris la mise en place de quotas de pêche durables, de zones marines protégées et de mesures de lutte contre la pêche illicite. De plus, il est nécessaire de promouvoir des pratiques de pêche responsables, de soutenir le développement de l'aquaculture et de diversifier les activités économiques des communautés côtières afin de réduire leur dépendance exclusive à la pêche. Enfin, une meilleure coopération régionale entre les pays est essentielle pour une gestion intégrée des ressources marines partagées.

Pour conclure ce chapitre sur l'aspect proprement dit de l'état des lieux, il convient de noter que toutes les nations africaines ont certes mis en place des politiques visant à promouvoir la production agricole, cependant, ils n'ont pas pu créer de la valeur ajoutée et favoriser la croissance économique au sens de l'agro-industrie, car, ces efforts sont encore largement insuffisants pour atteindre la transformation des produits agricoles en encourageant la création d'entreprises de transformation des produits agricoles et qui soutiennent les initiatives visant à améliorer la qualité de ces produits.

En d'autres termes, quelques avancées sont là, mais des défis persistent dans le secteur agricole en Afrique. L'Afrique centrale et l'Afrique de l'Est ne sont pas du reste. La productivité agricole reste faible dans de nombreux pays, en raison de l'insuffisance des investissements dans les technologies agricoles, de la faiblesse des infrastructures y compris l'infrastructure qualité pour booster les échanges intra-africains et pourquoi pas dans le domaine alimentaire de la région. C'est dans ce constat après le constat des modalités stratégiques du secteur que l'état des lieux doit se faire.

Par ailleurs, le bilan de la pêche tant en Afrique centrale qu'en Afrique de l'Est est mitigé. Pour l'Afrique de l'Est, la région dispose d'une vaste étendue d'eaux riches en ressources halieutiques, ce qui en fait une importante zone de pêche. Les pays côtiers tels que le Kenya, la Tanzanie, l'Ouganda et la Somalie dépendent en grande partie de la pêche pour leur sécurité alimentaire et leur économie.

Cependant, il existe de nombreux défis qui entravent le développement durable de la pêche dans la région. La surpêche est l'un des problèmes les plus graves, avec une pression excessive sur les ressources halieutiques due à la surcapacité de pêche et à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Cela entraîne une diminution des stocks de poissons, mettant en péril la durabilité de la pêche à long terme.

Des questions telles que la pollution marine, la destruction des habitats côtiers, le changement climatique et la perte de biodiversité affectent également la pêche tant en Afrique centrale qu'en Afrique de l'Est. Ces facteurs contribuent à la diminution des rendements de pêche et à la détérioration des écosystèmes marins.

En outre, la gestion des pêches dans ces régions est souvent défailante, avec un manque de coordination entre les pays, des politiques inadéquates et une application insuffisante de la réglementation. Cela crée des conflits entre les pêcheurs locaux et les pêcheurs étrangers, ainsi qu'entre les gouvernements et les communautés côtières.

## Chapitre 5 : État des lieux par analyse des produits de grande consommation

En effet avant la crise du COVID-19, le taux de croissance en 2018 du PIB réel s'était établi à 2,8 % en Afrique centrale, un des taux de croissance les moins élevés des cinq régions du continent. Car, la croissance fut la plus importante en Afrique de l'Est (5,2 %), en Afrique du Nord (3,7 %) et en Afrique de l'Ouest (3,6 %). Seule l'Afrique australe a enregistré 0,3 % de croissance moindre que celle de l'Afrique centrale.

Selon le rapport intitulé *Situation et perspectives de l'économie mondiale 2024*, publié par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, la croissance économique mondiale devrait ralentir, passant d'un taux estimé à 2,7 % en 2023 à 2,4 % en 2024, soit une tendance inférieure au taux de croissance de 3 % enregistré avant la pandémie, selon un rapport publié par l'ONU.

On peut souligner que c'est dans ce contexte économique global que cette étude est réalisée marquée par la révision de la Politique Agricole commune de l'Afrique centrale par la CEEAC et par une adaptation de la stratégie économique de l'Afrique de l'Est afin de l'arrimer à la stratégie du marché commun africain à l'horizon 2063.

Il convient donc d'aborder les aspects spécifiques de l'état des lieux qui relèvent des quatre produits de grande consommation : viande, poisson, riz et maïs, et ce à travers ces deux communautés de l'Afrique.

### I. L'Afrique centrale et la stratégie d'import – substitution

La Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (GEMAC) sont composées de 11 et 6 pays membres respectivement : l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo, la République Démocratique du Congo, la Guinée Equatoriale, le Gabon, São Tomé-et-Príncipe, le Tchad et le Rwanda. Voici les statistiques de production de viande, poisson, riz et maïs dans certains de ces pays.

Selon la stratégie d'intervention de la Banque africaine de développement en Afrique Centrale, les perspectives de croissance à moyen terme en Afrique centrale, avant la pandémie du Coronavirus, étaient favorables. Le taux de croissance pré-COVID-19 du PIB réel de la région devait

s'établir à 3,5 % en 2020 et à 2,9 % en 2021, soutenu par la poursuite des réformes engagées, les dividendes des investissements structurants, le développement de la diversification économique et les efforts engagés en matière de gestion de la dette.

Ces perspectives ont été plus sombres avec l'avènement de la pandémie. En effet, dans les dernières projections macroéconomiques, prenant en compte l'impact potentiel de la maladie, la BAD a projeté le taux de croissance de la région à -2,5 % en 2020 dans un scénario optimiste de maîtrise de la situation à court terme, soit une baisse de 6,1 points de pourcentage comparativement à ses projections initiales pré-COVID-19, de 3,5 %.

Au niveau interne, cette stratégie entrevoyait l'insécurité et l'instabilité politique dans certains pays, et cela pourrait continuer de nuire à la croissance économique dans la région en la rendant plus difficile de gestion selon les effets postpandémie du Coronavirus. Les problèmes de gouvernance économique et la détérioration du climat des affaires constituent aussi des enjeux de taille. La résorption des déséquilibres et le maintien de la stabilité des cadres macroéconomiques devraient être de rigueur, afin de pallier les dérapages budgétaires et les crises d'endettement de la région.

Par ailleurs, la dépendance de la région aux ressources naturelles constitue un important facteur de fragilité de ses économies, soulignant la nécessité d'engager des efforts de transformation structurelle et de diversification des économies afin d'assurer une meilleure résilience aux chocs. L'insuffisance, le mauvais état et le manque d'infrastructures (transport, eau, électricité, TIC, etc.) pour soutenir et accompagner l'activité de production, constituent un frein à la transformation structurelle.

Le déficit infrastructurel ne fournit pas aux entreprises les conditions idoines de leur croissance et leur compétitivité, et entraîne une augmentation du coût des facteurs de production. Le partenariat public privé devrait être envisagé, étant donné la faiblesse des ressources publiques face à l'immensité des besoins. En outre, la persistance d'épidémies dans certaines zones, les effets du changement climatique et des autres perturbations écologiques ont une incidence négative sur la production de la région.

C'est dans ce contexte spécifique de l'Afrique centrale que se pose la nécessité de mettre le cap sur les produits de grande consommation courante à l'instar de la viande, du poisson, du riz et du maïs.

## 1. VIANDE

La production de viande dans l'espace CEMAC-CEEAC est principalement basée sur l'élevage du bétail. Les pays membres de la CEEAC, tels que le Cameroun, la République démocratique du Congo, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Tchad, la Centrafrique et le Sao Tomé-et-Principe, ont une importante population de bétail. La production de viande dans la région est toutefois confrontée à des défis tels que les maladies animales, la faiblesse des infrastructures d'élevage et de transformation et la faible productivité du secteur.

### 1.1. Le Cameroun

Le Cameroun est un des principaux producteurs de viande avec le Tchad dans l'espace CEMAC-CEEAC. Il enregistre une production annuelle d'environ 400 000 tonnes, il joue un rôle important dans l'importation et l'exportation de viande.

En ce qui concerne l'importation de viande, le Cameroun dépend largement des pays voisins, tels que le Nigeria et le Tchad, pour satisfaire sa demande intérieure. Le pays importe principalement des viandes de bœuf, de mouton et de volaille, provenant notamment des pays de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Ces importations sont nécessaires pour répondre à la demande croissante de viande dans la population camerounaise.

En ce qui concerne l'exportation de viande, le Cameroun a un potentiel non négligeable. Le pays dispose d'un cheptel important comprenant notamment des bovins, des ovins, des caprins et de la volaille. Cependant, le secteur de l'élevage au Cameroun fait face à de nombreux défis, notamment en termes de financement, d'infrastructures et de normes sanitaires. Cela limite la capacité du pays à exporter sa viande. Malgré ces défis, le Cameroun exporte tout de même une certaine quantité de viande vers d'autres pays de la sous-région, tels que le Nigeria, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad. Ces exportations sont principalement réalisées par des entreprises privées qui ont la capacité de répondre aux exigences sanitaires et de qualité des pays importateurs.

En conclusion, le Cameroun importe de la viande pour satisfaire la demande intérieure, principalement en provenance des pays voisins. Le pays a également un potentiel d'exportation de viande, bien que celui-ci soit limité par des défis dans le secteur de l'élevage.

### 1.2. Congo et RDC

Le Congo et la RDC sont des producteurs importants de viande, avec une production annuelle d'environ 200 000 tonnes chacun. Toutefois, le Congo est principalement un pays importateur de viande. Selon les données de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), les importations de viande par le Congo ont augmenté au fil des années. En 2019, ces importations de viande ont atteint environ 108 000 tonnes. Les principales sources d'importation de viande pour le Congo sont le Brésil, les Pays-Bas, l'Inde et la France. Ces pays exportent principalement de la viande de bœuf, de porc et de volaille vers le Congo.

En ce qui concerne les exportations de viande, le Congo en exporte très peu. La production de viande sur le territoire congolais est encore limitée et ne suffit pas à satisfaire la demande intérieure. Il y a cependant quelques exportations de viande vers les pays voisins tels que la République centrafricaine et le Gabon.

Dans l'ensemble, le Congo dépend principalement des importations pour répondre à la demande en viande de sa population. Cela s'explique en partie par le manque d'infrastructures et de systèmes de production adéquats pour soutenir une industrie nationale de la viande solide et autosuffisante.

### 1.3. Le Tchad

Le Tchad est un pays enclavé situé en Afrique centrale, mais le pays le plus important en matière de l'élevage des bovins. L'économie tchadienne repose principalement sur l'agriculture, l'élevage et l'exploitation pétrolière. En ce qui concerne la production et la consommation de viande, l'élevage joue un rôle crucial dans l'économie du pays et constitue une source importante de revenus pour de nombreux Tchadiens.

Le Tchad dispose d'un important cheptel composé principalement de bovins, d'ovins et de caprins. L'élevage bovin représente fait l'objet d'une concentration dans les régions du nord du pays, telles que le Kanem, le Bahr el Ghazal et le Batha. Les éleveurs tchadiens pratiquent

principalement un élevage extensif, avec des animaux en semi-liberté parcourant de vastes pâturages.

La consommation de viande au Tchad est élevée, la viande de bœuf étant la plus consommée, suivie de la viande de mouton et de la viande de chèvre. La viande est un pilier de l'alimentation tchadienne, avec de nombreux plats traditionnels à base de viande, tels que le "*dégué*", un plat de riz avec de la viande.

Cependant, malgré la production intérieure, le Tchad est confronté à des déficits de production de viande, ce qui a conduit à une dépendance à l'égard des importations. Les importations de viande au Tchad proviennent principalement des pays voisins, tels que le Cameroun et le Nigeria. Cela s'explique en partie par les conditions climatiques difficiles, telles que les sécheresses régulières, qui affectent la disponibilité des pâturages et l'accès à l'eau pour le bétail.

En ce qui concerne l'exportation de viande, le Tchad exporte principalement vers les pays voisins, tels que le Soudan et la République centrafricaine. Cependant, les exportations de viande restent limitées et ne représentent qu'une petite partie de la production totale.

La production et la consommation de viande au Tchad sont donc étroitement liées à l'élevage, qui représente une source de subsistance pour de nombreux Tchadiens. Cependant, le pays est confronté à des défis tels que les fluctuations climatiques et la dépendance aux importations pour répondre à la demande nationale.

## 2. POISSON

La CEEAC est riche en ressources halieutiques avec une importante côte et plusieurs fleuves. Les pays de la région exploitent les ressources halieutiques aussi bien en eau douce qu'en eau salée. La production de poisson dans la CEEAC est affectée par la pêche illégale, la surpêche, la pollution des cours d'eau et les pratiques de pêche non durables. Cependant, certains pays comme le Cameroun, le Congo et la République démocratique du Congo ont mis en place des projets pour promouvoir une pêche durable et augmenter la production de poisson. La pêche est une activité économiquement importante dans tous les pays côtiers de l'espace CEMAC-CEEAC.

### 2.1. Cameroun

Le *Cameroun* possède un vaste réseau hydrographique comprenant des fleuves, des lacs et des rivières. La pêche y

est une activité économique importante, fournissant à la fois des emplois et des sources de revenus pour de nombreux Camerounais.

En ce qui concerne les importations de poissons, le Cameroun est confronté à une dépendance vis-à-vis des importations de poissons congelés, principalement en provenance de Chine et de la Thaïlande. Cela s'explique par le fait que la demande de poisson au Cameroun dépasse souvent l'offre locale, en raison de la croissance de la population et de l'augmentation de la demande de protéines animales.

En termes d'exportations de poissons, le Cameroun exporte principalement des produits halieutiques tels que le thon, les crevettes et les poissons fumés. Les principaux marchés d'exportation pour ces produits comprennent les pays voisins de l'Afrique centrale, comme le Gabon, le Congo et la République centrafricaine, ainsi que certains pays européens.

Cependant, il convient de noter que l'industrie de la pêche au Cameroun est confrontée à plusieurs défis. Parmi ceux-ci, on peut citer la surexploitation des ressources halieutiques, la pêche illicite et non réglementée, ainsi que la pollution des cours d'eau et des zones côtières. Ces problèmes ont un impact négatif sur les populations de poissons, menaçant ainsi la durabilité de l'industrie.

Pour remédier à ces problèmes, le gouvernement camerounais a mis en place des mesures de gestion des ressources, telles que des quotas de pêche, des interdictions de pêche dans certaines zones et des campagnes de sensibilisation à la préservation des ressources. De plus, des projets de développement de l'aquaculture ont été lancés pour diversifier les sources de poissons et réduire la dépendance aux importations.

En conclusion, la pêche joue un rôle important dans l'économie du Cameroun, mais le pays est confronté à des défis liés aux importations de poissons et à la gestion des ressources halieutiques. Des mesures sont prises pour promouvoir la durabilité de l'industrie et réduire la dépendance aux importations.

### 2.2. Gabon

Le Gabon est l'un des principaux pays producteurs de poisson de la région, avec une production annuelle d'environ 300 000 tonnes. Le Gabon est un pays riche en ressources marines et dispose d'une industrie de la pêche développée. En ce qui concerne les importations de poissons, le Gabon importe

principalement du poisson frais, congelé ou transformé en produits de la mer tels que le thon, le maquereau et le merlu. Ces importations répondent à la demande intérieure en poissons et fruits de mer, qui est en augmentation en raison de la croissance de la population et de l'évolution des habitudes alimentaires.

En ce qui concerne les exportations de poissons, le Gabon exporte une grande partie de sa production de poissons vers des pays voisins de la sous-région tels que le Cameroun, le Congo et l'Angola. Les principaux produits exportés sont le thon, le maquereau, le merlu et d'autres espèces de poissons. Le Gabon exporte également du poisson séché et salé vers des pays européens tels que la France et l'Espagne.

Ces importations et exportations de poisson contribuent à l'économie gabonaise en créant des emplois dans le secteur de la pêche, en générant des revenus d'exportation et en satisfaisant la demande intérieure en produits de la mer. Cependant, il est important de veiller à une gestion durable des ressources marines afin de préserver la biodiversité et de maintenir la pérennité de l'industrie de la pêche au Gabon.

### 2.3. Angola et Guinée Equatoriale

L'Angola et la Guinée équatoriale sont également d'importants producteurs de poisson, avec une production annuelle d'environ 250 000 tonnes chacun. En effet, l'Angola et la Guinée équatoriale sont tous deux des pays riches en ressources marines et possèdent de vastes zones maritimes propices à la pêche. En conséquence, les deux pays ont une longue tradition de pêche et sont des acteurs importants dans le commerce international du poisson.

En ce qui concerne les importations de poisson, l'Angola et la Guinée équatoriale sont tous deux des pays qui importent une quantité importante de poisson pour répondre à la demande nationale. Les importations de poisson peuvent inclure des poissons frais, congelés, en conserve ou transformés.

L'Angola dépend fortement des importations de poisson pour compléter sa propre production nationale, en raison notamment de la baisse de la production due à la guerre civile qui a sévi dans le pays pendant des décennies. Les principaux pays d'origine des importations de poisson de l'Angola sont le Portugal, l'Espagne, les Pays-Bas et le Maroc.

En ce qui concerne la Guinée équatoriale, bien que le pays dispose également d'une industrie de la pêche, elle n'est pas

suffisante pour répondre à la demande nationale croissante de poissons. Les importations de poisson en provenance des pays voisins tels que le Cameroun, le Nigeria et le Gabon jouent donc un rôle important pour satisfaire la demande locale.

En ce qui concerne les exportations de poisson, l'Angola et la Guinée équatoriale sont également actifs sur le marché international. Ces deux pays exportent principalement du poisson frais ou congelé, des fruits de mer et des produits dérivés du poisson.

En ce qui concerne l'Angola, il exporte principalement du poisson congelé vers des pays tels que la Chine, l'Espagne, le Portugal, l'Italie et la France. Ces pays sont des marchés importants pour le poisson angolais en raison de leur forte demande et de leur capacité à payer des prix plus élevés.

Quant à la Guinée équatoriale, son principal marché d'exportation de poisson est l'Espagne, qui absorbe une grande partie de sa production. D'autres pays tels que le Portugal, la France et le Nigeria sont également des destinations d'exportation importantes pour le poisson de la Guinée équatoriale.

En résumé, l'Angola et la Guinée équatoriale sont à la fois des importateurs et des exportateurs de poisson. Les importations de poisson sont principalement destinées à satisfaire la demande nationale, tandis que les exportations sont principalement destinées à tirer profit des ressources marines abondantes de ces pays.

## 3. RIZ

La production de riz dans la région de la CEEAC est relativement faible par rapport à la demande intérieure. Cette production est variable d'un pays à l'autre. Certains pays comme le Cameroun, la Centrafrique et la Guinée équatoriale ont une production nationale de riz significative, mais insuffisante aux besoins de consommation. La production de riz dans la région est confrontée à des défis tels que le manque de terres irrigables, les changements climatiques et l'utilisation de techniques agricoles peu efficaces. Certains pays de la région ont mis en œuvre des programmes visant à promouvoir la riziculture et à augmenter la production nationale de riz.

La consommation de riz est très importante dans la Communauté économique des États de l'Afrique centrale

(CEEAC) en raison de sa disponibilité, de son coût abordable et de sa facilité de préparation. Le riz est l'une des cultures vivrières principales de la région et constitue une source importante de calories pour de nombreux habitants.

La consommation de riz a également un impact significatif sur la balance commerciale de la CEEAC. La région est largement tributaire des importations de riz pour répondre à la demande intérieure croissante. Cette dépendance vis-à-vis des importations de riz a conduit à un déficit commercial important, car la région exporte peu de riz et doit dépenser une grande part de ses revenus pour importer cette denrée.

Le déficit commercial causé par la consommation de riz a des implications économiques importantes pour la CEEAC. Il affaiblit la position financière de la région, car une part importante de ses revenus est utilisée pour acheter du riz à l'étranger. Cela limite également sa capacité à investir dans d'autres domaines économiques et à développer une industrie agricole locale plus compétitive.

De plus, la dépendance à l'importation de riz expose la CEEAC à des risques de volatilité des prix sur le marché mondial. Les variations des prix du riz peuvent avoir un impact direct sur le pouvoir d'achat des habitants de la région, en particulier des populations les plus vulnérables. Cela peut entraîner une instabilité sociale et économique et rendre la région plus vulnérable aux chocs externes.

A noter que, la consommation de riz joue un rôle clé dans l'économie de la CEEAC, mais sa dépendance aux importations de cette céréale a des conséquences importantes sur sa balance commerciale. Il est essentiel pour la région de développer une production agricole locale plus forte afin de réduire sa dépendance aux importations de riz et d'améliorer sa balance commerciale.

### 3.1. Burundi

Le *Burundi* est l'un des principaux producteurs de riz de la région, avec une production annuelle d'environ 150 000 tonnes. Les exportations de riz par le Burundi sont relativement faibles, en raison de plusieurs facteurs tels que la production limitée, la consommation locale élevée et la dépendance aux importations. Selon les données disponibles, le Burundi exporte en moyenne 15 000 tonnes de riz par an. Cela représente une petite fraction de la production totale du pays. La principale destination des exportations de riz burundais est la République démocratique du Congo (RDC), qui partage une frontière avec le Burundi. D'autres pays

d'Afrique de l'Est, tels que le Rwanda et l'Ouganda, importent également du riz burundais, bien que dans des quantités plus limitées.

Cependant, le Burundi importe également une grande quantité de riz pour répondre à la demande intérieure élevée. En effet, le riz est l'une des principales denrées alimentaires consommées par la population burundaise, et la production locale ne suffit pas à satisfaire les besoins.

En raison de cette forte demande intérieure, le gouvernement burundais a mis en place des mesures visant à stimuler la production de riz dans le pays. Cela comprend des incitations financières pour les agriculteurs, des investissements dans les infrastructures agricoles et des programmes de formation pour améliorer les techniques de culture du riz.

Malgré ces efforts, le Burundi reste dépendant des importations de riz pour répondre à la demande croissante de la population. L'exportation de riz n'est donc pas une priorité absolue pour le pays, qui cherche plutôt à améliorer la sécurité alimentaire et à réduire sa dépendance aux importations.

### 3.2. Le Cameroun et le Congo

Le Cameroun et le Congo produisent également du riz, avec une production annuelle d'environ 100 000 tonnes chacun.

Les importations de riz au Cameroun sont assez élevées car le pays ne produit pas suffisamment de riz pour répondre à la demande intérieure. En 2019, le Cameroun a importé environ 1,2 million de tonnes de riz, ce qui représente une augmentation par rapport aux années précédentes.

Les principaux pays exportateurs de riz vers le Cameroun sont la Thaïlande, le Vietnam, l'Inde, et parfois la Chine. Le riz importé est généralement du riz blanc, qui est consommé en grande quantité dans tout le pays. Le Cameroun exporte également une certaine quantité de riz vers ses pays voisins, tels que le Tchad et la République centrafricaine. Cependant, les exportations de riz du Cameroun sont beaucoup moins importantes que les importations, car la production nationale de riz est encore limitée.

Le gouvernement camerounais encourage cependant la production nationale de riz afin de réduire les importations et de garantir la sécurité alimentaire du pays. Des efforts sont faits pour améliorer les techniques de production et

d'irrigation, ainsi que pour soutenir les agriculteurs locaux dans la cultivation du riz.

## 4. Maïs

Le maïs est l'une des céréales les plus cultivées dans la CEEAC. Certains pays comme le Cameroun, la République démocratique du Congo et le Gabon ont une production nationale de maïs relativement importante. La production de maïs dans la région est influencée par des facteurs tels que les conditions climatiques, la disponibilité des intrants agricoles, les politiques agricoles nationales, etc. Certains pays de la région ont mis en place des programmes de soutien aux agriculteurs pour augmenter la production et la productivité du maïs.

### 4.1. Le Congo

Le Congo est l'un des principaux producteurs de maïs de la région, avec une production annuelle d'environ 1 million de tonnes. Les exportations de la production de maïs par le Congo peuvent varier d'une année à l'autre en fonction de plusieurs facteurs tels que les conditions météorologiques, la demande internationale et les politiques commerciales.

Cependant, certaines exportations de maïs peuvent avoir lieu vers les pays voisins, tels que la République démocratique du Congo et l'Angola. Ces exportations sont généralement limitées en raison des besoins de consommation locale. De plus, ces exportations peuvent être influencées par des facteurs de production tels que les rendements agricoles, l'infrastructure de transport et les politiques gouvernementales en matière de commerce.

Il est important de noter que le Congo a le potentiel d'augmenter ses exportations de maïs en investissant dans le développement de l'agriculture et en améliorant les systèmes de production et de commercialisation. Cela pourrait être bénéfique pour l'économie du pays en augmentant les revenus agricoles et en créant des opportunités d'emploi.

### 4.2. Le Rwanda et le Cameroun

Le Rwanda et le Cameroun produisent également du maïs, avec une production annuelle d'environ 500 000 tonnes chacun.

Il convient de noter que ces chiffres sont indicatifs et peuvent varier d'une année à l'autre en fonction des conditions météorologiques, de la disponibilité des ressources et d'autres facteurs de substitution dans la région. Voici quelques mesures qui peuvent être envisagées.

### 4.3. Commerce transfrontalier en Afrique centrale de ces produits

La viande, le poisson, le riz et le maïs sont des denrées alimentaires très importantes en Afrique centrale. Ces produits font partie intégrante de l'alimentation traditionnelle dans de nombreux pays de la région.

Cependant, la disponibilité et l'accès à ces aliments peuvent varier en fonction des pays et des régions en raison de facteurs tels que le climat, les ressources naturelles et les capacités agricoles.

Le commerce transfrontalier joue un rôle crucial dans l'approvisionnement en viande, poisson, riz et maïs en Afrique centrale. Il permet aux pays de compléter leurs propres productions locales en importation des pays voisins.

Ce commerce transfrontalier peut être formel ou informel. Dans le cas du commerce formel, il s'agit d'échanges commerciaux légaux effectués selon les réglementations douanières et les accords commerciaux existants. Dans le cas du commerce informel, il s'agit d'échanges commerciaux informels et souvent non réglementés, qui peuvent se faire à petite échelle et souvent par le biais de réseaux informels.

Le commerce transfrontalier de viande, de poisson, de riz et de maïs présente des avantages et des défis pour les pays de la région. Il permet d'assurer une disponibilité et une variété d'aliments, de stimuler l'économie et de favoriser les échanges entre les pays voisins. Cependant, il peut également entraîner des problèmes tels que la contrebande, la fraude ou encore des problèmes sanitaires si les contrôles et les réglementations ne sont pas suffisamment stricts.

Afin de favoriser un commerce transfrontalier efficace et réglementé, les pays de l'Afrique centrale peuvent mettre en place des accords commerciaux régionaux, faciliter les échanges commerciaux en simplifiant les procédures douanières et en investissant dans les infrastructures de transport. De plus, la coopération entre les pays pour harmoniser les réglementations sanitaires et les normes de qualité peut contribuer à assurer la sécurité alimentaire et la qualité des produits échangés.

## 5. EVALUATION DE SYNTHESE DE LA PAC-CEEAC

Eu égard à cette présentation par produits, qu'elle évaluation d'ensemble peut-on faire ? Quoique le rapport de synthèse de la conférence régionale CEEAC se soit limité qu'à la question de la souveraineté alimentaire, question non moins importante dans cette étude car, elle est strictement retenue que comme un facteur déterminant à la transformation. Toutefois, il convient de se limiter dans cette évaluation de la PAC qu'aux conclusions de cette importante rencontre, qui retiennent les critères déterminants ci-après :

- L'analyse des performances s'est limitée à la gouvernance. La CEEAC. Elle a fait l'objet de l'évaluation suivante :
  - l'évolution dimensionnelle de la CEEAC en tant qu'institution qui regroupe désormais de multiples acteurs (Commission d'un Département à l'Environnement, Ressources Naturelles, Agriculture et Développement rural (DERNADR) chargé de piloter la mise en œuvre de la PAC à travers le PRIASAN et d'autres instruments découlant du Traité Révisé de la CEEAC ; la mise en œuvre d'Institutions Spécialisées Régionales (ISR) de la CEMAC et de la CEEAC tels que : La COMIFAC, la COREP, le CRSA-AC, Le CAPC-AC, La CEBVIRHA, et de partenaires techniques internationaux : FAO, CORAF, AKADEMYA 63 ; l'opérationnalisation d'un Centre Régional d'Agriculture, l'Alimentation et la Nutrition (CRAAN) impliquant tous les acteurs étatiques, et d'un Centre Régional de Santé Animale (CRSA-AC) ; la mise en œuvre du PRIASAN, impliquant le PRASAC et la CEBEVIRHA pour aligner les plans stratégiques avec la PAC et de poursuivre l'exécution desdits plans en cohérence avec les objectifs stratégiques du PRIASAN au niveau régional et des PNIASAN des États membres ;
  - Pour la question du financement de la politique agricole : les ressources financières allouées au secteur agrosylvopastoral et halieutique en Afrique centrale ne suivent pas. Elles sont relativement faibles et n'augmentent que très lentement : Soit 1,53% des dépenses totales en 2015 contre 2,24% en 2021, avec en moyenne 1,97% des dépenses totales sur la période 2015-2021, soit le niveau le plus faible des dépenses publiques accordées à l'agriculture des CER en Afrique ; Toutefois, le budget global du PRIASAN est estimée à 987,050 millions USD, mais seulement 9,8% de l'enveloppe globale a été mobilisé, soit un montant d'un peu plus de 90 millions USD ; Dans la région, aucun pays ne consacre 10 % de son budget aux investissements dans le secteur conformément aux engagements pris par les Chefs d'État à Maputo en 2003 ;
- L'évaluation des impacts à caractère socioéconomiques et environnementaux de la mise en œuvre du PAC porte sur les aspects suivants :
  - Revenus et conditions de vie des populations, notamment en ce qui relève, des niveaux de pauvreté, des inégalités dans la répartition des richesses, l'évolution du taux de chômage, le progrès social. Tous ces aspects emportent quelques disparités d'un pays à l'autre avec parfois des avancées significatives par rapport aux ODD mais, leur niveau réel demeure encore préoccupants du fait de l'insécurité liées aux crises et aux conflits multiples ;
  - La Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN) semble légèrement améliorée depuis les années 2010 aux vues de l'évolution du score du GHI (Global Hunger Index). La moyenne (pondérée) du GHI régionale est passée de 34,53 (2010) à 24,20 (2020). Moyenne régionale non représentative car, ne concerne que relativement l'Angola, le Cameroun, le Congo, le Gabon et le Rwanda. Au moins 26% des populations totales du Burundi, du Tchad, de la RCA et de la RDC sont confrontées à une insécurité alimentaire chronique sévère (niveau 4 de l'IPC) et ou à une insécurité alimentaire chronique modérée (niveau 3 de l'IPC) depuis 2010. A titre d'exemple, la dépendance de la CEEAC à l'importation des céréales est décroissante. Elle est passée de 37,5% en 2000 à 27,51% en 2018 avec des disparités entre ces différents pays ;

- L'évaluation de la Gestion des ressources naturelles de la PAC porte essentiellement sur la forêt en tant que seconde réserve forestière du monde qui impacte également sur l'agriculture, le rapport de synthèse de la Conférence relève ce qui suit :
  - L'Afrique centrale compte plus de 346,2 millions d'hectares de forêts, 135,5 millions d'hectares de pâturage et 32,5 millions de terres arables. La région CEEAC enregistre une régression importante de sa superficie des forêts à préserver. Cette superficie forestière est passée de 5,86% de la superficie totale soit 771 256 Km<sup>2</sup> en 2015 à 725 436 Km<sup>2</sup> en 2021 représentant approximativement une perte de 45 820 Km<sup>2</sup> de superficie forestière perdue en moins de 10 ans ;
  - Le capital foncier, en termes de disponibilité, a été largement épuisé dans les zones les plus densément peuplées tel qu'au Burundi et au Rwanda. Il est aujourd'hui largement concentré dans un petit nombre de pays du pourtour du Bassin du Congo.

## II. l'Afrique de l'est et la stratégie adaptée à l'agenda 2063 aux produits de grande consommation

La région de l'Afrique de l'Est couvre treize pays : le Burundi, les Comores, Djibouti, l'Éthiopie, l'Érythrée, le Kenya, le Rwanda, les Seychelles, la Somalie, le Soudan du Sud, le Soudan, la Tanzanie et l'Ouganda.

Pour ces pays, l'intégration régionale est une occasion d'élargir les marchés, de développer le commerce transfrontalier et de créer des économies d'échelle qui leur permettront d'intensifier la production et d'attirer les investissements. Neuf des 13 pays d'Afrique de l'Est ont ratifié l'Accord de la ZLECAf en février 2023.

Ils appartiennent invariablement à quatre communautés économiques régionales reconnues par l'Union africaine : le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). D'autres blocs régionaux auxquels appartiennent certains de ces pays sont la Communauté de l'océan Indien,

la Communauté économique des pays des Grands Lacs et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale.

Ces dernières années, l'Afrique de l'Est a enregistré la croissance économique la plus rapide sur le continent. Elle abrite plusieurs économies à croissance rapide, comme l'Éthiopie, Djibouti, le Kenya, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda. En 2020, la Tanzanie a atteint comme dernier pays, le statut de pays de pays à revenu intermédiaire, rejoignant ainsi trois de ses voisins dans cette catégorie, tranche inférieure de la Banque mondiale. Il s'agit du Kenya, des Comores et de Djibouti. Seul le pays des Seychelles, est classé dans la catégorie de pays à revenus élevés.

Les taux moyens de croissance économique de la région étaient de 4,9 % en 2018 et 5,6 % en 2019, contre 3,3 % et 3,4 % pour l'ensemble du continent. Toutefois, en raison de la pandémie de Covid-19, le taux de croissance de la région a chuté à 0,7 % en 2020.

Toutefois, la fragilité politique de certains pays, la dépendance par rapport à des activités économiques peu diversifiées et les progrès limités vers une production à plus forte valeur ajoutée, ont constitué des obstacles majeurs à la croissance. Dans l'ensemble, la pandémie de Covid-19 a entraîné des conséquences diverses dans la région en 2020. Les pays fortement dépendants du tourisme, tels que les Seychelles et les Comores, ont été les plus durement touchés par rapport aux économies plus diversifiées comme le Kenya et l'Éthiopie.

Les pays au panier d'exportation diversifié, comme la Tanzanie, ont été légèrement plus résilients en raison de l'évolution favorable des cours des matières premières, notamment l'or. La pandémie de Covid-19 a donc suffisamment freiné les progrès vers une croissance inclusive. Le ralentissement économique induit par la pandémie a fait grimper les niveaux de pauvreté dans la région où, la part de la population vivant dans l'extrême pauvreté est en moyenne passée à 35 % en 2021, soit environ 134 millions de personnes, contre 33 % avant COVID-19.

C'est dans ce contexte d'après Covid-19 et de la guerre de l'Ukraine que notre état des lieux tente de donner un aperçu sur les principaux produits de grande consommation en Afrique de l'Est.

### 1. Viande et poisson

La production de viande et de poisson varie d'un pays à l'autre en Afrique de l'Est. Certains pays, comme **le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie**, ont une industrie de l'élevage plus développée et produisent une quantité significative de

viande. D'autres pays, comme le Burundi et le Rwanda, sont plus limités en termes de production de viande en raison de leur taille et de leurs ressources agricoles limitées.

En ce qui concerne la consommation, la viande est une source importante de protéines dans l'alimentation des populations de l'Afrique de l'Est. Cependant, la consommation varie également en fonction des revenus et de la disponibilité des ressources. Dans les zones rurales, où l'accès à la viande peut être limité, les populations dépendent souvent davantage de la pêche pour se procurer des protéines animales.

En termes de commerce, certains pays de l'Afrique de l'Est sont des exportateurs nets de viande et de poisson, tandis que d'autres sont des importateurs nets. Par exemple, le Kenya est un exportateur important de viande bovine vers des pays comme l'Égypte, le Royaume-Uni et le Qatar. Cela contribue à améliorer la balance commerciale du pays. D'autres pays, comme le Burundi et le Rwanda, importent plus de viande et de poisson qu'ils n'en exportent, ce qui a un impact négatif sur leur balance commerciale.

En somme, la production, la consommation et les effets sur la balance commerciale de la viande et du poisson varient d'un pays à l'autre en Afrique de l'Est. Certains pays ont une industrie de l'élevage plus développée et exportent davantage, tandis que d'autres dépendent davantage des importations.

## 2. Riz et maïs

La situation des produits du riz et du maïs dans les pays de l'Afrique de l'Est peut varier d'un pays à l'autre, mais il y a certaines tendances communes.

En ce qui concerne la production, le riz et le maïs sont des cultures importantes dans de nombreux pays d'Afrique de l'Est. Certains des principaux producteurs de riz comprennent le Kenya, la Tanzanie, l'Ouganda et le Madagascar. Quant au maïs, les principaux pays producteurs sont le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie, le Rwanda et l'Éthiopie. Cependant, la production de riz et de maïs dans la région est souvent insuffisante pour répondre à la demande croissante de ces produits. La faible productivité agricole, le manque d'infrastructures de stockage appropriées et les conditions climatiques difficiles sont quelques-uns des facteurs qui affectent la production.

En termes de consommation, le riz et le maïs sont des aliments de base dans de nombreux pays d'Afrique de l'Est.

Ils sont consommés sous différentes formes, que ce soit comme nourriture de base, comme ingrédients dans les plats traditionnels ou comme nourriture pour animaux. La demande de ces produits est élevée en raison de la croissance démographique rapide et de l'urbanisation accrue.

La situation de la balance commerciale pour le riz et le maïs dans la région de l'Afrique de l'Est est généralement déficitaire. Les pays de la région sont souvent contraints d'importer du riz et du maïs pour satisfaire la demande intérieure, ce qui entraîne un déséquilibre commercial. Cela peut être problématique, car cela augmente la dépendance aux importations et peut mettre en péril la sécurité alimentaire des pays.

Dans l'ensemble, la situation des produits du riz et du maïs dans les pays de l'Afrique de l'Est est complexe et présente des défis en matière de production, de consommation et de balance commerciale. Les gouvernements et les acteurs du secteur agricole doivent travailler ensemble pour améliorer la productivité, la résilience face aux changements climatiques et la gestion des marchés afin de garantir la sécurité alimentaire de la région.

## 3. Commerce transfrontalier en Afrique de l'Est

Le commerce transfrontalier de viande, poisson, riz et maïs est d'une influence significative à la fois sur l'économie des pays producteurs et sur la disponibilité de ces produits dans les pays importateurs.

Tout d'abord, le commerce transfrontalier de viande permet aux pays producteurs d'exporter leurs excédents de viande et de générer des revenus. Cela aide à soutenir l'industrie de l'élevage dans ces pays en créant des sources de revenus supplémentaires. De plus, cela peut permettre aux pays importateurs d'accéder à des types de viande spécifiques qui ne sont pas produits localement.

En ce qui concerne le commerce transfrontalier de poissons, il est souvent vital pour les communautés vivant près des côtes ou des zones de pêche. Les pays producteurs peuvent exporter leur poisson pour répondre à la demande croissante des pays importateurs. Cela peut contribuer à la création d'emplois dans l'industrie de la pêche et stimuler l'économie locale. Cependant, il est important de veiller à ce que la pêche soit durable afin de préserver les ressources marines.

Le commerce transfrontalier de riz et de maïs est important pour assurer la sécurité alimentaire dans de nombreux pays. Les pays exportateurs peuvent vendre leur excédent de production de riz et de maïs aux pays importateurs qui ont besoin de ces céréales pour nourrir leur population. Cela permet d'équilibrer l'offre et la demande, et de garantir un accès régulier à ces produits de base. Cependant, il faut également veiller à ce que les pays exportateurs aient suffisamment de production interne pour répondre à leurs propres besoins alimentaires.

En résumé, le commerce transfrontalier de viande, poisson, riz et maïs joue un rôle crucial dans l'économie des pays producteurs et dans la disponibilité de ces produits dans les pays importateurs. Il peut contribuer à la création d'emplois, à la stimulation de l'économie locale et à la sécurité alimentaire. Cependant, il est important de veiller à ce que ces échanges commerciaux soient équitables, durables et respectent les normes de qualité et de sécurité alimentaire.

### III. Spécificités du maïs en tant que culture atypique aux demandes de l'industrialisation

Il est aussi un produit spécial du fait de ses implications industrielles. Ce qui pourrait détourner la production du maïs pour contribuer à la stabilité alimentaire des deux régions.

En effet, le maïs est utilisé dans le monde entier pour produire à la fois des biocarburants et pour l'industrie brassicole.

Dans le contexte des biocarburants, le maïs est l'une des matières premières les plus utilisées pour la production d'éthanol. L'éthanol de maïs est principalement utilisé comme carburant pour les véhicules. Il est produit en fermentant les sucres présents dans le maïs, puis en distillant et en purifiant le mélange. Cette production d'éthanol à partir de maïs est courante aux États-Unis, qui est le plus grand producteur mondial d'éthanol de maïs.

En ce qui concerne l'industrie brassicole, le maïs est souvent utilisé comme ingrédient pour la production des bières. Il est principalement utilisé pour augmenter la quantité de sucre disponible à la fermentation et pour influencer la texture et le goût de la bière. Toutefois, l'utilisation de maïs dans les brasseries est souvent controversée car, il est considéré comme une pratique de moindre qualité par certains puristes de la bière.

Dans la région de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Est, la production de biocarburants à base de maïs est encore relativement limitée, en raison d'un manque d'infrastructures et de technologies appropriées. Toutefois,

certains pays de ces régions commencent à développer des projets pour promouvoir l'utilisation de biocarburants, y compris à base de maïs, afin de réduire la dépendance aux combustibles fossiles. En ce qui concerne l'industrie brassicole, le maïs est souvent utilisé dans la région comme ingrédient supplémentaire pour la production de bière, en plus de l'orge et d'autres céréales.

L'utilisation du maïs comme matière première dans l'industrie peut potentiellement aggraver l'instabilité alimentaire en Afrique centrale et en Afrique de l'Est pour diverses raisons à cela :

- Concurrence pour les ressources : L'utilisation du maïs dans l'industrie peut entraîner une demande accrue de cette céréale, ce qui peut créer une pression sur les ressources disponibles (terres, eau, etc.). Cela peut compromettre la production alimentaire de base et entraîner une pénurie de maïs destiné à la consommation humaine.
- Augmentation des prix : L'augmentation de la demande de maïs de la part de l'industrie peut faire monter les prix sur le marché, rendant ainsi cette céréale moins abordable pour les populations locales. Cela peut conduire à une hausse de l'insécurité alimentaire, en particulier pour les groupes vulnérables ayant moins de capacités économiques.
- Perte de diversité alimentaire : Si le maïs est utilisé de manière intensive par l'industrie, cela peut entraîner une diminution de la diversité des cultures alimentaires dans la région. Cela rendrait les populations plus dépendantes d'une seule culture pour leur subsistance, ce qui les rendrait plus vulnérables aux fluctuations de l'offre et de la demande en maïs.
- Impact sur l'agriculture vivrière : L'accent mis sur l'utilisation du maïs dans l'industrie peut décourager les agriculteurs de cultiver d'autres cultures vivrières, ce qui peut entraîner une diminution de la production alimentaire locale et une dépendance accrue vis-à-vis des importations.

Il est donc important de trouver un équilibre entre l'utilisation du maïs dans l'industrie et sa disponibilité pour la consommation humaine, afin de ne pas aggraver l'instabilité alimentaire dans les communautés de l'Afrique Centrale et de l'Afrique de l'Est. Des politiques agricoles et alimentaires cohérentes et durables doivent être mises en place pour garantir la sécurité alimentaire des populations tout en soutenant l'industrie.

## Chapitre 6 : État des lieux de positionnement agricole des quatre produits de grande consommation dans le monde

Le contexte économique mondiale reste encore marqué par la crise économique liée à la pandémie de COVID-19 et par la guerre ukrainienne contre la Russie. En Afrique, la pandémie a exacerbé les problèmes économiques existants, particulièrement dans le secteur des matières premières.

C'est dans ce contexte que l'agriculture en Afrique reste confrontée à des défis, notamment en termes d'accès aux financements et de changement climatique. Cependant, la situation économique en Afrique Centrale et en Afrique de l'Est varie selon les pays, où certains connaissent une croissance économique alors que d'autres en font face à des conflits, à l'instabilité alimentaire politique et à une extrême pauvreté.

Selon un rapport des Nations UNIES, la croissance économique mondiale devrait ralentir, estimée à 2,7% en 2023 elle devra baisser en 2024 à 2,4%. Le monde s'attend à une tendance baissière où le taux de croissance moyen de 3% avant la pandémie, ne sera plus atteint.

### I. État des lieux par analyse des d'importations jusqu'à la période covid-19

Partant de l'hypothèse implicite que le niveau des échanges traduit par des indicateurs en croissance présente une tendance favorable à l'amélioration des objectifs sus visés, il convient grâce aux données disponible d'avant la crise COVID-19 d'apprécier les progrès réalisés dans chaque communauté.

Une analyse commerciale fondée sur les données statistiques du commerce international africain de l'Union Africaine, puisées dans l'annuaire statistique 2020 nous permet d'apporter un jugement sérieux sur l'hypothèse implicite de cet état des lieux. En effet, l'analyse des importations du continent (Cf. Tableau 2).

Le tableau 1 montre que l'Afrique ne pèse que 3% en 2019 contre 38% à la région de l'Europe, 21% à l'Amérique et 34% à l'Asie. Soulignons qu'il s'agit des importations globales concernant qui comprennent aussi les biens d'investissements, l'Afrique a donc un fossé moyen de près de 28% à rattraper par rapport à chaque région

Tableau 2 : Place de l'Afrique dans le commerce mondial par ses importations

Continent	2013		2015		2017		2018		2019		Continent
	\$	US%									
<b>MONDE</b>	<b>18,963.98</b>	<b>100.0</b>	<b>16,722.23</b>	<b>100.0</b>	<b>17,975.24</b>	<b>100.0</b>	<b>19,812.34</b>	<b>100.0</b>	<b>19,237.60</b>	<b>100.0</b>	<b>WORLD</b>
Amérique du Nord	3,196.94	16.9	3,151.74	18.8	3,285.50	18.3	3,562.49	18.0	3,500.71	18.2	North America
Amérique du Sud et centrale	775.40	4.1	626.66	3.7	581.95	3.2	649.44	3.3	613.94	3.2	South and Central America
Europe	6,645.86	35.0	5,830.93	34.9	6,450.39	35.9	7,084.01	35.8	6,858.39	35.7	Europe
Afrique	640.57	3.4	554.57	3.3	515.87	2.9	576.14	2.9	569.05	3.0	Africa
Moyen-Orient	789.17	4.2	765.16	4.6	734.61	4.1	745.75	3.8	744.37	3.9	Middle East
Asie	6,344.48	33.5	5,452.08	32.6	6,005.80	33.4	6,758.35	34.1	6,492.86	33.8	Asia

Source : Base de données de l'OMC/WTO statistics database

## II. État des lieux par analyse des exportations jusqu'à la période covid-19

Quant aux exportations celles-ci traduisent la capacité d'un pays à compétir commercialement avec d'autres, le tableau 2 avant COVID-19 montre e un important gap à

Tableau 3 révèle jusqu'à la période de COVID-19 deux points importants :

- Faible part de marché mondial soit 2,5% avant COVID et un peu moins en période COVID-19 avec un taux de 2,4%, ces indicateurs traduisent que l'Afrique n'est ni productive, ni compétitive parce qu'elle poursuit de vendre les produits de base de son patrimoine de ressources naturelles ;

rattraper à la lumière du niveau des exportations de l'Afrique. Il s'agit d'une tendance historique qui montre que l'Afrique est à 2,4%, là où l'Europe et l'Asie sont à une moyenne de 35% soit un véritable fossé avec un écart de près de 33%.

L'analyse des exportations mondiales de l'Afrique du

- Une des raisons évidentes est dans la faible intégration régionale de l'Afrique : Le manque d'intégration régionale dans le commerce en Afrique avec la ZLECAF qui fait ses premiers pas réduit également ce flux d'échanges. Les pays africains échangent souvent davantage avec des partenaires internationaux qu'entre eux-mêmes, ce qui limite les possibilités de synergies et de développement d'une chaîne de valeur régionale.

Tableau 3 : Place de l'Afrique dans le commerce mondial par ses exportations

	2013		2015		2017		2018		2019		
	\$ US	%									
<b>MONDE</b>	<b>18,966.17</b>	<b>100.0</b>	<b>16,555.64</b>	<b>100.0</b>	<b>17,737.59</b>	<b>100.0</b>	<b>19,468.06</b>	<b>100.0</b>	<b>18,888.71</b>	<b>100.0</b>	<b>WORLD</b>
Amérique du Nord	2,417.94	12.7	2,293.21	13.9	2,376.39	13.4	2,565.48	13.2	2,553.70	13.5	North America
Amérique du Sud et centrale	738.35	3.9	542.15	3.3	585.66	3.3	634.88	3.3	594.32	3.1	South and Central America
Europe	6,792.63	35.8	5,971.34	36.1	6,512.29	36.7	7,134.35	36.6	6,923.85	36.7	Europe
Afrique	590.75	3.1	391.83	2.4	423.88	2.4	484.16	2.5	462.17	2.4	Africa
Moyen-Orient	1,354.30	7.1	893.84	5.4	940.33	5.3	1,106.97	5.7	968.14	5.1	Middle East
Asie	6,293.58	33.2	5,967.08	36.0	6,381.43	36.0	6,904.42	35.5	6,769.23	35.8	Asia

Source : Base de données de l'OMC/WTO statistics database

## III. Etat des lieux par examen de la balance commerciale jusqu'à la période covid-19

Tableau 4 Avant la pandémie de COVID-19, la balance commerciale mondiale était généralement déséquilibrée, avec certains pays affichant des excédents commerciaux importants tandis que d'autres accumulaient des déficits commerciaux.

Les principaux pays exportateurs étaient la Chine, les États-Unis, l'Allemagne et le Japon. Car, ces pays disposent

Cela n'est pas sans conséquence au niveau de sa balance commerciale comme le présente le

d'industries manufacturières développées et exportent une grande variété de produits, tels que des biens électroniques, des machines, des automobiles et des produits chimiques. La Chine est le plus grand exportateur mondial, qui alimente la demande mondiale à bas prix.

Il y a cependant des disparités économiques entre les pays développés et les pays en développement. Les pays

développés importent souvent des produits manufacturés à bas prix des pays en développement, tels que la Chine et les pays d'Asie du Sud-Est. Ces pays en développement, à leur tour, exportent des matières premières et des produits agricoles.

En somme, avant la pandémie de COVID-19, la balance commerciale mondiale était marquée par des déséquilibres entre les pays, avec certains pays exportateurs et d'autres importateurs nets. Cela a créé un système complexe de dépendance économique entre les pays, avec des conséquences économiques et politiques importantes.

**Tableau 4 : Balance commerciale de l'Afrique avec analyse des deux communautés**

Etats membres	Trade Balance/Balance Commerciale, million US dollars							Member states
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
<b>AFRIQUE</b>	<b>-46,639.8</b>	<b>-83,549.0</b>	<b>-190,296.4</b>	<b>-159,400.4</b>	<b>-81,231.6</b>	<b>-81,146.0</b>	<b>-94,544.7</b>	<b>AFRICA</b>
<b>Afrique Centrale</b>	<b>5,949.3</b>	<b>-6,002.6</b>	<b>-42,262.6</b>	<b>-2,672.2</b>	<b>9,797.3</b>	<b>22,086.1</b>	<b>10,411.7</b>	<b>Central Africa</b>
Burundi	-600.5	-714.9	-716.8	-508.0	-752.2	-637.8	-699.4	Burundi
Cameroun	-2,135.6	-2,410.0	-1,986.5	-1,915.1	-2,061.7	-2,327.6	-2,327.6	Cameroon
Rép. Centrafricaine	-102.5	-282.0	-2,995.3	-2,641.9	-215.9	-215.9	-215.9	Central African Rep.
Tchad								Chad
Congo	5,696.9	-1,430.1	-1,864.5	-3,374.5	3,620.9	7,784.2	3,275.6	Congo
Rép. Demo. Congo	-4,578.1	-4,987.8	-39,676.5	2,444.7	7,589.4	13,401.6	6,290.6	Demo. Rep. Congo
Guinée équatoriale								Equatorial Guinea
Gabon	7,805.7	3,973.6	5,105.3	3,446.7	1,747.2	4,218.6	4,218.6	Gabon
Sao Tomé-et-Principe	-136.5	-151.4	-128.4	-124.0	-130.4	-137.0	-130.3	Sao Tome & Principe
<b>Afrique de l'Est</b>	<b>-43,659.4</b>	<b>-46,524.5</b>	<b>-45,873.5</b>	<b>-45,091.4</b>	<b>-46,702.1</b>	<b>-49,059.5</b>	<b>-48,912.4</b>	<b>East Africa</b>
Comores	-194.4	-189.7	-158.7	-166.0	-170.1	-183.5	-153.1	Comoros
Djibouti	-1,715.1	1,476.0	-222.9	-793.1	-1,266.8	-585.9	16.8	Djibouti
Erythrée								Eritrea
Ethiopie	-10,156.5	-14,323.4	-15,577.8	-15,485.4	-13,434.9	-13,364.4	-13,661.7	Ethiopia
Kenya	-10,560.9	-12,261.7	-10,180.4	-8,425.0	-10,955.0	-11,354.9	-11,808.5	Kenya
Madagascar	-1,069.5	-1,089.6	-779.0	-700.9	-751.2	-897.9	-1,223.1	Madagascar
Maurice	-2,876.5	-2,805.4	-2,215.2	-2,364.0	-3,262.8	-3,625.3	-3,766.2	Mauritius
Rwanda	-1,610.4	-1,901.9	-2,022.5	-2,051.0	-1,996.4	-1,919.8	-2,217.1	Rwanda
Seychelles	-1,142.7	-1,133.2	-1,504.4	-3,133.1	-2,270.5	-2,068.6	-1,840.8	Seychelles
Somalie								Somalia
Soudan	-3,572.9	-3,498.9	-5,604.5	-6,260.1	-6,314.2	-6,813.9	-6,090.6	Sudan
Soudan du Sud								South Sudan
Tanzanie	-7,350.7	-6,985.0	-4,347.0	-3,366.0	-3,586.7	-4,603.7	-4,036.4	Tanzania
Ouganda	-3,409.8	-3,811.6	-3,261.1	-2,346.8	-2,693.6	-3,641.6	-4,131.7	Uganda

Source : Base de données de l'OMC/WTO statistics database en 2020

Au niveau des deux communautés d'étude, l'Afrique centrale semble être dans un confort fragile de sa balance commerciale du fait des résultats positifs du RDC, du Gabon et du Congo. Toutefois, le Cameroun, le Tchad, la RCA et STP sont bien dans un inconfort par rapport à cet indicateur, eu égard à leur niveau d'importation qui comporte davantage que des produits alimentaires.

Par ailleurs, la région de l'Afrique de l'Est enregistre une contreperformance historique gravement installée et dont on

peut lire à travers l'ensemble de ses indicateurs défavorables. Aucun pays n'enregistre le solde positif dans sa balance commerciale, mettant en exergue globalement les causes décriées quant aux objectifs qui fondent cet état des lieux.

A cet égard, un examen des produits agricoles potentiellement exploitables en chaîne de valeur (Viande, Poisson, Riz et Maïs), pourra valablement nous déterminer

de nous prononcer définitivement sur notre hypothèse implicite de départ.

#### IV. Par examen des produits potentiellement exploitables en chaîne de valeur

Il convient de rappeler qu'en raison de l'importance de ces produits répondant à la recommandation des Chefs d'Etat de l'Afrique, quatre produits agricoles de grande consommation ont été retenues à savoir : Viande – Poisson -Riz et Maïs et à l'objectif de recherche de la stabilité alimentaire, de l'infrastructure qualité agricole et d'un meilleur niveau de transformation industrielle, en vue de booster les échanges et de mettre cap sur le développement de l'Afrique. Par une analyse de type benchmarking, cette étude se propose de

dresser chaque fois une comparaison mondiale, continentale et notamment avec l'Afrique et une comparaison des quatre produits entre eux.

#### 1. Production de la viande et du poisson

En ce qui concerne la production des viandes, le tableau 5 qui suit montre que l'Afrique d'après COVID-19 ne pèse économiquement que :

- 6% par rapport à la production mondiale de toutes les viandes confondues (poulet, porc, bœuf et autres viandes) ;
- 7% de la production mondiale de poissons de pêche et d'aquaculture.

Tableau 5 : Indicateurs d'état des lieux viande et poisson (en millier de tonnes)

	VIANDE					POISSON				
	Poulet	Porcine	Bovine	Autres	Total	%/monde	Pêche	Aquaculture	Total P	% monde
<b>Monde</b>	119 505	109 835	67 883	39 957	337 180	100%	90 555	87 501	178 056	100%
<b>Afrique</b>	<b>6 378</b>	<b>1 597</b>	<b>5 966</b>	<b>5 934</b>	<b>19 875</b>	<b>6%</b>	<b>9 794</b>	<b>2 250</b>	<b>12 044</b>	<b>7%</b>
<b>Amérique</b>	48 451	24 115	33 005	4 755	110 326	33%	17 528	3 375	20 903	12%
<b>Asie</b>	43 491	53 257	15 310	22 982	135 040	40%	47 576	77 384	124 960	70%
<b>Europe</b>	19 685	30 315	10 516	4 603	65 119	19%	13 833	3 263	17 096	10%
<b>Océanie</b>	1 499	551	3 086	1 682	6 818	2%	1 524	228	1 752	1%
<b>TOP 5 DE CHAQUE CATEGORIE</b>										
<b>1</b>	USA (20490)	Chine (42102)	USA (12357)	Chine (13168)	88 117	26%	Chine (13953)	Chine (49901)	63 854	36%
<b>2</b>	Chine (15824)	USA (12845)	Brésil (10100)	USA (3018)	41 787	12%	Indonésie (6925)	Inde (8636)	15561	9%
<b>3</b>	Brésil (13787)	Allemagne (5118)	Chine (6049)	Inde (2672)	27 676	8%	Pérou (5626)	Indonésie (5227)	10853	6%
<b>4</b>	Russie (4577)	Espagne (5003)	Argentine (3168)	Pakistan (1901)	14 649	4%	Inde (5505)	Vietnam (4601)	10106	6%
<b>5</b>	Mexique (3579)	Brésil (4482)	Australie (2372)	Australie (776)	11 209	3%	Russie (5072)	Bangladesh (2584)	7656	4%
<b>1er Afrique</b>	<b>Af. Sud (1873)</b>	<b>Nigéria (303)</b>	<b>Af. Sud (1309)</b>	<b>Egypte (547)</b>	<b>4032</b>	<b>1%</b>	<b>Nigéria (783)</b>	<b>Nigéria (262)</b>	<b>1045</b>	<b>1%</b>

Source : retraitée à partir des données de base de FAO Statistics, Stastical yearbook, yearbook, Worl food and agriculture 2022

Dans la partie du tableau 5 réservée aux meilleurs contributeurs (TOP5), cinq pays par catégorie de production réalisent les meilleures performances économiques en production des viandes et du poisson. Comme il est besoin, cette partie du tableau permet de tirer les renseignements suivants :

- La Chine, les USA, le Brésil et les USA sont les leaders de la production des viandes dans ces catégories respectives : poulet, porc, bœufs et autres viandes (mouton chèvres, lapins...), ces pays réalisent à eux

seuls un score de 26% de la production mondiale des viandes. Aucun pays d'Afrique n'est dans ce Top5, les meilleurs que comptent l'Afrique sont respectivement sont l'Afrique du Sud, le Nigéria, l'Afrique du Sud et l'Egypte et réalisent globalement une performance de 1% de la production mondiale des viandes, on peut du reste constater qu'aucun pays de l'Afrique centrale ou de l'Afrique de l'Est ne figure parmi ces leaders d'Afrique qui déjà enregistrent un écart difficile à rattraper de près de 25% avec les leaders mondiaux ;

- Pour ce qui est du poisson, la Chine est leader tant en produits de pêche qu'en produits aquatiques, elle réalise seule une production de 36% dans les deux genres de poissons. Aucun pays d'Afrique ne figure dans le Top 5, le Nigeria qui est le leader au niveau de l'Afrique fait mieux dans les deux catégories avec 1,045 millions de tonnes soit 1% de la production mondiale, ce qui est quasi insignifiant par rapport aux leader mondiale qui est la Chine, l'écart étant de 35%.

L'état des lieux de la production mondiale de la viande et du poisson montre que l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Est

sont tous les deux absentes, quoi que ces deux communautés produisent, leur niveau est totalement insignifiant, dans la mesure où aucun pays de ces deux communautés ne figure même pas comme leader en Afrique.

## 2. Production du riz et du maïs

En ce qui concerne la production de ces deux céréales en Afrique, on note à l'examen du Tableau 6 que l'ensemble du continent ne contribue respectivement qu'à 5% pour le riz et à 10% pour le maïs.

**Tableau 6** : Indicateurs d'état des lieux riz et maïs (en millier de tonnes)

	RIZ	%/monde	MAÏS	%/monde
<b>Monde</b>	756 744	100%	1 162 353	100%
<b>Afrique</b>	37 890	5%	90 525	8%
<b>Amérique</b>	38 114	5%	582 094	50%
<b>Asie</b>	676 610	89%	365 306	31%
<b>Europe</b>	4 067	1%	123 945	11%
<b>Océanie</b>	62	0%	483	0%
<b>TOP 5 DANS LA CATEGORIE</b>				
<b>1</b>	Chine (213 611)	28%	USA (360 252)	31%
<b>2</b>	Inde (178 305)	23%	Chine (260 876)	22%
<b>3</b>	Indonésie (54 649)	7%	Brésil (103 964)	9%
<b>4</b>	Vietnam (42 759)	6%	Argentine (58396)	5%
<b>5</b>	Thaïlande (30 231)	4%	Ukraine (30290)	2%
<b>1er Afrique</b>	<b>Nigéria (8 172)</b>	<b>1%</b>	<b>Af. Sud (15300)</b>	<b>1%</b>

Source : retraitée à partir des données de base de FAO Statistics, Stastical yearbook, yearbook, Worl food and agriculture 2022

Dans la partie du tableau 6 réservée à l'analyse des meilleurs contributeurs mondiaux (TOP5), on peut faire pour l'état des lieux de ces deux produits de céréales les observations les observations suivantes :

La Chine l'inde, l'Indonésie, le Vietnam et la Thaïlande contribuent chacun respectivement à la production du riz à 28%, 23% 7%, 6% et 4%, soit un contrôle de la production mondiale à 68%. La Chine, leader a un écart de Plus de 27% avec le Nigéria premier pays producteur d'Afrique. Aucun pays des communautés visées dans cette étude ne figure dans ce classement ;

Pour ce qui est de la production de maïs, les USA, la Chine, le Brésil, l'Argentine et l'Ukraine sont les pays du top5 contrôlent la production mondiale à 70%, l'Afrique du Sud, leader de l'Afrique ne dépasse guère 1% avec le même constat qu'aucun pays de l'Afrique centrale ou de l'Afrique de l'Est ne figure dans ce classement.

Tout en soulignant que ces quatre produits constituent les produits de grande consommation les deux communautés visées dans cette étude, il convient d'examiner en état des lieux les conséquences au niveau des échanges commerciales.

## 3. Rendements agricoles

L'analyse des rendements agricoles revêt une certaine importance pour les produits de grande consommation tels que la viande, le poisson, le riz et le maïs. Dans cette approche de benchmarking, qui est essentielle pour évaluer les objectifs des différents déterminants retenus pour cet état des lieux en comparaison avec les rendements mondiaux, continentaux, et des leaders mondiaux pour chaque produit. Le tableau 7 permet de procéder à cette évaluation basée sur le critère de rendement.

**Tableau 7 : Indicateurs d'état des lieux riz des effectifs et rendements agricoles**

<b>EMPLOIS DANS LE SECTEUR AGRICOLE</b>				
<i>Année</i>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Monde	879 127	870 953	856 482	866 289
Afrique	215 037	219 149	220 218	225 595
Amérique	43 659	43 386	41 770	42 935
Asie	600 188	588 450	574 972	578 944
Europe	19 322	18 661	18 219	17 546
Océanie	1 308	1 308	1 303	1 269
<b>TOP 5 DANS LA CATEGORIE</b>				
1	Chine (203367)	Chine (197492)	Chine (191454)	Inde (194797)
2	Inde (194 195)	Inde (189 249)	Inde (186 596)	Inde (194797)
3	Indonésie (37 780)	Indonésie (37 706)	Indonésie (38 626)	Indonésie (38 560)
4	Bangladesh (25 653)	Bangladesh (25 355)	Bangladesh (24 506)	Bangladesh (24 541)
5	Nigéria (19 193)	Nigéria (20 193)	Nigéria (20 101)	Nigéria (20 478)
<b>1er Afrique</b>	<b>Nigéria (19 193)</b>	<b>Nigéria (20 193)</b>	<b>Nigéria (20 101)</b>	<b>Nigéria (20 478)</b>
<b>RENDEMENT PRODUCTION</b> (en milliers de tonnes)	<b>Production</b>	<b>Rendement19</b>	<b>Rendement20</b>	<b>Rendement21</b>
Monde	1 455 353	1,670	1,699	1,678
Afrique	82 203	0,375	0,373	0,364
Amérique	267 224	6,159	6,397	6,224
Asie	509 412	0,865	0,885	0,880
Europe	576 015	30,867	31,616	32,828
Océanie	20 499	15,672	15,732	16,153
<b>USA</b>	<b>88 117</b>	<b>32,660</b>	<b>33,365</b>	<b>33,917</b>
<b>RSA</b>	<b>4 032</b>	<b>1,494</b>	<b>1,244</b>	<b>1,257</b>
<b>RENDEMENT EXPORT</b> (en USD millions)	<b>Export 20</b>	<b>Rendement19</b>	<b>Rendement 20</b>	<b>Rendement21</b>
Monde	1 422 249	1,631	1,660	1,641
Afrique	51 725	0,236	0,235	0,229
Amérique	388 422	8,953	9,299	9,046
Asie	312 421	0,531	0,543	0,540
Europe	614 654	32,937	33,737	35,031
Océanie	55 028	42,070	42,232	43,363
<b>USA</b>	<b>4 378</b>	<b>1,623</b>	<b>1,623</b>	<b>1,623</b>
<b>Egypte</b>	<b>493</b>	<b>0,090</b>	<b>0,095</b>	<b>0,096</b>
<b>RENDEMENT EXPORT</b> (en USD millions)	<b>Export 20</b>	<b>Rendement19</b>	<b>Rendement20</b>	<b>Rendement21</b>
VIANDE	337 180	0,387	0,394	0,389
POISSON	178 056	0,204	0,208	0,205
RIZ	756 744	0,868	0,883	0,873
MAÏS	1 162 353	1,334	1,357	1,342

Source : retraitée à partir des données de base de FAO Statistics, Stastical yearbook, yearbook, Worl food and agriculture 2022

L'analyse des indicateurs obtenus et retraitées sur la base des données de la FAO (2022) permet d'apprécier les renseignements indispensables à l'état des lieux :

- La main d'œuvre des pays à faible industrialisation du secteur agricole est inversement proportionnelle à la productivité agricole, c'est ainsi que l'Afrique et l'Asie utilise près de 93% de la main d'œuvre mondiale soit respectivement

26% pour l'Afrique et 67% pour l'Asie, alors que l'Afrique n'enregistre qu'une productivité moyenne de 6,5% en utilisant un effectif de 225 595. De même que l'Asie enregistre une productivité moyenne de 57,5% pour un effectif total utilisé de 578 944 ;

- Parmi les plus grands utilisateurs de main d'œuvre en agriculture se trouve la Chine (203367) qui vient de céder sa place à l'Inde en 2021 (194 797),

suivent dans l'ordre l'Indonésie, le Bangladesh et le Nigéria pays d'Afrique qui se trouve dans ce peloton pour un effectif de 20 478 ;

- En milliers de tonnes le rendement mondial moyen de production est de 1,6 tonnes. Celui de l'Afrique est le plus dérisoire, là où l'Europe et l'Amérique sont respectivement à 32,328 et 6,224 tonnes, les USA, leader sont à 33,917 alors que le leader africain, l'Afrique du Sud est à 1,257 ;
- A l'exception de l'Océanie, le rendement commercial de l'exportation le plus élevé en millions de dollars est détenu par l'Europe (35,031), suivi par l'Amérique (9,046). Le niveau de rendement à l'exportation étant celui de l'Afrique à 0,229, soit un écart de 35 millions de dollars avec le content leader qui est l'Europe. Le classement par rendement des produits agricoles commercialisés se présente dans ordre suivant : maïs (1,342), riz (0,873), viande (0,389) et poisson (0,205). La préférence en termes de rendement reviendrait donc au maïs où l'Afrique,

disposant de nombreuses terres cultivables est en perte totale de contrôle, d'un produit à forte vocation d'industrialisation.

#### 4. Analyse des effets globaux des échanges

On peut en effet constater que la tendance alimentaire mondiale est essentiellement plus importatrice, avec un déficit moyen de de 30 478 milliards de dollars US. Compte tenu du faible niveau de production agricole de l'Afrique dans l'offre mondiale. Néanmoins, il s'avère que la balance commerciale de l'Afrique est globalement excédentaire pour 121 197 millions d'USD. Il s'agit de la tendance générale en dehors de l'Amérique qui est dans un déficit commerciale marqué de 196 992 USD millions, tous les autres continents sont excédentaires. Cependant cela cache quelques disparités dans l'analyse au niveau des pays comme nous l'avons noté dans le tableau 4. En l'état, le

**Tableau 8** donne des éléments permettant d'étoffer cette analyse.

**Tableau 8** : Echanges agricoles (en million des \$ USD)

	Importations alimentaires			Exportations alimentaires			Balance commerciale alimentaires		
	Sauf poisson <sup>14</sup>	Poisson	Total	Sauf poisson	Poisson	Total	Sauf poisson <sup>15</sup>	Poisson	Total
<b>Monde</b>	1 313 956	141 397	1 455 353	1 278 851	143 398	1 422 249	-5 280	-25 198	-30 478
<b>Afrique</b>	76 713	5 490	82 203	45 507	6 218	51 725	21 343	99 854	121 197
<b>Amérique</b>	238 118	29 106	267 224	258 259	26 770	388 422	-99 284	-97 708	-196 992
<b>Asie</b>	462 475	46 937	509 412	561 283	54 162	312 421	60 336	-21 697	38 639
<b>Europe</b>	517 837	58 178	576 015	52 152	53 371	614 654	7 936	26 594	34 530
<b>Océanie</b>	18 812	1 687	20 499	52 152	2 876	55 028	-704	-947	-1 651
<b>TOP 5 DANS LA GESTION DES ECHANGES</b>									
<b>1</b>	Chine	17 184	189 597	USA	4 378	128 870	Brésil	-680	63 279
<b>2</b>	USA	22 469	155 220	Pays-Bas	5 395	84 452	Espagne	6 943	22 401
<b>3</b>	Allemagne	5 768	87 495	Chine	20 167	75 642	Pays-Bas	17 968	21 318
<b>4</b>	Japon	12 697	57 167	Brésil	254	73 149	Nouvelle Zélande	13 583	20 861
<b>5</b>	France	6 263	54 456	Allemagne	2 455	69 967	Indonésie	14 680	19 038
<b>1er Afrique</b>	<b>Egypte</b>	<b>853</b>	<b>13 061</b>	<b>Af. Sud</b>	<b>493</b>	<b>9 323</b>	<b>Af. Sud</b>	<b>1 854</b>	<b>4 067</b>

Source : retraitée à partir des données de base de FAO Statistics, Stastical yearbook, yearbook, Worl food and agriculture 2022

<sup>14</sup> Il s'agit de l'ensemble des produits agricoles (viandes, céréales...en dehors du poisson)

<sup>15</sup> Il s'agit de l'ensemble des produits agricoles (viandes, céréales...en dehors du poisson)

Les meilleures performances commerciales des échanges sont détenues en importation des produits alimentaires, par la Chine, les USA, l'Allemagne, le Japon et la France respectivement en millions de USD 189 597 ; 155 220 ; 87 495 ; 57 167 et 54 456, en exportations respectivement par les USA, les Pays-Bas, la Chine, le Brésil et l'Allemagne en millions de USD 128 870 ; 84 452 ; 75 642 ; 73 149 et 69 967. En conséquence, les meilleures soldes de balance commerciale sont détenus par le Brésil, l'Espagne, les Pays-Bas, la Chine, la Nouvelle Zélande et l'Allemagne 63 279, 22 401 ; 21 318 ; 20 861 et 19 038.

On peut constater qu'aucun pays africain ne réalisent ces performances des leaders. Ils sont donc exclus du peloton des meilleures performances au point que les leaders d'Afrique en terme des réalisations sont respectivement composés en importations par l'Egypte en millions de USD 13 061 soit 6,8% de la performance du meilleur mondial (la Chine) ; l'Afrique du Sud plus compétitive en exportation agricole avec en millions de USD 9 323 soit 6,9% de la performance du leader mondial (les USA), et l'Afrique du Sud enfin pour le solde de la balance commerciale en millions de USD 4 067 soit 6,3% de la performance du leader (le Brésil).

## Chapitre 7 : État des lieux de l'infrastructure qualité dédiée à la transformation des produits agricoles de grande consommation

En effet, il est possible d'identifier certaines tendances et problèmes communs dans la région relevant de l'infrastructure qualité de l'agriculture de grande consommation en Afrique Centrale et en Afrique de l'Est. Cette étude n'a pas pour but d'aborder les problématiques générales de l'infrastructure qualité dans le sens de la 38<sup>e</sup> session de l'UNECA à Bujumbura qui a posé un diagnostic global de cette thématique, toutefois, cette étude se veut de les aborder sous l'angle spécifique des produits agricoles de grande consommation. On admet alors l'hypothèse implicite que dans le cadre de l'agenda africain, les problèmes globaux de la politique qualité sont déjà connus.

On se centrera ici sur les exigences SPS et OTC en agriculture. En ce qui concerne les exigences SPS, qui sont des mesures visant à protéger la santé des consommateurs, des animaux et des végétaux, certains pays de nos communautés d'étude peuvent rencontrer des difficultés à les respecter. Cela peut être dû à un manque d'infrastructures spécifiques et de capacités techniques pour mettre en place des systèmes de contrôle et de suivi efficaces de la sécurité des aliments. En conséquence, les produits agricoles peuvent ne pas répondre aux normes internationales exigées par les pays importateurs, ce qui serait un facteur limitant les possibilités d'exportation et d'intégration des pays de la CEEAC et de la CAE dans les chaînes de valeur mondiales.

Quant aux exigences de l'OCT, qui visent à promouvoir le commerce intrarégional en éliminant les barrières non tarifaires, certains pays de la CEEAC et de la CAE rencontrent aussi des difficultés à les respecter. Les obstacles peuvent être liés à des problèmes de transport, d'infrastructures, de procédures douanières et d'applications des normes dédiées, ce qui entrave la fluidité des échanges commerciaux au sein de ces régions. Cela limite les opportunités pour les agriculteurs de commercialiser leurs produits sur les marchés régionaux, les privant ainsi d'une source potentielle de revenus et de développement.

Sans disposer d'une évaluation exhaustive, les conséquences du non-respect des exigences SPS et OCT en matière de développement agricole sont alors significatives. En ne respectant pas les normes de sécurité sanitaire des aliments, les producteurs agricoles des pays de la CEEAC et de la CAE risquent de perdre l'accès aux marchés internationaux, ce qui limite leurs possibilités d'exportation

et de diversification de leurs revenus. Cela peut également nuire à la réputation des pays de la région en matière d'origines qualité de leurs produits agricoles, ce qui affecte leur compétitivité sur les marchés mondiaux.

De plus, en ne respectant pas les exigences de l'OCT, les pays de la CEEAC et de la CAE limitent les opportunités de commerce intrarégional, ce qui les prive de la possibilité de bénéficier des avantages de l'intégration économique. Cela peut entraîner une dépendance excessive vis-à-vis des marchés extérieurs et une perte de compétitivité à l'échelle régionale.

### I. État des lieux de l'infrastructure qualité en agriculture

Les références bibliographiques datées peuvent varier dans ce domaine en fonction de la mise à jour des normes du Codex Alimentarius. La FAO en a publié une vaste gamme allant du Volume 1A à 10A et mises à jour en 2019, ce sont ces références, à titre principales qui seront prises en compte dans le cadre de cet état des lieux pour répondre aux principales préoccupations suivantes.

Au-delà du Codex Alimentarius pour les normes OTC, On peut trouver également de contributions référencées et datées de l'OMC et de la FAO sur les normes SPS (sanitaires et phytosanitaires) en agriculture dont les plus importantes constituent la marque de cette étude :

- FAO, (1996), en ce qui concerne les Principes directeurs relatifs à l'analyse des risques liés aux produits alimentaires destinés à la consommation humaine". c'est une importante contribution qui fournit des lignes directrices nécessaires à l'analyse des risques alimentaires, y compris les risques microbiologiques, chimiques et liés à des agents biologiques ;
- OMC, (1995), a publié un important "Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS)" Cet accord établit les règles et procédures pour l'application des normes SPS dans le commerce international, et vise à protéger la santé humaine, animale et végétale tout en facilitant le commerce ;

- FAO et OMS, (1997), en ont publié un Code international des pratiques pour l'application des principes généraux d'hygiène alimentaire" Ce code fournit des recommandations pour l'hygiène alimentaire tout au long de la chaîne alimentaire, y compris la production, l'entreposage, le transport et la préparation des aliments ;
- FAO, (2002) a mis en place la "Norme internationale pour les mesures phytosanitaires n°15 (NIMP 15) et ses Lignes directrices pour la réglementation de l'emballage en bois traité" Cette norme traite des exigences phytosanitaires pour l'emballage en bois qui est utilisé dans le commerce international, afin de prévenir la propagation des organismes nuisibles.

Ces références fournissent des lignes directrices et des recommandations pour aider les pays à élaborer et à mettre en œuvre des réglementations sanitaires et phytosanitaires afin de garantir la sécurité des produits alimentaires échangés sur le marché mondial.

## 1. Les enjeux au respect des normes de qualité des produits de grande consommation origine de l'Afrique

### 1.1. Exigences OTC

Il est important de noter que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ne fixe pas de normes spécifiques pour les produits agricoles. Cependant, d'autres organisations internationales telles que la Codex Alimentarius Commission (CAC) établissent des normes de qualité pour les aliments, y compris les produits agricoles. En ce qui concerne les produits agricoles en provenance d'Afrique, il existe une certaine variabilité en termes de respect des normes de qualité OTC. Dans de nombreux cas, l'Afrique peut rencontrer des défis liés à l'accès aux ressources, à l'infrastructure et à la technologie, ce qui peut affecter la conformité aux normes de qualité internationales.

En effet, lorsque les produits agricoles africains ne respectent pas les normes de qualité OTC, cela peut avoir de multiples conséquences pour le commerce. Les pays importateurs peuvent refuser l'entrée de ces produits, ce qui entraîne une diminution des exportations africaines. Cela peut également entraîner une diminution de la confiance des consommateurs dans ces produits, ce qui affecte leur compétitivité sur les marchés internationaux. De plus, le

non-respect des normes de qualité internationales peut entraîner des coûts supplémentaires pour rectifier les défauts et non-conformités, ce qui peut nuire à la rentabilité des producteurs et des exportateurs africains.

Il est donc essentiel que les producteurs africains se concentrent sur l'amélioration de la conformité aux normes de qualité internationales, en investissant dans l'infrastructure agricole, la formation et l'adoption des meilleures pratiques agricoles afin d'améliorer leur compétitivité sur les marchés mondiaux.

### 1.2. Exigences SPS

Les normes SPS (Sanitary and Phytosanitary Measures) sont des règles et des réglementations internationales mises en place par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour protéger la santé humaine, la santé animale et la santé des végétaux dans le commerce international.

Les exigences et l'importance des normes SPS en agriculture de grande consommation sont les suivantes :

- Protection de la santé humaine : Les normes SPS assurent que les produits alimentaires qui sont consommés par les populations sont sûrs et ne présentent pas de risques pour la santé humaine. Elles fixent des limites maximales pour les résidus de pesticides, les contaminants chimiques, les toxines naturelles et les agents pathogènes dans les produits alimentaires ;
- Protection de la santé animale : Les normes SPS garantissent que les produits d'origine animale ne propagent pas de maladies animales dangereuses pour la population. Elles fixent des mesures de prévention et de contrôle des maladies animales, tels que les tests de dépistage, la vaccination, et l'inspection des animaux et de leurs produits ;
- Protection de la santé des végétaux : Les normes SPS visent à prévenir l'introduction et la propagation des organismes nuisibles aux végétaux, tels que les ravageurs et les maladies des plantes. Elles exigent des mesures de contrôle des quarantaines, des méthodes de traitement, et des certifications phytosanitaires pour les exportations et les importations de produits végétaux ;

- Facilitation du commerce international : Les normes SPS, lorsqu'elles sont harmonisées entre les pays, facilitent les échanges commerciaux en créant des règles communes et des procédures transparentes pour les importations et les exportations. Elles permettent aux pays de prouver la conformité de leurs produits aux exigences sanitaires et phytosanitaires des autres pays, ce qui facilite l'accès aux marchés internationaux ;
- Protection de l'environnement : Les normes SPS encouragent les pratiques agricoles durables qui minimisent les impacts négatifs sur l'environnement, tels que la pollution de l'eau et la dégradation des sols. Elles favorisent l'utilisation responsable des pesticides, les bonnes pratiques d'élevage et de pêche, ainsi que la conservation des ressources naturelles.

En résumé, les normes SPS en agriculture de grande consommation sont essentielles pour assurer la sécurité alimentaire, la protection de la santé humaine, animale et des végétaux, la facilitation des échanges commerciaux et la préservation de l'environnement. Ces normes contribuent à maintenir la confiance des consommateurs dans les produits agroalimentaires et favorisent le développement durable de l'agriculture mondiale.

## 2. Déterminants spécifiques dédiés aux produits de grande consommation

Les déterminants de l'infrastructure qualité pour répondre aux défis de la transformation des produits agricoles de grande consommation (viande, poisson, riz et maïs) incluent :

- La normalisation : Il s'agit de l'établissement et de l'application de normes et de spécifications techniques pour les produits agricoles transformés. Cela garantit la qualité et la sécurité des produits, ainsi que leur compatibilité entre les différentes étapes de la chaîne de valeur ;
- La métrologie : Il s'agit de la science de la mesure, qui assure l'exactitude et la fiabilité des instruments de mesure utilisés lors de la transformation des produits agricoles. La métrologie joue un rôle clé dans la garantie de la qualité et de la quantité des produits transformés ;
- L'inspection : L'inspection est nécessaire pour vérifier la conformité des produits transformés aux

normes établies. Elle peut être effectuée à différents stades de la chaîne de valeur, de la production à la distribution. L'inspection permet de détecter les produits non conformes et de prendre les mesures appropriées pour assurer la qualité et la sécurité des produits ;

- La certification : La certification atteste la conformité d'un produit agricole transformé à des normes spécifiques. Elle peut être délivrée par des organismes indépendants et permet de garantir la qualité et la sécurité des produits aux consommateurs ;
- La formation et le renforcement des capacités : Il est essentiel d'assurer la formation et le renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de valeur, de la production à la consommation. Cela inclut les agriculteurs, les transformateurs, les opérateurs logistiques, les distributeurs, etc. afin de garantir la mise en œuvre efficace des pratiques et normes de qualité ;
- La recherche et l'innovation : La recherche et l'innovation sont nécessaires pour développer de nouvelles technologies, de nouveaux procédés et de nouveaux produits dans la transformation des produits agricoles de grande consommation. Cela contribue à améliorer la qualité des produits, à augmenter l'efficacité des processus de transformation et à répondre aux demandes changeantes des consommateurs.

En somme, les déterminants de l'infrastructure qualité face au défi de la transformation des produits agricoles de grande consommation incluent la normalisation, la métrologie, l'inspection, la certification, la formation et le renforcement des capacités, ainsi que la recherche et l'innovation. Tous ces éléments sont essentiels pour garantir la qualité, la sécurité et la compétitivité des produits agricoles transformés.

## 3. Principaux points d'évaluation d'une infrastructure qualité dédiés aux produits de grande consommation

Cette évaluation sera fonction des principales articulations suivantes :

- *Les unités de transformation* : Il s'agit des installations de transformation, telles que les usines de transformation alimentaire, les installations de

traitement du lait, les usines de transformation du sucre, les installations de boulangerie, etc. Ces unités sont équipées de machines et d'équipements spécifiques permettant de transformer les produits agricoles en produits finis ;

- *Les chambres froides* : Les chambres froides sont essentielles pour conserver les produits agricoles frais et prolonger leur durée de conservation. Elles permettent de maintenir une température et une humidité appropriées pour chaque type de produit afin de prévenir toute détérioration ;
- *Les systèmes de transport et de stockage* : Il est nécessaire d'avoir des systèmes de transport et de stockage appropriés pour garantir que les produits agricoles sont traités et stockés dans des conditions optimales. Cela comprend des camions, des entrepôts, des silos, des conteneurs frigorifiques ; etc.
- *Les installations de nettoyage et de désinfection* : Pour garantir la sécurité alimentaire, il est essentiel de disposer d'installations de nettoyage et de désinfection adéquates pour les équipements de transformation, les surfaces de travail et les tuyaux utilisés lors du processus de transformation. Cela permet de prévenir les contaminations croisées et de maintenir des normes d'hygiène élevées.
- *Les laboratoires d'analyse* : Les laboratoires d'analyse sont nécessaires pour effectuer des tests de qualité sur les produits agricoles transformés. Ils permettent de vérifier la conformité du produit fini aux normes réglementaires en matière de qualité, de sécurité alimentaire et de composition nutritionnelle ;
- *Les installations de traitement des eaux usées* : Les installations de transformation alimentaire génèrent souvent une grande quantité d'eaux usées qui doivent être traitées conformément aux réglementations environnementales en vigueur. Il est donc nécessaire d'avoir des systèmes de traitement des eaux usées adéquats pour réduire l'impact environnemental de l'industrie de transformation des produits agricoles.

#### 4. Les bases de la mise en place d'une infrastructure qualité de l'agriculture de grande consommation

La mise en place des principales normes du Codex Alimentarius Commission pour la conformité des produits agricoles implique plusieurs étapes en l'occurrence :

- Le pays doit se donner une culture de ces normes du Codex : Il est important de se familiariser avec les normes du Codex Alimentarius Commission qui

concernent spécifiquement les produits agricoles. Ces normes peuvent inclure des directives sur l'hygiène alimentaire, les résidus de pesticides, les limites maximales de contaminants, les bonnes pratiques agricoles ; etc.

- Effectuer une évaluation des risques : Par identification systématique des risques du processus de production agricole qui pourraient entrer en conflit avec les normes du Codex. Cela peut inclure des risques liés à la contamination microbienne, à l'utilisation incorrecte de pesticides, à la présence de résidus chimiques ; etc.
- Mettre en place des bonnes pratiques agricoles (BPA) en s'assurant que les pratiques agricoles respectent les normes de bonnes pratiques agricoles définies par le Codex. Cela peut inclure des mesures telles que l'hygiène personnelle, la gestion de l'eau, la manipulation correcte des produits chimiques, la gestion des déchets ; etc.
- Mettre en place un système de contrôle de la qualité : Établissez un système de contrôle de la qualité pour surveiller et évaluer régulièrement la conformité de vos produits agricoles aux normes du Codex. Cela peut impliquer la mise en place de protocoles de contrôle de la qualité, la collecte et l'analyse d'échantillons, le suivi des pratiques agricoles ; etc.
- Assurer la formation et la sensibilisation des acteurs parties prenantes notamment les employés et fournisseurs impliqués dans la production agricole, afin qu'ils soient formés et être conscients des normes du Codex et des procédures de conformité à suivre. La formation pourrait porter sur des sujets tels que l'hygiène, la sécurité alimentaire, l'utilisation des pesticides ; etc.
- Établir des procédures d'audit et de suivi en les mettant en place, et effectuer régulièrement des audits internes et des inspections pour garantir la conformité aux normes du Codex. Cela peut inclure des vérifications documentaires, des inspections sur site, des évaluations des processus ; etc.
- Se mettre en conformité avec les réglementations nationales et internationales existantes : Au-delà des normes du Codex, on respectera donc les réglementations nationales et internationales en

matière de sécurité alimentaire et de qualité des produits agricoles cela est important tant sur le plan international que pour le commerce intra-africain ;

- Maintenez des registres et des documents : Gardez une trace de toutes les informations pertinentes, y compris les enregistrements, les résultats des tests, les procédures suivies, les formations dispensées, les rapports d'audit ; etc.
- Restez informé des mises à jour : Tenez-vous informé des mises à jour régulières des normes du Codex pour vous assurer que vos pratiques agricoles sont toujours conformes aux dernières exigences.

En suivant ces étapes, vous pourrez mettre en place les principales normes du Codex Alimentarius Commission pour la conformité des produits agricoles. Cependant, il est important de noter que la mise en place de ces normes peut varier en fonction de la région, des réglementations spécifiques et des exigences individuelles.

## 5. État des lieux des organes de normalisation et de régulation l'infrastructure qualité en Afrique

### 5.1. Par acteurs des normes et exigences de la politique qualité africaine

ARSO (Organisation africaine de normalisation), AFRAC (Coopération africaine d'accréditation), AFRIMETS (Organisation africaine de métrologie) et AFSEC (Commission africaine de l'électricité) sont quatre organisations africaines qui jouent un rôle crucial dans l'harmonisation des normes et des réglementations relatives aux produits de grande consommation. Leur impact en matière alimentaire est significatif par rapport aux normes OSC (Organisation internationale de normalisation) et SPS (Mesures sanitaires et phytosanitaires).

Tout d'abord, ARSO est chargée de l'élaboration et de la promotion des normes africaines en matière de produits de grande consommation. Elle encourage l'adoption de normes harmonisées pour garantir la sécurité, la qualité et la compatibilité des produits alimentaires sur le continent africain. Grâce à ARSO, les consommateurs peuvent avoir confiance dans les produits alimentaires qu'ils achètent, car ils sont conformes aux normes internationales reconnues.

Ensuite, AFRAC joue un rôle essentiel en accréditant les organismes de certification, les laboratoires et les agences d'inspection pour garantir leur compétence à évaluer la conformité des produits alimentaires aux normes établies. Cela contribue à renforcer la confiance des consommateurs dans les produits alimentaires en s'assurant qu'ils sont soumis à des contrôles de qualité fiables et indépendants.

AFRIMETS est une organisation qui promeut et facilite la métrologie en Afrique. La métrologie est essentielle pour garantir la précision des mesures utilisées dans les contrôles de qualité des produits alimentaires. En soutenant le développement de la métrologie en Afrique, AFRIMETS contribue à améliorer les normes de mesure utilisées pour évaluer la qualité et la sécurité des produits alimentaires.

Enfin, AFSEC est une commission qui élabore des normes de sécurité électrique pour protéger les consommateurs contre les risques liés à l'utilisation de produits électriques et électroniques, y compris les appareils utilisés dans l'industrie alimentaire tels que les réfrigérateurs et les équipements de cuisson. L'adhésion aux normes de sécurité électrique garantit que les produits alimentaires sont préparés et stockés en toute sécurité, réduisant ainsi les risques pour la santé des consommateurs.

AU demeurant, ARSO, AFRAC, AFRIMETS et AFSEC ont un impact significatif en matière alimentaire des produits de grande consommation car, ces organes promeuvent l'adoption de normes harmonisées, en assurant la compétence des organismes d'évaluation de la conformité, en garantissant la précision des mesures utilisées et en favorisant la sécurité électrique. Cela contribue à améliorer la sécurité, la qualité et la confiance des consommateurs dans les produits alimentaires sur le continent africain.

### 5.2. Contribution des acteurs clés à la politique qualité africaine

ARSO, AFRAC, AFRIMETS et AFSEC : Dans quelle mesure ces acteurs impactent-ils efficacement la politique qualité africaine en matière alimentaire des produits de grande consommation et notamment par rapport aux normes OSC et SPS ?

En ce qui concerne l'impact sur les États d'Afrique en matière alimentaire des produits de grande consommation par rapport aux normes OSC et SPS, ces organismes africains ont été créés pour améliorer l'efficacité et la compétitivité des produits africains sur les marchés régionaux et internationaux.

L'ARSO, par exemple, travaille à l'harmonisation des normes techniques et des réglementations pour promouvoir le commerce interafricain et faciliter l'accès aux marchés extérieurs. En encourageant l'adoption de normes de qualité et de sécurité des aliments conformes aux normes internationales, l'ARSO peut aider à améliorer la confiance des consommateurs, à accroître la compétitivité des produits africains et à renforcer la sécurité alimentaire. Toutefois l'état des lieux global monde qui précède montre bien que jusqu'à présent la « mayonnaise n'a pas toujours pris, car l'Afrique demeure dernière dans ce domaine ».

L'AFRAC contribue quant à elle à la reconnaissance mutuelle des certificats et des résultats de tests, ce qui facilite la commercialisation des produits alimentaires et garantit la confiance des consommateurs dans la qualité des produits africains. Malheureusement nous ne disposons pas de statistiques fiables sur le nombre de certificats émis, cependant on doit reconnaître que l'offre africaine demeure insignifiante.

AFRIMETS est responsable de l'harmonisation et de la coordination des activités de métrologie en Afrique, ce qui favorise des mesures précises et fiables des produits alimentaires, contribuant ainsi à la garantie de leur qualité. Les mêmes mesures conduisant aux mêmes effets, le niveau de productivité de l'Afrique reste bien bas.

AFSEC est chargée de l'élaboration de normes électrotechniques en Afrique, ce qui assure la sécurité électrique des équipements utilisés dans la production et la distribution des produits alimentaires.

## II. ETAT DES LIEUX DE L'ECONOMIE DE TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES DE GRANDE CONSOMMATION A LA CEEAC ET A LA CAE

La transformation agricole renvoie à l'industrialisation, ce qui requière la mise en œuvre d'une stratégie des Chaines de Valeur Agricole (CVA) à travers une opérationnalisation effective dans les Zones Économiques Spéciales (ZES)

### 1. En chaines de valeur agricole

La stratégie d'industrialisation agricole est étroitement liée aux chaînes de valeur agricoles, car elle vise à améliorer l'efficacité et la productivité de l'agriculture en intégrant des technologies et des pratiques de production modernes. Elle vise également à transformer les produits agricoles bruts en

produits finis transformés, ce qui nécessite une coordination et une collaboration étroite le long de la chaîne de valeur.

La stratégie d'industrialisation agricole implique l'introduction de machines agricoles avancées, de technologies de pointe, de semences améliorées et de produits chimiques agricoles pour augmenter la productivité et réduire les coûts de production. Cela nécessite souvent des investissements importants en capital et en infrastructure.

Les chaînes de valeur agricoles, quant à elles, sont les différentes étapes et acteurs impliqués dans la production, la transformation et la commercialisation des produits agricoles, « de la ferme à la fourchette ». Cela inclut : - l'approvisionnement en intrants agricoles - la production agricole - la collecte et le transport des produits, la transformation des produits bruts - la distribution - la commercialisation des produits finis.

L'industrialisation agricole vise à améliorer l'efficacité et la productivité de chaque étape de la chaîne de valeur agricole en utilisant des technologies avancées, en adoptant des pratiques agricoles durables et en renforçant la coordination entre les différents acteurs de la chaîne de valeur. Par exemple, l'introduction de machines agricoles avancées et de technologies de l'information dans la production agricole peut améliorer la productivité des agriculteurs et réduire les pertes post-récolte. La mise en place de fermes agro-industrielles ou de coopératives agricoles peut améliorer l'organisation et la commercialisation des produits agricoles.

De plus, l'industrialisation agricole peut favoriser la création de nouveaux maillons dans la chaîne de valeur agricole, tels que la transformation des produits agricoles bruts en aliments transformés ou en ingrédients pour l'industrie agroalimentaire. Cela peut augmenter la valeur ajoutée des produits agricoles et créer des emplois dans les zones rurales.

En résumé, la stratégie d'industrialisation agricole vise à améliorer l'efficacité et la productivité de l'agriculture en intégrant des technologies et des pratiques de production modernes, tandis que les chaînes de valeur agricoles représentent les différentes étapes et acteurs impliqués dans la production, la transformation et la commercialisation des produits agricoles. La stratégie d'industrialisation agricole renforce les chaînes de valeur agricoles en

améliorant l'efficacité et la coordination entre les différents acteurs.

## 1.1. PREALABLE A LA STRATEGIE D'INDUSTRIALISATION

L'Union Africaine (UA) a adopté une stratégie visant à créer des centres d'industrialisation régionaux pour favoriser le développement économique de ses États membres. Cette stratégie repose sur deux éléments clés : la participation aux chaînes de valeur mondiales et le développement des bourses de produits.

Tout d'abord, la participation aux chaînes de valeur mondiales consiste à intégrer les économies africaines dans les réseaux mondiaux de production et d'échange de biens et services. L'UA encourage les États membres à développer des secteurs industriels compétitifs et à accroître leur participation aux chaînes de valeur mondiales. Cela implique de développer des infrastructures de qualité, de renforcer les capacités technologiques et de promouvoir l'innovation. L'objectif est de permettre aux entreprises africaines d'accéder aux marchés mondiaux et de bénéficier des opportunités offertes par la mondialisation.

En ce qui concerne les bourses de produits, l'UA reconnaît l'importance de développer des infrastructures financières et commerciales efficaces pour faciliter les échanges de matières premières et de produits finis. Les bourses de produits sont des plateformes permettant aux acteurs économiques de négocier et d'échanger des produits, leur fournissant ainsi une meilleure visibilité et une plus grande efficacité dans les transactions. L'UA encourage la création de bourses de produits à l'échelle régionale afin de favoriser l'intégration économique entre les États membres et d'améliorer la compétitivité de leurs industries.

Cependant, malgré ces efforts, la mise en œuvre de la stratégie de l'UA pour créer des centres d'industrialisation régionaux liés aux chaînes de valeur mondiales et aux bourses de produits rencontre plusieurs défis. Certains États membres manquent de compétences techniques et de capacités institutionnelles pour mettre en place des politiques et des programmes efficaces. De plus, les infrastructures sont souvent insuffisantes pour soutenir le développement industriel et commercial. Enfin, les disparités économiques entre les pays africains créent des obstacles à l'intégration régionale et à la collaboration entre les États membres.

Malgré ces défis, la stratégie de l'UA pour créer des centres d'industrialisation régionaux et développer les bourses de produits offre un cadre encourageant pour stimuler le développement économique de l'Afrique. En misant sur la participation aux chaînes de valeur mondiales et le renforcement des infrastructures financières et commerciales, cette stratégie a le potentiel de favoriser l'intégration régionale, de renforcer la compétitivité des industries africaines et de promouvoir la croissance économique durable. Toutefois, une mise en œuvre efficace et une coopération renforcée entre les États membres sont nécessaires pour surmonter les défis et maximiser les avantages de cette stratégie.

### 1.1.1. Conditions de l'industrialisation dans le secteur agricole

La transformation des produits agricoles bruts en produits de grande consommation est un enjeu majeur pour le développement économique de l'Afrique. Voici quelques points importants à considérer pour réussir cette transformation :

- **Infrastructures et équipements** : Il est essentiel d'investir dans des infrastructures de transformation agricole, notamment des usines de transformation, des entrepôts de stockage et des réseaux de distribution. De plus, il faut s'assurer que les équipements utilisés sont adaptés aux besoins locaux et qu'ils respectent les normes de qualité et de sécurité.
- **Formation et expertise technique** : Il est important de développer des programmes de formation pour les agriculteurs, les travailleurs de l'industrie agroalimentaire et les techniciens afin d'améliorer leurs compétences et leurs connaissances techniques. Cela permettra d'optimiser les processus de transformation des produits agricoles bruts.
- **Recherche et développement** : Il est nécessaire de soutenir la recherche et le développement dans le domaine de l'industrialisation agricole. Cela peut inclure la recherche de nouvelles techniques de transformation, l'amélioration des variétés de plantes cultivées, ainsi que le développement de nouveaux produits adaptés aux marchés locaux et internationaux.
- **Accès aux marchés** : Pour réussir la transformation des produits agricoles bruts, il est essentiel d'avoir

un accès facile aux marchés locaux et régionaux, ainsi qu'aux marchés internationaux. Cela requiert des politiques favorables au commerce, des infrastructures de transport efficaces et des efforts pour promouvoir les produits transformés africains sur les marchés mondiaux.

- Financement et soutien aux entreprises : Il est crucial de mettre en place des mécanismes de financement adaptés aux entrepreneurs et aux entreprises impliquées dans l'industrialisation agricole. Cela peut inclure des prêts à taux préférentiels, des investissements directs, ainsi que des incitations fiscales et réglementaires pour encourager le développement de l'industrie agroalimentaire.
- Valorisation des ressources locales : L'industrialisation agricole doit prendre en compte les ressources locales et promouvoir une agriculture durable et respectueuse de l'environnement. Il est important de valoriser les produits locaux, de respecter les savoirs traditionnels et de développer des filières de production durables pour garantir la pérennité des ressources agricoles.

La transformation des produits agricoles bruts en produits de grande consommation en Afrique nécessite des investissements importants dans les infrastructures, la formation, la recherche et le développement, des politiques favorables au commerce, une infrastructure qualité adaptée prenant en compte les normes du Codex et des mécanismes de financement adaptés. Il est également crucial de valoriser les ressources locales et de promouvoir une agriculture durable pour assurer le développement économique et social de l'Afrique. En dehors de l'Afrique du Sud, de l'Egypte et du Nigeria..., le reste de l'Afrique est encore loin pour relever ces défis.

## 1.2. Principaux gaps se rapportant aux chaînes de valeurs alimentaires de l'agriculture de troisième génération

Il convient de rappeler que la stratégie de l'UA mise sur une grande participation aux chaînes de valeur mondiales et au renforcement des infrastructures financières et commerciales, cette stratégie vise à procurer à chaque communauté d'Afrique un potentiel lui permettant de favoriser son intégration régionale, de renforcer la compétitivité de ses industries et de promouvoir la

croissance économique durable. Qu'en est-il pour la CEEAC et la CEA ?

### 1.2.1. État des lieux CEEAC et CEA

Les chaînes de valeur agricoles retenues par l'Union Africaine peuvent varier d'un pays à l'autre, en fonction des ressources naturelles disponibles, des besoins locaux et des avantages compétitifs de chaque pays. Cependant, certaines chaînes de valeur sont communément retenues à travers le continent, telles que :

- La chaîne de valeur des fruits et légumes : l'Afrique dispose d'une grande variété de fruits et légumes qui ont un fort potentiel pour l'exportation vers les marchés internationaux. La promotion de la transformation et de la commercialisation de ces produits peut stimuler les revenus des agriculteurs et soutenir la sécurité alimentaire ;
- La chaîne de valeur de l'élevage : l'élevage est une activité économique importante dans de nombreux pays africains. L'amélioration de la productivité de l'élevage, la transformation des produits de l'élevage tels que la viande et le lait, et l'accès aux marchés locaux et régionaux peuvent contribuer à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté.

Notre état des lieux consiste à passer globalement en revue dans les deux communautés respectives et par produit de grande consommation cet ensemble de critères :

L'évaluation des chaînes de valeur poisson dans les communautés respectives de la CEEAC et de la CEA peut être réalisée en prenant en compte ces principaux critères :

- Matières premières en disponibilité et la qualité des ressources.
- Transformation et commercialisation par rapport aux infrastructures de transformation disponibles dans chaque communauté, telles que les usines de transformation, les entrepôts frigorifiques, les centres de conditionnement, etc. ainsi que la capacité de commercialisation et de distribution des produits finis sur les marchés locaux et régionaux.
- Qualité et normes de conformité des produits de la chaîne de valeur aux normes de qualité, d'hygiène et de sécurité alimentaire en vigueur dans chaque communauté, ainsi que les certifications et les

labels éventuellement obtenus par les acteurs de la chaîne.

- Accès aux marchés aux marchés régionaux, nationaux et internationaux, en tenant compte des barrières tarifaires, des normes sanitaires et phytosanitaires, ainsi que des contraintes logistiques liées au transport et à la distribution des produits.
- Innovation et technologies pour l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), ainsi que des pratiques innovantes, la traçabilité des produits, l'utilisation des énergies renouvelables, etc.
- Coopération régionale pour évaluer les efforts de coopération entre les pays de chaque communauté à renforcer les chaînes de valeur, par le biais d'accords commerciaux, de programmes de formation, de transfert de technologie, etc.
- Durabilité et impact environnemental des pratiques en termes de préservation des ressources naturelles, de protection de la biodiversité et de limitation des effets négatifs sur l'environnement.

Ces critères permettent de déterminer les chaînes de valeur performantes dans chaque communauté, en identifiant les forces et les faiblesses de chaque chaîne et en proposant des recommandations pour améliorer leur performance globale.

### 1.2.1.1. Viandes

En l'absence de données statistiques fiables, il y a probablement des pays au sein de la CEEAC et de la CEA qui disposent de chaînes de valeur de la viande performantes, tandis que d'autres peuvent avoir besoin de mettre en œuvre des mesures pour améliorer leur compétitivité et leur développement dans ce secteur.

En ce qui concerne les chaînes de valeur de la viande (poulets, porcs, bovins, chèvres et moutons), il est difficile de répondre de manière générale pour l'ensemble des pays membres de ces deux communautés. Chaque pays a ses propres spécificités et des niveaux de développement différents en ce qui concerne l'élevage et la transformation de la viande.

Certains pays de la CEEAC et de la CEA peuvent avoir des chaînes de valeur de la viande performantes, avec une bonne infrastructure, des normes de sécurité alimentaire élevées,

des systèmes de contrôle de qualité et des capacités de transformation modernes. Ces pays peuvent être en mesure de satisfaire les demandes de leurs marchés intérieurs et d'exporter leurs produits sur les marchés régionaux et internationaux.

Cependant, il y a aussi des pays membres qui peuvent faire face à des défis en matière de développement de chaînes de valeur de la viande. Ces défis peuvent inclure un manque d'infrastructures adéquates, des normes de sécurité alimentaire insuffisantes, des difficultés d'accès aux marchés et des capacités limitées de transformation.

### 1.2.1.2. POISSON

Il est difficile de répondre de manière précise à cette question car la disponibilité et les performances des chaînes de valeur pour les poissons, poulets, porcs, bœufs, chèvres et moutons peuvent varier d'un pays à l'autre au sein de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CEA).

Cependant, il est possible de donner une vision générale de la situation.

Dans certains pays de la CEEAC, comme le Cameroun et le Congo, les chaînes de valeur pour les produits de la pêche peuvent être relativement développées, avec des infrastructures de transformation et de commercialisation bien établies. Les poissons sont souvent une composante importante de l'alimentation locale et sont également exportés vers d'autres pays. Cependant, il peut y avoir des problèmes de gestion des ressources halieutiques et de pêche illégale, ce qui peut compromettre la durabilité de ces chaînes de valeur.

En ce qui concerne la production de poulets, porcs, bœufs, chèvres et moutons, il y a généralement une demande croissante pour ces produits dans la région de la CEEAC et de la CEA, ce qui offre des opportunités pour le développement de chaînes de valeur performantes. Cependant, il existe des défis liés à la santé animale, la qualité des produits, l'accès aux marchés, l'efficacité de la production et le manque de financements pour les agriculteurs et les transformateurs.

En conclusion, bien qu'il y ait certaines opportunités pour le développement de chaînes de valeur performantes pour les poissons, poulets, porcs, bœufs, chèvres et moutons dans la CEEAC et la CEA, il existe également des défis à relever. Une approche coordonnée et des investissements adéquats dans

les infrastructures, les technologies et les compétences pourraient contribuer à améliorer les performances des chaînes de valeur dans ces secteurs.

### 1.2.1.3. RIZ

Les communautés économiques CEMAC, CEEAC et CAE disposent de chaînes de valeur agricoles pour le riz. Le riz est une culture importante dans ces régions, et il existe des filières spécifiques pour sa production, sa transformation et sa commercialisation.

Ces chaînes de valeur agricoles pour le riz comprennent toutes les étapes, de la production des semences à la transformation du riz paddy en riz blanc consommable. Elles impliquent également le stockage, la distribution et l'exportation du riz.

Ces communautés économiques travaillent notamment à renforcer les chaînes de valeur agricoles pour le riz afin d'améliorer la productivité, la qualité et la compétitivité du riz produit dans la région. Cela inclut la promotion de bonnes pratiques agricoles, l'adoption de technologies agricoles modernes, le renforcement des capacités des acteurs de la filière et l'amélioration de l'accès aux marchés régionaux et internationaux pour le riz.

Faute de disposer des données fiables dans ce domaine, il est à noter que les chaînes de valeur agricoles pour le riz peuvent varier d'un pays à l'autre au sein de ces communautés économiques, en fonction des spécificités agroécologiques, des pratiques agricoles locales et des politiques agricoles nationales. Cependant, l'objectif commun est de développer une filière rizicole durable et compétitive dans la région.

### 1.2.1.4. MAÏS

En ce qui concerne les chaînes de valeur agricoles du maïs, il est important de noter que le maïs est l'une des cultures les plus importantes en Afrique, et il est cultivé dans de nombreux pays de la CEEAC et de la CEA. Ces deux communautés économiques mettent en place des politiques et des programmes visant à promouvoir le développement agricole et agroalimentaire, y compris la chaîne de valeur du maïs.

La CEEAC a lancé diverses initiatives pour développer la culture du maïs, notamment à travers la mise en place de programmes de semences améliorées, de technologies agricoles et de programmes de renforcement des capacités des agriculteurs. Par exemple, le Plan régional

d'investissement agricole de la CEEAC encourage l'investissement dans la production de maïs et la transformation agroalimentaire.

De même, la CEA met en œuvre des initiatives visant à stimuler la production de maïs et à améliorer les chaînes de valeur associées. Par exemple, la CEA a élaboré des politiques et des stratégies pour développer l'agriculture et la transformation agroalimentaire, y compris la production de maïs. Cependant, il est important de noter que la mise en œuvre de ces initiatives varie d'un pays à l'autre au sein de ces communautés économiques. Certains pays peuvent avoir des chaînes de valeur plus développées pour le maïs, tandis que d'autres peuvent avoir des défis spécifiques à surmonter.

En résumé, les communautés économiques CEEAC et CEA disposent de chaînes de valeur agricoles du maïs, mais le niveau de développement et de mise en œuvre de ces chaînes peut varier d'un pays à l'autre au sein de ces communautés.

## 2. Des zones économiques spéciales (zes) agricoles pour un environnement favorable aux micro-exploitations

### 2.1. Enjeux Spécifiques

Les ZES ont pour **objectif** de diversifier l'économie d'un pays en encourageant la création d'entreprises manufacturières, commerciales et de services à haute valeur ajoutée. Elles visent également à développer les secteurs à fort potentiel d'exportation, à favoriser la diversification économique, l'intégration régionale, à attirer les investissements directs étrangers (IDE) et à créer des emplois pour réduire la pauvreté.

Les ZES peuvent varier **en taille et en secteurs d'activité** ciblés. Elles peuvent être situées dans des ports, des aéroports, des zones rurales ou périurbaines, afin de tirer parti des avantages locaux et promouvoir un développement équilibré.

Ces ZES répondent à des **critères déterminés** sont souvent gérées par des autorités spéciales qui veillent à la mise en œuvre des mesures incitatives, à l'amélioration des infrastructures et à la coordination des acteurs économiques. Elles favorisent l'échange de connaissances, la formation des travailleurs et l'innovation technologique pour renforcer la compétitivité des entreprises établies dans ces zones.

## 2.2. Contribution des ZES a la transformation économique par l'industrialisation agricole des produits de grandes consommation

Les Zones Économiques Spéciales (ZES) peuvent contribuer de manière significative à la transformation économique par l'industrialisation agricole des produits de grande consommation tels que la viande, le poisson, le riz et le maïs. Ces ZES peuvent influencer cette transformation de la manière suivante :

- **Infrastructure améliorée** : Les ZES sont généralement dotées d'une infrastructure de transport, de services publics et de télécommunications de qualité, ce qui rend l'accès aux marchés plus facile pour les producteurs agricoles. Cela peut encourager l'investissement dans les secteurs de transformation agricole tels que les abattoirs, les usines de traitement de poisson et les installations de transformation de riz et de maïs.
- **Accès aux marchés internationaux** : Les ZES sont souvent situées à proximité des ports et des zones logistiques, ce qui facilite l'exportation des produits agricoles transformés vers les marchés internationaux. Cela peut aider les entreprises agricoles à se diversifier et à accéder à de nouveaux marchés, ce qui stimule la demande et la croissance économique.
- **Investissements directs étrangers (IDE)** : Les ZES sont conçues pour attirer les IDE en offrant des avantages tels que des incitations fiscales, des réglementations simplifiées et des procédures administratives accélérées. Cela peut encourager les entreprises nationales et étrangères à investir dans des infrastructures de transformation agricole et à développer des chaînes de valeur agricoles plus intégrées et plus sophistiquées ;
- **Développement des compétences et de l'expertise** : Les ZES peuvent attirer des entreprises internationales disposant d'une expertise dans la transformation agricole. Ces entreprises peuvent former et développer les compétences locales dans les domaines de la production, de la qualité,

de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et du marketing, ce qui élève le niveau de savoir-faire et de savoir-faire technique de l'ensemble du secteur agricole ;

- **Création d'emplois** : L'industrialisation agricole peut créer des emplois dans les ZES, tant dans les activités de transformation que dans les activités de soutien telles que la logistique, la maintenance et les services aux entreprises. Cela peut aider à réduire le chômage et à promouvoir le développement économique et social dans les régions où les ZES sont implantées.

Les ZES ont le potentiel de jouer un rôle important dans la transformation économique par l'industrialisation agricole des produits de grande consommation. En attirant les investissements, en favorisant l'accès aux marchés internationaux, en développant les compétences et en créant des emplois, les ZES peuvent stimuler la croissance économique, réduire la pauvreté et promouvoir le développement durable dans les pays où elles sont mises en place. Ces points sus développés ont fait l'objet d'un guide ayant un état des lieux pour l'Afrique valable aussi à la CEEAC et à la CAE.

## 2.3. État des lieux des points d'importance des ZES

En effet, la UNCTAD, (2021) a publié un important guide sur les ZES en Afrique dont l'état des lieux ressort des points d'importance.

Les **tendances générales dans le monde et leur contextualisation** sont indispensables. Aujourd'hui, le monde compte environ 54 000 ZES dont l'Afrique en compte que 54 soit 1 pour mille du ni niveau mondial. Ce qui témoigne néanmoins de l'engouement de cette politique et de son importance sur les trois dernières décennies dans le monde.

Sur **l'importance des objectifs des ZES**, ce guide affirme qu'à quelques exceptions près, les performances des ZES en Afrique ont jusqu'à présent été en deçà des objectifs dans la mesure ou beaucoup de ZES en Afrique ne répondent pas aux objectifs fixés ce qui contraste avec les expériences en Asie de l'Est et en Amérique latine. A titre d'exemple le tableau 9 qui suit basée sur l'objectif de l'emploi montre des disparités parfois difficiles à expliquer.

**Tableau 9: Évaluation comparée en emplois directs Afrique/Pays Hors Afrique**

Pays	Emploi direct dans les ZES, 2019 ou estimation la plus récente	Part de l'emploi dans les ZES par rapport à l'emploi industriel national, 2019 (%)
<b>PAYS AFRICAINS</b>	<b>NOMBRE D'EMPLOIS DIRECTS</b>	<b>EMPLOIS DIRECTS CREEES EN %</b>
Afrique du Sud	5 000	1
Angola	27 000	48
Djibouti	400 000	5
Égypte	200 000	4
Éthiopie	30 000	1
Ghana	60 000	4
Kenya	150 000	5
Maroc	13 000	2
Rwanda	4 500	1
Sénégal	110 000	2
Tanzanie, République-Unie de	45 000	3
Togo	15 000	3
<b>PAYS NON-AFRICAINS</b>	<b>NOMBRE D'EMPLOIS DIRECTS</b>	<b>EMPLOIS DIRECTS CREEES EN %</b>
Cambodge	90 000	3
Chine	30 000 000	14
République dominicaine	160 000	36
Honduras	125 000	30
Malaisie	1 000 000	23
Philippines	1 400 000	16
Viet Nam	3 000 000	19

Source : l'emploi dans les ZES provient des autorités nationales des ZES (chiffres indicatifs) et de la CNUCED (2017) ; l'emploi industriel national provient des indicateurs de développement de la Banque mondiale.

Note : la définition de l'emploi dans les ZES peut varier d'un pays à l'autre. Les chiffres relatifs à l'emploi direct dans les ZES sont indicatifs et reflètent la classification des ZES de la CNUCED.

Sur ce principal objectif, la capacité de 07 pays hors Afrique est 58 fois plus élevée à créer des emplois que celle de 12 pays d'Afrique. L'appréciation des indicateurs économiques plus haut, basée sur le flux des échanges de l'Afrique a également démontré qu'il existe un fossé en matière de productivité et de rendement des produits agricoles entre tous les autres continents et l'Afrique.

Pourtant l'environnement économique de l'Afrique n'est point hostile à cette politique, car, UNCTAD, (2021) à travers son guide montre que la ZLECAf est une opportunité favorable pour offrir les meilleurs accès aux marchés, pour remédier au traitement des règles d'origine en suspens, pour aider les entreprises africaines basées dans les ZES à améliorer leur compétitivité mondiale et à atténuer les risques liés à la poursuite de stratégies de développement fondées sur les ZES, dans le contexte de l'intégration régionale.

Les principaux facteurs clés de succès en corrélation avec cet environnement sont pour l'essentiel les meilleures pratiques mises en œuvre par d'autres états et que l'Afrique

dans chaque Etat pourrait adapter dans son contexte propre et en liaison avec les tendances économique internationales. Pour cela, ce guide UNCTAD, (2021) a dressé une liste des pratique exhaustives sous formes d'études de cas pour certains contextes spécifiés.

L'impact transformateur des ZES aux économies est considéré comme étant soumis au respect de **07 conditions** :

- La mise en œuvre des **politiques intégrées et proactives**, par opposition aux politiques autonomes, pour assurer la cohérence stratégique à différents domaines et attirer les investisseurs ;
- La coopération à travers des **partenariats** internationaux avec des gouvernements étrangers, des entreprises privées ou des institutions internationales. L'île Maurice et le Nigéria constituent des exemples dans ce domaine ;
- Le renforcement des **normes environnementales, sociales et de gouvernance** (ESG) peut rendre les ZES plus compétitives et plus attrayantes spécialisant dans les secteurs « verts », les ZES

peuvent tirer parti de flux d'investissement dans des domaines liés aux Objectifs de Développement Durable (ODD) et gagner en externalités positives substantielles en matière de productivité.

- Faire des ZES des **outils politiques à vocation de diffusion du savoir-faire, de l'innovation et du dynamisme économique**, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de leurs portes et notamment pour les fournisseurs et les PME ou toutes les micro-organisations ;

- Procéder par une **approche progressive de mise en œuvre des ZES** en l'intégrant dans toutes les nouvelles politiques de développement de ZES, et s'appuyant sur l'évaluation stratégique du pays, sur la conception de la politique de ZES et la mise en place en quatre étapes (Cf. Tableau 10).

**Tableau 10.** Enseignements généraux et enseignements spécifiques pour les quatre étapes du développement des ZES  
*Principaux éléments Enseignements*

<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les ZES ne sont généralement pas une panacée pour la croissance.</li> <li>2. La croissance de la zone est difficile à maintenir dans le temps.</li> <li>3. Les ZES peuvent avoir un effet positif sur les performances économiques des régions périphériques, mais celui-ci baisse fortement lorsque l'on s'éloigne de la zone.</li> <li>4. La conception des ZES doit être adaptée au contexte spécifique du pays. Une approche universelle conduit à des politiques inefficaces.</li> </ol>	
<b>ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES : Conception et mise en œuvre</b>	
<b>A. Évaluation stratégique du pays</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avantage comparatif</li> <li>• Secteurs</li> <li>• Obstacles à la croissance</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Accorder une attention suffisante à l'identification des principaux moteurs de l'avantage comparatif du pays.</li> <li>2. Choisir une orientation sectorielle adéquate</li> <li>3. Identifier les principales fragilités du pays.</li> </ol>
<b>B. Conception de la politique de ZES</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mesures d'incitation</li> <li>• Exigences</li> <li>• Type de zone</li> <li>• Critères de développement de la zone</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Adapter la politique des ZES aux caractéristiques du pays et aux secteurs cibles.</li> <li>2. Éviter le recours excessif aux incitations fiscales.</li> <li>3. Accorder une importance suffisante à l'aspect infrastructure.</li> <li>4. Supprimer les obstacles réglementaires et soutenir l'intégration locale des ZES.</li> <li>5. Voir grand : la taille compte.</li> <li>6. Contrôler et évaluer régulièrement chaque ZES, et prévoir des stratégies de sortie pour les zones peu performantes.</li> </ol>
<b>C. Aménagement spécifique des zones</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emplacement</li> <li>• Infrastructure</li> <li>• Services fournis</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Tirer parti des avantages stratégiques liés à l'emplacement.</li> <li>2. Tenir compte des infrastructures indispensables pour les secteurs cibles.</li> <li>3. Adapter les services à l'environnement du pays.</li> <li>4. Concevoir des services de ressources humaines pour relever le défi majeur du recrutement dans tous les secteurs.</li> <li>5. Faire de la performance ESG un avantage concurrentiel.</li> <li>6. Évaluer la viabilité financière d'une zone tout au long de son développement et de sa mise en œuvre.</li> </ol>
<b>D. Aspects institutionnels</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acteurs impliqués dans le développement de la ZES</li> <li>• Modèle de gouvernance</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Assurer un soutien politique coordonné et de haut niveau.</li> <li>2. Élaborer des stratégies intégrées plutôt que des politiques ZES isolées, en mettant particulièrement l'accent sur la cohérence des politiques dans différents domaines.</li> <li>3. Mettre suffisamment l'accent sur la promotion des investissements.</li> <li>4. Accorder une autonomie financière et administrative appropriée à l'autorité chargée des ZES.</li> <li>5. Adapter le modèle de gouvernance à la capacité institutionnelle du pays.</li> </ol>

Source : CNUCED.

- **L'apprentissage des meilleures pratiques, et l'adaptation de ces pratiques aux caractéristiques spécifiques du territoire et du pays** constituent des atouts au succès des ZES
- Toutes les **politiques de nouvelle génération devront être durables, adaptatives et globales** afin de remplir pleinement leur mandat.

Pour conclure cette deuxième partie qui porte principalement sur la transformation industrielle agricole et les enjeux de qualité des chaînes de valeurs alimentaires. On se devait de répondre à la question suivante : *Quel état des lieux peut-on dresser en vue d'entreprendre de prendre des décisions pertinentes permettant de mettre cap vers une meilleure solution de l'économie de transformation de la viande, du poisson, du riz et du maïs à la CEEAC et à la CAE ?*

Cette étude a procédé par un état des lieux dont les résultats sont bien sombres pour l'Afrique et particulièrement pour ces deux communautés plus en retard pour aller vers la dynamique de la recommandation des Chefs d'Etat, appelant à un élan de recherche de développement pour aller vers le marché commun afin de répondre aux problématiques cruciales du développement économique et social de l'Afrique.

En effet, il existe une infrastructure qualité spécifique dédiée au circuit alimentaire de grande consommation affecté par les normes OTC et SPS aux exigences réglementaires renforcées, d'application rigoureuse dans le cadre des législations propres à chaque pays, de tolérance zéro pour certains marchés, et une coopération propre existe également dans ce domaine qui pourrait limiter l'accès des produits de l'Afrique à ces marchés.

Par ailleurs, il est à relever que les chaînes de valeurs alimentaires dédiées souffrent d'un manque de respects des principes rigoureux à respecter ainsi que de méthodes au sens de la FAO (2015) qui pourtant avait pris soin de les divulguer. A cet égard, il convient de souligner qu'une chaîne valeur met en exigences certes des mesures de performances en compréhension et en amélioration, sans

leur observation l'opérationnalité de la chaîne devient à risques. Enfin que ces déterminants ne sont pas à gérer individuellement, ils constituent tout un sous-système à prendre en compte dans le système global de transformation industrielle agricole. L'un des principaux défis rencontrés à la CEEAC et à la CAE est le manque d'une infrastructure adéquate qui intègre tous ces déterminants.

Par ailleurs, la transformation industrielle agricole nécessite des installations de stockage, de transformation et de transport appropriées pour assurer la qualité des produits tout au long de la chaîne de valeur alimentaire. Cependant, de nombreuses ZES en Afrique centrale et en Afrique de l'Est ne disposent pas de ces infrastructures essentielles, ce qui limite leur capacité à développer des industries agricoles compétitives rendant ainsi ces ZES un peu trop contre performants.

Un autre problème majeur est le manque de financements et d'investissements dans les ZES. La transformation industrielle agricole requiert des investissements importants pour l'acquisition d'équipements modernes, la formation du personnel et le développement de technologies innovantes. Malheureusement, les ZES en Afrique centrale et en Afrique de l'Est ont du mal à attirer les investisseurs en raison, de leur absence de méthode et d'approche telle que celle préconisée par la FAO de l'instabilité politique, du manque de transparence, de nombreux couacs dans la gouvernance. Sans un financement adéquat, il est difficile de développer des capacités de transformation industrielle agricole et d'améliorer la qualité des produits alimentaires.

Parallèlement à ces problèmes, les ZES en Afrique centrale et en Afrique de l'Est font face à des défis réglementaires et normatifs. La mise en place de réglementations et de normes de qualité alimentaire peut être complexe et coûteuse, et les gouvernements de ces régions doivent souvent composer avec des systèmes réglementaires obsolètes et peu transparents. Cela crée des obstacles bureaucratiques qui ralentissent la transformation industrielle agricole et entravent le développement de chaînes de valeurs alimentaires efficaces.

## Partie 3 : solution de mise en œuvre d'un système de transformation des produits agricoles de grande consommation à la CEEAC et à la CAE

La transformation industrielle agricole se heurte entre autres aux nombreux défis de mise en œuvre, en matière de qualité dans les chaînes de valeurs alimentaires, du manque de performance des ZES en Afrique centrale et en Afrique de l'Est.

La deuxième partie de cette étude a tenté de démontrer que les retards observés dans ces régions sont principalement liés, à la faiblesse des échanges de l'Afrique liée à notre productivité inexistante, à la faiblesse des rendements, au déséquilibre de la balance commerciale en corrélation avec l'alimentation de grande consommation, au manque d'infrastructures, de financements et aux problèmes réglementaires et normatifs. Cependant, à la faible capacité institutionnelle des Etats...

Cela étant, cette troisième partie sera tournée à y apporter des solutions potentielles globales face aux déterminants qui

représentent un système pour résoudre l'équation de la transformation dans l'agriculture de grande consommation.

Tout en rapprochant ces solutions de préoccupations du prescripteur de l'étude en leur donnant du contenu. La question à laquelle elle en répondra peut ainsi se résumer : *Quelles sont les solutions potentiellement applicables pour que la CEEAC et la CAE puisse passer à une économie de transformation industrielle des aliments de grande consommation tout en boostant une croissance inclusive et durable ?*

Deux points principaux seront donc abordés pour répondre à cette question :

- Solutions potentielles de mise en œuvre des mesures de transformation d'une industrialisation agricole des produits de grande consommation.
- Propositions finales et recommandations

## Chapitre 8 : Solutions potentielles pour la transformation agro-industrielle des produits de grande consommation de la CEEAC et de la CAE

Dans ce 8<sup>e</sup> chapitre, il est admis l'hypothèse implicite selon laquelle : En identifiant des solutions potentielles découlant de l'état des lieux, l'opérationnalisation de la transformation agro-industrielle des produits de grande consommation de la CEEAC et de la CAE pourrait s'améliorer, cela contribuerait à la création d'emplois, à la réduction de l'exportation des produits d'agriculture de grande consommation, la dépendance aux importations et cela stimulerait une croissance économique inclusive et durable des communautés visées.

### I. Solutions potentielles

#### 1. Stratégie et actualisation de la politique agricole commune

Il s'agit des répondre de manière pertinente aux deux questions qui suivent ?

*Dans quelle mesure l'absence de politique agricole commune actuelle peut être un frein à la stratégie, vecteur du développement agricole en Afrique ?*

L'absence d'une politique agricole commune actuelle en Afrique de l'Est peut constituer un frein significatif à la stratégie de développement agricole dans la région. Voici quelques raisons pour lesquelles cela pourrait être préjudiciable :

- Faible investissement dans l'agriculture : L'absence d'une politique agricole commune peut décourager les investissements dans le secteur agricole. Les acteurs économiques peuvent hésiter à investir dans des projets agricoles à long terme lorsque les politiques varient d'un pays à l'autre et que leur stabilité n'est pas garantie ;
  - Limitation des échanges commerciaux intrarégionaux bien régulés : Une politique agricole commune peut faciliter les échanges commerciaux entre les pays de la région, en éliminant les barrières commerciales et en harmonisant les normes et les règlements. Cela peut stimuler la croissance économique en permettant aux agriculteurs et aux entreprises d'accéder à de nouveaux marchés régionaux.
- Quelle serait les grandes lignes d'une telle approche ? Pour mettre en place une politique agricole commune performante en Afrique du centre qui a pris cette option, voici quelques grandes lignes :
- Prendre en compte le bilan dressé au chapitre 5 qui précède pour tenir compte de ses points faibles, et des menaces sur les ressources durables notamment la forêt ;
  - Coopération régionale renforcée : Il est essentiel de mettre en place une plateforme de coopération solide entre les pays de la région, afin de partager les meilleures pratiques, harmoniser les politiques agricoles et coordonner les efforts de développement.
  - Investissement accru dans l'agriculture : Les gouvernements et les partenaires au développement doivent accroître les investissements dans le secteur agricole, en particulier dans l'infrastructure agricole, la recherche et le développement, la formation des agriculteurs et l'accès aux marchés.
  - Promotion de la durabilité agricole : Une politique agricole performante devrait promouvoir des pratiques agricoles durables

pour préserver les ressources naturelles, réduire l'utilisation d'engrais et de pesticides nocifs, et promouvoir l'agriculture biologique et l'agroécologie.

- Accès aux financements : Une politique agricole performante doit faciliter l'accès des agriculteurs, en particulier des petits exploitants, aux financements et aux crédits pour investir dans leurs exploitations agricoles et améliorer leur productivité.
- Promotion de la sécurité alimentaire : Une politique agricole performante devrait placer la sécurité alimentaire au centre de ses préoccupations, en soutenant la production locale, en renforçant les chaînes de valeur agricoles et en promouvant la diversification des cultures.

En mettant en place une politique agricole commune performante, l'Afrique de l'Est pourrait stimuler la croissance économique, réduire la pauvreté et améliorer la sécurité alimentaire dans la région.

## **2. Infrastructure qualité des produits de grande consommation dédiée à la transformation des produits agricoles**

### **2.1. Déterminants spécifiques**

Les déterminants de l'infrastructure qualité agricole des produits de grande consommation dédiée à la transformation des produits d'élevage, de pêche, de riz et de maïs peuvent être les suivants :

- Les capacités de stockage et de conservation : il est essentiel de disposer d'infrastructures adéquates pour stocker les produits agricoles dans des conditions optimales, afin de préserver leur qualité et leur valeur nutritionnelle.
- Les équipements de transformation : pour valoriser les produits d'élevage, de pêche, de riz et de maïs, il est nécessaire de disposer d'équipements de transformation appropriés tels que des abattoirs, des usines de transformation du poisson, des moulins à riz, des installations de transformation du maïs, etc.
- Les réseaux de distribution : la qualité des produits agricoles dépend également de la rapidité et de l'efficacité des réseaux de distribution qui permettent de les acheminer vers les consommateurs. Cela inclut les routes, les ports, les

entrepôts réfrigérés, les systèmes de distribution, etc.

- Les normes et les réglementations : les produits de grande consommation doivent répondre à des normes de qualité et de sécurité alimentaire. Il est donc nécessaire d'avoir des réglementations strictes en matière d'hygiène, de traçabilité, de contrôle de la qualité, etc., ainsi que des organes de contrôle et de certification compétents.
- L'accès aux ressources et aux services agricoles : pour produire des produits de grande qualité, il est nécessaire d'avoir accès à des ressources agricoles de qualité (semences, engrais, pesticides), ainsi qu'à des services d'accompagnement technique (formation, conseil, suivi, etc.) pour les agriculteurs et les éleveurs.
- Le financement et l'investissement : le développement et la modernisation des infrastructures qualité agricole nécessitent des investissements importants. Il est donc essentiel de disposer de mécanismes de financement adaptés, tels que des prêts agricoles, des subventions, des fonds de garantie, etc., pour permettre aux acteurs de la filière de développer et de maintenir ces infrastructures.
- La sensibilisation et la formation : pour garantir la qualité des produits agricoles, il est important de sensibiliser et de former les différents acteurs de la filière (agriculteurs, éleveurs, transformateurs, distributeurs) aux bonnes pratiques agricoles, aux normes de qualité, à l'hygiène alimentaire, etc.

### **2.2. une bourse de marchandises peut être une solution décisive pour la qualité**

#### **2.2.1. La bourse des produits de base : modèle innovant pour la dynamisation du commerce des produits agricoles**

La présente section offre une analyse approfondie d'un modèle réussi de bourse des produits de base, en se concentrant spécifiquement sur la bourse éthiopienne des produits de base ce qui montre par ailleurs s'il en était besoin que l'Afrique de l'Est est en avance sur ce point par rapport à l'Afrique centrale. Le Kenya, l'Ouganda disposent également des bourses agricoles... L'étude de ce cas concret fournira des perspectives sérieuses sur la manière dont une telle bourse peut dynamiser le commerce des produits agricoles et sur les adaptations nécessaires pour le contexte spécifique de la CEMAC.

### 2.2.1.1. Analyse d'un modèle de bourse des produits de base réussi dans un autre contexte.

Dans le cadre de la recherche de solutions innovantes pour dynamiser le commerce agricole au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), l'analyse de modèles réussis de bourses des produits de base dans d'autres contextes s'avère cruciale.

Cette section tente d'analyser plus particulièrement le cas de la Bourse éthiopienne des produits de base, qui a fait ses preuves pour son efficacité et son impact positif sur l'agriculture en explorant le système de gestion des livraisons physiques et des entrepôts, qui est un pilier fondamental pour la réussite de la Bourse éthiopienne. Ce système assure une logistique efficace et sécurisée, élément clé pour la confiance et la fluidité des échanges sur la bourse. Ensuite, nous étudierons les contrats qui existent au sein de la bourse éthiopienne. Nous examinerons leur structure et leur mode de fonctionnement, ainsi que leur contribution à un marché agricole plus transparent et régulé. La clarté et la fiabilité des contrats sont essentielles pour attirer et maintenir la participation des agriculteurs et des investisseurs. Le système de négociation de la bourse éthiopienne sera également examiné pour tenter de comprendre comment il facilite les transactions et contribue à la découverte efficace des prix, un élément essentiel à la stabilité et à la prévisibilité d'un marché, ainsi que la diffusion d'information sur le marché par la bourse, un aspect crucial pour la transparence et l'éducation des acteurs du marché. Une information de marché adéquate permet aux agriculteurs et aux traders de prendre des décisions éclairées et d'améliorer leurs stratégies commerciales. La conformité et la résolution des litiges commerciaux sur la Bourse éthiopienne des Produits de Base seront également débattues afin de souligner l'importance d'un cadre réglementaire solide et d'un mécanisme efficace de gestion des conflits, ce qui permettra de préserver la crédibilité du marché.

Enfin, cette section présentera un panorama des échecs et des réussites des bourses des produits de base en Afrique. Elle soulignera les leçons à tirer et les meilleures pratiques pouvant être appliquées dans le contexte de la CEMAC.

### 2.2.1.2. Système de gestion des livraisons physiques et des entrepôts de la bourse éthiopienne des produits de base

Dans les années 1990, à la vague de libéralisation des marchés, trois pays africains : l'Afrique du Sud, la Zambie et le Zimbabwe ont lancé des bourses de produits agricoles, seules celles de l'Afrique du Sud et de l'Éthiopie ont connu un succès remarquable. Malgré des signes initiaux de succès, les opérations en Zambie et au Zimbabwe ont dû être suspendues en raison de hausses de prix inattendues et d'interventions gouvernementales ultérieures.

Depuis 2004, une nouvelle vague de création de bourses de produits s'est observée en Afrique. Parmi les exemples notables figure la Bourse des produits africains (ACE), établie au Malawi en 2004 ; celle du Nigeria, lancée en 2006 ; une toute nouvelle bourse des produits de base zambiens mise en place en 2007 ; et enfin la très médiatisée Bourse éthiopienne des produits agricoles de base (ECX) établie en 2008.

Conformément aux tendances mondiales récentes, l'ECX a été créée en tant qu'entité démutualisée, séparant la propriété, l'adhésion et la gestion. Elle est entièrement contrôlée par le gouvernement éthiopien. En tant que propriétaire, celui-ci assume tous les risques inhérents à la Bourse, notamment l'entreposage et le classement des produits, les systèmes de négociation, la diffusion d'informations sur le marché, ainsi que le dénouement et la liquidation.

Les membres, quant à eux, sont responsables de l'exécution de leurs propres contrats commerciaux ainsi que de ceux de leurs associés ou représentants autorisés.

L'Ethiopian Commodity Exchange (ECX) a révolutionné le commerce des produits de base en Éthiopie grâce à un système efficace de livraison physique et de gestion des entrepôts, jouant un rôle essentiel dans l'amélioration des performances des exportateurs de matières premières du pays.

Ce système englobe la réception, le stockage et la distribution méticuleux des marchandises, conformément à des normes industrielles et à des catégories largement reconnues. Les marchandises sont entreposées dans les entrepôts d'ECX stratégiquement situés dans les principales régions excédentaires d'Éthiopie. Dans ces entrepôts, les marchandises sont échantillonnées, pesées et classées en fonction de leur catégorie grâce à des technologies pointues et à des équipements de classement et de pesage

sophistiqués. L'adoption de principes globaux de gestion des stocks, tels que le système FIFO (First-In, First-Out), la rotation des stocks et un contrôle environnemental méticuleux, garantit la préservation de la qualité et de la quantité des marchandises durant tout le cycle de vie du produit (Hasan et coll., 2022 ; Khan et coll., 2022).

Les entrepôts d'ECX sont couverts par une assurance complète qui les protège contre les pertes et les dommages causés aux marchandises stockées. Lors de la vente, le dépositaire central de l'ECX prélève sur le compte du vendeur et transfère en toute transparence le titre de propriété de la marchandise à l'acheteur, en émettant un avis de livraison sur lequel la marchandise peut être remise à l'acheteur. Ce système réduit les risques de fraude ou de perte de récépissé. Il permet de vendre souplement des quantités partielles de marchandises déposées et il augmente l'efficacité de la livraison physique (Aravindaraj et coll., 2022).

### **2.2.1.3. Les contrats dans la bourse éthiopienne des produits de base**

Les contrats jouent un rôle essentiel sur la Bourse éthiopienne des Produits de Base (ECX), en fournissant un cadre structuré pour l'échange et la vente d'une variété de produits de base.

À l'ECX, les échanges se font à partir de contrats standardisés qui éliminent les coûts et les risques liés à la négociation de contrats personnels. Ces contrats standardisés détaillent la qualité, la taille des lots, les modalités de paiement, la tarification, les tolérances et d'autres paramètres, ce qui rationalise le processus de négociation pour les acheteurs et les vendeurs.

Les contrats sont conçus pour créer une place de marché nationale où tous les acheteurs et vendeurs convergent pour fixer un prix de référence national (Sakai et coll., 2019 ; Vaitonis et Masteika, 2018). L'ECX met en œuvre des contrats à paiement comptant, c'est-à-dire pour la livraison immédiate des marchandises physiques. Ces contrats standardisent la négociation et offrent un mécanisme pour la gestion des risques en fournissant aux vendeurs et aux acheteurs un moyen de se protéger contre les risques de prix. Ils contribuent également à la transparence du marché en diffusant les informations du marché en temps réel à tous les acteurs du marché.

Les contrats de future livraison sont également envisagés pour assurer une couverture contre les variations des prix (Balcilar, Gabauer et Umar, 2021).

### **2.2.1.4. Système de négociation de la bourse éthiopienne des produits de base**

Le système de négociation de la Bourse éthiopienne des Produits de Base (ECX) a connu une évolution au fil des ans. Au début, il s'agissait d'une salle de marché physique à Addis-Abeba, puis d'une plateforme de négociation électronique. Dans le hall d'une salle de marché physique, il y a une vente aux enchères ouverte où tous les vendeurs et acheteurs intéressés négocient verbalement et simultanément pendant les heures d'ouverture du marché.

L'accès au système de négociation de l'ECX est exclusif à ses membres ou à leurs représentants autorisés, qu'ils négocient pour leur propre compte ou pour celui de leurs clients. Des sessions de négociation sont organisées pour chaque classe de produits, comme le maïs blanc ou le blé tendre de grade 1. Les transactions sont ensuite exécutées en fonction des grades de ces classes de produits.

Les ordres d'achat et de vente de lots et de qualités standardisés (appelés contrats) sont transmis aux membres de l'ECX par téléphone et inscrits sur des tickets d'ordre. ; Lorsque l'ordre est exécuté, le ticket est saisi électroniquement et rapproché dans le système de back-office automatisé de l'ECX. Cela permet de s'assurer de la validité du récépissé de l'entrepôt qui confirme la vente, de la disponibilité des fonds de l'acheteur sur un compte de dépôt et de la légitimité de l'accord entre le membre et le client.

Ce rapprochement automatique, qui ne prend que quelques minutes, est essentiel pour renforcer la confiance des participants au marché (Wajebo, 2021; Belay et Ayalew, 2020).

### **2.2.1.5. Diffusion d'informations sur le marché à la bourse éthiopienne des produits de base**

La diffusion des informations de marché par l'Ethiopian Commodity Exchange (ECX) est un élément essentiel pour assurer un marché équitable et transparent.

L'ECX fournit en permanence des informations précises et fiables à tous les intervenants sur le marché. Pendant les heures de négociation, des données telles que le prix d'ouverture, le prix le plus élevé, le prix le plus bas, le dernier prix négocié ou le cours actuel sont constamment transmises par un réseau électronique à des tableaux de prix électroniques situés à Addis-Abeba et dans d'autres centres de marché importants à travers le pays. Ces tableaux de prix

affichent en temps réel les informations relatives à chaque catégorie de marchandises négociées sur le parquet de l'ECX.

En outre, des flux de données de marché sont diffusés quotidiennement par la radio, la presse écrite, la télévision et des applications innovantes de SMS et de réponses vocales interactives (IVR) par le biais de téléphones mobiles dans les zones rurales. La diffusion d'informations par l'ECX vise à harmoniser les règles du jeu et à éviter une asymétrie informationnelle sur les prix sur le marché (Handino et coll., 2019 ; Belay et Ayalew, 2020).

#### **2.2.1.6. Conformité et résolution des litiges commerciaux à la bourse éthiopienne des produits de base**

L'Ethiopian Commodity Exchange (ECX) applique une approche méticuleuse pour contrôler et suivre l'adéquation et la performance de ses membres, ainsi que le comportement de ces derniers envers les clients du marché.

Conformément aux meilleures pratiques mondiales, les experts de l'ECX effectuent régulièrement une surveillance des tendances du marché, exécutent des audits et mènent des enquêtes sur les opérations du marché afin de se prémunir contre la manipulation du marché, la spéculation excessive, la fraude ou d'autres mauvaises pratiques.

L'ECX a mis en place un tribunal d'arbitrage interne composé d'arbitres agréés afin de garantir une résolution rapide et professionnelle de tout litige commercial susceptible de survenir. Ce tribunal joue un rôle essentiel dans le maintien de la confiance et de l'intégrité du marché, en fournissant une plateforme pour la résolution efficace des désaccords et des litiges commerciaux. Cette structure de résolution des conflits est essentielle pour attirer et maintenir la confiance des participants sur le marché. Elle garantit également une justice accessible et équitable pour tous les participants (Abebe, Woldesenbet et Zeleke, 2020 ; Belay et Ayalew, 2020).

#### **2.2.1.7. Panorama des résultats des bourses des produits de base en Afrique**

Les bourses mondiales des produits de base ont connu des trajectoires diverses ; certaines ont réussi là où d'autres ont échoué.

En Afrique subsaharienne, les investissements dans les bourses des produits de base ont donné des résultats mitigés. À l'exception de l'Afrique du Sud, peu de pays africains ont réussi à lancer des bourses privées viables. Par

exemple, en Zambie, trois tentatives différentes de mise en place de bourses des produits de base ont échoué. Au Zimbabwe, malgré un début de succès, la bourse a dû fermer ses portes en raison des interventions gouvernementales.

D'autres pays, tels le Kenya, le Malawi, le Nigeria et l'Ouganda, ont des bourses encore fragiles, soutenues par des gouvernements et des donateurs.

Cependant, l'Ethiopian Commodity Exchange (ECX) se démarque comme une histoire de réussite, souvent citée dans les médias populaires, bien que manquant de recherches rigoureuses pour étayer de nombreuses affirmations. L'ECX, bien qu'elle génère suffisamment de revenus pour s'autofinancer, ne le fait qu'avec un soutien politique direct, qui exige que toutes les matières premières exportées passent par la Bourse.

Dans le contexte des pays en développement hors d'Afrique, les bourses des produits de base ont connu un certain succès principalement dans les économies émergentes comme la Chine, l'Inde, le Brésil et la Thaïlande. Ces succès contrastent fortement avec les difficultés rencontrées en Afrique.

De nouvelles initiatives sont en cours en Afrique, poussées par les succès perçus de l'ECX. Le Rwanda a mis en place en 2013 l'East African Exchange (EAX), et le Nigeria améliore l'infrastructure logistique de ses entrepôts. Ces développements témoignent d'un nouvel intérêt pour les bourses des produits de base sur le continent, qui est en partie inspiré par le modèle de l'ECX.

#### **2.2.1.8. Naviguer à travers les défis et solutions de quelques bourses des produits de base**

En Ukraine, les bourses des produits agricoles, confrontées à un manque d'investissements, à une faible confiance sur le marché financier et à un cadre législatif inadapté, voient une lueur d'espoir avec la proposition de création d'une chambre de compensation pour les opérations à terme sur les céréales et l'introduction d'opérations boursières sur divers produits agricoles. Cette initiative pourrait stimuler significativement le marché (Zharun et coll., 2021).

Face à l'instabilité macroéconomique qui a ébranlé les bourses des produits agricoles au Zimbabwe, marqués par des fluctuations constantes du marché, des exemples comme ceux de l'Afrique du Sud et de l'Inde montrent que l'utilisation des récépissés d'entrepôt permet de stabiliser les prix et de réduire les pertes post-récolte. Les récépissés d'entrepôt ont été adoptés comme des pistes de solution viables (Sitko et Jayne, 2011 ; Garcia, 2004).

Au Ghana, une intervention gouvernementale excessive sur les marchés des céréales ayant affaibli la confiance des acteurs du marché a été partiellement résolue par la création d'une bourse des produits de base. Cette initiative non seulement a accru la liquidité du marché, mais elle a aussi réduit les risques, renforçant ainsi l'intégrité du marché. Elle a été rendue possible grâce au développement d'un réseau de stockage et à un système d'information sur le marché (Eleni et Goggin, 2005).

En Éthiopie, l'ECX a rencontré des obstacles significatifs, notamment le défi pour les petits agriculteurs, surtout ceux non organisés en coopératives, d'accéder aux services de l'ECX. Pour surmonter ces obstacles, il a été proposé de former les petits agriculteurs, de les intégrer dans des coopératives et de développer des infrastructures de soutien. L'ECX souhaite également passer du commerce physique au commerce électronique pour améliorer l'accessibilité (Aragaw, 2019).

Au Malawi, les difficultés d'accès aux capitaux suffisants pour les agriculteurs et coopératives, ainsi que les retards dans les systèmes de réception d'entrepôt et les problèmes de gestion des garanties, particulièrement problématiques pour les grands commerçants et transformateurs, ont été adressées par l'introduction de plates-formes de trading électronique et le développement de réseaux régionaux d'échanges et d'arrangements d'entreposage. Ces stratégies ont permis à la coopérative agricole de Chilozo, en collaboration avec les bourses ACE et AHGX, d'améliorer considérablement ses conditions commerciales (Mbeng Mezui et coll. 2013).

## 2.2.2. Esquisse d'une bourse des produits de base de la cemac.

Dans le contexte de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), la création d'une bourse des produits de base représente une initiative stratégique visant à renforcer le commerce agricole régional. Cette section, intitulée « Esquisse d'une bourse des produits de base de la CEMAC », vise à dessiner les contours de ce projet ambitieux, en examinant ses différentes composantes, son potentiel de marché et l'offre de services qu'il pourrait générer.

Nous commencerons par examiner le rôle, les activités et le mode de fonctionnement envisagés pour cette bourse. Il s'agira de déterminer comment cette institution pourrait s'intégrer à l'économie de la CEMAC en facilitant les échanges agricoles, en stabilisant les prix et en offrant un meilleur accès aux marchés pour les producteurs et les

consommateurs de la région. L'examen du fonctionnement de la bourse comprendra ses mécanismes opérationnels, les infrastructures nécessaires, ainsi que la régulation et la supervision de ses activités.

Dans un deuxième temps, nous étudierons le potentiel du marché et l'offre de services de la Bourse. Cela exigera une analyse des opportunités et des obstacles au développement du secteur agricole dans la CEMAC, une compréhension des besoins des agriculteurs, des commerçants et des consommateurs, ainsi qu'une évaluation des moyens par lesquels la Bourse peut répondre à ces besoins tout en stimulant l'agriculture régionale. Nous étudierons aussi comment la bourse peut favoriser l'innovation, soutenir la durabilité et inciter à des investissements dans l'agriculture.

En somme, cette section vise à fournir une description détaillée de la mise en place d'une bourse des produits de base dans la CEMAC, en plus de mettre en évidence son potentiel à devenir un pilier central pour le développement et la modernisation du secteur agricole dans la région.

### 2.2.2.1. Rôle, activités et fonctionnement de la bourse des produits de base de la cemac

La société chargée de gérer la bourse des produits de base de la CEMAC pourrait opter pour une structure en tant que Société Anonyme (SA), étant donné la prévision d'une forte croissance de ses activités dans les années à venir et la perspective d'un capital social substantiel. Ce capital pourrait être détenu par des parties tant publiques que privées.

En ce qui concerne le statut juridique des entrepôts, ils ne seraient pas dotés de capital social propre ni de personnalité juridique distincte. Ils serviraient simplement de représentations locales de la bourse, portant donc la même dénomination sociale, à savoir « Bourse des produits de base de la CEMAC ». En cas de litige, la responsabilité incomberait directement à la bourse.

Quant au choix de l'emplacement de la bourse centrale, plusieurs critères seront pris en compte, notamment une situation géographique stratégique au sein de la CEMAC et la présence d'un secteur bancaire relativement développé.

La Bourse des produits de base de la CEMAC se positionnerait comme un acteur clé dans l'économie, visant à stimuler les activités commerciales agricoles. Son but sera de valoriser et promouvoir ses services pour attirer ceux intéressés par son offre.

### 2.2.2.2. Objectifs et vision

La vision principale de cette bourse est de devenir un hub commercial majeur, offrant une plateforme variée pour le trading de contrats à terme portant sur une vaste gamme de produits agricoles d'Afrique centrale.

Cette initiative met l'accent sur la transparence, l'utilisation de technologies sophistiquées, le professionnalisme et l'adoption des meilleures pratiques internationales. Elle aspire à mettre sur pied une plateforme favorisant les échanges entre les producteurs et les détaillants, dans le but d'atteindre des objectifs spécifiques tels que :

- Créer un marché efficace, fiable et transparent, tirant parti de l'innovation et de la technologie ;
- Fournir des informations actualisées et fiables sur la disponibilité et les prix des produits ;
- Offrir des outils de gestion des risques liés à la production et à la commercialisation des produits agricoles.

### 2.2.2.3. Activités de la bourse

Les principales activités consisteront en la vente et l'acquisition de contrats à terme sur divers produits agricoles, indispensables aux populations de la région CEMAC. Ces contrats initialement viseront une sélection de produits en qualité selon les normes requises et notamment les OTC et les SPS en fonction des habitudes alimentaires locales, et impliqueront l'ensemble des pays membres, ce qui assurera des gains mutuels.

La bourse devrait envisager d'élargir progressivement son offre pour couvrir un spectre plus large de produits. Elle proposera différents délais pour ces contrats, en accord avec les cycles saisonniers et la demande des pays de la CEMAC.

En tant qu'intermédiaire entre les vendeurs et les acheteurs, la bourse se concentrera sur l'émission de contrats, agissant ainsi comme un lien entre les secteurs agricole et financier.

### 2.2.2.4. Services offerts par la bourse des produits de base de la cemac

Cette bourse est principalement destinée aux producteurs et aux acheteurs de produits agricoles de la région CEMAC. Elle

permettrait de passer des ordres d'achat et de vente sur dix types de production agricole, comme cela a été expliqué plus tôt. Les contrats préciseront les normes de qualité, de quantité et de prix afin d'assurer l'homogénéité des produits au sein de la région CEMAC. Ces spécifications comporteront entre autres les caractéristiques des produits, la taille des contrats en tonnes, le prix par tonne, les échéances et les heures de transaction.

Le marché cible de la Bourse comprend les populations qui souhaitent vendre ou acheter des produits agricoles, allant des producteurs locaux aux acheteurs nationaux et internationaux. En se concentrant sur les produits alimentaires de première nécessité, la Bourse pourrait attirer un large éventail de clients.

#### 2.2.2.4.1. Fonctionnement de la bourse des produits de base de la cemac

Les transactions se feraient via une plateforme électronique ou par l'entremise de courtiers agréés.

Le processus comporterait sept étapes : le dépôt des produits dans les commerces et la remise d'un certificat de dépôt. Les vendeurs passent ensuite des ordres de vente par l'intermédiaire de courtiers, tandis que les acheteurs soumettent des ordres d'achat.

La chambre de compensation jouerait un rôle clé en garantissant la sécurité des transactions. De plus, les clients pourront utiliser le site Internet de la bourse pour créer un compte et passer des ordres.

##### 2.2.2.4.1.1. Marché potentiel et offre de service

Le marché potentiel correspond à tout individu susceptible d'utiliser les services de la bourse. La demande initiale pourrait être modeste en raison de la faible notoriété de la bourse, mais elle peut augmenter grâce à des stratégies de communication efficaces.

L'offre de services sera déterminée par le nombre de contrats disponibles, qui sont basés sur les récoltes des producteurs. Par exemple, en 2022, pour le manioc sous contrat de 5 tonnes, la bourse pourrait gérer 47 200 tonnes, soit 1 % de la production totale de la CEMAC, réparties sur différentes échéances. Ce qui représenterait 9 440 contrats sur l'année.

**Tableau 11** : Nombre de contrats à terme sur les produits de base en zone CEMAC (en 2022)

PRODUITS AGRICOLES CEMAC	Production estimée en 2022 (en milliers de Tonnes)	Production négociée en bourse (hypothèse 1% de la production annuelle 2022 en milliers de Tonnes)	Nombre de contrats négociables en bourse (hypothèse 5 Tonnes par contrat)
Mil et Sorgho	20 096,4	201,0	40 193
Plantain	6 208,0	62,1	12 416
Manioc	4 719,9	47,2	9 440
Macabo/Taro/Igname	2 656,4	26,6	5 313
Pommes de terre	2 478,2	24,8	4 956
Canne à sucre	1 359,1	13,6	2 718
Arachides	1 028,9	10,3	2 058
Maïs	889,7	8,9	1 779
Pénicillaire	722,0	7,2	1 444
Riz Paddy	598,2	6,0	1 196
Berbéré	547,3	5,5	1 095
Huile de palme	260,9	2,6	522
Sésame	204,8	2,0	410
Niébé	160,5	1,6	321
<b>Total Général</b>	<b>41 930,3</b>	<b>419,3</b>	<b>83 861</b>

Source : BEAC, Ombga Atangana R.B. (2023)

Ci-dessous, quelques éléments clés à considérer lors de la création de ces modèles de contrats :

- Identification des parties : préciser clairement les informations des parties impliquées (acheteurs, vendeurs, intermédiaires) ;
- Description des produits : définir les produits (par exemple, maïs, riz) en détail, incluant la qualité, le grade, les normes de conditionnement, etc. ;
- Prix et conditions de paiement : détailler le prix, les modalités de paiement, les devises utilisées et les conditions de règlement (par exemple, paiement à la livraison, crédit documentaire).
- Livraison : préciser les modalités de livraison, les lieux et dates de livraison, ainsi que les responsabilités liées au transport et à l'assurance ;
- Résolution des litiges : déterminer la juridiction et les méthodes de résolution des litiges (arbitrage, médiation) ;
- Clauses spécifiques aux produits agricoles : tenir compte des particularités des produits agricoles, comme la saisonnalité, la variabilité des récoltes, et les normes sanitaires ;
- Assurance et risques : définir les responsabilités en termes d'assurance et de gestion des risques

associés au transport et à la conservation des produits ;

- Durée et résiliation : préciser la durée du contrat et les conditions de résiliation ou de renouvellement.

Afin que la bourse fonctionne correctement, elle doit disposer des infrastructures et des ressources adéquates.

#### 2.2.2.4.1.2. Infrastructures requises

Un tel projet nécessite :

- Un Siège Social : ce sera le cœur de la bourse, hébergeant la direction et le personnel administratif. Il jouera un rôle central dans toutes les opérations de la bourse.
- Des Antennes Nationales : pour chaque pays membre de la CEMAC, il est prévu d'établir un entrepôt. Ces six entrepôts régionaux stockeront les produits agricoles et seront idéalement situés pour faciliter l'accès aux agriculteurs.
- En plus de ces structures physiques, un site internet robuste est essentiel. Ce site servira de vitrine pour la bourse, permettant des transactions en ligne dans un format similaire à celui des plateformes d'e-commerce et des bourses en ligne.

### 2.2.2.4.1.3. Équipements nécessaires

- Véhicules : ils seront utilisés pour le transport du personnel.
- Matériel Informatique : indispensable pour le bon déroulement des opérations et la gestion des transactions en ligne.
- Mobilier de Bureau : pour aménager le siège social et les entrepôts, garantissant un environnement de travail fonctionnel et professionnel.

Dans cette section, nous avons exploré en profondeur le potentiel de la bourse des produits de base pour revitaliser et dynamiser le commerce agricole dans la CEMAC. L'étude de la bourse éthiopienne et d'autres exemples africains a permis de tirer plusieurs enseignements précieux en matière de gestion, de systèmes de négociation, de diffusion d'information, de conformité et de résolution des litiges. Ces expériences constituent une feuille de route essentielle pour concevoir une bourse adaptée aux spécificités de la CEMAC. En envisageant son rôle, ses activités, son fonctionnement et son marché potentiel et son offre de services, nous avons esquissé un modèle robuste qui pourrait transformer le commerce agricole régional, améliorer les conditions de vie des agriculteurs et contribuer à la stabilité économique et à la sécurité alimentaire de la région.

Cette analyse approfondie a révélé les nombreux défis auxquels la CEMAC doit faire face pour ce qui a trait à l'importation de produits agricoles. Elle met en évidence les répercussions sur la sécurité alimentaire et les réserves de change. La stratégie d'import-substitution s'avère être un levier essentiel pour la diversification économique et la stabilité régionale.

Dans ce contexte, la création d'une bourse des produits de base dans la CEMAC constitue un catalyseur stratégique, puisqu'elle offre une plateforme centrale pour la commercialisation des produits agricoles, la stabilisation des prix et la stimulation des investissements dans le secteur agricole.

L'implantation de la Bourse des produits de base, en synergie avec la stratégie d'import-substitution, représenterait un tournant décisif pour l'économie de la CEMAC. Elle permettrait non seulement de consolider l'intégration économique régionale, mais aussi de créer des occasions inédites pour les agriculteurs et les autres acteurs du secteur agricole, forgeant ainsi une économie résiliente, autosuffisante et florissante.

Pour assurer le succès de la bourse des produits de base de la CEMAC, une mise en œuvre pragmatique et ciblée est primordiale. Il est impératif de se concentrer sur l'amélioration des infrastructures de transport, l'harmonisation des politiques agricoles et le renforcement de la transparence du marché pour une efficacité maximale.

Parallèlement, il est essentiel de planifier une expansion future et une diversification des services en envisageant des partenariats stratégiques avec d'autres régions et en intégrant des innovations technologiques ainsi que des normes de qualité.

Cette publication invite à réfléchir sur l'avenir du commerce des produits de base dans la CEMAC, mettant en lumière l'importance de l'intégration, de l'innovation et de la coopération régionale.

Il semble opportun d'agir et de mettre à exécution la stratégie d'importation de substitution afin de transformer le commerce des produits de base.

Les acteurs clés de la CEMAC, notamment les décideurs, les investisseurs et les agriculteurs, doivent s'unir pour réaliser le potentiel immense qui offrirait une bourse des produits de base, ouvrant ainsi la voie à une ère nouvelle de prospérité et d'autosuffisance pour la CEMAC.

## 3. Sécurité alimentaire en atteignant les résultats des ODD

Il existe des déterminants principaux en matière de sécurité alimentaire. Ceux-ci peuvent aider à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) en Afrique centrale et en Afrique de l'Est. Voici quelques-uns de ces déterminants :

- Productivité agricole : Améliorer la productivité agricole est essentiel pour augmenter la disponibilité alimentaire. Cela peut être réalisé en introduisant des technologies agricoles modernes, en améliorant l'accès aux semences de qualité, aux engrais et aux outils agricoles, ainsi qu'en encourageant la diversification des cultures et l'adoption de pratiques agricoles durables.
- Infrastructures alimentaires : Un accès fiable aux infrastructures alimentaires telles que les routes, les entrepôts de stockage, les marchés et les systèmes de transport est crucial pour assurer la disponibilité des aliments et faciliter leur accès aux consommateurs. Investir dans l'amélioration de ces infrastructures peut contribuer à réduire les pertes post-récolte et à renforcer les chaînes de valeur agricoles.

- Accès aux marchés : Pour améliorer la sécurité alimentaire, il est important de faciliter l'accès des agriculteurs aux marchés locaux, régionaux et internationaux. Cela peut être réalisé en renforçant les capacités commerciales des petits agriculteurs, en améliorant l'accès aux financements et aux services de vulgarisation agricole, ainsi qu'en favorisant la participation des femmes dans les activités commerciales agricoles.
- Gestion durable des ressources naturelles : Une gestion durable des ressources naturelles, telles que les terres, l'eau et la biodiversité, est essentielle pour assurer la durabilité de l'agriculture. Les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, la conservation des sols, la gestion rationnelle de l'eau et la protection de la biodiversité contribuent à maintenir la productivité agricole à long terme.
- Résilience face aux changements climatiques : Les changements climatiques représentent un défi majeur pour la sécurité alimentaire en Afrique centrale et en Afrique de l'Est. Renforcer la résilience des systèmes agricoles aux changements climatiques peut être réalisé en favorisant l'adoption de pratiques agricoles résilientes, en développant des systèmes d'alerte précoce et en investissant dans des infrastructures de résilience climatique, telles que l'irrigation.
- Accès à une alimentation nutritive : La sécurité alimentaire ne se limite pas à la disponibilité des aliments, mais inclut également l'accès à une alimentation nutritive. Il est important de promouvoir la diversification alimentaire, de sensibiliser sur l'importance d'une alimentation équilibrée et d'améliorer la nutrition des ménages, en particulier des femmes et des enfants.

En somme, pour atteindre les ODD en matière de sécurité alimentaire en Afrique centrale et en Afrique de l'Est, il est essentiel de prendre en compte ces déterminants et de mettre en œuvre des politiques et des interventions ciblées visant à les renforcer.

#### **4. Déterminants de transformation des produits agricoles par des chaînes de valeur (production et commercialisation des produits de grande consommation) en Afrique centrale et en Afrique de l'Est**

Il existe plusieurs déterminants de la transformation des produits agricoles par des chaînes de valeur en Afrique

centrale et en Afrique de l'Est. Ces déterminants peuvent inclure :

- Disponibilité de matières premières agricoles : La disponibilité de matières premières agricoles en quantité et en qualité suffisante est essentielle pour la transformation des produits agricoles. Cela peut inclure des cultures comme le maïs, le riz, le blé, les fruits et les légumes.
- Infrastructures de transformation : Des infrastructures de transformation adéquates, telles que des usines de transformation, des entrepôts frigorifiques et des installations de conditionnement, sont nécessaires pour transformer les produits agricoles. Cela peut inclure des équipements de traitement, des installations de stockage et des moyens de transport appropriés.
- Accès aux marchés : L'accès aux marchés domestiques et internationaux est également un facteur déterminant dans la transformation des produits agricoles. Cela peut être facilité par des politiques commerciales favorables, des accords commerciaux et des réseaux de distribution bien développés.
- Technologies et compétences : L'utilisation de technologies avancées et de compétences spécialisées dans la transformation des produits agricoles est essentielle pour améliorer l'efficacité et la qualité des produits transformés. Cela peut inclure des techniques de conservation des aliments, des méthodes de transformation avancées et des compétences en gestion de la chaîne d'approvisionnement.
- Financement et investissement : L'accès à des financements et des investissements adéquats est également un facteur important pour développer et renforcer les chaînes de valeur agricoles. Cela peut être facilité par des institutions financières qui offrent des produits financiers adaptés aux besoins des acteurs du secteur agricole.

En conclusion, la transformation des produits agricoles par des chaînes de valeur en Afrique centrale et en Afrique de l'Est est influencée par plusieurs facteurs, tels que la disponibilité de matières premières, les infrastructures de transformation, l'accès aux marchés, les technologies et compétences, ainsi que le financement et l'investissement. Le développement de ces déterminants est essentiel pour

promouvoir la transformation des produits agricoles et stimuler le développement économique de la région.

## 5. Déterminants spécifiques des chaînes de valeur et zones économiques spéciales en Afrique centrale et de l'est dans un environnement de micro-producteurs.

### 5.1. Solutions pour développer des chaînes de valeur alimentaires durables à la CEEAC et à la CAE

### 5.2. Conditions générales de cadrage et les principes de solution par chaîne de valeur

L'État des lieux nous a montré que les chaînes de valeurs existant en Afrique, en Afrique centrale et en Afrique de l'Est, souffrent des tares de performance. Pour cela, il convient de mieux préciser ce qu'est une chaîne de valeur alimentaire.

À cet égard, une **chaîne de valeur alimentaire** est constituée de toutes les parties prenantes qui participent aux activités coordonnées de production et d'ajout de valeur et

nécessaires pour produire des denrées alimentaires. En l'état, le contexte plaide pour les Chaînes de Valeur Alimentaire Durable (CVAD), (FAO,2015). Ce quasi-changement de paradigme sous-entend trois attributs recherchés pour la CVAD, à savoir :

- Une durabilité économique, c'est-à-dire rentable d'un bout à l'autre ;
- Une durabilité sociale en ayant de larges effets positifs pour la société ;
- Une durabilité environnementale avec la capacité de créer un impact positif ou neutre sur l'environnement naturel.

Dans le concept de chaîne de valeur alimentaire durable qui est un tout érigé en système, la FAO, (2015) part du principe selon lequel les chaînes de valeur sont des systèmes dynamiques et animés par le marché, dont la dimension centrale est la coordination verticale (gouvernance) et pour lesquels la valeur ajoutée et la durabilité sont des mesures explicites et multidimensionnelles de la performance, évaluées au niveau global. C'est ce qui est représenté par la Figure 3 imagée.

Figure 3: Cadre de la chaîne de valeur alimentaire durable



Source : extrait de la FAO, (2015), Développer des chaînes de valeur alimentaires durables, Principes directeurs, Rome

Dans la figure 3 qui précède, la FAO précise que le développement de chaînes de valeur alimentaires durables se caractérise par une approche globale (holistique). Celle-ci permet de recenser les causes profondes et interdépendantes qui expliquent pourquoi les acteurs de la chaîne de valeur n'exploitent pas les débouchés existants.

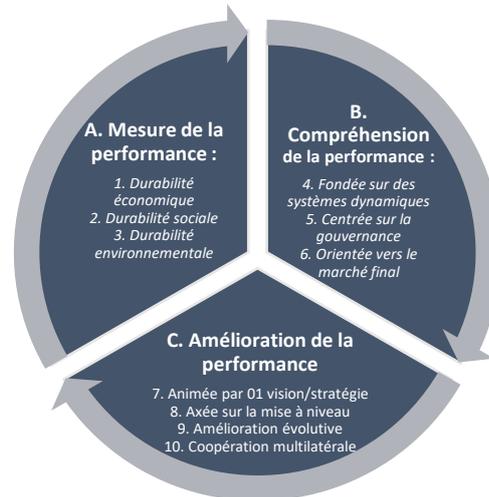
Le concept doit alors être appréhendé sous un angle systémique pour prendre en compte ces différentes interactions. Cette approche selon la FAO (2015) ne consiste pas à simplement établir de longues listes de problèmes souvent connus, auxquels on recommande ensuite de s'attaquer un à un. Elle consiste plutôt à définir la vision que les parties prenantes ont de la chaîne de valeur, à recenser

les problèmes interdépendants les plus pertinents et à les classer par ordre de priorité, et à ensuite élaborer, dans un ensemble cohérent, des stratégies de mise à niveau et des plans pratiques de développement qui créent des synergies et dont on peut raisonnablement attendre qu'ils permettent

de concrétiser la vision que les parties prenantes ont de la CVAD.

C'est pourquoi, la FAO, (2015) propose également une dizaine de principes interdépendants à respecter qui permettent de développer une CVAD comme le montre la Figure 4.

Figure 4 : Principes pour développer les CVAD



Source : extrait de la FAO, (2015) adapté, Développer des chaînes de valeur alimentaires durables, Principes directeurs, Rome

La chaîne de valeur est un concept clé dans le développement de systèmes alimentaires durables et il convient de relever que la performance est au cœur des principes de la CVAD à l'instar des 10 principes proposées par la FAO (2015) :

- La mesure de la performance en quête des résultats tangibles et mesurables, traduisant une durabilité économique (compétitivité, viabilité commerciale, croissance); durabilité sociale<sup>16</sup>; durabilité environnementale<sup>17</sup>;
- La compréhension de la performance des CVAD. La chaîne de valeur est un système dynamique et il faut comprendre ces dynamiques dans l'espace et dans leur évolution. Tous les sous-systèmes ont des effets sur la CVAD<sup>18</sup> à travers les facteurs contingents à ces dynamiques<sup>19</sup>; la gouvernance à travers l'hétérogénéité des acteurs en y offrant des solutions bénéfiques à toutes les parties, de façon à obtenir leur adhésion et leur mobilité tout au long de la chaîne et

faciliter leur changement de comportement pour aller vers le marché final qui détermine la valeur créée et toute stratégie de mise à niveau doit donc être liée directement et clairement aux débouchés commerciaux finaux ;

- Amélioration de la performance en définissant des objectifs clairs (vision) et l'élaboration d'une approche pour les atteindre (stratégie de base pour la compétitivité); en élaborant un plan d'action pour la mise à niveau technique, institutionnelle et, ou organisationnelle ; en concevant et en mettant en œuvre un système de suivi et d'évaluation des résultats pour cerner les améliorations ou non et y apporter les mesures idoines pour réviser la vision, La mise à niveau réussie d'une chaîne de valeur alimentaire nécessite une collaboration coordonnée du secteur privé, qui est le moteur du processus, et du

<sup>16</sup> Inclusion, équité, normes sociales, institutions sociales et organisations où agriculteurs et acteurs de la transformation, jeunes et personnes âgées, femmes et hommes, etc. doit avoir le sentiment de recevoir la juste part qui lui revient.

<sup>17</sup> Le modèle doit générer durablement résultats sans empreinte carbone d'abus d'utilisation des ressources naturelles

<sup>18</sup> Marchés, politique, environnement naturel, agricoles, infrastructure, légaux et réglementaires, financier, commerce international, sociaux...ont tous des effets sur la CVAD.

<sup>19</sup> Demande du marché, technologie, services disponibles, rentabilité, risque, barrières à l'entrée, comportement des grandes entreprises, approvisionnement en intrants et politiques...

secteur public, des donateurs et de la société civile, qui le facilitent.

### 5.2.1. Solution de chaînes de valeur par produit

Ce point vise à donner une proposition par produit qui prend en compte dans la démarche de chaîne de valeur les éléments du point précédent (Cf. 5.1.2.1).

#### 5.2.1.1. Viande

Il convient de donner la figure 5 d'image descriptive d'une modélisation approchée aux exigences de la FAO.

Figure 5 : Image descriptive d'infrastructure industrielle aux exigences ONUDI



Source : OpenAI

##### 5.2.1.1.1. Bovin

La chaîne de valeur bovin comprend toutes les étapes impliquées dans la production de viande bovine et de produits dérivés, y compris le traitement des peaux en cuir. Indépendamment des conditions générales à respecter, voici les principales étapes de la chaîne de valeur :

- 1) **Élevage bovin** : Cette étape comprend l'élevage de bovins, y compris leur sélection, leur reproduction et leur alimentation. Les éleveurs bovins prennent soin des animaux et veillent à ce qu'ils soient en bonne santé ;
- 2) **Abattage et découpe** : Une fois que les bovins ont atteint leur maturité, ils sont abattus dans un abattoir réglementé. Les carcasses sont ensuite découpées en différentes parties, telles que les quartiers de viande, les côtes, les filets ; etc.
- 3) **Transformation de la viande** : Après la découpe, la viande est transformée en différents produits, tels que la viande hachée, les steaks, les saucisses, les hamburgers, etc. Ces produits peuvent être conditionnés et emballés pour la vente au détail ;
- 4) **Transformation des peaux en cuir** : Les peaux de bovins peuvent être transformées en cuir, qui est utilisé dans diverses industries, telles que les chaussures, la maroquinerie, l'ameublement, l'automobile, etc. Cette étape comprend le tannage des peaux pour les rendre imperméables, flexibles et résistantes ;
- 5) **Commercialisation** : Une fois les produits de viande et de cuir fabriqués, ils sont commercialisés auprès des consommateurs finaux. Cela peut se faire à travers des chaînes de supermarchés, des boucheries, des restaurants, des boutiques, etc.
- 6) **Distribution et logistique** : Cette étape implique la gestion de la chaîne d'approvisionnement pour s'assurer que les produits de viande et de cuir sont livrés à temps aux clients. Cela comprend le transport, le stockage et la gestion des inventaires ;
- 7) **Consommation** : Enfin, les produits de viande bovine et de cuir sont consommés par les clients finaux. Cela peut se faire par la cuisson et la préparation de la viande, ainsi que par l'utilisation du cuir dans différentes applications.

Il est important de noter que la chaîne de valeur bovin peut varier en fonction des régions et des pratiques industrielles spécifiques. Cependant, ces étapes générales donnent une idée de la manière dont la production de viande bovine et le traitement des peaux en cuir sont liés.

#### 5.2.1.1.2. Porcin

La chaîne de valeur porcine est l'ensemble des activités qui contribuent à la production, à la transformation, à la distribution et à la commercialisation de produits porcins. Cette chaîne de valeur se compose de plusieurs étapes clés, notamment :

- 1) **Production primaire** : Cela comprend l'élevage des porcs, y compris la sélection génétique, la reproduction, la nutrition, les soins vétérinaires et la gestion des exploitations porcines ;
- 2) **Abattage et transformation** : Après la phase d'élevage, les porcs sont abattus dans des abattoirs conformes aux normes sanitaires et de bien-être animal. Les carcasses de porc sont ensuite découpées et transformées en différentes coupes de viande, charcuterie et autres produits à base de porc ;
- 3) **Transformation et valorisation** : Cette étape implique la transformation des produits porcins en produits finis tels que des saucisses, des jambons, des lardons, des plats cuisinés, etc. Cela comprend également l'ajout de différentes saveurs, épices et ingrédients pour répondre aux besoins et préférences des consommateurs ;
- 4) **Distribution et commercialisation** : Les produits porcins transformés sont ensuite distribués aux supermarchés, aux boucheries, aux restaurants, aux hôtels et autres points de vente. Les efforts de commercialisation sont également importants pour promouvoir les produits porcins, notamment grâce à la publicité, aux campagnes marketing et à la promotion des labels de qualité ;
- 5) **Consommation et utilisation** : Enfin, les produits porcins sont consommés par les consommateurs, que ce soit à domicile ou à l'extérieur. Ils sont utilisés dans la préparation de nombreux plats et recettes, et sont appréciés pour leur goût, leur texture et leur valeur nutritionnelle.

La chaîne de valeur porcine joue un rôle important dans l'économie agricole, l'approvisionnement alimentaire et la

sécurité alimentaire. Elle implique différents acteurs, tels que les éleveurs, les transformateurs, les distributeurs et les consommateurs, qui travaillent ensemble pour assurer la production et la disponibilité des produits porcins sur le marché.

#### 5.2.1.1.3. Caprin

La chaîne de valeur caprine comprend plusieurs étapes, allant de l'élevage des chèvres jusqu'à la commercialisation des produits finis tels que le lait, la viande, le fromage, les peaux en cuir et les instruments de musique. Voici les principales étapes de cette chaîne de valeur :

- 1) **Élevage** : L'élevage des chèvres est la première étape de la chaîne. Les éleveurs s'occupent de l'élevage des chèvres, de leur alimentation, de leur reproduction et de leur santé ;
- 2) **Traite et transformation du lait** : Le lait de chèvre est récolté par la traite des chèvres. Il peut ensuite être transformé en fromage, en yaourt, en crème, en beurre ou en d'autres produits laitiers ;
- 3) **Transformation de la viande** : Si les chèvres sont élevées pour la viande, elles peuvent être abattues et la viande peut être transformée en différents produits tels que des saucisses, des charcuteries, des conserves ou des plats cuisinés ;
- 4) **Transformation des peaux en cuir** : Les peaux de chèvre peuvent être transformées en cuir. Après l'abattage des animaux, les peaux sont traitées pour être débarrassées de leur poil, débarrassées de leur graisse et traitées chimiquement pour être préservées et transformées en cuir. Le cuir de chèvre peut ensuite être utilisé pour fabriquer des produits tels que des chaussures, des sacs, des vêtements ou des accessoires de mode ;
- 5) **Fabrication d'instruments de musique** : Les peaux de chèvre sont également utilisées pour la fabrication de certains instruments de musique tels que les tambours. Les peaux sont tendues sur le cadre de l'instrument pour produire le son lorsqu'elles sont frappées ;
- 6) **Commercialisation** : Une fois les produits finis, tels que le lait, la viande, le fromage, le cuir ou les instruments de musique, produits, ils sont commercialisés. Cela peut se faire à travers des canaux de distribution tels que les supermarchés,

les marchés locaux, les magasins spécialisés ou les ventes en ligne.

Il est important de noter que chaque étape de la chaîne de valeur caprine peut être réalisée par différents acteurs, tels que les éleveurs, les transformateurs, les fabricants d'instruments de musique ou les distributeurs.

### 5.2.1.2. Poisson

#### 5.2.1.2.1. Pêche

La chaîne de valeur de la pêche est un processus complexe qui implique plusieurs étapes depuis la capture du poisson jusqu'à sa commercialisation. Il est préférable d'utiliser le terme "chaîne de valeur de la pêche" qui met en évidence les différentes étapes impliquées dans la capture, le traitement et la commercialisation des produits de la pêche. Voici un exemple de chaîne de valeur de la pêche :

- 1) **Capture** : Cette étape consiste à attraper le poisson à l'aide de différentes techniques de pêche, telles que la pêche à la ligne, la pêche au filet ou la pêche industrielle. Les poissons sont capturés en mer ou en eau douce ;
- 2) **Traitement** : Une fois capturés, les poissons doivent être traités et préparés pour la commercialisation. Cette étape comprend le nettoyage, l'éviscération, l'écaillage et la découpe des poissons. Certains poissons peuvent également être transformés en produits à valeur ajoutée, tels que les filets de poisson ou les conserves de poisson ;
- 3) **Conditionnement** : Après le traitement, les poissons sont conditionnés dans des emballages adaptés pour leur transport et leur conservation. Cela peut inclure des sacs en plastique, des caisses en polystyrène ou des congélateurs ;
- 4) **Distribution** : Les poissons sont ensuite distribués aux transformateurs, aux grossistes et aux détaillants. Les moyens de transport utilisés peuvent varier en fonction de la distance et des conditions logistiques, tels que les camions réfrigérés, les bateaux de pêche ou les avions.
- 5) **Commercialisation** : Une fois arrivés sur le marché, les poissons sont vendus aux consommateurs finaux. Cela peut se faire à travers des poissonneries, des supermarchés, des restaurants ou des marchés locaux ;

- 6) **Consommation** : Enfin, les poissons sont consommés par les individus, qui peuvent les préparer en les cuisinant de différentes manières, comme le griller, le cuire à la vapeur, le faire frire, le mariner ; etc.

Chacune de ces étapes est essentielle dans la chaîne de valeur de la pêche, et il est important de veiller à sa durabilité afin de préserver les ressources marines, protéger l'environnement et assurer la sécurité alimentaire à long terme.

#### 5.2.1.2.2. Aquaculture

La chaîne de valeur de poisson par élevage de type aquaculture implique plusieurs étapes, du début de la production jusqu'à la commercialisation du poisson. Voici les principales étapes de la chaîne de valeur :

- 1) **Reproduction et sélection des espèces** : Cette étape consiste à sélectionner les espèces de poissons à élever en fonction de leurs caractéristiques et de leurs demandes sur le marché. Les aquaculteurs peuvent également se procurer des poissons œufs ou des alevins auprès de fournisseurs spécialisés.
- 2) **Élevage en écloserie** : Dans cette phase, les œufs ou les alevins sont élevés dans des conditions contrôlées, telles que des réservoirs ou des bassins, pour leur permettre de se développer. Cette étape nécessite une attention particulière pour garantir une croissance saine des poissons et les protéger des maladies ;
- 3) **Production en ferme aquacole** : Les poissons sont ensuite transférés dans des cages flottantes ou des étangs spécialement conçus pour l'élevage de poissons. Pendant cette période, les aquaculteurs doivent assurer une alimentation appropriée, contrôler la qualité de l'eau, prévenir les maladies et surveiller la croissance des poissons ;
- 4) **Distribution et transformation** : Une fois que les poissons ont atteint la taille de commercialisation, ils sont récoltés et traités dans les installations de transformation. Cela peut inclure le nettoyage, l'éviscération et la découpe du poisson en filets ou en autres morceaux, en fonction des exigences du marché. Certains poissons peuvent également être fumés, séchés ou transformés en produits à valeur ajoutée ;

- 5) **Commercialisation et vente** : Les poissons sont ensuite commercialisés et vendus aux distributeurs, à la restauration ou directement aux consommateurs. Cela peut se faire via des marchés locaux, des poissonneries, des supermarchés ou des exportations vers d'autres pays. La commercialisation peut également impliquer des activités de promotion et de publicité pour attirer les clients et se démarquer sur le marché.

Dans l'ensemble, la chaîne de valeur de poisson par élevage de type aquaculture met l'accent sur la production durable de poissons, en veillant à la qualité, à la sécurité alimentaire et au respect de l'environnement. Cela nécessite une coordination étroite entre les différents acteurs de la chaîne, du producteur au consommateur final.

### 5.2.1.3. Riz

La chaîne de valeur du riz comprend toutes les étapes nécessaires pour produire, transformer, distribuer et commercialiser le riz, depuis la plantation jusqu'à sa consommation finale. Selon le cheminement suivant :

- 1) **Production** : La chaîne de valeur du riz commence par la production agricole, où le riz est cultivé dans des champs. Cela inclut la préparation des terres, le semis des graines de riz, l'irrigation et les soins culturales ;
- 2) **Récolte** : Une fois que le riz a atteint sa pleine maturité, il est récolté à l'aide de machines ou de techniques manuelles. Les épis de riz sont coupés et rassemblés ;
- 3) **Décorticage** : Après la récolte, les grains de riz sont séparés de la paille et des autres parties de la plante. Cette étape est appelée décorticage et peut être réalisée manuellement ou à l'aide de machines ;
- 4) **Nettoyage** : Les grains de riz sont ensuite nettoyés pour éliminer les impuretés telles que les cailloux, la poussière ou les débris végétaux. Cela garantit la qualité et la pureté du riz ;
- 5) **Polissage** : Certains types de riz, tels que le riz blanc, nécessitent une étape supplémentaire appelée polissage. Pendant cette étape, la couche externe du grain de riz, appelée l'enveloppe ou le son, est enlevée pour révéler le grain de riz blanc ;

- 6) **Conditionnement et emballage** : Une fois que le riz est prêt, il est conditionné et emballé dans des sacs ou d'autres contenants appropriés. L'étiquetage correct est également effectué pour indiquer des informations sur le riz, telles que le type de riz, l'origine ; etc.
- 7) **Distribution et commercialisation** : Le riz est ensuite distribué aux grossistes, aux détaillants ou directement aux consommateurs. La commercialisation peut se faire à travers différents canaux, tels que les marchés locaux, les supermarchés, les sites de vente en ligne ; etc.
- 8) **Consommation finale** : La dernière étape de la chaîne de valeur du riz est la consommation finale par les individus ou les familles. Le riz est un aliment de base dans de nombreuses cultures et est consommé sous différentes formes, telles que le riz cuit, les nouilles de riz ; etc.

Ces étapes représentent les principales activités de la chaîne de valeur du riz, mais il peut y avoir des variations en fonction des régions et des systèmes de production

### 5.2.1.4. Maïs

La chaîne de valeur du maïs comprend toutes les étapes nécessaires pour produire, transformer et commercialiser le maïs. Voici les principales étapes de la chaîne de valeur du maïs :

- 1) **Production** : Cela implique la préparation des terres, la plantation des semences de maïs, l'entretien des cultures (arrosage, lutte contre les nuisibles, etc.) et la récolte du maïs. Les agriculteurs jouent un rôle essentiel dans cette étape en cultivant et en récoltant le maïs.
- 2) **Stockage et transport** : Une fois récolté, le maïs est souvent stocké dans des silos ou des entrepôts spécialement conçus pour préserver sa qualité. Il est ensuite transporté vers les lieux de transformation ou de commercialisation, soit par voie terrestre (camions), soit par voie maritime ou ferroviaire.
- 3) **Transformation** : Le maïs peut être transformé de plusieurs façons, selon l'utilisation finale souhaitée. Il peut être transformé en farine de maïs, en semoule de maïs, en huile de maïs, en aliment pour animaux, en biocarburant ou en

d'autres produits dérivés du maïs. Les entreprises spécialisées dans la transformation du maïs jouent un rôle clé dans cette étape en utilisant des technologies appropriées pour transformer le maïs en produits finis.

- 4) **Distribution** : Une fois transformé, le maïs est distribué aux détaillants, aux grossistes et aux utilisateurs finaux. Il peut être vendu dans les supermarchés, les marchés de gros, les restaurants, les boulangeries, les élevages d'animaux ou d'autres secteurs de l'industrie alimentaire. La distribution implique souvent un réseau complexe de transport et de logistique pour assurer que le maïs arrive à temps et en bon état à ses destinations finales.
- 5) **Consommation** : Enfin, le maïs est consommé par les individus, les familles et les entreprises. Il peut être utilisé dans la préparation de repas, la fabrication de produits alimentaires ou dans d'autres applications industrielles. La consommation de maïs peut varier considérablement selon les pays, les cultures alimentaires et les tendances de consommation.

Dans l'ensemble, la chaîne de valeur du maïs est un processus complexe impliquant de nombreux acteurs tout au long du cycle de vie du produit, depuis la production jusqu'à la consommation. Chaque étape de la chaîne de valeur est importante pour assurer la disponibilité et la qualité du maïs, ainsi que pour répondre aux besoins et aux exigences des consommateurs.

### 5.3. Solutions zes par les déterminants spécifiques d'opérationnalité

#### 5.3.1. Conditions préalables à la mise en œuvre des zes

Les déterminants spécifiques des chaînes de valeur et zones économiques spéciales en Afrique centrale et de l'Est dans un environnement d'acteurs de micro-production peuvent comprendre les éléments suivants :

- **Disponibilité des ressources naturelles** : L'Afrique centrale et de l'Est possède un potentiel important en termes de ressources naturelles, telles que les minéraux, les terres arables, les forêts et les ressources en eau. Cela peut attirer des

investissements dans des chaînes de valeur liées à ces ressources ;

- **Infrastructure de transport et logistique** : L'accès à des infrastructures de transport et de logistique, telles que les routes, les ports et les aéroports, est essentiel pour permettre une intégration efficace des acteurs de micro-production dans les chaînes de valeur régionales et internationales ;
- **Accès aux marchés régionaux et internationaux** : Les zones économiques spéciales offrent des avantages tels que des incitations fiscales, des facilités douanières et des accès préférentiels aux marchés régionaux et internationaux. Cela peut stimuler l'investissement dans des chaînes de valeur qui permettent aux acteurs de micro-production de bénéficier de ces avantages ;
- **Main-d'œuvre qualifiée et bon niveau d'éducation** : Un bon niveau d'éducation et une main-d'œuvre qualifiée sont essentiels pour soutenir les activités de production dans les chaînes de valeur. Un accès à l'éducation et à la formation technique et professionnelle de qualité peut favoriser le développement de compétences spécialisées nécessaires à la participation des acteurs de micro-production dans ces chaînes de valeur ;
- **Partenariats public-privé** : Les partenariats entre le secteur public et privé peuvent favoriser la mise en place de zones économiques spéciales et faciliter l'intégration des acteurs de micro-production dans les chaînes de valeur. Une coordination efficace entre les différents acteurs peut contribuer à la mise en place d'un environnement favorable à l'investissement et à la croissance économique ;
- **Accès aux financements et aux technologies** : L'accès aux financements et aux technologies est crucial pour permettre aux acteurs de micro-production de développer leurs activités et de se connecter aux chaînes de valeur. Des mécanismes de financement innovants et l'adoption de technologies appropriées peuvent soutenir la croissance et l'intégration des acteurs de micro-production dans les chaînes de valeur.

#### 5.3.2. Solution spécifique zes par produit

Ces solutions doivent se résoudre à donner des caractéristiques des zones économiques spéciales à prendre en compte pour les quatre produits de cette étude.

### 5.3.2.1. viande

#### 5.3.2.1.1. Bovins

Les zones économiques spéciales d'élevage de bovins sont des régions géographiques délimitées par des gouvernements ou des organismes spécifiques, qui visent à favoriser le développement de l'élevage bovin et à stimuler la performance économique dans ce secteur. Les caractéristiques des ZES d'élevage de bovins peuvent varier d'un pays à l'autre, mais certaines tendances communes peuvent être identifiées :

- 1) **Infrastructure spécifique** : Une zone économique spéciale d'élevage de bovins doit disposer d'une infrastructure spécifique pour répondre aux besoins de l'élevage bovin, tels que des enclos adaptés, des abris pour les animaux, des aires de pâturage bien entretenues, des installations de stockage des aliments ; etc.
- 2) **Disponibilité des ressources naturelles** : Une zone économique spéciale d'élevage de bovins doit être située dans une région riche en ressources naturelles, telles que des terres fertiles pour le pâturage, des sources d'eau abondantes et une végétation adaptée à l'alimentation des bovins ;
- 3) **Accès aux marchés** : Une zone économique spéciale d'élevage de bovins doit être située à proximité des marchés de consommation et des infrastructures de transport, afin de faciliter la commercialisation des produits bovins ;
- 4) **Expertise technique** : Une zone économique spéciale d'élevage de bovins doit bénéficier de l'expertise technique nécessaire en matière d'élevage bovin, tels que des vétérinaires, des techniciens en élevage, des conseillers agricoles ; etc.
- 5) **Soutien gouvernemental** : Une zone économique spéciale d'élevage de bovins doit bénéficier d'un soutien gouvernemental, tel que des incitations fiscales, des subventions, des programmes de formation, etc., pour encourager les investissements dans le secteur de l'élevage bovin ;
- 6) **Adoption de pratiques durables** : Une zone économique spéciale d'élevage de bovins doit promouvoir l'adoption de pratiques durables en matière d'élevage bovin, telles que la gestion responsable des déchets, l'utilisation efficace des ressources naturelles, la préservation de la biodiversité ; etc.

- 7) **Gestion efficace des risques** : Une zone économique spéciale d'élevage de bovins doit mettre en place des mesures de gestion des risques, telles que des réglementations sanitaires strictes, des systèmes de contrôle de la qualité, des assurances agricoles, etc., pour minimiser les pertes liées aux maladies, aux catastrophes naturelles, etc.

En résumé, les zones économiques spéciales d'élevage de bovins sont conçues pour créer un environnement favorable à l'élevage bovin et promouvoir la performance économique dans ce secteur. Elles offrent des conditions propices à l'élevage bovin, des infrastructures spécifiques, des réglementations adaptées et des incitations financières pour stimuler la productivité et la rentabilité des éleveurs.

#### 5.3.2.1.2. Porcin

Les zones économiques spéciales d'élevage de porc sont des régions ou des zones géographiques désignées spécifiquement pour développer et promouvoir l'industrie porcine. Elles offrent généralement des infrastructures de pointe, des incitations fiscales et des conditions favorables pour l'élevage des porcs.

Voici quelques caractéristiques et conditions courantes que l'on retrouve dans les zones économiques spéciales d'élevage de porcin :

- 1) **Infrastructures adaptées** : Les zones économiques spéciales d'élevage de porc sont généralement équipées d'installations et de services spécifiquement conçus pour l'industrie porcine, tels que des fermes modernes, des couvoirs, des abattoirs et des installations de traitement des déchets ;
- 2) **Réglementations spécifiques** : Ces zones présentent souvent des réglementations spéciales qui visent à faciliter le développement de l'industrie porcine. Cela peut inclure des réglementations moins strictes en matière de permis et de contrôles environnementaux, ainsi que des règles spécifiques régissant les opérations d'élevage et de transformation des porcs ;
- 3) **Incitations fiscales et financières** : Les zones économiques spéciales offrent généralement des incitations fiscales et financières attractives pour attirer les investissements dans l'industrie porcine. Cela peut inclure des réductions d'impôts,

des subventions gouvernementales, des prêts à taux préférentiels et d'autres avantages économiques ;

- 4) **Accès aux ressources** : Les zones économiques spéciales d'élevage de porc sont souvent situées dans des régions qui ont un accès facile aux ressources essentielles pour l'industrie porcine, comme l'eau, les céréales et les aliments pour animaux. Cela facilite l'approvisionnement en matières premières nécessaires à l'élevage des porcs ;
- 5) **Formation et recherche** : Ces zones mettent généralement l'accent sur la formation et la recherche dans l'industrie caprine. Elles peuvent offrir des programmes de formation spécialisés pour les éleveurs de chèvres et de moutons et soutenir la recherche et le développement de pratiques innovantes dans le domaine de l'élevage caprin.

En résumé, les zones économiques spéciales d'élevage de porc sont des régions spécifiquement aménagées pour promouvoir le développement de l'industrie porcine. Elles offrent des infrastructures modernes, des réglementations favorables, des incitations fiscales et financières, ainsi que des ressources et un soutien à la formation et à la recherche.

### 5.3.2.1.3. Caprins

Les zones économiques spéciales (ZES) d'élevage de caprins sont des régions délimitées où sont concentrées les activités d'élevage de chèvres. Elles présentent plusieurs caractéristiques qui favorisent la performance économique de cette filière :

- 1) **Environnement adapté** : Les ZES d'élevage de caprins sont situées dans des régions disposant d'un climat favorable à l'élevage de chèvres. Ces régions offrent des conditions climatiques optimales, avec des températures modérées, une pluviométrie suffisante et des pâturages riches en végétation ;
- 2) **Infrastructures de qualité** : Les ZES sont dotées d'infrastructures de qualité pour l'élevage de caprins. Cela comprend des étables bien construites, des aires de pâturage aménagées, des installations de traite modernes, etc. Ces infrastructures garantissent le bien-être des animaux et facilitent les opérations d'élevage ;

- 3) **Disponibilité de ressources** : Les ZES sont souvent situées dans des régions où les ressources naturelles, telles que l'eau et les pâturages, sont abondantes. Cela permet d'assurer une alimentation de qualité pour les chèvres, ce qui contribue à leur croissance et à leur productivité ;
- 4) **Accès aux marchés** : Les ZES sont généralement bien desservies par des infrastructures de transport, ce qui facilite l'accès aux marchés locaux et internationaux. Cela permet aux éleveurs de caprins de commercialiser leurs produits plus facilement et d'obtenir des revenus plus élevés ;
- 5) **Soutien technique et financier** : Les ZES bénéficient souvent d'un soutien technique et financier de la part des autorités locales et des organisations agricoles. Cela se traduit par la mise en place de programmes de formation, d'accompagnement technique et de financement, ce qui favorise le développement et la pérennité des exploitations caprines.

Pour garantir la performance économique des ZES d'élevage de caprins, certaines conditions doivent également être remplies :

- 6) **Une gestion efficace** : Les éleveurs doivent adopter des pratiques de gestion efficaces pour maximiser la rentabilité de leurs activités. Cela comprend la gestion des ressources (alimentation, santé, reproduction), la maîtrise des coûts de production et la mise en place de stratégies de commercialisation ;
- 7) **La diversification des revenus** : Les éleveurs doivent diversifier leurs sources de revenus en valorisant l'ensemble des produits de la filière caprine. En plus de la vente de lait et de viande, ils peuvent également commercialiser des produits dérivés tels que le fromage, les produits cosmétiques à base de lait de chèvre ; etc.
- 8) **La mise en place de partenariats** : Les éleveurs peuvent bénéficier de l'appui de partenaires tels que les transformateurs, les distributeurs ou les organismes de recherche. Ces partenariats permettent d'accéder à de nouvelles connaissances, à des débouchés commerciaux et à des financements supplémentaires.

En respectant ces caractéristiques et conditions, les ZES d'élevage de caprins peuvent contribuer au développement

d'une filière rentable et durable, en offrant des perspectives économiques aux éleveurs de caprins.

### 5.3.2.2. Poisson

Les zones économiques spéciales de pêche sont des zones géographiques définies où la production aquacole est encouragée et soutenue par des politiques et des incitations spécifiques. Ces zones sont créées dans le but de stimuler le développement de l'industrie de l'élevage de poissons et de fruits de mer, et de contribuer ainsi à la sécurité alimentaire et à la croissance économique.

Les caractéristiques des zones économiques spéciales de pêche peuvent varier d'un pays à l'autre, mais elles comprennent généralement des éléments tels que des infrastructures adéquates, des systèmes de production modernes, des réglementations simplifiées et des mécanismes de soutien financier. Parmi ces caractéristiques, on peut citer :

- 1) **Infrastructures adéquates** : Pour permettre une production efficace et rentable, les zones économiques spéciales de pêche doivent être dotées d'infrastructures appropriées telles que des installations de production, des systèmes d'approvisionnement en eau de mer et en eau douce, des entrepôts de stockage et des installations de transformation ;
- 2) **Systèmes de production modernes** : Les zones ZES de pêche sont souvent équipées de systèmes de production modernes tels que des cages flottantes, des étangs ou des réservoirs afin d'optimiser la productivité et de garantir des conditions de culture optimales pour les poissons et les fruits de mer ;
- 3) **Réglementations simplifiées** : Les zones économiques spéciales de pêche bénéficient généralement de réglementations simplifiées et de procédures administratives simplifiées afin de faciliter les investissements et de faciliter le fonctionnement des entreprises aquacoles. Cela peut inclure des procédures d'autorisation accélérées, des exemptions fiscales et des réglementations environnementales spécifiques ;
- 4) **Soutien financier** : Les zones économiques spéciales de pêche peuvent être soutenues par des mécanismes de financement tels que des subventions, des prêts à taux préférentiels ou des programmes d'incitation fiscale pour encourager les investissements dans l'aquaculture. Cela peut

contribuer à réduire les coûts de production et à améliorer la rentabilité économique des activités aquacoles.

Toutefois, les conditions de performance économique des zones économiques spéciales d'élevage de pêche dépendent de plusieurs facteurs, notamment :

- La demande du marché pour les produits aquacoles ;
- La disponibilité et le coût des intrants tels que les aliments pour poissons ;
- Les médicaments et les alevins ;
- La gestion efficace des activités de production et de commercialisation.

Pour maximiser la performance économique, il est essentiel :

- De mettre en place des stratégies de marketing efficaces ;
- D'adopter des technologies de pointe ;
- De maintenir des coûts de production compétitifs ; et,
- De garantir une gestion optimale des ressources naturelles pour préserver l'environnement et garantir la durabilité à long terme de l'industrie aquacole.

### 5.3.2.3. Riz

Les zones économiques spéciales de production du riz sont des zones géographiques spécifiques qui sont aménagées pour favoriser la production de riz. Elles sont conçues pour offrir des conditions optimales à l'agriculture et à l'élevage du riz, ainsi que pour faciliter les activités commerciales liées à cette culture.

Les caractéristiques des zones économiques spéciales de production du riz peuvent varier en fonction de la région et des besoins spécifiques de la production de riz. Cependant, certaines caractéristiques communes incluent :

- 1) La disponibilité d'eau pour l'irrigation ;
- 2) Des sols fertiles propices à la culture du riz ;
- 3) Des infrastructures de drainage adéquates pour prévenir les inondations excessives, et,
- 4) Des installations de stockage et de transformation du riz.

Les conditions de performance économique des zones économiques spéciales de production du riz dépendent de nombreux facteurs, tels que :

- 1) La productivité des cultures ;

- 2) Les coûts de production ;
- 3) Le rendement des récoltes ;
- 4) Les prix du marché, etc.

Pour assurer une performance économique optimale, il est important de mettre en place des mesures de soutien telles que des subventions aux agriculteurs, des programmes de recherche et développement pour améliorer les techniques de culture et d'élevage du riz, ainsi que des infrastructures de commercialisation solides pour faciliter la vente et la distribution du riz.

Par ailleurs, les zones économiques spéciales du riz peuvent également bénéficier de régimes fiscaux et douaniers avantageux, de facilités administratives simplifiées et d'autres incitations afin d'encourager les investissements et la croissance économique dans le secteur du riz.

En résumé, les zones économiques spéciales de production du riz sont des zones géographiques spécifiquement aménagées pour favoriser la production de riz. Leur performance économique dépend de divers facteurs, tels que la productivité des cultures, les coûts de production, les prix du marché, ainsi que des mesures de soutien et des incitations gouvernementales.

#### 5.3.2.4. Maïs

Les Zones économiques spéciales d'élevage du maïs sont des régions géographiques spécifiquement désignées en fonction :

- 1) De leurs conditions climatiques ;
- 2) De leurs ressources disponibles ; et,
- 3) De leur potentiel pour l'élevage du maïs.

Ces zones sont conçues pour favoriser la croissance et le développement de l'industrie du maïs, en fournissant aux producteurs des incitations économiques et des avantages fiscaux pour encourager la production.

Les caractéristiques des Zones économiques spéciales de production du maïs peuvent varier d'une région à l'autre, mais elles comprennent généralement :

- 1) Des terres agricoles de haute qualité ;
- 2) Un climat propice à la culture du maïs ;
- 3) Des infrastructures de transport et de stockage efficaces ;
- 4) Ainsi que des ressources en eau adéquates.

Pour garantir la performance économique des exploitations agricoles dans ces zones, certaines conditions doivent être remplies. Il est essentiel d'avoir un accès fiable aux semences de maïs de haute qualité, adaptées aux conditions locales et résistantes aux maladies et aux ravageurs. De plus, les producteurs doivent avoir accès à des fertilisants et à des produits de protection des cultures, afin de maximiser les rendements et de minimiser les pertes.

En termes de gestion des exploitations, il est crucial d'adopter des pratiques agricoles modernes et durables, telles que la rotation des cultures, l'utilisation efficace de l'eau et des intrants, ainsi que la gestion appropriée des déchets agricoles. Cela permet de maintenir la santé des sols et de prévenir l'épuisement des ressources naturelles, en maximisant la productivité et en minimisant les coûts.

Enfin, pour assurer la performance économique des exploitations dans les Zones économiques spéciales de production du maïs, il est important de développer des canaux de commercialisation efficaces et d'encourager la transformation locale du maïs, afin d'ajouter de la valeur à la production et de stimuler l'emploi et le développement économique dans la région.

En résumé, les Zones économiques spéciales du maïs sont des régions spécifiquement désignées pour favoriser la croissance de l'industrie du maïs. Pour assurer la performance économique des exploitations dans ces zones, il est essentiel d'avoir accès à des semences et des intrants de haute qualité, d'adopter des pratiques agricoles durables et de développer des canaux de commercialisation efficaces.

## Chapitre 9 : Principales recommandations de l'étude

En tout état de cause, les principales recommandations découlant de cette étude de l'agriculture des produits de grande consommation peuvent avoir un impact significatif sur les objectifs de l'étude définis à la première partie portant sur leur cadrage notamment, sur la sécurité alimentaire, la durabilité environnementale, la gestion des ressources, la santé humaine et la préservation des cultures traditionnelles. Ces recommandations sont cruciales pour guider le développement et la mise en œuvre des pratiques agricoles responsables et durables. Ce chapitre les abordera sur deux points essentiels :

- Recommandations permettant de cerner les acteurs responsables par cartographie ;
- Recommandations visant l'agriculture de troisième génération.

### I. Recommandations générales

#### 1. De la cartographie des acteurs des deux écosystèmes.

##### 1.1. AFRIQUE DE L'EST (CAE)

##### 1.1.1. LA CARTOGRAPHIE DES ACTEURS PRINCIPAUX DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION TELS QUE LA VIANDE, LE POISSON, LE RIZ ET LE MAÏS EN AFRIQUE DE L'EST

Elle pourrait inclure les acteurs suivants :

- Gouvernements nationaux : Les gouvernements des pays de l'Afrique de l'Est jouent un rôle clé dans la politique agricole commune en élaborant des politiques, en réglementant le secteur et en fournissant un soutien financier aux agriculteurs.
- Ministères de l'Agriculture : Ces ministères sont responsables de la mise en œuvre des politiques agricoles et de la coordination des différentes agences et programmes liés à l'agriculture.
- Organisations régionales : Des organisations régionales telles que la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) jouent un rôle dans la coordination des politiques agricoles entre les pays de la région.
- Agences de développement international : Des agences de développement telles que l'Agence française de développement (AFD), la Banque

mondiale et le Programme alimentaire mondial (PAM) fournissent un soutien financier et technique pour renforcer les capacités agricoles dans la région.

- Organisations de producteurs agricoles : Les organisations de producteurs agricoles représentent les intérêts des agriculteurs et jouent un rôle dans la défense de leurs droits et de leurs intérêts.
- Entreprises agroalimentaires : Les entreprises agroalimentaires impliquées dans la production, la transformation et la distribution des produits de grande consommation exercent une influence significative sur la politique agricole, en particulier dans la fixation des prix et des normes de qualité.
- Organisations de la société civile : Les organisations de la société civile, telles que les ONG et les groupes de défense des consommateurs, peuvent jouer un rôle dans la surveillance et la sensibilisation du public aux questions liées à la politique agricole.

La cartographie précise des acteurs dépendra des spécificités de chaque pays de l'Afrique de l'Est, mais ces acteurs sont susceptibles d'être présents dans la région dans le cadre de la Politique agricole commune des produits de grande consommation.

##### 1.1.2. La cartographie des acteurs principaux de l'infrastructure qualité des produits de grande consommation tels que la viande, le poisson, le riz et le maïs en Afrique de l'Est.

Elle peut varier en fonction des pays et des régions spécifiques. Cependant, voici une liste générale des acteurs qui pourraient être impliqués dans l'infrastructure qualité de ces produits :

- Gouvernements nationaux : Les ministères de l'agriculture, de la santé et du commerce sont généralement responsables de la réglementation, de la supervision et de la gestion de la qualité des produits alimentaires dans chaque pays.
- Autorités sanitaires nationales : Des agences gouvernementales spécifiques sont généralement chargées de garantir la sécurité alimentaire et de

surveiller la qualité des produits, notamment les viandes, les poissons, le riz et le maïs.

- Organismes de normalisation : Les organismes nationaux de normalisation tels que les bureaux de normes et les instituts de recherche définissent souvent les normes de qualité et élaborent des réglementations techniques pour les produits de grande consommation.
- Organisations régionales : Des organisations telles que l'Agence pour la sécurité alimentaire de l'Union africaine (AU-IBAR) et le Conseil intergouvernemental pour le développement (IGAD) peuvent jouer un rôle dans la promotion de la qualité des produits alimentaires dans toute la région de l'Afrique de l'Est.
- Entreprises privées : Les producteurs, les transformateurs et les distributeurs de viande, de poisson, de riz et de maïs sont des acteurs clés de l'infrastructure qualité. Les grandes entreprises agroalimentaires et les établissements de transformation jouent un rôle crucial dans l'assurance de la qualité de leurs produits.
- Laboratoires d'analyse et de contrôle qualité : Les laboratoires d'analyse, tant publics que privés, procèdent à des tests et à des analyses pour vérifier la qualité des produits alimentaires.
- Organisations de la société civile : Les ONG et les associations de consommateurs peuvent jouer un rôle important dans la promotion de la qualité des produits de grande consommation en Afrique de l'Est en sensibilisant le public aux normes de qualité et en plaidant en faveur de mesures pour améliorer la qualité des produits.

Il est important de noter que cette cartographie est une vue générale et qu'il peut y avoir d'autres acteurs impliqués dans l'infrastructure qualité des produits alimentaires en Afrique de l'Est, en fonction du contexte spécifique de chaque pays.

### 1.1.3. La cartographie des acteurs principaux de la sécurité alimentaire des produits de grande consommation

Elle pourrait inclure les acteurs suivants :

- Gouvernements nationaux : Les gouvernements des pays de l'Afrique de l'Est, tels que le Kenya, la Tanzanie, l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi et l'Éthiopie, jouent un rôle essentiel dans la stabilité alimentaire. Ils sont responsables de l'élaboration des politiques, de la réglementation et de la mise en

œuvre des mesures visant à garantir un approvisionnement alimentaire adéquat et sûr pour leurs populations ;

- Organisations internationales : Des organisations telles que la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), le PAM (Programme alimentaire mondial) et la Banque mondiale jouent un rôle clé dans le soutien aux initiatives visant à améliorer la stabilité alimentaire en Afrique de l'Est. Elles fournissent une aide financière, des conseils techniques et des programmes de développement pour renforcer les capacités agricoles et améliorer les systèmes alimentaires ;
- Entreprises agroalimentaires : Les entreprises agroalimentaires, qu'il s'agisse de chaînes d'approvisionnement, d'industries de transformation ou d'entreprises de vente au détail, sont essentielles pour garantir l'approvisionnement en produits de grande consommation tels que la viande, le poisson, le riz et le maïs. Elles jouent un rôle dans la production, la distribution, la transformation et la commercialisation de ces produits dans la région ;
- Organisations de la société civile : Les organisations de la société civile, qu'il s'agisse d'organisations non gouvernementales (ONG) ou d'associations agricoles, jouent un rôle important dans la promotion de l'agriculture durable, de la sécurité alimentaire et de la souveraineté alimentaire. Elles travaillent avec les communautés locales pour renforcer les capacités, promouvoir des pratiques agricoles durables et améliorer l'accès aux ressources ;
- Institutions de recherche : Les instituts de recherche agricole, les universités et les centres de recherche tels que l'ICRISAT (International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics) et l'ICRAF (World Agroforestry Centre) jouent un rôle clé dans la génération et la diffusion de connaissances techniques et scientifiques pour améliorer la production alimentaire, la résilience aux changements climatiques et la sécurité alimentaire ;
- Petits agriculteurs et pêcheurs : Les petits agriculteurs et pêcheurs familiaux jouent un rôle essentiel dans la production alimentaire en Afrique de l'Est. Ils cultivent une grande partie des cultures vivrières et élèvent du bétail pour la viande. Leur accès à des ressources agricoles, à des formations techniques et à des marchés équitables est essentiel pour assurer la stabilité alimentaire.

Il est important de noter que cette liste n'est pas exhaustive et que la cartographie des acteurs de la stabilité alimentaire peut varier en fonction des pays et des spécificités régionales de l'Afrique de l'Est.

#### 1.1.4. La cartographie des acteurs principaux de la chaîne de valeur des produits de grande consommation (viande, poisson, riz et maïs) en Afrique de l'Est.

Il est important de souligner que la forme spécifique de chaque chaîne de valeur dépend de ses activités corrélées aux fonctions et dont il convient de rappeler (tableau 12) pour comprendre l'importance des acteurs dans ce volet.

Tableau 12 : Esquisse de mise en œuvre des activités générales

	Agroalimentaires traditionnelles	Chaînes de valeur agroalimentaires en transition	Chaînes de valeur agroalimentaires modernes
<b>Vente au détail</b>	Entreprises familiales	PME, marchés traditionnels des produits frais	Supermarchés
<b>Services de restauration</b>	Aucun (cuisine familiale)	Vendeurs de rue, restaurants indépendants	Chaînes de restauration rapide, supermarchés et hypermarchés, restaurants indépendants
<b>Transformation</b>	Aucune (transformation) à domicile	PME (moulins de petite taille, par exemple)	Grandes entreprises de transformation et de fabrication de produits alimentaires
<b>Vente en gros</b>	Négociants installés dans des villages	Grossistes installés dans des marchés urbains	Entreprises de distribution hors marchés
<b>Logistique</b>	Logistique assurée par les négociants	PME et micro-organisations de prestations logistiques	Grandes entreprises de prestations logistiques et transitaires
<b>Longueur des chaînes d'approvisionnement</b>	Courtes, locales	Longues, rurales-urbaines	Longues, rurales-urbaines, internationales
<b>Modalités commerciales</b>	Aucun contrat, aucune norme	Aucun contrat, normes publiques, intégration verticale partielle	Apparition de contrats, normes privées, intégration verticale
<b>Technologie</b>	Forte intensité de main-d'œuvre	Forte intensité de main-d'œuvre	Forte intensité de capital
<b>Investissements directs</b>	Aucun investissement	Investissements importants	Investissements naissants

Source : Auteur

Passons maintenant à l'examen des acteurs pour les principaux produits de l'étude :

##### 1.1.4.1. Viande :

- Éleveurs de bétail : les agriculteurs qui élèvent du bétail pour la production de viande.
- Abattoirs : les installations où les animaux sont abattus et transformés en viande.
- Transformateurs de viande : les entreprises qui transforment la viande en produits finis tels que la charcuterie, les saucisses, etc.
- Grossistes et distributeurs : les entreprises qui achètent de la viande en gros et la distribuent aux détaillants.
- Détaillants : les supermarchés, épiceries et bouchers qui vendent de la viande aux consommateurs.

##### 1.1.4.2. Poisson :

- Pêcheurs : les personnes qui capturent le poisson dans les lacs, les rivières ou en mer.
- Transformateurs de poisson : les entreprises qui transforment le poisson en produits finis, tels que les poissons fumés, les filets, etc.
- Grossistes et distributeurs : les entreprises qui achètent du poisson en gros et le distribuent aux détaillants.
- Détaillants : les poissonneries, les marchés et les supermarchés qui vendent du poisson aux consommateurs.

##### 1.1.4.3. Riz :

- Producteurs de riz : les agriculteurs qui cultivent du riz.

- Transformateurs de riz : les entreprises qui transforment le riz brut en grains de riz prêts à être cuisinés.
- Engrais et semences : les fournisseurs d'engrais et de semences pour les agriculteurs.
- Grossistes et distributeurs : les entreprises qui achètent du riz en gros et le distribuent aux détaillants.
- Détaillants : les supermarchés, les épiceries et les marchés qui vendent du riz aux consommateurs.

#### 1.1.4.4. Maïs :

- Agriculteurs de maïs : les agriculteurs qui cultivent du maïs.
- Transformateurs de maïs : les entreprises qui transforment le maïs en farine de maïs, en huile de maïs, etc.
- Grossistes et distributeurs : les entreprises qui achètent du maïs en gros et le distribuent aux détaillants.
- Détaillants : les supermarchés, les épiceries et les marchés qui vendent du maïs aux consommateurs.

Ces acteurs peuvent être présents à différents niveaux de la chaîne de valeur, de la production à la vente au détail, et peuvent varier d'un pays à l'autre en fonction des structures économiques et des politiques agricoles spécifiques à chaque pays de l'Afrique de l'Est.

#### 1.1.5. De la cartographie des acteurs principaux des zones économiques spéciales (zes)

La cartographie des acteurs principaux des Zones Économiques Spéciales (ZES) des produits de grande consommation en Afrique de l'Est, tels que la viande, le poisson, le riz et le maïs, peut varier en fonction du pays et de la région spécifique. Néanmoins, voici une liste générale des principaux acteurs dans chaque pays de la région :

### 1.2. Afrique centrale

#### 1.2.1. Principale recommandation en renforcement de l'infrastructure : la création d'une bourse des produits de base dans la cemac.

Les recommandations pour la création d'une bourse des produits de base dans la CEMAC » porteront sur les aspects pratiques et de stratégies afin de concrétiser une telle vision ambitieuse. Ce faisant, cette recommandation garantira le

succès et la durabilité de la Bourse des produits de base dans la CEMAC.

#### 1.2.1.1. Stratégies d'avenir pour la bourse des produits de base de la cemac.

Les stratégies et approches efficaces dans le contexte de la zone CEMAC pour la création d'une bourse des produits de base :

- Mettre l'accent sur des règles et des réglementations claires pour encadrer le fonctionnement de la Bourse des produits de base. Cela permettra de garantir la transparence, la sécurité et la confiance des acteurs du marché ;
- Former et sensibiliser les acteurs du secteur agricole aux avantages et aux opportunités qu'offre la Bourse des produits de base. Cette initiative favorisera leur participation et leur compréhension des mécanismes de fonctionnement du marché ;
- Investir dans les infrastructures nécessaires au bon fonctionnement de la Bourse des produits de base, telles que les systèmes de communication et d'information, les entrepôts de stockage, les centres de collecte, etc. Ces investissements facilitent les échanges et la mise en relation des intervenants sur le marché ;
- En faire un vecteur de collaboration avec les institutions financières pour faciliter l'accès au crédit des acteurs du secteur agricole. Elle peut aussi conclure des partenariats avec des banques et des institutions de microcrédit pour leur fournir des services financiers adaptés à leurs besoins ;
- Promouvoir la recherche et l'innovation dans le secteur agricole pour favoriser la production de produits de qualité et valoriser les produits locaux. La bourse des produits de base peut jouer un rôle dans la promotion de ces produits et dans la mise en relation des producteurs avec les acheteurs.

Ces stratégies et ces approches peuvent contribuer à la création et au développement d'une bourse des produits de base efficace dans la zone CEMAC. Il est cependant important de tenir compte des spécificités et des besoins de chaque pays de la zone pour adapter ces mesures en fonction du contexte local.

### 1.2.1.2. Clés de la viabilité des bourses des produits de base dans la cemac.

Pour assurer le succès d'une bourse aux produits de base, il est essentiel de prendre en compte plusieurs conditions de viabilité. Ces dernières se divisent en quatre grandes catégories :

- Conditions spécifiques aux marchandises : les frais de transaction sur ces bourses sont généralement bas, ce qui veut dire qu'un volume élevé de transactions est requis pour que la bourse soit autonome financièrement. Deux autres conditions importantes dans cette catégorie sont l'homogénéité des produits et l'établissement de normes et de grades. Elles permettent de passer de transactions basées sur des interactions personnelles à des transactions impersonnelles, où la confiance dans le système est primordiale.
- Environnements réglementaires efficaces : une réglementation adéquate est cruciale. Les autorités réglementaires doivent être en mesure de protéger les investisseurs, d'assurer l'équité et la transparence sur le marché, et de réduire les risques systémiques. Les défis comprennent la surveillance des pratiques commerciales, la diffusion transparente des informations et la gestion des risques en cas de chocs économiques.
- Conditions spécifiques aux contrats : les contrats doivent être équilibrés entre les acheteurs et les vendeurs et refléter fidèlement les risques du marché.
- Conditions habilitantes : cela inclut l'infrastructure physique et financière, ainsi que la stabilité macroéconomique. Bien que l'infrastructure ne constitue généralement pas un important obstacle aux pays en développement du 21e siècle, la stabilité macroéconomique est essentielle. La mise en place d'une bourse dans un contexte macroéconomique instable peut non seulement échouer, mais aussi être contre-productive pour le développement économique. Il est important de vérifier la viabilité de la monnaie du pays, ainsi que les politiques de gestion monétaire, les taux de change et le commerce extérieur.

### 1.2.2. La cartographie adaptable aux acteurs principaux de la politique agricole commune des produits de grande consommation tels que la viande, le poisson, le riz et le maïs en Afrique Centrale

Elle pourrait inclure les éléments suivants :

- Les zones de production : La cartographie devrait indiquer les principales zones de production de viande, de poisson, de riz et de maïs en Afrique centrale. Cela permettrait d'identifier les régions où ces produits sont produits en quantités significatives ;
- Les acteurs impliqués : La cartographie devrait également indiquer les acteurs principaux impliqués dans la production, la transformation et la commercialisation de ces produits. Cela pourrait inclure les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs, les transformateurs et les détaillants ;
- Réseaux de distribution : Cette carte montrerait les principaux itinéraires et infrastructures de transport utilisés pour acheminer les produits de grande consommation des zones de production vers les marchés locaux et régionaux. Elle pourrait également indiquer les principaux ports, aéroports et points de passage frontaliers pour les exportations ;
- Marchés de consommation : Cette carte mettrait en évidence les principaux centres urbains et les zones de population dense où la demande de viande, de poisson, de riz et de maïs est élevée. Elle pourrait également inclure des informations sur les habitudes alimentaires et les préférences des consommateurs dans chaque région ;
- Acteurs clés : Cette carte identifierait et localiserait les acteurs clés impliqués dans la politique commune des produits de grande consommation en Afrique centrale. Cela inclurait les gouvernements nationaux et régionaux, les organisations internationales, les associations agricoles, les sociétés agroalimentaires, les détaillants et les importateurs/exportateurs ;
- Les infrastructures : Il serait important de cartographier les infrastructures clés telles que les abattoirs, les usines de transformation, les marchés de gros et les supermarchés. Cela permettrait de visualiser l'ensemble de la chaîne de valeur de ces produits et d'identifier les zones où l'infrastructure est suffisante ou insuffisante ;

- Les itinéraires logistiques : La cartographie devrait également inclure les principales voies de transport utilisées pour acheminer ces produits des zones de production aux zones de consommation. Cela permettrait de comprendre les défis logistiques auxquels sont confrontés les acteurs de la politique agricole commune ;
- Les politiques gouvernementales : La cartographie pourrait également inclure les politiques gouvernementales pertinentes pour ces produits, telles que les subventions agricoles, les réglementations sanitaires et les accords commerciaux. Cela aiderait à comprendre le contexte politique dans lequel opèrent les acteurs de la politique agricole commune.

En résumé, la cartographie adaptable aux acteurs principaux de la politique agricole commune des produits de grande consommation en Afrique centrale devrait inclure les zones de production, les acteurs impliqués, les infrastructures, les itinéraires logistiques et les politiques gouvernementales. Cela permettrait de visualiser et d'analyser de manière holistique la chaîne de valeur de ces produits, afin d'identifier les opportunités et les défis liés à la politique agricole commune dans la région.

### **1.2.3. La cartographie adaptable aux acteurs principaux de l'infrastructure qualité des produits de grande consommation tels que la viande, le poisson, le riz et le maïs en Afrique centrale**

Elle pourrait inclure les éléments suivants :

- Les fournisseurs de matières premières : il est important de cartographier les fournisseurs de viande, de poisson, de riz et de maïs dans la région afin de comprendre d'où proviennent les produits et de s'assurer de leur traçabilité.
- Les transformateurs et les fabricants : il est essentiel d'identifier les entreprises qui transforment les matières premières en produits finis tels que la viande transformée, les conserves de poisson, le riz transformé et la farine de maïs. Cela permet de connaître les acteurs clés de la chaîne de valeur et de comprendre les différentes étapes de transformation des produits.
- Les distributeurs et les détaillants : il est également important de cartographier les distributeurs et les détaillants qui commercialisent ces produits auprès

des consommateurs. Cela permet de savoir où les produits sont vendus et d'évaluer la disponibilité et l'accessibilité des produits de qualité.

- Les organismes de contrôle de la qualité : il est nécessaire de localiser les organismes responsables du contrôle de la qualité des produits de consommation. Cela peut inclure les agences gouvernementales chargées de la réglementation et de l'inspection des aliments, ainsi que les laboratoires de contrôle de la qualité.
- Les consommateurs : enfin, il est important d'inclure les consommateurs dans la cartographie de l'infrastructure qualité. Cela peut se faire en recueillant des informations sur les perceptions et les préférences des consommateurs en matière de qualité des produits, ainsi que sur leurs habitudes d'achat et leurs attentes.

En cartographiant ces acteurs pour comprendre leurs interactions et leurs rôles respectifs dans l'infrastructure qualité, il est possible de mieux identifier les points critiques, les lacunes et les opportunités pour améliorer la qualité des produits de grande consommation en Afrique centrale. Cela peut contribuer à renforcer la confiance des consommateurs, à lutter contre la contrefaçon et à promouvoir le développement d'une industrie agroalimentaire durable et de qualité dans la région.

### **1.2.4. La cartographie adaptable aux acteurs de recherche de la stabilité alimentaire des produits de grande consommation tels que la viande, le poisson, le riz et le maïs en Afrique centrale.**

Il est essentiel d'identifier les différents acteurs impliqués dans la recherche de la stabilité alimentaire des produits de grande consommation en Afrique centrale. Cela peut inclure les gouvernements nationaux, les agences internationales, les ONG, les producteurs agricoles, les distributeurs, les détaillants, les consommateurs, etc.

- Collecte de données : Une fois les acteurs clés identifiés, il est important de collecter des données sur la disponibilité, la production, la demande et la consommation de viande, de poisson, de riz et de maïs dans la région. Les données peuvent provenir de diverses sources, telles que les enquêtes nationales sur les ménages, les statistiques agricoles, les rapports gouvernementaux, etc.

- Analyse des capacités de production : Il est nécessaire d'analyser les capacités actuelles de production de viande, de poisson, de riz et de maïs en Afrique centrale. Cela peut inclure l'évaluation des ressources disponibles, des systèmes de production, de la technologie agricole, des infrastructures de stockage et de transport, etc.
- Évaluation de la demande : Il est important d'évaluer la demande actuelle et future de viande, de poisson, de riz et de maïs dans la région. Cela peut être fait en analysant les tendances de consommation, les habitudes alimentaires, la croissance démographique, les niveaux de revenu, etc.
- Identification des vulnérabilités : Il est crucial d'identifier les vulnérabilités qui pourraient affecter la stabilité alimentaire des produits de grande consommation en Afrique centrale. Cela peut inclure les changements climatiques, les maladies des cultures ou des animaux, les conflits, l'insécurité alimentaire, etc.
- Élaboration de stratégies d'intervention : En fonction des données et des analyses effectuées, il est important de développer des stratégies d'intervention adaptées pour améliorer la stabilité alimentaire des produits de grande consommation en Afrique centrale. Cela peut inclure des initiatives telles que le renforcement des capacités de production, l'amélioration des infrastructures, la promotion de pratiques agricoles durables, la sensibilisation des consommateurs, etc.
- Suivi et évaluation : Une fois les stratégies d'intervention mises en place, il est essentiel de suivre et d'évaluer leur efficacité. Cela peut être fait en surveillant les indicateurs clés tels que la production, la disponibilité, la consommation et la stabilité des prix des produits de grande consommation.

Enfin, la cartographie adaptable aux acteurs de recherche de la stabilité alimentaire des produits de grande consommation en Afrique centrale nécessite l'identification des acteurs clés, la collecte de données, l'analyse des capacités de production, l'évaluation de la demande, l'identification des vulnérabilités, l'élaboration de stratégies d'intervention et le suivi-évaluation des actions mises en œuvre.

### **1.2.5. La cartographie adaptable aux acteurs de chaîne de valeur des produits de grande consommation tels que la viande, le poisson, le riz et le maïs en Afrique Centrale**

Il est essentiel de cartographier les différentes fermes et exploitations agricoles qui produisent de la viande, du poisson, du riz et du maïs dans la région. Cela peut inclure des informations sur leur emplacement, leur taille, les techniques de production utilisées et les espèces ou variétés cultivées.

- Les entreprises de transformation : Les produits de grandes consommations tels que la viande, le poisson, le riz et le maïs passent souvent par des étapes de transformation avant d'arriver sur le marché. Il est donc important de cartographier les entreprises de transformation qui opèrent dans la région. Cela peut inclure des informations sur les usines de transformation, leur capacité de production, les méthodes de transformation utilisées et les produits finaux proposés.
- Les distributeurs et les détaillants : Une fois les produits transformés, ils sont distribués aux détaillants et aux consommateurs finaux. Il est donc essentiel de cartographier les distributeurs et les détaillants qui opèrent dans la région. Cela peut inclure des informations sur leur emplacement, leur taille, les canaux de distribution utilisés et les produits qu'ils proposent à la vente.
- Les consommateurs : La cartographie des acteurs de la chaîne de valeur des produits de grandes consommations en Afrique centrale devrait également inclure des informations sur les consommateurs. Cela peut inclure des données démographiques, des habitudes de consommation, des préférences alimentaires et des comportements d'achat. Ces informations peuvent aider les acteurs de la chaîne de valeur à mieux comprendre leur marché cible et à adapter leurs produits en conséquence.
- Les infrastructures et les services de soutien : Enfin, la cartographie des acteurs de la chaîne de valeur des produits de grandes consommations en Afrique centrale devrait inclure les infrastructures et les services de soutien disponibles dans la région. Cela peut inclure des informations sur les routes, les ports, les entrepôts frigorifiques, les laboratoires d'analyse, les services vétérinaires, les services de

conseil agricole, etc. Ces infrastructures et services de soutien sont essentiels pour assurer la qualité, la sécurité et la durabilité des produits de grande consommation.

### 1.2.6. Acteurs clés des ZES des produits de grande consommation

Il est difficile de fournir une cartographie précise des acteurs principaux des Zones Économiques Spéciales (ZES) des produits de grande consommation tels que la viande, le poisson, le riz et le maïs en Afrique centrale car cela dépend de nombreux facteurs tels que les politiques gouvernementales, les investissements étrangers, les infrastructures et la logistique. Cependant, voici des adaptations générales à faire sur les principaux acteurs dans ces secteurs :

#### 1.2.6.1. Viande

Les principaux acteurs de l'industrie de la viande en Afrique centrale peuvent être les éleveurs locaux, les abattoirs régionaux ou nationaux, les transformateurs de viande, les grossistes et les détaillants. Des entreprises étrangères peuvent également avoir investi dans des fermes d'élevage et des usines de transformation de viande dans la région.

#### 1.2.6.2. Poisson

Les acteurs principaux de l'industrie du poisson en Afrique centrale peuvent inclure les pêcheurs artisanaux locaux, les entreprises de pêche industrielle, les usines de transformation de poisson, les exportateurs de poisson et de marchands.

#### 1.2.6.3. Riz

Les principales parties prenantes de l'industrie du riz en Afrique centrale peuvent être les agriculteurs locaux cultivant du riz, les entreprises de transformation de riz, les grossistes de riz, les entreprises d'import-export et les détaillants de produits alimentaires.

#### 1.2.6.4. Maïs

Les acteurs clés de l'industrie du maïs en Afrique centrale peuvent inclure les agriculteurs cultivant du maïs, les entreprises qui transforment le maïs en farine ou en autres produits dérivés, les grossistes de maïs, les fabricants

d'aliments pour animaux et les fournisseurs d'engrais agricoles.

Il convient de noter que la présence et l'influence de chaque acteur peuvent varier d'un pays à l'autre en Afrique centrale, en fonction des politiques gouvernementales, du niveau d'investissement, des infrastructures disponibles et d'autres facteurs locaux. Il est donc recommandé de consulter des sources locales et des rapports sectoriels pour obtenir une cartographie plus détaillée et actualisée des acteurs principaux dans chaque pays de la région.

## 2. Recommandations sur des stratégies et plans qualité performants

En règle générale, les stratégies spécifiques et les plans qualité sont essentiels pour le développement des produits de grande consommation en Afrique centrale et de l'Est. Voici quelques-unes qui sont à recommander :

- Amélioration de la qualité des produits : Les stratégies spécifiques et les plans qualité permettent une meilleure gestion de la qualité des produits. Cela implique de définir des normes et des critères de qualité, d'effectuer des contrôles de qualité rigoureux tout au long du processus de développement et de production, et de mettre en place des mécanismes pour améliorer en permanence la qualité des produits. Cela garantit que les produits sont sûrs, fiables et répondent aux attentes des consommateurs ;
- Renforcement de la confiance des consommateurs : Les stratégies spécifiques et les plans qualité contribuent à renforcer la confiance des consommateurs dans les produits de grande consommation. En assurant une qualité constante et en répondant aux besoins des consommateurs, les entreprises peuvent fidéliser leur clientèle et acquérir de nouveaux clients. Cela favorise la croissance des entreprises et le développement économique de la région ;
- Conformité aux normes internationales : Les stratégies spécifiques et les plans qualité aident les entreprises à se conformer aux normes internationales en matière de qualité et de sécurité des produits. Cela facilite l'accès aux marchés internationaux et encourage les investissements étrangers dans la région. En se conformant aux normes internationales, les entreprises peuvent

également bénéficier de certifications et de labels de qualité, ce qui améliore leur image de marque et leur crédibilité sur le marché.

- Protection des consommateurs : Les stratégies spécifiques et les plans qualité jouent un rôle crucial dans la protection des consommateurs contre les produits défectueux ou dangereux. En mettant en place des normes de qualité strictes et en effectuant des contrôles de qualité réguliers, les entreprises peuvent réduire les risques de produits défectueux ou dangereux pour la santé des consommateurs. Cela contribue à préserver la santé et le bien-être des consommateurs et à promouvoir une consommation responsable.

Au demeurant, les stratégies spécifiques et les plans qualité sont indispensables pour le développement des produits de grande consommation en Afrique centrale et de l'Est. Ils garantissent la qualité des produits, renforcent la confiance des consommateurs, favorisent la conformité aux normes internationales et protègent les consommateurs contre les produits défectueux ou dangereux. Ces stratégies et plans sont donc essentiels pour la croissance économique et le développement durable de la région.

## 2.1. En Afrique de l'Est

Des stratégies et plans qualité praticable pour la transformation des produits de grande consommation (Viande, Poisson, Riz et Maïs) en Afrique de l'Est :

- Mise en place de bonnes pratiques agricoles : Cela implique d'encourager les agriculteurs à adopter des pratiques agricoles durables, telles que l'utilisation d'engrais naturels et la rotation des cultures. Cela permettra de réduire l'utilisation de produits chimiques nocifs et d'améliorer la qualité des produits.
- Renforcement des systèmes de contrôle qualité : Il est important d'établir des normes de qualité claires et de mettre en place des mécanismes de contrôle pour s'assurer que les produits respectent ces normes. Cela peut inclure la création d'organismes de réglementation ou l'amélioration des structures de contrôle existantes.
- Formation des travailleurs de l'industrie alimentaire : Il est essentiel de former les travailleurs de l'industrie alimentaire aux bonnes pratiques de transformation des produits. Cela peut inclure la formation sur l'hygiène alimentaire, les procédures

de manipulation des aliments et les procédés de transformation spécifiques à chaque produit.

- Certification et étiquetage des produits : La certification des produits, telle que la certification biologique, peut aider à garantir que les produits respectent des normes de qualité élevées. L'étiquetage clair et précis des produits permet aux consommateurs de faire des choix éclairés et de reconnaître les produits de qualité.
- Sensibilisation des consommateurs : Il est important d'éduquer les consommateurs sur les normes de qualité des produits alimentaires et de les sensibiliser à l'importance de choisir des produits de qualité. Cela peut être fait par le biais de campagnes de sensibilisation, de programmes éducatifs et de la diffusion d'informations précises sur la qualité des produits.
- Collaboration avec les parties prenantes : La collaboration entre les acteurs de l'industrie alimentaire, les gouvernements, les ONG et les institutions de recherche peut contribuer à l'amélioration de la qualité des produits de grande consommation. Cela peut inclure la mise en place de groupes de travail, l'échange d'informations et le partage des meilleures pratiques.
- Encouragement de l'innovation et de la recherche : Il est important de promouvoir la recherche et le développement de nouvelles technologies et techniques de transformation des produits. Cela peut permettre d'améliorer la qualité des produits, de réduire les pertes post-récolte et d'accroître l'efficacité des processus de transformation.
- Surveillance et suivi réguliers : Il est crucial de mettre en place des mécanismes de surveillance et de suivi réguliers pour garantir que les stratégies et plans qualité sont efficaces et respectés. Cela peut inclure des inspections régulières, des tests de laboratoire et des audits de conformité.

## 2.2. En Afrique Centrale

Il existe certes des stratégies et plans qualité praticable pour la **transformation des produits de grande consommation** tels que la viande, le poisson, le riz et le maïs en Afrique centrale. Par rapport aux enjeux du moment, ces instruments pourraient valablement s'enrichir par une sorte de mise à niveau sur les éléments suivants :

- Mise en place de bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité alimentaire : Assurer que les entreprises de

transformation respectent les normes d'hygiène et de sécurité alimentaire, notamment en mettant en place des protocoles de nettoyage et de désinfection, en formant le personnel aux bonnes pratiques d'hygiène, en contrôlant régulièrement la qualité des matières premières et des produits finis.

- Certification de qualité : Encourager les entreprises de transformation à obtenir des certifications de qualité reconnues, telles que les normes ISO, HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point) ou les certifications biologiques, afin de garantir la conformité des produits transformés aux normes internationales et de renforcer la confiance des consommateurs.
- Contrôle et traçabilité des matières premières : Mettre en place des systèmes de contrôle et de traçabilité des matières premières utilisées dans la transformation des produits, afin de s'assurer de leur qualité et de leur origine. Cela peut inclure la mise en place de contrôles à l'importation, la certification des fournisseurs et la tenue de registres de traçabilité.
- Renforcement des capacités des acteurs de la filière : Fournir une formation technique et pratique aux acteurs de la filière de transformation des produits de grande consommation, tels que les transformateurs, les agriculteurs et les pêcheurs, pour améliorer leurs compétences techniques et leur connaissance des bonnes pratiques de transformation.
- Promotion de l'innovation technologique : Encourager l'adoption de technologies innovantes dans la transformation des produits, telles que les techniques de conservation sous vide, la pasteurisation ou la congélation rapide, qui permettent de préserver la qualité et la fraîcheur des produits transformés.
- Sensibilisation des consommateurs : Informer et sensibiliser les consommateurs sur l'importance de la qualité des produits alimentaires transformés, en mettant en place des campagnes de communication et de sensibilisation sur les risques liés à la consommation de produits de mauvaise qualité, ainsi que sur les avantages d'une alimentation saine et sûre.
- Collaboration entre les acteurs de la filière : Encourager la collaboration entre les différents acteurs de la filière, tels que les transformateurs, les fournisseurs de matières premières, les régulateurs et les associations professionnelles, afin de partager les bonnes pratiques, de résoudre les problèmes communs et de promouvoir l'amélioration continue de la qualité des produits transformés.

Ces stratégies et plans qualité peuvent contribuer à améliorer la qualité des produits de grande consommation en Afrique centrale et à renforcer la confiance des consommateurs dans ces produits. Cependant, il est important de noter que leur mise en œuvre nécessite une coordination et une collaboration étroite entre les différents acteurs de la filière et un engagement fort des autorités réglementaires.

### 3. Recommandations sur l'approche branding de l'origine qualité de produits agricoles

En règle générale, l'origine et la qualité des produits de grande consommation, tels que la viande, le poisson, le riz et le maïs, sont d'une importance cruciale pour plusieurs raisons :

- Sécurité alimentaire : connaître l'origine des produits est essentiel pour garantir la sécurité alimentaire des consommateurs. Certaines régions du monde peuvent être confrontées à des problèmes de contamination des aliments, qu'il s'agisse de substances chimiques ou de germes pathogènes. Un contrôle strict de l'origine permet de minimiser ces risques.
- Qualité nutritionnelle : l'origine des produits joue un rôle dans leur qualité nutritionnelle. Par exemple, la qualité de la viande dépend de la race de l'animal, de son alimentation et des conditions d'élevage. Le fait de connaître l'origine permet aux consommateurs de faire des choix éclairés en matière de nutrition.
- Respect de l'environnement : la production de produits de grande consommation peut avoir un impact considérable sur l'environnement. Par exemple, l'exploitation excessive des ressources marines peut entraîner une diminution des stocks de poisson et des dommages aux écosystèmes océaniques. En connaissant l'origine des produits, les consommateurs peuvent favoriser l'achat de produits provenant de pratiques durables et respectueuses de l'environnement.
- Soutien aux agriculteurs et pêcheurs locaux : connaître l'origine des produits permet également de soutenir les agriculteurs et les pêcheurs locaux. En choisissant des produits provenant de leur région, les consommateurs contribuent à maintenir les activités économiques locales et à préserver les savoir-faire traditionnels.

- **Transparence et confiance des consommateurs :** enfin, connaître l'origine des produits renforce la transparence et la confiance des consommateurs vis-à-vis des entreprises. Les consommateurs sont de plus en plus soucieux de l'origine des produits qu'ils achètent, notamment en raison de problèmes tels que la fraude alimentaire et les scandales sanitaires.

L'origine et la qualité des produits de grande consommation sont donc primordiales pour assurer la sécurité alimentaire, la qualité nutritionnelle, le respect de l'environnement, le soutien aux producteurs locaux et la confiance des consommateurs. Il est donc essentiel de promouvoir la traçabilité des produits et de fournir des informations claires aux consommateurs.

### 3.1. En Afrique de l'Est

Une approche branding performante des produits de grande consommation tels que la viande, le poisson, le riz et le maïs en Afrique de l'Est pourrait alors prendre en compte les aspects suivants :

- **Compréhension du marché :** Il est essentiel de comprendre les besoins et les préférences des consommateurs de la région afin de concevoir une marque qui leur correspond. Des études de marché approfondies peuvent être réalisées pour évaluer les habitudes alimentaires, les préférences en matière de choix de viande, de poisson, de riz et de maïs, ainsi que les facteurs culturels et sociaux qui influencent leurs décisions d'achat ;
- **Positionnement clair :** Une marque performante doit avoir un positionnement clair qui la distingue de la concurrence. Il est important de mettre en avant les particularités des produits, comme leur origine locale, leur qualité, leur fraîcheur et leur durabilité. Le positionnement peut également se baser sur des valeurs telles que la santé, la sécurité alimentaire et la préservation de l'environnement ;
- **Identité visuelle attrayante :** Un branding performant nécessite une identité visuelle forte et attrayante. Cela peut inclure la conception d'un logo distinctif, l'utilisation de couleurs et de typographies cohérentes, ainsi que des emballages attrayants et pratiques. Il est important de veiller à ce que l'identité visuelle soit

en harmonie avec les valeurs et le positionnement de la marque ;

- **Communication ciblée :** La communication est un aspect essentiel pour promouvoir la marque et atteindre les consommateurs. Il est crucial d'adapter la communication aux différents segments de marché en utilisant les canaux adéquats. Cela peut inclure la publicité à la télévision, à la radio, dans les journaux, ainsi que la présence en ligne à travers les réseaux sociaux et les sites web ;
- **Partenariats stratégiques :** Des partenariats stratégiques avec des acteurs locaux peuvent être bénéfiques pour renforcer la notoriété de la marque et augmenter sa visibilité. Il est possible de s'associer avec des chefs renommés, des organisations de défense des consommateurs, des événements culinaires ou des émissions de cuisine populaires pour promouvoir les produits ;
- **Engagement envers la qualité et la durabilité :** Les consommateurs recherchent de plus en plus des produits de qualité, sains et durables. En mettant l'accent sur la qualité des produits, en s'engageant à respecter des normes élevées en matière de sécurité alimentaire et en adoptant des pratiques agricoles durables, une marque peut améliorer sa réputation et gagner la confiance des consommateurs.

En combinant ces éléments, une approche *branding* performante des produits de grande consommation en Afrique de l'Est peut permettre de créer une marque solide, reconnaissable et préférée des consommateurs.

### 3.2. AFRIQUE CENTRALE

Une approche de branding performante pour les produits de grande consommation tels que la viande, le poisson, le riz et le maïs dans le cadre de la stratégie d'import de substitution en Afrique centrale pourrait tout aussi inclure les éléments suivants :

- **Identifier et mettre en avant les avantages locaux :** Mettre en valeur les produits locaux en soulignant leur fraîcheur, leur qualité et leur durabilité par rapport aux produits importés. Mettre en avant le fait que ces produits proviennent de sources locales, soutenant ainsi l'économie et les communautés locales ;

- Nommer et étiqueter clairement les produits : Utiliser des noms locaux pour les produits afin de renforcer leur identité régionale. Par exemple, utiliser des noms spécifiques à chaque pays ou région pour la viande, le poisson, le riz et le maïs ;
- Communication claire de la valeur ajoutée : Mettre en avant les bénéfices nutritionnels et sanitaires des produits locaux par rapport aux produits importés. Mettre en place une communication ciblée pour sensibiliser les consommateurs aux avantages des produits locaux ;
- Certification de qualité : Mettre en place des programmes de certification de qualité pour garantir la qualité et l'origine des produits locaux. Ceux-ci peuvent inclure des certifications bio, des labels de durabilité et des systèmes de traçabilité ;
- Promotion de la consommation locale : Encourager les consommateurs à soutenir les produits locaux en mettant en place des campagnes de sensibilisation et des programmes de promotion. Mettre en valeur les agriculteurs, éleveurs et pêcheurs locaux dans les campagnes publicitaires pour renforcer l'attachement émotionnel des consommateurs envers les produits locaux ;
- Partenariats avec les distributeurs et restaurateurs locaux : Collaborer avec les distributeurs et les restaurateurs locaux pour promouvoir et mettre en avant les produits locaux dans leurs magasins et menus. Organiser des événements de dégustation et des partenariats promotionnels pour augmenter la visibilité des produits locaux ;
- Éducation des consommateurs : Mettre en place des programmes éducatifs pour informer les consommateurs sur les avantages des produits locaux et sur la façon de les utiliser dans la cuisine de tous les jours. Cela peut inclure des démonstrations culinaires, des recettes et des informations sur l'impact environnemental des produits importés. Il est important de noter que chaque pays ou région en Afrique centrale a ses propres particularités culturelles, économiques et réglementaires. Par conséquent, l'approche de *branding* peut différer en fonction de ces spécificités locales pour maximiser son efficacité.

## II. Des propositions liées à la transformation de troisième génération

### 1. Proposition générale de transformation agricole pour l'Afrique

L'agriculture de troisième génération, également appelée agriculture de précision ou agriculture intelligente, est une approche moderne de l'agriculture qui utilise les avancées technologiques pour améliorer l'efficacité et la durabilité de la production agricole. Elle se caractérise par l'utilisation de techniques telles que la télédétection, l'utilisation de drones, l'analyse de données, l'Internet des objets, la robotique, etc.

Pour que l'Afrique puisse parvenir à cette agriculture de troisième génération en référence aux produits de grande consommation, plusieurs actions peuvent être entreprises :

- Investissement dans les infrastructures numériques : Cela comprend l'amélioration de la connectivité Internet et l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Cela facilitera l'adoption et l'utilisation des technologies agricoles de précision ;
- Formation et sensibilisation : Il est essentiel d'investir dans la formation des agriculteurs africains aux techniques de l'agriculture de troisième génération. Les formations devraient se concentrer sur l'utilisation des technologies agricoles modernes, ainsi que sur la collecte, l'analyse et l'interprétation des données agricoles ;
- Collaboration et partenariats : Il est important d'établir des partenariats entre les gouvernements, les institutions de recherche, les entreprises et les organisations de la société civile pour promouvoir et soutenir l'adoption des technologies agricoles de précision en Afrique. Cela permettra de partager les connaissances, les ressources et les bonnes pratiques, et de mettre en place des programmes de financement et d'assistance technique ;
- Accès aux financements : Les gouvernements et les institutions financières doivent faciliter l'accès aux crédits et aux financements pour les agriculteurs africains qui souhaitent adopter des technologies agricoles de précision. Cela aidera à surmonter les obstacles financiers et à encourager l'adoption de ces techniques ;

- Promotion de politiques favorables : Les gouvernements africains doivent élaborer des politiques agricoles qui encouragent l'adoption des technologies agricoles de précision. Cela peut inclure des incitations fiscales, des subventions et des réglementations favorables à l'importation et à l'utilisation de ces technologies.

En mettant en œuvre ces mesures, l'Afrique peut progressivement évoluer vers une agriculture de troisième génération pour les produits de grande consommation. Cela contribuera à augmenter la productivité agricole, à améliorer la sécurité alimentaire, à réduire les pertes post-récolte, à protéger l'environnement et à stimuler le développement

## 2. Proposition de durabilité au sujet de l'agriculture de troisième génération

D'emblée, il est indispensable que le secteur agricole en Afrique mette en place des normes de qualité strictes pour garantir la sécurité alimentaire et la satisfaction des consommateurs. Les agriculteurs doivent adopter des pratiques agricoles durables, utiliser des semences de qualité, des produits phytosanitaires appropriés et maintenir une hygiène adéquate tout au long de la chaîne de production. Cela pourrait se résumer pour les deux communautés aux points suivants :

- Respecter les normes OTC (Organisation mondiale du commerce) et SPS (Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires) : Les agriculteurs doivent se conformer aux réglementations internationales en matière de commerce agricole. Cela implique d'adhérer aux normes de sécurité alimentaire, de suivi des résidus de pesticides, de contrôle de la qualité et de respect des certifications nécessaires pour l'exportation de produits agricoles ;
- Promouvoir les transformations par chaîne de valeur : Le secteur agricole doit investir dans des infrastructures et des technologies pour

encourager les transformations des produits agricoles tout au long de la chaîne de valeur. Cela inclut le développement de centres de transformation et de conditionnement, l'amélioration du stockage, de la manipulation et du transport des produits, ainsi que la création de partenariats avec d'autres acteurs de la chaîne de valeur, tels que les transformateurs, les distributeurs et les détaillants ;

- Développer des Zones économiques spéciales (ZES) pour l'agriculture : Les ZES offrent des incitatifs fiscaux et des infrastructures attractives pour faciliter le développement de l'agriculture de troisième génération. Il est important de créer des ZES spécifiquement dédiées au secteur agricole, en fournissant des terres agricoles, des installations de stockage et de transformation, ainsi que des mécanismes de financement et d'assistance aux agriculteurs ;
- Renforcer la recherche et le développement en agriculture : La recherche et le développement (R&D) jouent un rôle vital dans l'adoption de l'agriculture de troisième génération. Il est nécessaire d'investir dans la R&D agricole pour développer de nouvelles techniques agricoles, des variétés améliorées, des technologies innovantes, ainsi que des approches durables de gestion des ressources. Les agriculteurs doivent être encouragés à participer à des programmes de formation et de recherche pour améliorer leurs compétences et leur connaissance des meilleures pratiques.

En suivant ces recommandations, le secteur agricole pourra progresser vers une agriculture de troisième génération plus durable, efficace et compétitive. Cela permettra de répondre aux besoins croissants de la population mondiale en matière de sécurité alimentaire, tout en préservant les ressources naturelles et en générant des revenus durables pour les agriculteurs.

## ANNEXE 1. Approche méthodologique

Cette étude se déroule dans un contexte marqué par une littérature foisonnante de grandes publications de références (UA, FAO, Banque Mondiale, BAD, UNCTAD, OCDE, UNECA...).

Pour cela, nous avons opté profondément d'exploiter cette littérature pertinente en puisant dans ses principales recommandations existantes et notamment les guides de la FAO dont la mise en œuvre n'est pas acquise au sujet des produits de grande consommation : Viandes, Poisson, Riz et Maïs.

Nous avons opté pour une posture de positionnement de type constructiviste pour aborder ce phénomène de grande consommation à divers enjeux et défis de manière à asseoir une problématique sur des objectifs dignes d'intérêt, plaçant au centre la question de la transformation industrielle des produits agricoles de grande consommation.

Le traitement de cet ensemble de données nous a permis de réaliser une étude de cas qui porte l'importante question de la bourse, en tant que baromètre de la qualité et instrument décisif de financement du secteur agricole, en l'occurrence, celle de la bourse de marchandises. Etude de cas réalisé avec le concours par entretiens de hauts cadres des marchés de capitaux, qui disposent d'une vaste expérience des marchés de capitaux et de la bourse notamment la bourse de marchandise.

Cette étude fait donc appel à une combinaison d'angles d'attaque centrée autour de l'approche méthodologique globale de type holistique avec le benchmarking pour faciliter les comparaisons, et le recours le cas échéant aux entretiens webinaires. En voici quelques orientations auxquelles l'approche retenue a donné lieu :

- a) La définition d'une vision claire de l'approche holistique retenue : Avant de commencer à intégrer le benchmarking et les entretiens webinaires, nous nous sommes donné une compréhension claire de notre approche globale holistique sur la transformation agricole des produits de grande

consommation à la CCEAC et à la CAE. En procédant par une meilleure identification des objectifs, des principes directeurs et des composantes clés afin de pouvoir les intégrer de manière cohérente aux déterminants retenus.

- b) L'intégration de la méthode benchmarking : La méthode du benchmarking a consisté à comparer les données d'un espace de marché africain à celle du monde pour tirer les enseignements par rapport à nos communautés d'étude et bien d'autres, y compris les pays leaders du marché potentiel de l'Afrique et du monde issus d'autres continents. Nous l'avons fait en relevant au passage que ce sont les meilleures pratiques par exemples en stratégie, en infrastructure qualité dédiée, en besoin de transformation agricole (Chaine de valeur et ZES) qui justifient la différence de performance et constituent les pôles d'amélioration potentiels et ce, en nous inspirant des résultats du benchmarking.
- c) L'utilisation des entretiens webinaires : Les entretiens webinaires sont et auront été des outils efficaces pour recueillir des informations qualitatives par analyse des contenus des littératures internes et externes obtenues. En exploitant les réponses données en matière de productivité, de rendement agricole et des archanges commerciales de ces produits.
- d) L'analyse des résultats obtenus en vue des solutions et recommandations pertinentes.

En intégrant ces différents éléments, nous avons pu combiner une approche méthodologique globale holistique avec le benchmarking et les entretiens webinaires pour donner le résultat de cette étude, en abordant sont contenus sur trois axes : le cadrage des objectifs – l'état des lieux – les solutions, propositions et recommandations.

## ANNEXES 2 : Sur les points de facilitation de mise en œuvre de l'étude

### Annexe 2.1 : Feuilles de route indicative

#### 1. FEUILLE DE ROUTE POUR LA MISE EN PLACE DES TRANSFORMATIONS

##### 1.1. CEEAC

Une feuille de route pour la transformation des produits de grandes consommations (viande, poisson, riz et maïs) en contexte ZLECAF devrait prendre en compte les éléments suivants :

- a) Analyser les opportunités offertes par la ZLECAF : Étudier les avantages compétitifs et les opportunités de marché dans le cadre de la ZLECAF pour les produits de grande consommation. Identifier les pays partenaires avec des besoins importants en produits de consommation courante et des capacités de substitution à la CEEAC ;
- b) Mettre en place une stratégie d'import de substitution : Élaborer une stratégie pour réduire la dépendance vis-à-vis de la CEEAC en promouvant la production et la transformation locales des produits de grande consommation. Cela peut impliquer le soutien aux producteurs locaux, l'amélioration des infrastructures, l'accès au financement, l'assistance technique ; etc.
- c) Développer des modalités infrastructure qualité : Mettre en place des infrastructures de qualité pour soutenir la production et la transformation des produits de grande consommation. Cela peut inclure la mise en place de laboratoires d'analyse, de centres de contrôle de qualité, de systèmes de certification, d'infrastructures logistiques efficaces ; etc.
- d) Renforcer la chaîne de valeur : Renforcer la chaîne de valeur des produits de grande consommation en favorisant la collaboration entre les différents acteurs de la chaîne (producteurs, transformateurs, distributeurs, etc.). Cela peut être réalisé en améliorant les capacités techniques et technologiques des acteurs, en renforçant les capacités de gestion, en facilitant l'accès aux marchés ;etc.
- e) Promouvoir les Zones Economiques Spéciales (ZES) : Identifier les opportunités offertes par les ZES pour la transformation des produits de grande consommation. Les ZES peuvent offrir des incitations fiscales, des infrastructures de qualité, des facilités

logistiques, etc. pour attirer les investissements et favoriser la transformation locale des produits de consommation ;

- f) Mettre en œuvre et évaluer les actions : Mettre en œuvre les actions identifiées dans la feuille de route et évaluer régulièrement leurs impacts. Adapter les actions en fonction des résultats obtenus et des évolutions du contexte ZLECAF.

Il est important de souligner que cette feuille de route doit être adaptée aux réalités et spécificités de chaque pays et secteur concerné. Une approche participative impliquant les acteurs publics et privés, les organisations de la société civile et les partenaires au développement est également recommandée pour garantir le succès de la transformation des produits de grande consommation dans le contexte de la ZLECAF.

##### 1.2. CAE

Compte tenu de la réalité de la Communauté de l'Afrique de l'Est qui se situe simplement en adaptation du cadre économique de l'agenda de l'Union Africaine sa feuille de route pourrait s'inscrire sur la voie suivante :

- a) Établir une stratégie globale pour la transformation des produits de grandes consommations en contexte de la ZLECAF de la CAE, en prenant en compte la combinaison des modalités infrastructure qualité, chaîne de valeur et Zones économiques spéciales (ZES) ;
- b) Identifier les opportunités et les défis spécifiques liés à la transformation des produits de viande, de poisson, de riz et de maïs dans la région de la ZLECAF de la CAE ;
- c) Évaluer les infrastructures existantes et identifier les lacunes en termes de capacités de transformation des produits de grandes consommations ;
- d) Développer des projets d'investissement visant à améliorer les infrastructures de transformation, notamment les abattoirs, les installations de traitement du poisson, les usines de transformation du riz et du maïs ;
- e) Mettre en place des programmes de renforcement des capacités pour les acteurs de la chaîne de valeur des produits de grandes consommations, en mettant

l'accent sur les compétences nécessaires pour la transformation et la commercialisation des produits ;

- f) Favoriser la création de partenariats entre les acteurs de la chaîne de valeur, y compris les producteurs, les transformateurs, les distributeurs et les exportateurs, pour renforcer la coordination et l'efficacité de la chaîne de valeur ;
- g) Mettre en place des mesures incitatives pour encourager l'investissement dans les ZES, en offrant des avantages fiscaux, des facilités logistiques et des infrastructures de qualité, pour attirer les investisseurs dans le secteur de la transformation des produits de grandes consommations ;
- h) Développer des normes de qualité et des systèmes de certification pour garantir la conformité des

### 1.3. TRONC COMMUN POUR LA TRANSFORMATION

#### 1.3.1. TRANSFORMATION DES VIANDES ET DU POISSON

Les pays de la CEEAC devraient adopter une approche stratégique pour investir dans la construction d'usines de transformation de la viande et du poisson. Voici quelques recommandations :

- a) Évaluer la demande et les tendances du marché : Il est essentiel de réaliser une étude approfondie pour comprendre la demande actuelle et future de produits transformés à base de viande et de poisson dans la région. Cela permettra aux pays de la CEEAC de prendre des décisions éclairées sur les types d'usines à construire et les investissements nécessaires ;
- b) Favoriser la collaboration régionale : Les pays de la CEEAC devraient promouvoir la coopération et la coordination régionale pour maximiser les avantages de l'investissement dans les usines de transformation de la viande et du poisson. Cela peut inclure des partenariats entre les pays pour partager les coûts de construction et d'exploitation des usines, ainsi que pour faciliter le commerce transfrontalier des produits transformés ;
- c) Développer les capacités locales : Les pays de la CEEAC devraient investir dans la formation et le développement des compétences locales pour garantir une main-d'œuvre qualifiée capable de gérer et de faire fonctionner les usines de transformation de la viande et du poisson. Cela

produits transformés aux normes internationales et faciliter leur accès aux marchés internationaux ;

- i) Renforcer la collaboration régionale et internationale pour favoriser les échanges et les partenariats dans le secteur de la transformation des produits de grandes consommations, en particulier en établissant des accords commerciaux et en facilitant les flux transfrontaliers des produits ;
- j) Suivre et évaluer régulièrement les progrès réalisés dans la transformation des produits de grandes consommations en contexte de la ZLECAF de la CAE, en mettant en place des indicateurs de performance pertinents pour mesurer l'impact des politiques et des initiatives mises en place.

favorisera également la création d'emplois locaux et le développement économique de la région ;

- d) Assurer la durabilité environnementale : Les pays de la CEEAC devraient veiller à ce que les usines de transformation de la viande et du poisson respectent les normes environnementales et de durabilité. Cela peut inclure l'utilisation de technologies propres, la gestion des déchets et la mise en place de pratiques de pêche durable.
- e) Encourager l'innovation et la recherche : Les pays de la CEEAC devraient favoriser l'innovation et la recherche dans le domaine de la transformation de la viande et du poisson. Cela peut comprendre la recherche de nouvelles méthodes de transformation, l'utilisation de technologies avancées et le développement de nouveaux produits pour répondre aux besoins changeants des consommateurs.

En suivant ces recommandations, les pays de la CEEAC peuvent investir de manière stratégique dans la construction d'usines de transformation de la viande et du poisson, ce qui contribuera à stimuler la production locale, à créer des emplois et à renforcer le secteur de l'agroalimentaire dans la région.

#### 1.3.2. TRANSFORMATION DES CEREALES RIZ ET MAÏS

Les pays de la CEEAC devraient envisager plusieurs mesures pour investir dans la transformation des céréales riz et maïs. Voici quelques recommandations :

- a) Développer l'infrastructure : Les pays de la CEEAC devraient investir dans l'amélioration des

infrastructures agricoles, telles que les routes rurales, les entrepôts et les installations de transformation. Cela permettra de réduire les coûts de transport et de faciliter l'accès aux marchés pour les agriculteurs ;

- b) Promouvoir la recherche et le développement : Les gouvernements de la CEEAC devraient allouer des ressources pour la recherche et le développement agricole afin d'améliorer les pratiques de production et de transformation des céréales. Cela peut inclure le développement de variétés résistantes aux maladies, l'amélioration des techniques de stockage et de transformation, ainsi que la promotion de pratiques agricoles durables ;
- c) Renforcer les capacités locales : Il est nécessaire de renforcer les capacités des acteurs locaux, tels que les agriculteurs, les transformateurs et les entrepreneurs. Cela peut être réalisé grâce à des formations techniques, à l'accès à des informations et à des services de conseil, ainsi qu'à des programmes de financement adaptés aux besoins des acteurs de la filière ;
- d) Encourager les partenariats public-privé : Les gouvernements de la CEEAC devraient encourager les partenariats entre les acteurs publics et privés pour promouvoir la transformation des céréales. Cela peut se traduire par des incitations fiscales pour les entreprises qui investissent dans la transformation, des collaborations avec des entreprises locales et internationales dans le domaine de la transformation et la création de plateformes de dialogue entre les parties prenantes ;
- e) Stimuler les marchés régionaux : Les pays de la CEEAC devraient favoriser les échanges et la coopération commerciale au niveau régional. Cela peut être réalisé en harmonisant les normes de qualité et les réglementations, en facilitant les procédures douanières et en encourageant les investissements directs étrangers dans la région. Cela permettra de stimuler la demande pour les produits transformés localement et d'encourager les investissements dans la transformation des céréales.

En investissant dans la transformation des céréales riz et maïs, les pays de la CEEAC peuvent stimuler la croissance économique, améliorer la sécurité alimentaire et créer des emplois dans la région. Cependant, il est important que ces investissements soient accompagnés de politiques appropriées, d'une réglementation efficace et de mécanismes de contrôle pour garantir la durabilité et la qualité des produits transformés.

### **Annexe 2.2 : plan qualité et attractivité par rapport aux exigences de normalisation et de certification des produits de grande consommation**

La mise en place d'un plan qualité et d'attractivité des produits de grande consommation courante (viande, poisson, riz et maïs) en contexte ZLECAF (Zone de libre-échange continentale africaine) devrait se baser sur les exigences de normalisation et de certification des produits.

Tout d'abord, il est essentiel d'établir des normes de qualité claires et spécifiques ou de se faire accompagner pour chaque catégorie de produit. Ces normes devraient prendre en compte des critères tels que l'origine des produits, les méthodes de production, l'hygiène et la sécurité alimentaire, ainsi que les caractéristiques organoleptiques<sup>20</sup>. Elles devraient également être alignées sur les normes internationales reconnues, afin de faciliter les échanges commerciaux avec d'autres pays.

En ce qui concerne la certification des produits, il est important de garantir que ceux-ci respectent les normes établies. Cela peut être réalisé grâce à des systèmes de certification et de contrôle de la qualité, tels que la certification ISO, HACCP (Hazard Analysis and Critical Control Point), OTC, SPS... ou toute autre norme reconnue. Les producteurs et les entreprises devraient être encouragés à obtenir ces certifications afin de prouver la conformité de leurs produits.

En parallèle, il est également important de promouvoir l'attractivité des produits de grande consommation courante en contexte ZLECAF. Cela peut être réalisé en mettant en place des mesures visant à améliorer la présentation et le packaging des produits, à promouvoir leur origine africaine et à mettre en valeur leurs caractéristiques spécifiques. Il est également important de promouvoir la durabilité des produits et de sensibiliser les consommateurs à l'importance de soutenir l'agriculture et l'élevage locaux.

<sup>20</sup> Les caractéristiques organoleptiques désignent les propriétés sensorielles d'un produit agricole de grande consommation, telles que la couleur, l'odeur, la saveur, la texture et la consistance. Ces caractéristiques jouent un rôle important dans la perception gustative et l'appréciation globale du produit par le consommateur. En agriculture de grande

consommation, les producteurs se concentrent souvent sur l'amélioration de ces caractéristiques afin de rendre leurs produits plus attrayants et de répondre aux préférences des consommateurs.

En résumé, le plan qualité et d'attractivité des produits de grande consommation courante en contexte ZLECAF devrait se baser sur les exigences de normalisation et de certification des produits, en garantissant le respect des normes de qualité et en promouvant l'attractivité des produits africains. Ceci permettra de faciliter les échanges commerciaux et de stimuler le développement économique de la région.

### **Annexe 2.3. : Système d'alerte régional pour la surveillance des marchés**

Les déterminants d'un système d'alerte régional pour la surveillance des marchés des produits de grande consommation en contexte de Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) peuvent être les suivants :

- a) Collecte de données : Un système d'alerte régional doit être en mesure de collecter efficacement et de manière régulière les données pertinentes sur les marchés des produits de grande consommation tels que la viande, le poisson, le riz et le maïs. Cela comprend la collecte de données sur les prix, les quantités disponibles, les flux commerciaux ; etc.
- b) Analyse des données : Une fois les données collectées, un système d'alerte régional doit être capable de les analyser de manière approfondie et précise pour détecter les tendances et les éventuels signaux d'alerte précoce. Cela nécessite des compétences en analyse économique et en statistiques ;
- c) Collaboration régionale : La ZLECAF est un accord commercial régional qui vise à promouvoir la coopération économique entre les pays africains. Un système d'alerte régional doit donc être basé sur une collaboration étroite entre les pays membres, avec la participation active des autorités nationales et des acteurs du secteur privé. Cela peut inclure des forums de discussion réguliers, des échanges d'informations et des mécanismes de coordination pour la gestion des alertes ;
- d) Identification des risques : Un système d'alerte régional doit être en mesure d'identifier les principaux risques qui pourraient affecter les marchés des produits de grande consommation. Cela peut inclure des risques liés aux aléas climatiques, aux maladies animales, aux fluctuations des prix des matières premières, etc. Une vigilance particulière doit être accordée à l'identification des risques de nature transfrontalière, étant donné que la ZLECAF facilite les échanges commerciaux entre les pays membres ;
- e) Mécanismes d'alerte et de réponse : Un système d'alerte régional doit mettre en place des mécanismes d'alerte précoce pour informer rapidement les autorités et les acteurs du secteur privé des éventuelles situations de crise sur les marchés des produits de grande consommation. Cela peut inclure des alertes par courriel, par SMS ou par le biais de plateformes en ligne. De plus, des mécanismes de réponse rapides et coordonnés doivent être également mis en place pour faire face à ces situations de crise ;
- f) Communication et diffusion de l'information : Un système d'alerte régional doit veiller à communiquer et à diffuser efficacement les résultats de son analyse ainsi que les alertes précoces identifiées. Cela peut inclure la publication de rapports périodiques, l'organisation de réunions d'information, la diffusion de bulletins électroniques, etc. Cela permettra de sensibiliser les parties prenantes et de faciliter la prise de décision en matière de gestion des risques sur les marchés des produits de grande consommation.

En mettant en place un tel système d'alerte régional, la ZLECAF pourra renforcer la surveillance des marchés des produits de grande consommation et contribuer à une meilleure gestion des risques et des crises sur ces marchés. Cela favorisera également le développement du commerce intra-africain dans le secteur des produits de grande consommation

Pour cela on peut suggérer quelques mécanismes d'alerte précoce pour informer rapidement les autorités et les acteurs du secteur privé des éventuelles situations de crise sur les marchés des produits de grande consommation, Il s'agit :

- a) Surveillance du marché : Les autorités et les acteurs du secteur privé surveillent en permanence les marchés des produits de grande consommation pour détecter tout signe de crise potentielle. Cela peut inclure l'analyse des tendances des prix, des niveaux d'approvisionnement, des comportements des consommateurs ; etc.
- b) Mécanismes de signalement : Les autorités mettent en place des mécanismes de signalement pour permettre

aux acteurs du secteur privé de signaler rapidement toute situation de crise potentielle. Cela peut prendre la forme d'un numéro d'urgence ou d'une plateforme en ligne où les entreprises peuvent rapporter les problèmes qu'elles rencontrent sur le marché ;

- c) Réseaux d'échange d'informations : Les autorités et les acteurs du secteur privé participent souvent à des réseaux d'échange d'informations où ils partagent les données et les prévisions sur les marchés des produits de grande consommation. Cela permet de détecter rapidement les signes de crises émergentes et de mettre en place des mesures préventives ;
- d) Systèmes d'alerte rapide : Certains pays ont mis en place des systèmes d'alerte rapide qui utilisent des indicateurs spécifiques pour détecter les risques de crise sur les marchés des produits de grande consommation. Par exemple, un système peut surveiller les variations soudaines des prix ou des niveaux d'approvisionnement pour déclencher une alerte lorsque des seuils critiques sont atteints ;
- e) Coopération internationale : Dans le cadre de la coopération internationale, différentes autorités et acteurs du secteur privé peuvent partager des informations sur les crises potentielles sur les marchés des produits de grande consommation. Cela permet une réponse coordonnée et rapide en cas de crise transfrontalière.

Ces mécanismes d'alerte précoce visent à prévenir permettre une intervention rapide et efficace pour atténuer les impacts négatifs sur les marchés des produits de grande consommation.

#### **Annexe 2.4 : Recommandation pratique de coopération**

Dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), voici quelques recommandations pratiques de coopération pour la transformation des produits agricoles de grande consommation en prenant en compte les exigences de qualité et la mise en œuvre des chaînes de valeur combinées aux Zones économiques spéciales (ZES) :

- a) Renforcement des normes de qualité : Il faut mettre en place des normes de qualité harmonisées et rigoureusement appliquées pour les produits agricoles transformés afin de garantir leur conformité aux exigences internationales et d'accroître leur compétitivité sur le marché régional et mondial ;
- b) Développement des infrastructures : Investir dans les infrastructures nécessaires à la transformation

des produits agricoles, tels que les usines de transformation, les centres de conditionnement, les réseaux de transport et les entrepôts spécialisés. Cela contribuera à réduire les pertes post-récolte et à améliorer la qualité des produits transformés ;

- c) Renforcement des capacités techniques : Mettre en place des programmes de formation et de renforcement des capacités techniques pour les acteurs de la chaîne de valeur, y compris les agriculteurs, les transformateurs, les distributeurs et les exportateurs, afin de garantir la maîtrise des bonnes pratiques agricoles et de transformation ;
- d) Promotion de la collaboration entre les acteurs : Encourager la coopération et la collaboration entre les acteurs de la chaîne de valeur, y compris les agriculteurs, les transformateurs, les distributeurs, les exportateurs et les organismes de réglementation, pour favoriser le partage des connaissances, des ressources et des meilleures pratiques ;
- e) Développement des marchés régionaux : Promouvoir le commerce intrarégional des produits transformés en facilitant l'accès des transformateurs aux marchés régionaux et en réduisant les barrières tarifaires et non tarifaires. Cela permettra d'encourager la création de chaînes de valeur régionales plus intégrées ;
- f) Création de Zones économiques spéciales (ZES) axées sur l'agro-transformation : Miser sur les avantages offerts par les ZES pour stimuler le développement de l'agro-transformation, en créant des zones industrielles spécialisées dans la transformation des produits agricoles et en offrant des incitations fiscales et des infrastructures adaptées aux entreprises de transformation ;
- g) Promotion de l'innovation et de la technologie : Encourager l'adoption de technologies et d'innovations dans la transformation des produits agricoles, telles que les techniques de traitement des aliments, l'automatisation des processus de transformation et la chaîne du froid, afin d'améliorer la qualité et la durée de conservation des produits. En adoptant ces recommandations, les pays africains pourront renforcer leur compétitivité dans la transformation des produits agricoles de grande consommation, favoriser le développement des chaînes de valeur régionales et maximiser les avantages de la ZLECAf et des Zones économiques spéciales.

## **ENCADRES : PORTANT LA PRISE EN COMPTE DES RESULTATS DES TRAVAUX DE LA CONFERENCE REGIONALE SUR LE PROCESSUS DE REVISION DE LA PAC-CEEAC**

Exergue les recommandations sur l'état des lieux du secteur agricole par rapport à la question de souveraineté alimentaire. Cette étude va plus loin puis qu'elle aborde au-delà les questions de l'infrastructure qualité dédiée ; la transformation agroindustrielle et les aspects liés notamment les CVA et les ZES pour ce qui est de l'opérationnalisation.

En plus, cette étude n'est pas centrée sur les programmes, des CER notamment la CEEAC, elle se veut centrée sur le seul programme Union Africaine à l'horizon 2063, sans toutefois négliger ce point qui constitue un facteur important et donc un objectif spécifique à atteindre. Les trois réoccupations sont donc respectivement données par les encadrés 1, 2 et 3 qui suivent.

### **Encadré 1 : synthèse de l'état des lieux sur la question de la sécurité alimentaire**

- Faiblesse de la production, avec cependant, augmentation des importations des produits agricoles ;
- Limitation de certains bassins de production à cause de l'insécurité civile et des crises politico-militaires ;
- Manque de volonté politiques pour soutenir le financement et développement agricole ;
- Accentuation des effets des maladies et ravageurs agricoles ;
- La non-maîtrise des procédés pos-récoltes.

### **Encadré 2: les causes explicatives de ce bilan**

- Faible implication du secteur privé dans l'agriculture ;
- Faible accès aux intrants agricoles et des semences ;
- Faible niveau de mécanisation de l'agriculture ;
- Faible lisibilité dans le décaissement des fonds destinés à l'agriculture ;
- Chocs et aléa climatiques ;
- Non-respect des engagements par les parties prenantes.

### **Encadré 3 : principales recommandations**

- Amélioration du cadre institutionnel de la CEEAC ;
- Les pays non pas atteint les objectifs de 10% de budgets à accorder l'agriculture ;
- Ouverture des opportunités des marchés par la ZLECAF ;
- Non maîtrises des procédés post-récoltes ;
- Manque de mécanismes de gestion des crises ;
- Mettre en place un mécanisme durable de financement de l'agriculture.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

En synthèse, on peut dire que l'Afrique accuse un retard important dans les domaines clés de l'agriculture de grande consommation tels que la transformation des animaux qu'elle élève en viandes, pêche et aquaculture de poissons, production de riz et de maïs.

Les éléments déterminants de cette agriculture, tels que la stratégie, l'infrastructure, la gouvernance, la qualité infrastructurelle quant aux normes dédiées, la productivité, les rendements agricoles et l'industrialisation agricole, sont insuffisamment développés dans les communautés économiques CEEAC, CAE en Afrique.

A cet égard, ce retard lié à l'absence d'industrialisation de l'Afrique en générale, et des communautés économiques

ciblées (CEEAC et la CAE) en particulier nuit à la transformation desdits produits agricoles, pour exprimer à la fois l'origine qualité de ces produits et de booster les échanges, en vue de capter les revenus nécessaires à son développement. Pourtant, la demande mondiale de ces produits est là, et sera de plus croissante dès lors que les grands pays constituent des réserves pour se protéger contre les dérives de l'insuffisance alimentaires de leur population, tout en garantissant la qualité de ce qu'elles consomment.

Néanmoins ; l'étude répond à l'importante question des chefs d'États africains en donnant quelques arguments clés pour la transformation des produits agricoles notamment, en ce qui concerne les chaînes de valeur durables et la constitution des ZES performantes pour capter les IDE.

## QUELQUES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Abebe, T., Woldesenbet, E. G., & Zeleke, B. L. (2020). Statistical Analysis of Price Volatility of Agricultural Commodities Traded at the Ethiopian Commodity Exchange (ECX) Using Multiplicative GARCH-MIDAS Two-component Model.
2. Aboagye, A. Structuring African Warehouse Receipt Systems to Succeed (2023). *Athens Journal of Business & Economics* 2023, 9: 1-18. <https://doi.org/10.30958/ajbe.X-Y-Z>.
3. Adesina, A., & Baidu-Forson, J. (1995). Farmers' perceptions and adoption of new agricultural technology: Evidence from analysis in Burkina Faso and Guinea, West Africa. *Agricultural Economics*, 13(1), 1-9. [https://doi.org/10.1016/0169-5150\(95\)01142-8](https://doi.org/10.1016/0169-5150(95)01142-8).
4. Addis Ababa University. (2015). Analyse du cadre de développement de l'agriculture africaine (CAADP): le rôle des acteurs clés. Addis-Abeba, Éthiopie : Université d'Addis-Abeba.
5. African Economic Outlook 2021: From Debt Resolution to Growth: The Road Ahead for Africa - African Development Bank Group, Organisation for Economic Co-operation, and Development (2021)
6. African Development Bank (2018). Africa Regional Integration Index Report. Disponible sur : <https://www.afdb.org/fr/documents/africa-regional-integration-index-report-2018>
7. African Union Commission (2020). Africa's Integrated Maritime Strategy 2050. Disponible sur : <https://au.int/en/documents/20200831/africas-integrated-maritime-strategy-aim-2050>.
8. African Union Commission, (2013), First 10-Year Implementation Plan of Agenda 2063: The Africa We Want, African Union Commission.
9. African Union Commission, (2000), Lagos Plan of Action for the Economic Development of Africa, 1980-2000. African Union Commission.
10. Akbas, F., Ay, L., & Koch, P. D. (2022). Initial Margin Requirements and Market Efficiency. Available at SSRN 3792433.
11. Ali, J., & Gupta, K. (2011). Efficiency in agricultural commodity futures markets in India. *Agricultural Finance Review*, 71(2), 162-178. <https://doi.org/10.1108/00021461111152555>
12. Ambassa L., (2012), Qualité : Théories et applications métiers, Yaoundé, ISP.
13. Amani, L. (2014). Le rôle des acteurs clés dans le développement de l'agriculture mondiale. *Revue internationale de recherche en sciences agronomiques et environnementales*, 1(1), 23-31.
14. Amani, L. (2014). Le rôle des acteurs clés dans le développement de l'agriculture mondiale. *Revue internationale de recherche en sciences agronomiques et environnementales*, 1(1), 23-31.
15. Ambassa L., (2019), Comportement Organisationnel et pratiques professionnels en GRH, Editions Universitaires Européennes.
16. Ambassa L., (2022), Méthodologie de recherche appliquée en sciences sociales : Une approche par mixage des méthodes, Editions Universitaires Européennes.
17. Ambassa L., (2023), La Gouvernance globale, tome 5, Editions Universitaires Européennes.
18. Aravindaraj, K., & Chinna, P. R. (2022). A systematic literature review of integration of industry 4.0 and warehouse management to achieve Sustainable Development Goals (SDGs).
19. Azam, J. (2002). Les imports de substitution, politique agricole et politiques d'ajustement économique dans les pays en développement. *Revue Tiers Monde*, 43(170), 49-58. <https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2002-2-page-49.htm>.
20. Badolo, F., & Clay, E., (2017), Industrialisation de l'agriculture en Afrique subsaharienne. Recensement des politiques nationales agricoles et des stratégies de l'industrie agroalimentaire. FAO.
21. Balcilar, M., Gabauer, D., & Umar, Z. (2021). Crude Oil futures contracts and commodity markets: New evidence from a TVP-VAR extended joint connectedness approach.
22. Barbier, B. (2016), Économie de la durabilité environnementale - Ressources naturelles, environnement et développement durable. Cambridge : Cambridge University Press.
23. Barrett, C. B., et al. (2017). Market participation, food choice and nutritional status: evidence from Mozambique. *Food Policy*, 72, 1-12.
24. Baumgärtner, S., & Quaas, M. (2009). Ecological-economic viability as a criterion of strong sustainability under uncertainty. *Ecological Economics*, 68(7), 2008-2020. <https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2009.01.016>

25. Belay, D. G., & Ayalew, H. (2020). Nudging farmers in crop choice using price information: Evidence from Ethiopian Commodity Exchange.
26. Bhatia, R., & Wernham, A. (2008). Integrating human health into environmental impact assessment: An unrealized opportunity for environmental health and justice. *Environmental Health Perspectives*, 116(8), 991-1000. <https://doi.org/10.1289/ehp.11132>
27. Bodnar, O., Galchynska, J., & Maciejczak, M. (2020). Price interdependence of agricultural commodities from Ukraine and world markets. *Acta Scientiarum Polonorum - Oeconomia*, 19(4), 15-22. <https://doi.org/10.22630/aspe.2020.19.4.36>
28. Bonnal, P., & Kuate, J. (2016). Imports de substitution agricole, commerce international et développement régional en Afrique de l'Ouest. *Autrepart*, (80), 59-73. <https://www.cairn.info/revue-autrepart-2016-4-page-59.htm>
29. Brambilla, I., Galiani, S., & Porto, G. (2018). Argentine trade policies in the xx century: 60 years of solitude. *Latin American Economic Review*, 27(1). <https://doi.org/10.1007/s40503-017-0050-9>
30. Burkitbayeva, S., Janssen, E., & Swinnen, J. (2020). Technology adoption, vertical coordination in value chains, and FDI in developing countries: Panel evidence from the dairy sector in India (Punjab). *Review of Industrial Organization*, 57(2), 433-479. <https://doi.org/10.1007/s11151-020-09763-1>
31. CEEAC, (2024), Rapport de Synthèse de la Conférence régionale sur le processus de révision de la PAC de la Sécurité alimentaire et Nutritionnelle de la CEEAC, Yaoundé, Cameroun, du 16 au 18 janvier 2024.
32. CEEAC, (2007), Vision de la Communauté Économique des États de l'Afrique centrale à l'horizon 2025, CEEAC.
33. CEEAC (2017), Programme de développement de l'industrie agroalimentaire et des produits du cru dans la zone CEEAC à l'horizon 2021.
34. CEEAC (2018). Plan d'actions stratégiques pour le développement de l'industrie agro-alimentaire et des produits du cru en Afrique Centrale.
35. Chang, M., & Morel, K. (2018). Reconciling economic viability and socio-ecological aspirations in London urban microfarms. *Agronomy for Sustainable Development*, 38(1). <https://doi.org/10.1007/s13593-018-0487-5>
36. Chernova, V. and Kheyfets, B. (2020). Import substitution in high-tech industries of the agro-industrial complex in russia. *Wseas Transactions on Business and Economics*, 17, 85-92. <https://doi.org/10.37394/23207.2020.17.10>
37. Chuluunsai Khan, T., Ryu, G., Yoo, K., Rah, H., & Nasridinov, A. (2020). Incorporating deep learning and news topic modeling for forecasting pork prices: The case of South Korea. *Agriculture*, 10(11), 513. <https://doi.org/10.3390/agriculture10110513>
38. Clapp, J. (2014). Financialization, distance, and global food politics. *The Journal of Peasant Studies*, 41(5), 797-814. <https://doi.org/10.1080/03066150.2013.875536>
39. Commissariat Général du Plan (2015). L'industrialisation de l'Afrique centrale : enjeux et perspectives pour les pays de la CEMAC. Rapport.
40. COPAX (2018). Stratégie régionale de développement du secteur privé agro-industriel des pays de la CEEAC après 2015.
41. Cretaz, A. L., et al. (2018). Fish for the future? Assessing the sustainability of local fish consumption and trade in Lake Tanganyika. *Environmental Conservation*, 45(2), 167-175.
42. Dadzie, S., Ndebugri, J., Inkoom, E., & Akuamoah-Boateng, S. (2022). Social networking and risk attitudes nexus: Implication for technology adoption among smallholder cassava farmers in Ghana. *Agriculture & Food Security*, 11(1). <https://doi.org/10.1186/s40066-022-00376-3>
43. Dall'Asta, M., & Richez-Battesti, N. (2014). Les imports de substitution et les stratégies de compétitivité des agriculteurs dans les pays du Sud. *Outre-terre, revue européenne de géopolitique*, (41), 125-138. <https://www.cairn.info/revue-outre-terre-2014-4-page-125.htm>
44. Dong, Y., Shen, Y., & Chen, J. (2022). Analysis on the import quality of China's agricultural products. *South Asian Journal of Social Studies and Economics*, 12-20. <https://doi.org/10.9734/sajsse/2022/v13i230351>
45. Donino, T. COMMODITY FUTURES TRADING COMMISSION.
46. Dubrovina, T., Ponomareva, T., & Semchenko, I. (2019). Strategy realization tools import substitution of the russian federation in industrial sectors in order to improve their competitiveness. <https://doi.org/10.2991/iscfec-19.2019.82>
47. EAC Secretariat, (2012). East African Community Development Strategy and Investment Plan (DSIP, 2011/12-2015/16). EAC Secretariat.

48. EAC Secretariat (2019). East African Community Industrialization Policy. Disponible sur : <https://www.eac.int/industrialization>.
49. Easterly W. et al., (2017), "Special Economic Zones in Africa: Comparing Performance and Learning from Global Experiences", (World Bank, 2017)
50. Eckert, S. (2010). Les enjeux des imports de substitution dans le domaine agricole. *Ruralia*, 21(21). <https://journals.openedition.org/ruralia/956>
51. Eichacker, N. (2021). The ambiguous effects of targeting trade surpluses.. <https://doi.org/10.31235/osf.io/xhg3w>
52. Eriogou, H., Mevayekuku, E., Echebiri, R., Atama, A., Amanze, P., & Olumba, U. (2019). Income diversification and sustainable land management practices among rural cassava-based farmers in Imo state. *Journal of Agriculture and Ecology Research International*, 1-14. <https://doi.org/10.9734/jaeri/2019/v18i330061>.
53. Ensminger, J., et al. 2019. Productivité agricole et intensification durable. *Environmental Research Letters*, 14(10), 1-10.
54. Fafchamps, M., & Udry, C. (2010). Intrahousehold consumption allocation and demand for protection: Evidence from experiments in West Africa. *The American Economic Review*, 100(2), 460-464.
55. FAO, (2018), L'État de l'alimentation et de l'agriculture - Vers une productivité agricole durable. Rome, FAO.
56. FAO. (2016). Le rôle des acteurs clés dans l'agriculture mondiale. Rome, Italie: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.
57. Fernandez-Diaz, J., & Morley, B. (2019). Interdependence among agricultural commodity markets, macroeconomic factors, crude oil, and commodity index. *Research in International Business and Finance*, 47, 174-194. <https://doi.org/10.1016/j.ribaf.2018.07.009>
58. Finch, J. (2016). The African Union's 'Agenda 2063': Investing in a peaceful and prosperous future for Africa. Institute for Security Studies.
59. Foley, S., Odegaard, B. A., Svec, J., & Aspris, A. (2022). The impact of procyclical margin requirements on financial market liquidity in Hong Kong.
60. Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO). (2022). Report of the Global Conference on Aquaculture +20 – Aquaculture for food and sustainable development.
61. Gaskell, J. C., Keyser, J. C., Boc, G., Cangiano, C., Soprano, C., Nkendah, R., ... & Rabarijohn, B. (2018). Breaking down the barriers to regional agricultural trade in Central Africa. Disclosure.
62. Gbetibouo, G. A. (2010). Le rôle des acteurs clés dans le CAADP de l'Union africaine: leçons apprises et défis futurs. *Journal of African Economies*, 19(Suppl 3), iii50-iii70.
63. Geginat, C., & Maetz, M. (2013). Impact of maize value chain development on rural livelihoods and food security in Sub-Saharan Africa: a review. *The European Journal of Development Research*, 25(2), 176-196.
64. Gereffi G. et al., (2014) "Global Value Chains: Impacts and Implications" - G. Gereffi et al. (International Labour Organization, 2014)
65. Handino, T. D., D'haese, M., Demise, F., & Tamirat, M. (2019). De-commoditizing Ethiopian coffees after the establishment of the Ethiopian Commodity Exchange: an empirical investigation of smallholder coffee producers in Ethiopia.
66. Hasan, M. Z., Junjie, M., Habib, A. A., Al mamun, A., Ghazal, T. M., & Saeed, R. (2022). IoT-Based Warehouse Management System.
67. Heinrich H. et Parks U., (2017), "Agricultural Policy in Europe", Routledge, 2017
68. Inegbedion, H., Inegbedion, E., Asaleye, A., Obadiaru, E., & Asamu, F. (2020). Use of social media in the marketing of agricultural products and farmers' turnover in South-South Nigeria. *F1000Research*, 9, 1220. <https://doi.org/10.12688/f1000research.26353.1>.
69. Jalloh, A. et al., (2018), Facteurs influençant la productivité du riz en Afrique de l'Ouest: une étude comparative au Mali, au Sénégal et en Guinée. *Journal de l'agriculture mondiale*, 16(2), 124-138.
70. Jayne, T. S., et al. (2019). Africa's evolving dietary transition: implications for agriculture and rural development. *Food Policy*, 83, 285-295.
71. Jiang, M., Hou, H., Yang, J., Geng, S., Wang, X., & Wang, Y. (2018). Research on development strategy of agricultural products e-commerce logistics in Weihai area. <https://doi.org/10.2991/icpel-18.2018.125>

72. Jing, X., Wang, W., & Tsai, S. (2021). Coupling of agricultural product marketing and agricultural economic development based on big data analysis and "Internet+". *Mobile Information Systems*, 2021, 1-  
<https://doi.org/10.1155/2021/3702064>
73. Kang, W., Rouwenhorst, K. G., & Tang, K. (2019). Internet Appendix to 'A Tale of Two Premiums: The Role of Hedgers and Speculators in Commodity Futures Markets'. *Journal of Finance*, Forthcoming, Yale ICF Working Paper, (2019-09).
74. Kashina, E., Yanovskaya, G., Fedotkina, E., Tesalovsky, A., Vetrova, E., Shaimerdenova, A., & Aitkazina, M. (2022). Impact of Digital Farming on Sustainable Development and Planning in Agriculture and Increasing the Competitiveness of the Agricultural Business.
75. Kassie, M., Marenya, P., Tessema, Y., Jaleta, M., Zeng, D., Erenstein, O., ... & Rahut, D. (2017). Measuring farm and market level economic impacts of improved maize production technologies in Ethiopia: Evidence from panel data. *Journal of Agricultural Economics*, 69(1), 76-95. <https://doi.org/10.1111/1477-9552.12221>
76. Khan, M. G., Huda, N. u., & Zaman, U. (2022). Smart Warehouse Management System: Architecture Real-Time Implementation and Prototype Design.
77. Khemiri, H., Darej, C., Khaoula, K., M'Hamdi, N., Sghir, C., Kthiri, M., ... & Moujahed, N. (2021). Evaluation of the sustainability of goat farms in the north-western region of Tunisia. *Malaysian Animal Husbandry Journal*, 1(2), 54-59. <https://doi.org/10.26480/mahj.02.2021.54.59>.
78. Keïta, M., & Golitin, K. (2014). L'industrialisation de l'Afrique : défis et enjeux. *Afrique contemporaine*, 249(1), 11-29.
79. Kheyfets, B. and Chernova, V. (2018). Adaptation of market strategies of tncs in russia. *European Research Studies Journal*, XXI (Issue 3), 192-205. <https://doi.org/10.35808/ersj/1053>
80. Koopman S.J. et al. (-"Building a Quality Infrastructure for Africa's Transformation", in, United Nations Industrial Development Organization (2017)
81. Koziol, C., & Treuter, T. (2019). How do speculators in agricultural commodity markets impact production decisions and commodity prices? A theoretical analysis. *European Financial Management*, 25(3), 718-743.
82. Koziuk, V. (2021). Does political regime matter for abnormal hoarding of international exchange reserves?
83. Kubo, A. (2022). Has the yen depreciation of recent years improved Japan's trade balance? Testing the J-curve effect.
84. Kudama, G., Wana, H., & Dangia, M. (2021). The adoption of bundled sustainable farm and environmental practices by coffee farmers in southwest Ethiopia. *The Scientific World Journal*, 2021, 1-11. <https://doi.org/10.1155/2021/9954230>.
85. Loada, A., & Ouedraogo, Y. (2018), Analyse comparative des politiques industrielles en Afrique subsaharienne : cas du Burkina Faso et du Ghana. *Revue d'économie du développement*, 26(1), 95-121.
86. Laura German, Mary-Jane Keleher, Carla Roncoli, et al. (2017), Food Security in Sub-Saharan Africa: A Gendered Analysis
87. Lomba, A., et al., (2019), De la production à la consommation : la dynamique de la productivité du maïs en Chine. *Systèmes alimentaires*, 8(6), e17441.
88. Kum, C., Tening, A., Ngwabie, N., & Tsamo, C. (2021). Sustainable farming practices: Knowledge and practices of smallholder farmers in Bamenda Highlands Cameroon. *Current Journal of Applied Science and Technology*, 26-39. <https://doi.org/10.9734/cjast/2021/v40i2431500>
89. Mishra L, M., & A. (2020). Price discovery and volatility spillover: Empirical evidence from spot and futures agricultural commodity markets in India. *Journal of Agribusiness in Developing and Emerging Economies*, 10(4), 447-473. <https://doi.org/10.1108/jadee-10-2019-0175>
90. Mishra L, M., & A. (2021). Forecasting spot prices of agricultural commodities in India: Application of deep-learning models. *Intelligent Systems in Accounting, Finance & Management*, 28(1), 72-83. <https://doi.org/10.1002/isaf.1487>
91. Mishra L, M., & A. (2021). Market efficiency and price risk management of agricultural commodity prices in India. *Journal of Modelling in Management*, 18(1), 190-211. <https://doi.org/10.1108/jm2-04-2021-0104>
92. Li, B., Ni, Z., Ji, C., & Zhu, Q. (2022). Influence of smartphone-based digital extension service on farmers' sustainable agricultural technology adoption in China. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 19(15), 9639. <https://doi.org/10.3390/ijerph19159639>
93. Lienemann, L., & Niedergang, T. (2016). Les imports de substitution agricole en Afrique de l'Ouest : des réponses locales aux stratégies d'importation internationales. *Vertigo*, 16(1). <https://journals.openedition.org/vertigo/17864>
94. Linzalone, N., Assennato, G., Ballarini, A., Cadum, E., Cirillo, M., Cori, L., ... & Bianchi, F. (2014). Health impact assessment practice and potential for integration within environmental impact and strategic environmental

- assessments in Italy. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 11(12), 12683-12699.  
<https://doi.org/10.3390/ijerph111212683>
95. Mahmoudi, H., Sayahnia, R., Esmaeilzadeh, H., & Azadi, H. (2018). Integrating resilience assessment in environmental impact assessment. *Integrated Environmental Assessment and Management*, 14(5), 567-570.  
<https://doi.org/10.1002/ieam.4075>.
  96. Mariana Cunha, Carlos Bastien (2016), *Import Substitution and Industrialization in Africa: Strategies, Policies and Processes*.
  97. Maurrasse, D. J. (2013). *Strategic Public Private Partnerships: Innovation and Development*.
  98. McKinsey & Company (2019). *Winning in Africa's consumer market*. Disponible sur :  
<https://www.mckinsey.com/business-functions/mckinsey-digital/our-insights/winning-in-africas-consumer-market>.
  99. Meijer, S., Catacutan, D., Ajayi, O., Sileshi, G., & Nieuwenhuis, M. (2014). The role of knowledge, attitudes, and perceptions in the uptake of agricultural and agroforestry innovations among smallholder farmers in sub-Saharan Africa. *International Journal of Agricultural Sustainability*, 13(1), 40-54.  
<https://doi.org/10.1080/14735903.2014.912493>
  100. Mezui, C. A. M., Rutten, L., Sekioua, S., Zhang, J., N'Diaye, M. M., Kabanyane, N., ... & Nekati, B. (2013). *Guidebook on African commodity and derivatives exchanges*. African Development Bank.
  101. Miranda, M., Mulangu, F., & Kemeze, F. (2019). Warehouse receipt financing for smallholders in developing countries: Challenges and limitations. *Agricultural Economics*, 50(5), 629-641. <https://doi.org/10.1111/agec.12514>
  102. Nikolova, I. (2021). *Impact of COVID Pandemic on Foreign Exchange Reserves*.
  103. Nugroho, H., Hendriyanto, R., & Tisamawi, K. (2018). Application for marketplace agricultural product. *Ijait (International Journal of Applied Information Technology)*, 2(02), 58. <https://doi.org/10.25124/ijait.v2i02.1286>
  104. Otieno, D. J., et al. (2015). Consumer preferences and willingness to pay for maize meal in Nairobi, Kenya. *Food Security*, 7(1), 31-44.
  105. Ouedraogo, F., & Agboh-Noameshie, A. (2012). Analyse du rôle des acteurs clés dans le CAADP de l'Union africaine : cas du secteur agricole du Burkina Faso. *International Journal of Agriculture, Environment and Food Sciences*, 2(1), 1-10.
  106. Oyewole, S., & Sennuga, S. (2020). Factors influencing sustainable agricultural practices among smallholder farmers in Ogun state of Nigeria. *Asian Journal of Advances in Agricultural Research*, 17-24.  
<https://doi.org/10.9734/ajaar/2020/v14i130120>
  107. Partsvaniya, V. (2022). The import substitution trap in the realities of the automotive industry. *Studies on Russian Economic Development*, 33(2), 203-210. <https://doi.org/10.1134/s1075700722020095>
  108. Penone, C., Giampietri, E., & Trestini, S. (2021). Hedging effectiveness of commodity futures contracts to minimize price risk: Empirical evidence from the Italian field crop sector, *Risks*, 9(12), 213.
  109. Place, F. (2009). Institutional influence on the efficiency of the rice market: Evidence from Senegal. *Food Policy*, 34(5), 429-436.
  110. Pingali, P. L. 2012. Productivité agricole et sécurité alimentaire mondiale - Une perspective historique et nouvel agenda. *Food Policy*, 36(3), 371-378.
  111. PREF-CEMAC, (2022), *stratégie d'import-substitution des produits du cru de la cemar*,  
[https://prefcemac.org/img\\_documents/document585/plan-d-operationnalisation-de-la-strategie-communautaire-d-import-substitution.pdf](https://prefcemac.org/img_documents/document585/plan-d-operationnalisation-de-la-strategie-communautaire-d-import-substitution.pdf) (pref-cemac.org) Consulté le 29 décembre 2023
  112. Ramírez-Gómez, C. J., & Rodríguez-Espinosa, H. (2022). Local public-private partnerships to promote innovation in agricultural value chains: the case of cocoa in Colombia.
  113. Reardon, T., et al. (2014). What strategies are needed to regulate chain supermarkets for better health? *Food Policy*, 45, 84-93.
  114. Reztis, A. (2015). The relationship between agricultural commodity prices, crude oil prices and US dollar exchange rates: A panel VAR approach and causality analysis. *International Review of Applied Economics*, 29(3), 403-434.  
<https://doi.org/10.1080/02692171.2014.1001325>
  115. Rozenwurcel, G. (2007). Why have all development strategies failed in latin america?. 457-475.  
[https://doi.org/10.1057/9780230801462\\_24](https://doi.org/10.1057/9780230801462_24)

116. Ruiz-Ballesteros, E., & del Campo Tejedor, A. (2020). Community-Based Tourism as a Factor in Socio-Ecological Resilience. *Economic Diversification and Community Participation in Floreana (Galapagos)*.
117. Sakai, T., Bhavathrathan, B. K., Alho, A., Hyodo, T., & Ben-Akiva, M. (2019). Modeling Freight Generation Commodity Contracts and Shipments for SimMobility Freight – a Disaggregate Agent-Based Urban Freight Simulator.
118. Sanogo, V. (2013), Le rôle des acteurs clés dans la mise en œuvre du CAADP de l'Union africaine : une étude de cas du Mali. *African Review of Agricultural Economics and Agricultural Science*, 8(2), 95-108.
119. Sehgal, S., Rajput, N., & Dua, R. (2012). Price discovery in Indian agricultural commodity markets. *International Journal of Accounting and Financial Reporting*, 2(2), 34. <https://doi.org/10.5296/ijaf.v2i2.2224>
120. Sher, A., Mazhar, S., Abbas, A., Iqbal, M., & Li, X. (2019). Linking entrepreneurial skills and opportunity recognition with improved food distribution in the context of the CPEC: A case of Pakistan. *Sustainability*, 11(7), 1838. <https://doi.org/10.3390/su11071838>.
121. Santika, W. G., et al. 2016. Productivité du poisson d'élevage intensif en Asie : une analyse des pratiques et politiques actuelles. *Revue mondiale de l'aquaculture*, 47(4), 792-803.
122. Sarah G. Kinyanjui, (2008), Import Substitution Industrialization in Africa: Changing Strategies in the East African Community
123. Silva, E. (2007). The import-substitution model. *Latin American Perspectives*, 34(3), 67-90. <https://doi.org/10.1177/0094582x07300589>
124. Simachev, Y., Kuzyk, M., & Zudin, N. (2016). Import dependence and import substitution in russian manufacturing: a business viewpoint. *Foresight and Sti Governance*, 10(4), 25-45. <https://doi.org/10.17323/1995-459x.2016.4.25.45>.
125. Sukadi, E. S. A. (2022). Does Economic Diversification Foster Resilience to Crises? Empirical Investigation.
126. Swinnen A., (2013)", *The Common Agricultural Policy after 2013*", Centre for European Policy Studies, 2013, Rapport analyse les réformes de la politique agricole commune de l'UE après 2013
127. Temesgen, F. A. (2020). The Role of Ethiopia Commodity Exchange (ECX) in Stimulating Agricultural Commodities Export: A Case Study of Export Coffee. [Read more] (<https://www.semanticscholar.org/paper/c5b14411723d8b910ab9edbc5902a5f3373ddf94>).
128. Tschirley, D., & Dolislager, M. (2010). Rice in Sub-Saharan Africa: Rural demand and market challenges. *Agricultural Economics*, 41(s1), 185-194.
129. UEMOA (2014). Programme d'appui aux industries agroalimentaires de l'UEMOA 2014-2020.
130. Union Africaine (2015), "Agenda 2063: The Africa We Want" - Union Africaine (2015)
131. UNCTAD, (2019), "Value Chains, Linkages and Development Outcomes in Africa», United Nations Conference on Trade and Development (2019)
132. UNCTAD (2020). *Economic Development in Africa Report 2020: Tackling Illicit Trade for Sustainable Development in Africa*. Disponible sur : [https://unctad.org/system/files/official-document/aldcafrica2020\\_\\_en.pdf](https://unctad.org/system/files/official-document/aldcafrica2020__en.pdf)
133. United Nations. (2014), *Le rôle des acteurs clés dans l'agriculture mondiale : perspectives de développement durable*. New York, États-Unis : Nations Unies.
134. Vaitonis, M., & Masteika, S. (2018). Experimental Comparison of HFT Pair Trading Strategies using Microsecond and Nanosecond Future Commodity Contracts Data.
135. Wajebo, T. (2021). Determinants of Organizational Change Implementation Success: The Case of Ethiopian Commodity Exchange Authority.
136. Wang, H., Zhong, S., Guo, J., & Fu, Y. (2021). Factors affecting green agricultural production financing behavior in Heilongjiang family farms: A structural equation modeling approach. *Frontiers in Psychology*, 12. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2021.692140>
137. Woertz, E. (2015). Governance and food security in an urbanizing world: the role of cities and urban agriculture. *International Journal of Environmental Studies*, 72(6), 903-917.
138. World Trade Organization, (2018), "Trade Facilitation and the Role of Quality Infrastructure" –
139. Zharun, O., Korotiev, M., Nepochatenko, O., & Tupchiy, O. (2021). Organization of Future Exchange Trade in Agricultural Products in Ukraine.
140. World Bank Group (2019). *Industrialisation en Afrique subsaharienne : transformer les économies pour créer des emplois et réduire la pauvreté*. Banque mondiale.

141. Zimmermann, H., & Haase, M. (2017). The development of organized commodity exchanges in Africa: An economic analysis. In Springer International Publishing (pp. 415-431).
142. World Bank. (2011) ; Le rôle des acteurs clés dans l'agriculture mondiale : une analyse comparative. Washington, DC, États-Unis : Banque mondiale.
143. World Trade Organization, (2013), Le rôle des acteurs clés dans l'agriculture mondiale et ses implications pour le commerce international. Genève, Suisse : Organisation mondiale du commerce.
144. Беспалько, В., Voronov, A., & Martynenko, O. (2019). Marketing and operational aspects of the strategy of industrial import substitution. *International Journal of Economics and Business Administration*, VII (Special Issue 1), 403-410. <https://doi.org/10.35808/ijeba/285>

# Index

---

## A

Afrique centrale · 1, 2, 3, 4, 6, 9, 10, 12, 14, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 28, 29, 30, 32, 35, 36, 37, 49, 54, 55, 57, 62, 64, 65, 66, 72, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 99

Afrique de l'Est · iii, 1, 2, 3, 6, 10, 14, 18, 20, 22, 23, 30, 32, 35, 36, 37, 41, 57, 66, 91

Agricole · iii, 6, 10, 18, 23, 46

Agriculture · iii, 29, 77, 99, 100, 101, 102

Angola · 2, 18, 23, 26, 28, 29, 52

---

## B

Bourse · 58, 59, 60, 61, 62, 64, 80

Burundi · 23, 27, 29, 30, 31, 35, 78

---

## C

Cameroun · 14, 18, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 35, 49

Chaîne de valeurs Agricoles · 46, 96

Communauté Economique de l'Afrique de l'Est · iii, 6, 9, 41, 48, 49, 50

Communauté Economique Des Etats de l'Afrique centrale · iii, vi, ix, 4, 6, 9, 13, 18, 19, 21, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 41, 46, 48, 49, 50, 51, 54, 55, 56, 91, 92, 93, 96, 97, 99

Congo · iv, 14, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 35, 49

---

## G

Gabon · 14, 23, 24, 25, 26, 28, 29, 35

---

## I

Infrastructure Qualité · iii

---

## M

Maïs · 14, 18, 28, 35, 36, 63, 71, 76, 80, 84, 85, 90

---

## P

Poisson · 14, 35, 36, 39, 70, 75, 79, 84, 85, 90

Politique Agricole commune · iii, 4, 6, 7, 18, 19, 29, 30, 96

Principes · 24, 35, 41, 66, 67

Produits · 10, 19, 58, 59

---

## R

RCA · 29, 35

Riz · 14, 18, 31, 35, 36, 63, 71, 75, 79, 84, 85, 90

Rwanda · 18, 23, 27, 28, 29, 30, 31, 35, 52, 60, 78

---

## S

Stratégie · 56, 99

---

## T

Tchad · 18, 23, 24, 25, 27, 29, 35

---

## V

Viande · 14, 30, 35, 36, 68, 79, 84, 85

---

## Z

Zones Economique Spéciales · iv, vii, ix, 14, 16, 17, 46, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 73, 74, 75, 80, 84, 89, 90, 91, 92, 95, 96, 97

## TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iii
LISTE DES FIGURES .....	v
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES ENCADRES .....	v
RESUME EXECUTIF.....	vi
INTRODUCTION GENERALE.....	1
Partie 1 - Cadrage des principaux enjeux et défis des produits de grande consommation agricole pour au service de l'économie de transformation desdits produits .....	4
<b>CHAPITRE 1 : UN OBJECTIF COMMUN POUR DEUX MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE.....</b>	<b>5</b>
I. Un objectif commun.....	5
1. Approche benchmarking pour comprendre l'objectif de l'UA .....	5
II. Des défis prioritaires de l'union africaine.....	5
III. Objectifs spécifiques .....	6
1.Des modalités stratégiques différentes en Afrique centrale et en Afrique de l'est.....	6
2.CEEAC (Afrique centrale).....	6
3.CEA (Afrique de l'Est) .....	6
IV. Facteurs déterminants pour la croissance et le développement.....	6
1.La politique agricole commune .....	6
2.Productivité agricole et stratégie des volumes .....	7
3.La transformation par l'industrialisation agricole .....	7
3.1. Prise en compte de la vision de l'agenda 2063 .....	7
3.2. conditions préalables de mise en œuvre et agro industrialisation .....	8
4.Compétitivité fondée sur l'avantage concurrentiel des produits .....	9
<b>CHAPITRE 2 : PRINCIPAUX DÉFIS À RELEVER POUR DÉVELOPPER LES QUATRE PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION .....</b>	<b>10</b>
I. Dimension perceptive et de mise en œuvre des stratégies spécifiques .....	10
1.De l'enjeu des produits de grande consommation .....	10
2.Des facteurs clés pour évaluer une politique économique de croissance inclusive des produits de consommation de base (viande, poisson, riz, maïs).....	10
II. Prise en compte des orientations des acteurs clés de l'agriculture mondiale et de l'Afrique .....	10
Partie II : État des lieux des quatre produits de grande consommation en vue de l'économie de transformation industrielle dans les deux communautés de l'étude .....	13
<b>CHAPITRE 3 : DE LA PRÉSENTATION DES DÉFIS PRIORITAIRES A VALEUR D'OBJECTIFS .....</b>	<b>14</b>
I. Rappel des tendances économiques agricoles des communautés visées par l'étude.....	14
II. Présentation générale des défis (objectifs prioritaires identifiés).....	14
1. Infrastructure qualité à l'agriculture comme déterminant principal de la transformation agricole .....	14
2. De la politique agricole commune.....	15
3. De la sécurité alimentaire.....	15
4. L'approche chaînes de valeur agricole .....	16
5. Des zones économiques spéciales spécifiques adaptées à l'environnement de micro-exploitation de transformation .....	16
Chapitre 4 : Principales modalités de déploiement stratégique en Afrique Centrale et en Afrique de l'Est.....	18
I. Afrique centrale et l'import de substitution .....	18
1.De la politique agricole commune de la ceeac .....	18

1.1. Présentation contextuelle de la pac.....	18
1.2. Indicateurs bilan de l'agriculture de grande consommation .....	18
2. De la modalité d'import de substitution .....	19
II. Afrique de l'est et sa stratégie d'alignement par adaptation aux objectifs de l'agenda 2063 .....	20
1.Éléments de littérature sur la politique agricole (pac) de l'union européenne .....	20
2.Démarche à suivre dans la pac.....	20
III. Une exception à la pêche : le programme de modernisation de l'exploitation et du développement de la pêche (PMEDP) .....	21
1.CEEAC .....	21
2.CAE .....	22
CHAPITRE 5 : ÉTAT DES LIEUX PAR ANALYSE DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION .....	23
I. L'Afrique centrale et la stratégie d'import de substitution .....	23
1.VIANDE.....	24
1.1. Le Cameroun.....	24
1.2. Congo et Rdc.....	24
1.3. Le Tchad .....	24
2.POISSON .....	25
2.1. Cameroun.....	25
2.2. Gabon .....	25
2.3. L'ANGOLA ET LA GUINÉE EQUATORIALE.....	26
3.RIZ.....	26
3.1. Burundi.....	27
3.2. Le Cameroun et le Congo .....	27
4.Maïs .....	28
4.1. le Congo.....	28
4.2. Le Rwanda et le cameroun .....	28
4.3. Commerce transfrontalier en afrique centrale de ces produits .....	28
5.EVALUATION DE SYNTHESE DE LA PAC-CEEAC .....	29
II. L'Afrique de l'est et la strategie adaptee a l'agenda 2063 aux produits de grande consommation.....	30
1.Viande et poisson .....	30
2.Riz et maïs .....	31
3.Commerce transfrontalier en Afrique de l'Est.....	31
III. Spécificités du maïs en tant que culture atypique aux demandes de l'industrialisation .....	32
<b>CHAPITRE 6 : ETAT DES LIEUX DE POSITIONNEMENT AGRICOLE DES QUATRE PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION DANS LE MONDE</b>	<b>33</b>
I. Etat des lieux par analyse des d'importations jusqu'à la période covid-19 .....	33
II. État des lieux par analyse des exportations jusqu'à la période covid-19.....	34
III. Etat des lieux par examen de la balance commerciale jusqu'à la période covid-19.....	34
IV. Par examen des produits potentiellement exploitables en chaine de valeur .....	36
1.Production de la viande et du poisson .....	36
2.Production du riz et du maïs .....	37
3.Rendements agricoles .....	37
4.Analyse des effets globaux des échanges .....	39
<b>CHAPITRE 7 : ÉTAT DES LIEUX DE L'INFRASTRUCTURE QUALITÉ DÉDIÉE A LA TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES DE GRANDE CONSOMMATION .....</b>	<b>41</b>
I. État des lieux de l'infrastructure qualité en agriculture .....	41

1. Les enjeux au respect des normes de qualité des produits de grande consommation origine de l'Afrique .....	42
1.1. Exigences OTC .....	42
1.2. Exigences SPS .....	42
2. Déterminants spécifiques dédiés aux produits de grande consommation .....	43
3. Principaux points d'évaluation d'une infrastructure qualité dédiés aux produits de grande consommation .....	43
4. Les bases de la mise en place d'une infrastructure qualité de l'agriculture de grande consommation .....	44
5. État des lieux des organes de normalisation et de régulation l'infrastructure qualité en Afrique .....	45
5.1. Par acteurs des normes et exigences de la politique qualité africaine .....	45
5.2. Contribution des acteurs clés à la politique qualité africaine .....	45
II. ETAT DES LIEUX DE L'ECONOMIE DE TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES DE GRANDE CONSOMMATION A LA CEEAC ET A LA CAE .....	46
1. En chaînes de valeur agricole .....	46
1.1. PREALABLE A LA STRATEGIE D'INDUSTRIALISATION .....	47
1.1.1. Conditions de l'industrialisation dans le secteur agricole .....	47
1.2. Principaux gaps se rapportant aux chaînes de valeurs alimentaires de l'agriculture de troisième génération .....	48
1.2.1. État des lieux CEEAC et CEA .....	48
1.2.1.1. Viandes .....	49
1.2.1.2. POISSON .....	49
1.2.1.3. RIZ .....	50
1.2.1.4. MAÏS .....	50
2. Des zones économiques spéciales (zes) agricoles pour un environnement favorable aux micro-exploitations .....	50
2.1. Enjeux Spécifiques .....	50
2.2. Contribution des ZES a la transformation économique par l'industrialisation agricole des produits de grandes consommations .....	51
2.3. Etat des lieux des points d'importance des zes .....	51
PARTIE 3 : SOLUTION DE MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTÈME DE TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES DE GRANDE CONSOMMATION A LA CEEAC ET À LA CAE .....	55
<b>CHAPITRE 8 : SOLUTIONS POTENTIELLES POUR LA TRANSFORMATION AGRO-INDUSTRIELLE DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION DE LA CEEAC ET DE LA CAE .....</b>	<b>56</b>
I. solutions potentielles .....	56
1. Stratégie et actualisation de la politique agricole commune .....	56
2. Infrastructure qualité des produits de grande consommation dédiée a la transformation des produits agricoles .....	57
2.1. Déterminants spécifiques .....	57
2.2. une bourse de marchandises peut être une solution décisive pour la qualité .....	57
2.2.1. La bourse des produits de base : modèle innovant pour la dynamisation du commerce des produits agricoles .....	57
2.2.1.1. Analyse d'un modèle de bourse des produits de base réussi dans un autre contexte .....	58
2.2.1.2. Système de gestion des livraisons physiques et des entrepôts de la bourse éthiopienne des produits de base .....	58
2.2.1.3. Les contrats dans la bourse éthiopienne des produits de base .....	59
2.2.1.4. Système de négociation de la bourse éthiopienne des produits de base .....	59
2.2.1.5. Diffusion d'informations sur le marché à la bourse éthiopienne des produits de base .....	59
2.2.1.6. Conformité et résolution des litiges commerciaux à la bourse éthiopienne des produits de base .....	60
2.2.1.7. Panorama des résultats des bourses des produits de base en Afrique .....	60
2.2.1.8. Naviguer à travers les défis et solutions de quelques bourses des produits de base .....	60
2.2.2. Esquisse d'une bourse des produits de base de la cemar .....	61
2.2.2.1. Rôle, activités et fonctionnement de la bourse des produits de base de la cemar .....	61

2.2.2.2. Objectifs et vision .....	62
2.2.2.3. Activités de la bourse .....	62
2.2.2.4. Services offerts par la bourse des produits de base de la cemac .....	62
2.2.2.4.1. Fonctionnement de la bourse des produits de base de la cemac .....	62
2.2.2.4.1.1. Marché potentiel et offre de service .....	62
2.2.2.4.1.2. Infrastructures requises .....	63
2.2.2.4.1.3. Équipements nécessaires .....	64
3. Sécurité alimentaire en atteignant les résultats des ODD .....	64
4. Déterminants de transformation des produits agricoles par des chaînes de valeur (production et commercialisation des produits de grande consommation) en Afrique centrale et en Afrique de l'Est .....	65
5. Déterminants spécifiques des chaînes de valeur et zones économiques spéciales en Afrique centrale et de l'est dans un environnement de micro-producteurs .....	66
5.1. Solutions pour développer des chaînes de valeur alimentaires durables à la CEEAC et à la CAE .....	66
5.2. Conditions générales de cadrage et les principes de solution par chaîne de valeur .....	66
5.2.1. Solution de chaînes de valeur par produit .....	68
5.2.1.1. Viande .....	68
5.2.1.1.1. Bovin .....	68
5.2.1.1.2. Porcin .....	69
5.2.1.1.3. Caprin .....	69
5.2.1.2. Poisson .....	70
5.2.1.2.1. Pêche .....	70
5.2.1.2.2. Aquaculture .....	70
5.2.1.3. Riz .....	71
5.2.1.4. Maïs .....	71
5.3. Solutions zes par les déterminants spécifiques d'opérationnalité .....	72
5.3.1. Conditions préalables à la mise en œuvre des zes .....	72
5.3.2. Solution spécifique zes par produit .....	72
5.3.2.1. viande .....	73
5.3.2.1.1. Bovins .....	73
5.3.2.1.2. Porcin .....	73
5.3.2.1.3. Caprins .....	74
5.3.2.2. Poisson .....	75
5.3.2.3. Riz .....	75
5.3.2.4. Maïs .....	76
<b>CHAPITRE 9 : PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DE L'ÉTUDE.....</b>	<b>77</b>
I. Recommandations générales .....	77
1. De la cartographie des acteurs des deux écosystèmes .....	77
1.1. AFRIQUE DE L'EST (CAE) .....	77
1.1.1. LA CARTOGRAPHIE DES ACTEURS PRINCIPAUX DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION TELS QUE LA VIANDE, LE POISSON, LE RIZ ET LE MAÏS EN AFRIQUE DE L'EST .....	77
1.1.2. La cartographie des acteurs principaux de l'infrastructure qualité des produits de grande consommation tels que la viande, le poisson, le riz et le maïs en Afrique de l'Est .....	77
1.1.3. La cartographie des acteurs principaux de la sécurité alimentaire des produits de grande consommation .....	78
1.1.4. La cartographie des acteurs principaux de la chaîne de valeur des produits de grande consommation (viande, poisson, riz et maïs) en Afrique de l'est .....	79

1.1.4.1. Viande :	79
1.1.4.2. Poisson :	79
1.1.4.3. Riz :	79
1.1.4.4. Maïs :	80
1.1.5. De la cartographie des acteurs principaux des zones économiques spéciales (zes)	80
1.2. Afrique centrale	80
1.2.1. Principale recommandation en renforcement de l'infrastructure : la création d'une bourse des produits de base dans la cemas	80
1.2.1.1. Stratégies d'avenir pour la bourse des produits de base de la cemas	80
1.2.1.2. Clés de la viabilité des bourses des produits de base dans la cemas	81
1.2.2. La cartographie adaptable aux acteurs principaux de la politique agricole commune des produits de grande consommation tels que la viande, le poisson, le riz et le maïs en Afrique Centrale	81
1.2.3. La cartographie adaptable aux acteurs principaux de l'infrastructure qualité des produits de grande consommation tels que la viande, le poisson, le riz et le maïs en Afrique centrale	82
1.2.4. La cartographie adaptable aux acteurs de recherche de la stabilité alimentaire des produits de grande consommation tels que la viande, le poisson, le riz et le maïs en Afrique centrale	82
1.2.5. La cartographie adaptable aux acteurs de chaîne de valeur des produits de grande consommation tels que la viande, le poisson, le riz et le maïs en Afrique Centrale	83
1.2.6. Acteurs clés des ZES des produits de grande consommation	84
1.2.6.1. Viande	84
1.2.6.2. Poisson	84
1.2.6.3. Riz	84
1.2.6.4. Maïs	84
2. Recommandations sur des stratégies et plans qualité performants	84
2.1. En Afrique de l'Est	85
2.2. En Afrique Centrale	85
3. Recommandations sur l'approche branding de l'origine qualité de produits agricoles	86
3.1. En Afrique de l'Est	87
3.2. AFRIQUE CENTRALE	87
II. Des propositions liées à la transformation de troisième génération	88
1. Proposition générale de transformation agricole pour l'Afrique	88
2. Proposition de durabilité au sujet de l'agriculture de troisième génération	89
ANNEXE 1. Approche méthodologique	90
CONCLUSION GÉNÉRALE	97
QUELQUES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	98
INDEX	105
TABLE DES MATIERES	106

